

VILLE DE GENÈVE

---

COMPTE RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION  
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1929

---

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif  
en juillet 1930*



GENÈVE  
IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

---

1930



VILLE DE GENÈVE

---

COMPTE RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION  
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1929

---

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif  
en juillet 1930*



GENÈVE

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

---

1930



COMPTE RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
**PENDANT L'ANNÉE 1929**

---

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Nous avons l'honneur de présenter au Conseil municipal, en conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le compte rendu de la gestion du Conseil administratif pendant l'année 1929.

Ce volume contient en outre, dans l'ordre chronologique, le relevé sommaire des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Genève pendant cette même année, et l'on trouvera au *Mémorial* les rapports, discussion et arrêtés auxquels elles ont donné lieu.

Genève, mai 1930.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

---

## CHAPITRE PREMIER

---

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

### I

#### **Autorités municipales. — Administration générale.**

Le Bureau du Conseil administratif a été renouvelé comme suit, dans la séance du 28 mai 1929 : <sup>1</sup>

M. John L. ALBARET, Président et M. Jean-Baptiste PONS, Vice-Président.

\* \* \*

Nous avons eu le regret de perdre, le 19 avril 1929, en la personne de M. Gustave CLARET, directeur de la Police municipale, un ancien et dévoué fonctionnaire. M. Claret était au service de la Ville depuis 27 ans, remplissant successivement différentes fonctions parmi lesquelles celle de directeur de la Police municipale qui lui furent attribuées dès l'année 1913.

M. Gustave Claret a donné à l'Administration municipale la preuve d'un dévouement complet et c'est avec conscience qu'il s'acquitta des nombreuses et souvent délicates tâches qui lui furent confiées.

Les Autorités municipales ont exprimé à M<sup>me</sup> Veuve Claret leurs condoléances émues et l'expression de leur gratitude pour les services que son mari a rendus à la Ville de Genève.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a adopté les nouveaux règlements suivants et les modifications aux dispositions ci-après rappelées :

11 janvier 1929. — Adoption des marchés de charbons pour l'année 1929.

22 janvier. — Règlement pour le personnel des convois et le concierge du bureau du Service municipal des Pompes funèbres et Cimetières de la Ville.

8 février. — Tarif pour la vente des coques provenant de l'Usine à gaz, à dater du 1<sup>er</sup> février.

---

<sup>1</sup> Voir au compte rendu de l'année 1927 la répartition des charges entre MM. les Conseillers administratifs.

1<sup>er</sup> mars. — Tarif des redevances prévues à l'art. 33 du règlement des Cimetières de la Ville, du 15 juin 1928, en ce qui concerne le retrait de monument sur les tombes.

15 mars. — Modifications au règlement des Bibliothèques circulantes, du 23 avril 1875, modifié le 9 novembre 1886, le 24 février 1903, le 22 décembre 1911 et le 12 janvier 1917.

22 mars. — Réduction de la redevance réclamée aux abonnés au tarif D (Service de l'électricité) pour le compteur à double tarif.

28 juin. — Réduction du tarif A (50 centimes le kilowattheure), et approbation des nouveaux tarifs B.C.D.E.F. du Service de l'électricité. (Ces deux derniers tarifs E et F pour la fourniture d'énergie électrique au compteur par le réseau d'éclairage aux moteurs jusqu'à 2 CV et aux petits appareils industriels, ont été adoptés par le Conseil d'Etat, le 23 juillet 1929).

2 juillet. — Réduction du prix du mètre cube de gaz de 28 à 26 centimes, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1929.

23 juillet. — Tarif pour la vente du coke provenant de l'Usine à gaz, dès le 1<sup>er</sup> août 1929.

10 septembre. — Le Conseil décide le rétablissement, à titre d'essai du marché de la rue Lugardon aux Pâquis.

11 octobre. — Adoption du Règlement de l'Exposition municipale des Beaux-Arts en 1930.

11 octobre. — Modifications aux articles 40, 48 et 49 du Règlement de la Maison du Faubourg.

11 octobre. — Modifications au Règlement pour les Expositions temporaires au Musée Rath, du 6 mai 1921.

29 octobre. — Prix de vente du coke provenant de l'Usine à gaz.

8 novembre. — Modifications aux articles 23, 26, 28, 32, 36, 39, 50 et 51, 81 et 82 du tarif de la Ville pour les empiétements sur la voie publique.

16 novembre. — Rabais accordés aux gros consommateurs de gaz.

29 novembre. — Marché des charbons pour l'année 1930.

29 novembre. — Prix d'entrée au Muséum d'Histoire naturelle et au Musée Régional du Palais Eynard, à dater du 1<sup>er</sup> décembre 1929.

SERVICES MUNICIPAUX. — Les mêmes dispositions que précédemment ont été prises en vue de permettre au personnel de disposer du samedi matin 19 avril, veille du jour de Pâques.

Comme ces dernières années, le 50% du salaire de la journée du Vendredi-saint et du lundi de Pâques a été accordé aux ouvriers supplémentaires occupés aux travaux de nettoyage en Ville.

Le Conseil administratif a arrêté, dans sa séance du 3 avril les listes du personnel de l'administration qu'il a confirmé pour une nouvelle période de 4 ans (Refer. compte rendu 1928, p. 7.).

La faculté a été laissée au personnel qui prendrait congé le premier mai, de remplacer cet après-midi par un autre après-midi de travail, ou d'abandonner son salaire pour le dit après-midi. La retenue a porté sur 4 heures et, pour le calcul du prix de l'heure du personnel au mois, en se basant sur un mois de 30 jours et une durée de travail de 8 heures par jour. Le personnel qui a assuré le service a reçu le salaire normal.

A propos du cas d'un manœuvre congédié, dont la Commission d'enquête a eu à s'occuper, le Conseil administratif a été appelé à examiner la question des mesures disciplinaires. Le Conseil a constaté que bien que non prévue au règlement, la mise à pied est appliquée dans certains Services et que, pour entrer dans les vues de la Commission d'enquête, ceux-ci peuvent en faire l'application sous la responsabilité des délégués.

La Commission d'enquête prévue à l'article 42 du Règlement général du personnel, du 15 juin 1920, a été renouvelée, le 31 mai, pour une année, comme suit :

M. le Président ou M. le Vice-Président du Conseil administratif, MM. Muriset et Wagnon, Conseillers municipaux, MM. John Lavorel et Antoine Logean, délégués du Personnel.

A la demande du Secrétariat romand de la Fédération suisse du personnel des Services publics, un congé a été accordé à 6 employés pour se rendre à Bienne au Congrès de cette Fédération, du 31 mai au 3 juin. Ces employés n'ont pas eu à remplacer le temps qu'ils ont consacré à ce Congrès.

La décision prise le 19 juin 1923, en ce qui concerne la participation du personnel à des concours ou à des fêtes des Corps de musique dont il fait partie a été étendue, par arrêté du 28 mai ayant effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1929, à toutes manifestations récréatives ou sportives auxquels il pourrait participer. Le temps qu'il y consacrerait serait susceptible d'être compensé par des heures déjà données antérieurement en dépassement de la durée du travail.

Cette mesure générale a fait l'objet d'une exception en ce qui concerne les fêtes du Rhône et les fêtes des Promotions : les employés et ouvriers de l'Administration municipale appartenant à des Corps de musique qui, en cette qualité, ont participé à ces manifestations n'ont pas eu à remplacer la durée de leur absence du service par un temps de travail équivalent.

Par un ordre de service du 29 mai, le personnel de l'Administration a été avisé de l'organisation, en conformité de la décision prise en mai 1928, d'une session d'examens périodiques, à l'intention des employés payés au mois et classés en qualité de commis dans les catégories 5, 6, 7 et 8 de l'échelle des traitements.

Au vu du résultat de ces examens, le Conseil administratif a décidé de faire passer à l'avenir un examen aux candidats avant toute nomination et s'est réservé d'étudier la question des examens dits de déclassement.

Par un ordre de service du 23 juillet, le Conseil a porté à la connaissance du personnel les résultats des élections et votations auxquelles il a été procédé les 28 juin et 5 juillet, concernant la Caisse de retraite et d'invalidité et la Caisse maladie.

Du 1<sup>er</sup> août au 14 septembre, les heures de travail du personnel « employé » ont été fixées de 7 heures à midi et de 14 à 17 heures. Cet essai motivé par les fortes chaleurs a donné des résultats satisfaisants.

Le Conseil administratif a décidé de payer leur salaire aux employés et ouvriers supplémentaires mariés occupés dans les différents Services de l'Administration municipale pendant la durée de leur service militaire.

Le Conseil a décidé, le 8 novembre, de rapporter son précédent arrêté du 26 janvier 1923 et d'accorder le premier congé de 6 jours aux employés et ouvriers réguliers ou temporaires qui ont une année de service accomplie.

Pour la supputation des années de service, en vue de la fixation des périodes ultérieures de congé, de la retraite etc., ce sera toujours la date de nomination qui fera règle.

Le personnel a été autorisé à disposer du lundi 30 décembre, conformément aux dispositions prises dans des cas semblables, c'est-à-dire que cette journée de congé a dû être remplacée par ceux qui ont bénéficié de cette mesure par les samedis après-midi 14 et 21 décembre ou par l'imputation d'heures données en supplément et que le personnel avait à récupérer par des congés équivalents. Les ouvriers supplémentaires qui ont été libérés le 30 décembre ont reçu le 50% de leur salaire.

Une inscription a été ouverte parmi le personnel de l'Administration municipale pour les fonctions de secrétaire de la direction et bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle et de concierge du Victoria-Hall.

#### CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE.

Le nombre des sociétaires, en activité de service, au 31 décembre 1928, était de 1253. En 1929, il a été admis 46 sociétaires ; 5 ont quitté l'Administration, 10 sont décédés et 30 ont été pensionnés. Le nombre des membres en activité est donc de 1254 à fin 1929.

Pour la première fois, depuis 1925, le nombre des entrées dépasse celui des sorties, bien que d'une seule unité. Par contre, le nombre des mises à la retraite reste bas.

On trouvera dans le compte rendu financier, tableau N° 4, la situation des comptes de la Société.

La gestion des fonds de la Caisse s'est poursuivie dans des conditions normales en 1929. Les obligations assurant un rendement voisin de 5%, deviennent toujours plus rares, mais la Caisse a pu profiter de quelques occasions avantageuses. Par contre, elle n'a pas acquis d'immeubles pour les raisons indiquées au précédent compte rendu.

Les bâtiments de la Société n'ont nécessité, durant cet exercice, que des réparations d'entretien courant et, à part l'arcade de la rue Jacques Dalphin, toujours vide, ces bâtiments sont entièrement loués.

En ce qui concerne l'augmentation du taux des pensions, la dernière Assemblée générale a adopté les propositions du Comité prévoyant les normes suivantes :

- 70% comme taux maximum des pensions *de retraite et d'invalidité* après 30 ans de service ;
- 0,4% comme augmentation de la prime ordinaire, part du personnel, pour toutes les catégories de salaire.

La solution adoptée aurait comme conséquence financière une augmentation de la prime ordinaire qui passerait de 14% à 14,5%. En outre le déficit du bilan technique, qui s'élève, avec les prestations actuelles, à fr. 9.344.789 à fin 1927, deviendrait, avec les améliorations envisagées, fr. 12.642.453.

La comparaison des charges actuelles et de celles résultant des améliorations proposées s'établit comme suit, en tablant sur le montant des salaires assurés à fin 1927 :

PROJET

Prime ordinaire moyenne :

des sociétaires	4,4%	fr.	311.315,—
de la Ville	10,1%	»	714.612,—
Total de la prime ordinaire.		fr.	1.025.927,—
Intérêts du déficit dont le versement est considéré comme nécessaire dorénavant		»	505.698,—
Total		fr.	<u>1.531.625,—</u>

ETAT ACTUEL

Personnel	4%	fr.	284.560,—
Ville	10%	»	705.990,—
		fr.	<u>990.550,—</u>

L'augmentation annuelle serait donc de :

<i>Pour le personnel</i>	fr.	<u>26.755,—</u>
<i>Pour la Ville</i> (à laquelle incomberait le paiement des intérêts du déficit)	fr.	<u>514.320,—</u>

Aux sommes ci-dessus s'ajoutent encore les primes d'augmentation et les primes d'âge à la charge de la Ville et des sociétaires.

La décision de l'Assemblée générale fut portée à la connaissance du Conseil administratif qui lia l'examen de cette question à l'élaboration du budget de 1930. Mais, en face de la situation budgétaire générale de la Ville et des charges nouvelles que lui imposerait l'augmentation du taux de retraite de 60% à 70%, il a paru difficile au Conseil administratif de réaliser actuellement cette amélioration. Par contre, il lui semble indispensable de continuer à alimenter le fonds de garantie constitué au moyen d'un premier versement de fr. 500.000 effectué en 1928. Le Conseil administratif espère que le résultat budgétaire des exercices qui suivront lui permettra de continuer à alimenter ce fonds, car il se déclare partisan de l'amélioration envisagée qu'il compte pouvoir réaliser dès qu'il sera possible d'atténuer plus fortement, par voie budgétaire ou au moyen du fonds de réserve, le déficit actuel du bilan technique.

Le Comité de la Caisse de Retraite a été nanti d'un certain nombre de demandes concernant des veuves de sociétaires qui réclamaient des pensions plus élevées que celles qui leur sont servies en conformité des dispositions adoptées.

L'une des requérantes porta sa demande par devant le Tribunal.

La Caisse de Retraite excipa de la tardivité de cette réclamation présentée après le délai de forclusion de deux ans prévu aux statuts (article 34).

La question se posait de savoir si la Caisse de Retraite devait être considérée comme un organisme de droit public ou de droit privé. Dans le premier cas, en effet, elle pouvait se mettre au bénéfice du droit cantonal, en l'espèce la forclusion de deux ans fixée par ses statuts. Dans le second cas, au contraire, le prescription de dix ans du droit fédéral (article 127 C.O.) non modifiable conventionnellement (article 129 C.O.) devait seule être envisagée.

Par arrêt du 22 février 1929, la Cour de Justice a fait droit aux conclusions de la requérante, admettant que la Caisse de Retraite était une société coopérative inscrite au Registre du Commerce, qu'elle entretenait des rapports de droit privé avec ses sociétaires et qu'elle ne pouvait invoquer une disposition contraire au droit fédéral.

Sur recours interjeté par la Caisse de Retraite, le Tribunal fédéral, en date du 21 juin 1929, a cassé l'arrêt de la Cour de Justice, considérant notamment « que malgré sa qualification dans les statuts et nonobstant son inscription au Registre du Commerce, la Caisse de Retraite du personnel de la Ville ne peut être considérée comme un organisme de droit privé, qu'elle doit être assimilée à un établissement d'assurance organisé par la Ville de Genève pour l'administration exclusive d'une assurance de droit public, qu'elle est soumise par conséquent non point aux règles du droit fédéral, mais aux dispositions du droit cantonal ».

La question de principe a été ainsi tranchée par notre haute juridiction fédérale et le caractère d'institution de droit public reconnu à la Caisse de Retraite du personnel de la Ville, conformément à la thèse soutenue par cette dernière.

La Cour de Justice à laquelle l'affaire fut renvoyée vient en conséquence, dans un dernier arrêt du 14 février courant, de débouter la requérante de toutes ses conclusions.

#### CAISSE MALADIE DU PERSONNEL.

Les comptes laissent apparaître un boni de fr. 6,375.30 contre un déficit réduit à fr. 9.388,50 en 1928 par la participation de la Ville (fr. 17.121,30.).

Bien que le nombre des malades ait été supérieur à celui de l'exercice précédent, les frais de médecins et de pharmaciens sont inférieurs, ce qui provient d'une part du frein mutualiste qui commence à produire son effet et, d'autre part, de la surveillance toujours plus grande des malades.

Ce résultat satisfaisant doit permettre à la Caisse maladie d'augmenter son compte Capital et Réserves qui est inférieur à la somme prévue par la loi pour bénéficier du subside fédéral. Le Comité a donc proposé le maintien du taux du frein mutualiste à 25%, la cotisation extraordinaire de fr. 8,— par membre étant supprimée du fait du boni de cet exercice.

CERTIFICATS D'INDIGENCE ET DIVERS, RENSEIGNEMENTS, ETC. — Il a été délivré par le Secrétariat général 143 certificats dits mobiliers pour expéditions à l'étranger et 592 certificats de domicile, d'indigence et divers.

ASSURANCE SCOLAIRE. — En 1929, le Secrétariat général chargé de ce service spécial a encaissé, sur le reliquat de 1923 à 1928, fr. 996,20.

La Caisse cantonale a demandé à la Ville le remboursement de fr. 11.005,70, ramenés, après vérifications, à fr. 10.606,20 pour cotisations non réglées à l'école en 1929. Nous avons pu récupérer sur cette somme fr. 8.641,10.

La Ville a pris à sa charge le paiement des cotisations des élèves dont les parents se trouvent dans une situation indigente, soit pour 40 familles genevoises et confédérées représentant 80 enfants, fr. 955,40, et fr. 49,30, pour 2 familles étrangères, comportant 5 enfants ; au total fr. 868,70 après déduction de la ristourne pour familles nombreuses.

La subvention fédérale accordée à la Ville, pour l'exercice 1928, a été versée le 6 février 1930, en fr. 199.—.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Nous ne pouvons consigner ici toutes les manifestations qui ont retenu l'attention des Autorités municipales durant l'année 1929. Néanmoins, nous rappellerons quelques-unes d'entre elles dont le Conseil administratif a eu plus spécialement à s'occuper.

Sollicité par le Comité d'organisation du Tir Fédéral de Bellinzone, le Conseil a offert un plat en argent gravé, comme prix de la Ville de Genève.

La Société Zoologique Suisse a tenu ses assises dans notre Ville, les 16 et 17 mars et M. le Vice-Président J.-B. PONS a représenté le Conseil à la réception organisée par le Comité genevois à qui une allocation a été accordée.

La Société de Chant sacré a bénéficié également d'une subvention extraordinaire pour l'organisation, à fin mars, de deux auditions de la « Passion selon St. Mathieu » de J. S. Bach, à la Cathédrale de Saint-Pierre.

M. le Président BALLANSAT a été appelé à faire partie du Comité d'honneur du 7<sup>me</sup> Festival de la Société internationale de musique contemporaine consistant en une série de concerts d'orchestre et de musique de chambre qui ont été donnés au Grand-Théâtre et au Victoria-Hall du 7 au 15 avril. Le Conseil municipal a voté une importante subvention en faveur de ce Festival.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux manifestations de l'Association d'entreprises suisses de transport, les 26 et 27 avril et des allocations ont été accordées à l'occasion de l'organisation à Genève du Congrès de la Fédération internationale d'escrime (26-27 avril), du 11<sup>me</sup> Tournoi intercantonal de gymnastique artistique (19 mai) et de l'Assemblée générale de l'Union suisse des Installateurs électriciens (3-5 mai).

M. le Président BALLANSAT a accompagné le Musique municipale de la Ville de Genève qui, à l'occasion des fêtes de Pâques, s'est rendue en Corps à Nîmes et à Avignon où l'accueil le plus cordial a été réservé à notre représentant et aux musiciens genevois.

Le Cercle Français a fait parvenir au Conseil administratif une somme de fr. 100. — prélevée sur le produit de la collecte faite au cours du dîner du samedi 20 avril, en faveur de l'Association des Veuves de guerre — Secours français, pour être attribuée à une œuvre genevoise de bienfaisance au choix du Conseil. Ce don généreux a été versé à l'Hôpital Gourgas qui soigne les enfants malades.

Un prix a été offert à l'occasion de l'organisation du Rallye motocycliste, placé sous le patronage de l'Union motocycliste suisse, Fédération nationale, le 27 avril, pendant le 6<sup>me</sup> Salon de l'Automobile, 2<sup>me</sup> Série, motocyclettes, poids lourds, avions et tourisme et de sport, au Palais des Expositions, du 27 avril au 5 mai.

Invité par l'Harmonie nautique (Harmonie municipale) M. le Président BALLAN-SAT a accompagné cette Société dans son voyage en Belgique du 4 au 10 mai. L'Harmonie nautique a bien voulu communiquer au Conseil administratif les lettres fort aimables qu'elle a reçues de M. Max, Bourgmestre de Bruxelles et de M. Minney, Consul de Suisse à Anvers, à la suite de sa visite.

Une coupe en argent gravée aux Armes de la Ville a été offerte à la Société de cavalerie de Genève qui, avec l'Association des Intérêts de Genève, a organisé le 4<sup>me</sup> Concours hippique national, sur le terrain de l'hippodrome des Charmilles, le 12 mai.

M. le Conseiller PONS a accompagné la Mandolinata Genevoise qui a participé, les 18-19 et 20 mai, au Grand Concours international de Musique à Marseille.

Une subvention a été accordée en faveur du Congrès de dermatologie et de vénéréologie à Genève, les 29 et 30 juin.

La Ville a participé financièrement à la création, par la Société des Anciens élèves de l'Ecole de mécanique, des Fonds perpétuels, destinés aux meilleurs élèves de cette Ecole.

Une réception a été offerte à l'Ariana aux Professionnels de la route qui avaient inscrits dans leur programme une visite du Musée de ce Parc.

Les 24 et 25 mai ont été reçus également à l'Ariana, les membres du Cercle des Agriculteurs du Canton de Genève, à l'Assemblée desquels le Conseil s'est fait représenter.

La 41<sup>me</sup> Assemblée de la Société suisse des Chimistes analystes a eu lieu à Genève, les 7-8 juin. Le Conseil administratif s'est fait représenter dans ces circonstances et une allocation a été accordée au Comité d'organisation, pour tenir compte des efforts que fait cette Société pour faciliter et perfectionner le contrôle des denrées alimentaires.

La Société Les Amis forains a été autorisée à installer un champ de foire à la rue Louis Favre, au début du mois de juin.

M. le Vice-Président PONS a représenté la Ville aux cérémonies qui ont eu lieu à Paris, pour commémorer le centenaire de la naissance de Victor Cherbulier, au début du mois de juin. M. le Vice-Président a profité de son séjour à Paris, pour s'entretenir avec diverses Agences au sujet de la célébration du cinquantenaire du Grand-Théâtre.

Le Conseil a offert un déjeuner servi à La Grange, le 7 juin, à la délégation suisse à la 12<sup>me</sup> Conférence internationale du Travail.

Le Conseil Fédéral, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif ont offert en commun, le 13 juin, une réception au Grand-Théâtre, en l'honneur de MM. les délégués à cette Conférence.

Les manifestations qui ont marqué le III<sup>me</sup> Congrès-IV<sup>me</sup> Fête du Rhône se sont déroulées dans notre Ville, les 5, 6, 7 et 8 juillet. La Ville a apporté le concours de ses Services municipaux dans ces circonstances et a, en particulier, concédé le parc Bartholoni aux organisateurs, en vue de l'exécution du Jeu du Rhône. D'autre part,

le 22 mars, le Conseil municipal a voté une subvention extraordinaire de fr. 20.000. — sous forme de souscription à l'émission de parts de garantie en vue de ces fêtes.

Un champ de foire a été organisé à cette occasion dans le quartier de Saint-Gervais, du 27 juin au 8 juillet.

L'Harmonie municipale de Roanne (Loire), qu'accompagnait M. le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Professeur Fondry et un grand nombre de personnes, a été reçue à Genève, le 6 juillet par la Musique municipale. En raison du mauvais temps, la réception par les Autorités municipales qui devait avoir lieu dans la Promenade du Lac a dû être organisée au dernier moment dans le Grand-Théâtre.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par M. le Vice-Président PONS aux manifestations qui ont eu lieu à l'occasion de l'Assemblée générale à Genève, les 6-7 juillet, de la Fédération suisse des protes qui comprend tout le personnel dirigeant de l'industrie graphique en Suisse.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par son Président M. John ALBARET et M. le Vice-Président PONS au déjeuner offert par le Conseil Fédéral, le 1<sup>er</sup> juillet, lors de l'ouverture de la Conférence diplomatique qui s'est réunie dans notre Ville, en vue de reviser la convention de Genève du 6 juillet 1905 et d'élaborer un Code des prisonniers de guerre.

De leur côté, les Autorités genevoises ont organisé une garden-party dans le parc de La Grange, le mardi 23 juillet.

Une réception a été offerte par la Ville aux participants à la Conférence internationale des Croix-Rouges de la jeunesse qui s'est réunie à Genève, du 18 au 24 juillet. Cette Conférence comprenait les délégués de tous les pays, la plupart membres de la direction de leur Croix-Rouge nationale que le Conseil administratif a reçus au Palais-Eynard, le 18 juillet.

M. le Président ALBARET a été délégué pour représenter le Conseil administratif à l'invitation que lui a adressée M. le Consul général de France à Genève, au nom de la Colonie française, à l'occasion de la fête du 14 juillet, ainsi qu'à la réception du 26 du même mois, lors de la séance d'ouverture du Congrès de la Fédération universelle des Associations pédagogiques. Les membres de cette Fédération avaient été reçus la veille, par la Ville, au Palais Eynard.

A ce Congrès a été adjointe une Exposition installée au Palais des Expositions, du 25 juillet au 25 août. La Ville a accordé dans ces circonstances une allocation au Bureau international d'éducation qui a assumé l'organisation de ces manifestations.

Des artères de la Ville ont été décorées les 31 août-1<sup>er</sup> septembre, à l'occasion de l'arrivée à Genève des 6 jours internationaux organisés par l'Union internationale des Clubs motocyclistes en faveur de laquelle une subvention et un prix ont été accordés par la Ville.

Un prix a également été offert au Comité d'organisation de la II<sup>me</sup> journée cantonale de lutte, le 4 août.

M. le Président ALBARET a été désigné pour faire partie du Comité d'honneur du Congrès international de Linguistes.

Les Autorités genevoises ont offert une réception à l'Ariana aux Congressistes de l'Association suisse des Femmes universitaires, le 9 août.

Le Cercle choral « Les valeureux Liégeois », accompagné de M. Istace, échevin de la Ville de Liège, est venu donner un concert, le vendredi 16 août, dans la promenade

du Lac. Une réception a été offerte par la Ville au Grand-Théâtre, présidée par M. A. BALLANSAT, entouré de MM. F. TINGUELY, Président et F. MARTIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil municipal. A l'issue de la cérémonie à laquelle avait également pris part les personnalités du Comité de réception et de la Colonie Belge, une délégation des « Valeureux Liégeois » a déposé une couronne au Monument National.

Le Conseil administratif a aidé financièrement la Section des employés aux douanes du VI<sup>me</sup> arrondissement (Genève) à organiser le Congrès de la Fédération suisse des employés aux douanes, les 23-24 août.

La Chorale des Pâquis et l'Association des intérêts de ce quartier ont organisé, au mois de septembre, une vogue qui a fait l'objet de différentes concessions de la part de l'Administration municipale.

La cérémonie de la pose de la première pierre du Palais des Nations s'est déroulée à l'Ariana, le 7 septembre ; elle a été suivie d'un dîner offert par le Conseil Fédéral et les Autorités genevoises, servi à l'Hôtel des Bergues.

Les manifestations artistiques organisées au Grand-Théâtre et au Victoria-Hall, les 19, 20, 22 et 23 septembre par le Comité international des Festivals internationaux ont obtenu le plus vif succès. Le Conseil municipal a voté en faveur du Comité une subvention de fr. 5,000. —.

A la Fédération des Sociétés de boules ferrées de Genève, un prix a été offert à l'occasion de son grand concours régional du 22 septembre.

La II<sup>me</sup> Conférence sur l'hygiène et le bien-être dans la Marine marchande a tenu ses assises dans notre Ville, de concert avec l'Union internationale contre le péril vénérien du 7 au 10 octobre. M. le Président ALBARET a représenté le Conseil administratif à la séance inaugurale et le Conseil d'Etat avec le Conseil administratif on offert, le même jour, une réception aux délégués étrangers, au Palais-Eynard.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la séance d'ouverture de la 13<sup>me</sup> Session de la Conférence internationale du Travail, exclusivement consacrée aux questions maritimes, au Bâtiment électoral, le 10 octobre.

M. le Président BALLANSAT a accepté de faire partie du Comité d'honneur du IV<sup>me</sup> Concours hippique international qui a eu lieu, avec un plein succès, du 6 au 17 novembre, au Palais des Expositions. Le Conseil administratif a fait don d'une montre de Genève, comme prix de la Ville. La réception qui avait été prévue au Grand-Théâtre n'a pu avoir lieu en raison du décès de M. le Conseiller fédéral Scheurer, Chef du département militaire.

La Société patriotique Pro Helvétia a organisé, le dimanche 10 novembre, la cérémonie annuelle de Mon Repos, devant le monument élevé à la mémoire des soldats de Genève, morts durant la grande guerre.

Le Conseil administratif a délégué son Président, M. ALBARET pour le représenter à la « Journée de l'aménagement et des intérêts du Rhône » à Valence, le 8 décembre, à la suite de l'invitation que lui avait adressée l'Union générale des Rhodaniens.

Le Conseil administratif a accepté de se faire représenter dans le Comité d'honneur constitué à l'occasion du 10<sup>me</sup> anniversaire de l'Union internationale de secours aux enfants, célébré le 1<sup>er</sup> décembre au Grand-Théâtre.

Répondant au désir de la Société de la Restauration et du 1<sup>er</sup> Juin, une délégation du Conseil administratif, accompagnée d'un huissier, a assisté à la cérémonie traditionnelle au Monument National, le 31 décembre.

Le champ de foire a été installé en Ville, pendant les fêtes de Noël et du Nouvel-An.

BUREAU MUNICIPAL DE RENSEIGNEMENTS. — Ce bureau a pour but de placer des chômeurs de nationalité suisse, tant dans les Services de la Ville qui ont besoin de personnel temporaire, que dans l'industrie privée, et de renseigner les personnes de conditions modestes sur les démarches à effectuer dans des questions d'ordre courant.

Dans certains cas et sur demande des intéressés, il se charge des formalités qu'ils ne sont pas en mesure de faire eux-mêmes.

Ce Bureau est chargé également de la remise des bons de combustible, de nourriture, de gaz et d'électricité, suivant les instructions du Secrétariat général.

L'affluence toujours plus grande des personnes qui ont recours à ses services témoigne que ce Bureau répond à un véritable besoin.

Durant l'année 1929, 7059 personnes ont eu recours au dit Bureau, dont :

- 434 pour des questions de loyers : (Hausse, évacuations, difficulté de trouver un autre logement).
- 284 en vue d'assistance : (Demandes d'intervention auprès des autorités et Institutions diverses).
- 1038 pour des demandes d'emploi (Embauches, inscriptions en vue d'obtenir de l'ouvrage).
- 242 pour des questions d'impôts : (Contributions, impôts de guerre, questionnaires, etc.).
- 122 pour des renseignements sur des questions d'assurances (accidents, vie).
- 447 pour des affaires diverses : (Assistance judiciaire, prud'hommes, subsides militaires, bourses, contrat de travail, séjour, naturalisations, etc.).
- 282 pour des demandes de réduction sur factures de gaz et d'électricité.
- 1884 pour l'obtention de bons de combustible.
- 2326 pour des jetons de nourriture (pain, lait, cuisines populaires).

7059 personnes au total.

Sur demande il a été fait :

*Loyers* : 161 correspondances et formalités (requêtes à des régisseurs, propriétaires, avocats, autorités).

*Travail* : 501 correspondances pour engagements (services de la Ville, entrepreneurs et industriels).

*Secours* : 187 requêtes à des Municipalités et Institutions philanthropiques.

*Impôts* : 170 requêtes et formalités (demandes de dégrèvement, questionnaires, taxes diverses).

*Assurances* : 42 correspondances et formalités (Assur. accidents, vie, mobilier, etc).

*Divers* : 210 recours, requêtes, formalités (prud'hommes, assistance judiciaire, poursuites, tutelles, séjour, subsides, etc.).

Il a été délivré :

1282 bons de combustibles : (100810 kgs).

181 bons de réduction sur factures de gaz et d'électricité.

6971 jetons de nourriture (3485.50 fr.).

967 familles comprenant 2368 personnes ont bénéficié des bons de gaz, électricité et combustible, soit :

210 familles genevoises ;

316 familles confédérées ;

248 familles étrangères.

Il a été fait :

146 Enquêtes sur les demandes de secours (gaz, électricité et combustible. soit en tout 9851 correspondances, formalités, enquêtes, bons

Le Bureau de Renseignements a constitué 5519 dossiers.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 108 certificats de bonne vie et mœurs aux fins de naturalisation et en a refusé 7. En outre, 6 demandes sont en suspens, après enquêtes, pour cause de situation financière ou autre.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, art. 4 et 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 42 candidatures de nouveaux citoyens. Cette autorité en a admis 39 et en a refusés 3.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 6750.—.

Le Conseil administratif a, après enquêtes, donné son préavis sur 3 demandes de renonciation à la nationalité genevoise.

Il a été reçu 16 avis de situation et enregistré 21 déclarations d'options définitives (11 jeunes filles et 10 jeunes gens), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses.

ASSURANCE MILITAIRE. — *Renseignements relatifs aux affaires militaires.*

La Police municipale a été chargée de répondre à 22 questionnaires de l'Assurance militaire, concernant des cas nécessitant une enquête et 85 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires, nécessitant également une enquête. Elle a effectué en outre, 175 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires, et 23 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 6.533,50 a été répartie entre 151 familles de soldats mobilisés. Cette somme a été intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — Il a été présenté 35 demandes dont 33 ont été acceptées et pour lesquelles il a été payé la somme de . . . . . fr. 4.225.—

Les frais d'enquêtes de l'Hospice général ont été de . . . . . fr. 200.—

Soit au total. . . . . fr. 4.425.—

ARIANA. — Par arrêté du 20 septembre 1928, le Conseil administratif avait été autorisé à constituer, au nom de la Ville de Genève, en faveur de la Société des Nations,

sur une partie du domaine de l'Ariana, déterminée par un plan, un droit d'usage, comportant le droit de construire les bâtiments nécessaires à ses services (salle des assemblées, secrétariat et bibliothèque) (droit de superficie).

En échange, le Conseil administratif recevait de la Société des Nations la reconnaissance d'un droit d'usage à destination de parc public sur les propriétés du bord du Lac, ci-devant propriétés Moynier, « Perle du Lac » et Bartholoni, y compris les constructions qui s'y trouvent.

La convention réglant la constitution des droits respectifs des parties et l'exercice de ces droits, ainsi que la convention additionnelle et préparatoire à intervenir entre l'Etat et la Ville de Genève, pour donner mandat à la Confédération de signer, avec la Société des Nations, l'accord en question, au nom et pour le compte des Autorités genevoises cantonales et municipales ont été soumises au Conseil municipal qui les a approuvées, par arrêté du 22 mars 1929.

Ces conventions ont été signées, respectivement, les 26 mars et 3 avril 1929 et les Autorités genevoises ont reçu le désistement écrit et individuel de chacun des héritiers légaux de Gustave Revilliod, en ce qui concerne l'Ariana.

Dès lors, la Ville de Genève est entrée en possession des droits qui lui ont été cédés sur les propriétés dites du bord du Lac dont l'ouverture au public (à l'exception de la promenade Moynier) a eu lieu dès le 11 août 1929. Dans ce but, le Conseil administratif a décidé de faire faire les travaux d'aménagement nécessaires.

La cérémonie de la pose de la première pierre du Palais de la S. d. N. à l'Ariana a eu lieu le 7 septembre 1929.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS. — Par arrêté, en date du 22 janvier 1929, le Conseil d'Etat a réparti comme suit les arrondissements électoraux de la Ville de Genève :

Arrondissement N° 1 : Partie de la rive gauche de la Ville.

Arrondissement N° 2 : Partie de la rive droite (Pâquis) limitée au nord par les voies du chemin de fer, à l'ouest par la rue des Alpes.

Arrondissement N° 3 : Partie de la rive droite, y compris les quartiers situés entre Montbrillant et la voie du chemin de fer et l'Ile.

Cet arrêté est entré en vigueur lors de la nouvelle impression des tableaux électoraux de 1929.

Le 12 avril, le Conseil d'Etat a fixé pour chaque lieu de vote de la Ville le nombre des membres du Grand Bureau et le nombre des bureaux de distribution nécessaires aux opérations électorales.

Le Secrétariat général a procédé aux vérifications des signatures des électeurs de la Ville pour :

— une demande de referendum contre la loi fédérale modifiant l'article 14 de la loi fédérale du 10 octobre 1902 sur le tarif des douanes suisses, du 27 décembre 1928 (696 signatures, dont 645 reconnues valables) ;

— l'initiative pour la loi constitutionnelle modifiant les articles 102 et 107 de la Constitution, du 24 mai 1847, modifiée le 18 mars 1874, ainsi que le premier

paragraphe de l'article 109 de la loi constitutionnelle, du 25 mars 1917, pour la fusion de la Ville avec les Communes suburbaines. Il a été reçu du parti socialiste 218 listes, représentant 1331 signatures, dont 969 ont été reconnues valables ;

— l'initiative pour la suppression de l'inventaire au décès et des droits de succession en ligne directe. 3,131 signatures ont été vérifiées, dont 2,447 ont été reconnues valables.

#### RECENSEMENT FÉDÉRAL DES ENTREPRISES DE 1929.

En conformité des dispositions de l'Ordonnance fédérale du 4 mai 1929, notre Administration a procédé, sur le territoire de la Commune « Ville de Genève » et, dans les délais prescrits, au recensement des entreprises.

Ces travaux ont nécessité la présence de 361 employés dont 154 pris en dehors de l'Administration municipale.

Dans leur ensemble, les opérations qui comportaient 3 passages à domicile et 3 formulaires distincts à remplir, ont nécessités 9889 heures de travail et provoqué une dépense nette globale de frs. 26.002,05.

La récapitulation générale accuse 13.962 recensements de ménages ; 5.350 recensements d'entreprises directes ou dans le ménage, et, 2 recensements d'agriculture soit, au total, 19.314 recensements effectués.

Tous les matériaux dûment mis en ordre et récapitulés ont été déposés, ainsi que le prescrivait l'Ordonnance fédérale, le samedi 31 août 1929, au Département du Commerce et de l'Industrie.

VILLE ET COMMUNES SUBURBAINES. — Les Conseils administratifs de la Ville et des Communes suburbaines n'ont pas eu de séance au printemps. Ils se sont réunis, le 26 octobre, dans la Commune de Vernier qui a été appelée à faire partie du groupement des Communes formant l'agglomération urbaine, sous la présidence de M. le Maire Lucien H. Dufour.

L'ordre du jour comportait, en particulier, les objets suivants : Répartition du produit de la benzine — Frais de distribution du lait dans les écoles — Frais de Recensement fédéral des entreprises des 19-20 août 1929 — Répartition des travaux des Communes.

La Commune des Eaux-Vives a été chargée de convoquer la prochaine réunion des Conseils administratifs de la Ville des Communes formant l'agglomération urbaine.

UNION DES VILLES SUISSES. — L'Assemblée des Délégués de l'Union des Villes Suisses a eu lieu à Genève les 27, 28 et 29 septembre. Le programme arrêté par le Comité de réception comportait le *vendredi 27 septembre*, dès 20 h. 30, réception au Grand-Théâtre par les Aurotités genevoises. Remise des insignes et programme officiels. Buffet froid. Concert ; le *samedi 28 septembre*, 9 heures, Salle du Grand Conseil, 1<sup>re</sup> séance de l'Assemblée des délégués ; 12 heures, départ en auto-cars de la promenade de la Treille pour le Carlton-Parc Hôtel ; 15 heures, visite de l'Ariana et du Bureau international du Travail ; 16 heures, Promenade en mouettes sur le Lac (embarquement au Lacustre), Collation au Creux-de-Genthod ; 18 h. 30, Arrivée en Ville. Soirée libre ; le *dimanche 29 septembre*, 9 heures, Salle du Grand Conseil, 2<sup>me</sup> séance de l'As-

semblée des délégués ; 11 heures, départ de la place Neuve pour La Grange. Visite du domaine. Apéritif à la Villa ; 12 h. 30, déjeuner officiel au restaurant du Parc des Eaux-Vives ; 15 heures, Excursion facultative aux Treize-Arbres. Les plus grandes facilités ont été accordées à MM. les délégués, au nombre de 150 environ, par la C.G.T.E., la Société des Mouettes genevoises, la C<sup>te</sup> des chemins de fer du Salève, ainsi que par les directions de l'Alhambra-Théâtre et du Molard-Cinéma. Des invitations ont été également remises pour le Grand-Théâtre et la Comédie. En outre, les fabriques de cigarettes Sato et Laurens, la Fabrique Suisse de Crayons Caran d'Ache, MM. Navazza et Cohanier, représentants en vins et la Maison Leclerc ont bien voulu offrir gracieusement des échantillons de leurs produits à MM. les délégués qui ont encore reçu de l'Association des Intérêts de Genève un magnifique album-souvenir de Genève.

Les ordres du jour des Assemblées au Grand Conseil prévoyaient en particulier, un rapport de M. le D<sup>r</sup> Giorgio, directeur de l'Office fédéral des Assurances sociales à Berne, sur *le rôle des communes et les charges financières prévues par le projet de loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et l'assurance-survivants* et un rapport de M. le D<sup>r</sup> Jenny, de Bâle et de M. Guye, de Genève, en vue de *l'uniformisation sur une base internationale des statistiques municipales*.

Les rapports de l'Union des Villes Suisses avec les Administrations municipales sont toujours plus fréquents et permettent d'obtenir des renseignements intéressants sur la manière dont sont traitées par les Municipalités de notre Pays telles questions à l'ordre du jour. L'Union des Villes Suisses s'est également entremise auprès des Autorités fédérales pour discuter de la part du revenu accordé aux Cantons sur les droits de douanes perçus sur la benzine ; de la circulation (réglementation uniforme du trafic dans les Villes suisses) ; du protectionnisme en Suisse et du prix du lait.

La prochaine Assemblée des délégués aura lieu en 1930 à Thoune.

## II.

### **Conseil municipal.**

Le Conseil municipal s'est réuni dans le courant de l'année 1929, dans 19 séances, dont 8 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne et 11 en sessions extraordinaires. La Salle du Grand Conseil étant occupée par le Tribunal militaire de la 1<sup>re</sup> Division, la séance du Conseil municipal du 19 avril a eu lieu dans la Salle des Conférences du Département de l'Instruction publique.

L'adjudication consentie à l'Imprimerie de la *Tribune de Genève* pour l'impression du « Mémorial du Conseil municipal » a été prorogée aux mêmes conditions jusqu'à la fin de la présente législature, soit jusqu'en mai 1931.

M. Emmanuel DUVILLARD ayant donné sa démission de Conseiller municipal a été remplacé, le 19 avril, par M. Eugène GELLOZ, de la liste du parti socialiste.

M. Jules RENAUD, doyen des Conseillers municipaux de la Ville de Genève, est décédé le 4 septembre. Il avait fait partie du Conseil administratif de 1898 à 1906, soit pendant deux législatures. Membre du Conseil municipal de 1886 à 1906, puis de 1914 à 1929, il fut appelé au Bureau de ce Corps en qualité de secrétaire en 1916, 1919 et 1920, de 1<sup>er</sup> Vice-Président en 1922 et de Président en 1923, 1924 et en 1928.

M. Jules Renaud fit partie de nombreuses Commissions auxquelles il apporta le concours de son expérience des affaires administratives et ne cessa de porter le plus vif intérêt à toutes les questions dont a eu à s'occuper le Corps législatif municipal. C'est avec infiniment de regrets que les Autorités de la Ville de Genève ont enregistré le départ de cet ancien magistrat.

M. Charles ROCH, premier des viennent ensuite de la liste du parti radical, a remplacé M. Jules Renaud comme membre du Conseil municipal.

En remplacement de M. Claude MONNIER, démissionnaire, M. Ernest VERNET, de la liste du parti de l'Union de défense économique, est entré au Conseil municipal le 29 octobre.

Le Conseil administratif a fait les communications suivantes au Conseil municipal :

- le 8 mars, relativement à la place Isaac Mercier dont la dénomination devait être appliquée dès le 1<sup>er</sup> janvier 1930 ;
- au sujet de l'action de secours entreprise par la Ville durant l'hiver ;
- et en réponse à l'interpellation de M. le conseiller municipal E. Duvillard, en ce qui concerne des démarches faites par des installateurs électriciens qui se seraient présentés de la part de la Ville pour obtenir des commandes de commerçants ;
- le 19 avril, relativement aux prétentions de M. de Civry à la succession du duc Ch. de Brunswick échue à la Ville de Genève ;
- le 7 juin, à propos de la délibération du Conseil municipal du 25 janvier 1929, ayant trait aux mesures à prendre pour sauvegarder le caractère de la vieille ville ;
- le 25 juin, en réponse à l'interpellation de M. le conseiller municipal Ch. Leclerc, sur la question du Casino municipal ;
- le 9 juillet, au sujet de l'enquête demandée sur les incidents concernant le Service du feu ;
- le 15 octobre, relativement à l'exploitation du Casino municipal, à dater de la saison 1930 ;
- au sujet de l'arrêté du Conseil municipal du 28 mai 1929 relatif aux travaux de réfection de la halle de l'Ile que l'Etat n'a pas approuvée.
- le 29 octobre, à la suite de l'envoi d'une brochure intitulée « Un document indiscutable », pour mettre en garde les citoyens contre les tentatives des de Civry ;
- relativement à l'exploitation du Kursaal à dater de la saison 1930 ;
- le 10 décembre, pour répondre à l'interpellation de M. le conseiller municipal G. Kohler, ayant trait à l'aide à apporter aux chômeurs pendant l'hiver.
- le 27 décembre, pour répondre aux articles parus dans la presse au sujet du procès pendant devant les Tribunaux français dans l'affaire Brunswick ;
- pour répondre à l'interpellation de M. le conseiller municipal Ch.-Elie Ducommun, au sujet du loyer des immeubles rue du Nord et rue du Levant.

Le Conseil municipal a accepté 39 candidats à la naturalisation genevoise et en a refusé 3. (Voir article NATURALISATIONS, p. 14).

#### *Délibérations du Conseil municipal :*

25 janvier 1929. — Arrêté concernant la vieille Ville (proposition présentée par M. le Conseiller municipal L. Billy). <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir arrêté de l'Etat du 24 Mai 1929.

22 mars. — Approbation des conventions entre la Société des Nations et la Confédération et entre l'Etat et la Ville de Genève, relatives à l'Ariana.

22 mars. — Approbation du plan d'aménagement des abords de la Gare de Cornavin et ouverture d'un crédit de fr. 1.724.000,—.<sup>1</sup>

22 mars. — Cession d'une parcelle de terrain à l'Association paroissiale du Sacré-Cœur.

22 mars. — Souscription de fr. 20.000,— de parts de garantie en vue des Fêtes du Rhône à Genève. \*

22 mars — Allocations extraordinaires à la Société de l'Orchestre de la Suisse romande et au Comité d'organisation du VII<sup>me</sup> Festival de la Société internationale de musique contemporaine. \*

19 avril. — Autorisation donnée au Conseil administratif de prendre toutes mesures dans l'affaire de Civry. \*

19 avril. — Liste de présentation des jurés de la Ville de Genève, pour 1930.

19 avril. — Adoption des alignements : 1. Quartier Délices-Voltaire ; 2. Quartier Grottes-Montbrillant ; 3. largeur de la rue de Montbrillant.<sup>2</sup>

21 mai. — *Bureau pour l'année législative 1929-1930*: Sont élus :

MM. François TINGUELY, Président ; Frédéric MARTIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; Ferdinand GROS, 2<sup>me</sup> Vice-Président ; Ch.-Elie DUCOMMUN et Charles BLANC, Secrétaires.

21 mai. — *Commission des Services industriels*: Sont élus :

MM. Frédéric Bovier ; Isaac Fraisse ; François Tinguely ; Ch.-Elie Ducommun ; Léon Corboud ; Marcel de Mirbach ; Frédéric Martin ; Gabriel Boyv et Albert Naine.

21 mai. — Achat de l'immeuble rue Calvin 5 bis, appartenant aux consorts Morin, pour le prix de fr. 58.000,—.

21 mai. — Achat de l'immeuble rue Calvin 7, appartenant à M. S. Mehling, pour le prix de fr. 70.000,—.

21 mai. — Achat de l'immeuble rue Verdaine, 6, appartenant à l'hoirie Mégevand, pour le prix de fr. 38.500,—.

21 mai. — Autorisation de mettre en vente aux enchères publiques le terrain utilisable sis à l'angle des rues Verdaine et du Vieux-Collège.

21 mai. — Achat de l'immeuble rue du Nord, 26-28, appartenant à M<sup>lle</sup> E. Milton, pour le prix de fr. 50.000,—.

28 mai. — Crédit de fr. 110.000,— pour la construction de 2 stations-abris, d'un urinoir en sous-sol et d'un refuge.

28 mai. — Crédit de fr. 50.000,— pour la publicité en faveur de Genève. \*

28 mai. — Crédit de fr. 90.000,— pour des réfections à la Halle de l'Ile.<sup>3</sup>

7 juin. — Crédit de fr. 45.000,— pour l'achèvement des travaux d'élargissement de la chaussée de la rue du Mont-Blanc. \*

14 juin. — Participation de la Ville à l'augmentation du capital social d'EOS.

18 juin. — Acquisition de l'immeuble rue des Délices, 25, propriété de M<sup>me</sup> J. Rapp-Streisguth, pour le prix de fr. 210.000,—.

<sup>1</sup> L'Etat a réservé la question des voies des tramways et la cote pour chaussée voies et refuges.

<sup>2</sup> L'Etat n'a pas donné suite à cet arrêté.

<sup>3</sup> Cette délibération n'a été approuvée par l'Etat que le 15 avril 1930.

25 juin. — Crédit de fr. 615.000,— pour la construction d'un poste de couplage et de transformation à l'Usine à Vapeur.

25 juin. — Allocation de fr. 3000,— à la Société de musique symphonique à prélever sur les intérêts disponibles du Fonds Galland. \*

2 juillet. — Crédit extraordinaire de fr. 30.000,— pour la célébration du cinquantenaire du Grand-Théâtre. \*

2 juillet. — Crédit extraordinaire de fr. 15.000 en vue de la réfection des orgues du Victoria-Hall. \*

2 juillet. — Crédit de fr. 3.500,— représentant la part de la Ville aux frais d'organisation de l'Assemblée de l'Union des Villes suisses à Genève, en 1929. \*

2 juillet. — Crédit de fr. 35.000,— pour un concours en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement de la rive droite et du quartier de l'Ile. \*

9 juillet. — Approbation de la convention avec la S. A. l'Energie de l'Ouest Suisse, (E.O.S.) pour la fourniture d'énergie électrique.

9 juillet. — Crédits en faveur d'un certain nombre d'œuvres philanthropiques genevoises. \*

9 juillet. — Crédit de fr. 16.300,— pour l'installation de mâts télescopiques sur les tours de St-Pierre. \*

9 juillet. — Elargissement de la rue de la Monnaie, portée à 16 m.

15 octobre. — Cession au Gouvernement japonais de la cloche japonaise du Musée Ariana et acceptation, en échange, du don d'une lanterne de jardin en granit de forme Zendoji.

15 octobre. — Subvention de fr. 19.000,— à l'Orchestre de la Suisse romande pour les représentations théâtrales de la Tetralogie entière de « l'Anneau des Niebelungen ». \*

29 octobre. — Crédit de fr. 22.000,— pour le remplacement du mécanisme et de l'horloge du Carillon de St-Pierre.

29 octobre. — Arrêté concernant la suppression temporaire du département des installations du Service de l'Electricité.

29 octobre. — Crédit de fr. 660.000,— pour l'installation de divers appareils et d'un groupe d'épurateurs à l'Usine à gaz.

29 octobre. — Crédit de fr. 5.000,— destiné à subventionner la Société des Festivals internationaux. \*

29 octobre. — Convention avec les C.F.F. pour la cession d'une parcelle de terrain à la rue de Malatrex prolongée.

12 novembre. — Plan à élaborer pour l'aménagement de la vieille Ville. Crédit de fr. 10.000,—. \*

12 novembre. — Rescriptions ou bons de caisse pour 291.998,40 fr. pour couvrir les facilités accordées aux abonnés des Services industriels en 1928 et autorisation d'accorder les mêmes facilités aux nouveaux abonnés en 1930.

12 novembre. — Cession amiable à la Ville de Genève, pour le prix de fr. 40.750,— de l'immeuble Grand-Perron, N° 7.

26 novembre. — Crédit de fr. 100.000,— pour l'étude de la transformation du Service des Eaux, en vue de la construction d'une usine élévatoire et d'un nouveau captage d'eau dans le lac.

26 novembre. — M. Gabriel WAGNON est désigné pour remplacer M. Claude Monnier, démissionnaire, dans la Commission de surveillance de l'enseignement primaire.

10 décembre. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de 1928.

17 décembre. — Crédit jusqu'à concurrence de fr. 300.000,— en vue de la réfection du Kursaal et autorisation de concéder le Kursaal pour une durée maximum de 7 ans, avec les jeux. <sup>1</sup>

17 décembre. — Approbation de la convention entre le Conseil d'Etat, le Conseil administratif et la Société immobilière du Servette F. C. et prêt à cette dernière d'une somme de fr. 55.000,—.

17 décembre. — Approbation du plan d'alignement de la place du Lac, côté ouest, et de la partie de la rue du Rhône comprise entre le Molard et la Fusterie. <sup>2</sup>

17 décembre. — Acquisition de l'immeuble rue du Cendrier N° 13, propriété de M. Charles-Frédéric Scholl, pour le prix de fr. 120.000,—.

17 décembre. — Crédit supplémentaire de fr. 40.000,— pour l'exécution de différents travaux dans les parcs et promenades de la Ville.

17 décembre. — Crédit de fr. 1.877,70 représentant le 20% du déficit du 4<sup>me</sup> exercice de la Caisse maladie du personnel de la Ville de Genève, année 1928. \*

17 décembre. — Acceptation du legs de M. le Professeur Dr Oscar Beuttner, pour le Musée (portrait par F. Hodler).

27 décembre. — Le Conseil administratif est autorisé à percevoir les recettes de la Ville et à faire face aux dépenses ordinaires, en attendant que le budget de 1930 ait force de loi.

27 décembre. — Echange de parcelles de terrain avec la Commune de Collonge-Bellerive.

Ces délibérations ont été approuvées par l'Etat, sous les réserves indiquées, sauf celles en regard desquelles figure un astérisque qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat.

---

<sup>1</sup> L'article 3 de cet arrêté n'a pas été approuvé par le Conseil d'Etat. (Voir arrêté du Conseil municipal, sur le même objet, du 18 février 1930).

<sup>2</sup> L'Etat a approuvé cet arrêté, sous réserve que le projet soit mis à l'enquête publique comme plan d'aménagement.

III

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1929,  
D'APRÈS LE RECENSEMENT CANTONAL DE 1929.

(Chiffres communiqués par le Bureau cantonal de statistique.)

	Hommes.		Femmes.		Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Genevois	Mariés . . . . .	3.783	3.789	2.452	2.376	1.205	1.319	126	94	7.572	
	Célibataires. . . .	1.457	1.961	973	1.406	442	524	42	31	3.418	
	Veufs . . . . .	320	1.428	218	954	99	443	3	31	1.748	
	Divorcés.. . . .	182	424	139	283	41	134	2	7	606	
	Mineurs . . . . .	1.313	1.277	830	835	449	406	34	36	2.590	
Totaux . . . . .	7.055	8.879	4.612	5.854	2.236	2.826	207	199	15.934		
Confédérés	Mariés . . . . .	3.894	3.916	2.704	2.536	1.146	1.339	44	41	7.810	
	Célibataires. . . .	3.338	3.925	2.281	2.720	1.043	1.194	14	11	7.263	
	Veufs . . . . .	281	1.157	197	803	80	343	4	11	1.438	
	Divorcés.. . . .	270	554	188	391	82	158	0	5	824	
	Mineurs . . . . .	2.006	2.321	1.294	1.497	692	813	20	11	4.327	
Totaux . . . . .	9.789	11.873	6.664	7.947	3.043	3.847	82	79	21.662		
Etrangers	Mariés . . . . .	2.521	2.639	610	1.230	3.536	4.758	422	383	5.160	
	Célibataires. . . .	1.748	2.598							4.346	
	Veufs . . . . .	246	970							1.216	
	Divorcés.. . . .	53	164							217	
	Mineurs . . . . .	1.006	1.129							330	1.585
Totaux . . . . .	5.574	7.500	2.170	9.879	1.025	13.074					
Population totale.. .	22.418	28.252	27.247	21.831	1.592	50.670					

Récapitulation et comparaison avec 1928.

	Popul. genevoise.	Popul. confédérée.	Total popul. suisse.	Popul. étrangère.	Total général
1929. . . . .	15.934	21.662	37.596	13.074	50.670
1928. . . . .	15.912	21.008	36.920	13.170	50.090
Différence . . . . .	+ 22	+ 654	+ 676	- 96	+ 580
Ménages . . . . .	6.231	6.232	12.463	4.184	16.647

*Répartition des étrangers par nationalités.*

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1929	Totaux 1928	Différence
Afrique . . . . .	2	16	7	4	27	20	+ 7
Albanie . . . . .	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne . . . . .	241	343	583	146	1.072	1.133	— 61
Amérique . . . . .	40	50	61	23	134	140	— 6
Asie . . . . .	8	34	18	10	62	71	— 9
Australie . . . . .	1	1	2	—	3	3	—
Autriche.. . . . .	31	48	82	23	153	152	+ 1
Belgique . . . . .	24	28	39	13	80	73	+ 7
Bulgarie . . . . .	14	19	20	21	60	61	— 1
Danemark . . . . .	3	5	6	2	13	13	—
Espagne . . . . .	27	52	36	28	116	126	— 10
Etats Baltes . . . . .	7	11	14	4	29	25	+ 4
France. . . . .	1.989	1.612	3.043	767	5.422	5.581	— 159
Grande Bretagne . . . . .	88	89	188	37	314	321	— 7
Grèce . . . . .	9	18	12	14	44	39	+ 5
Hollande . . . . .	17	26	37	6	69	62	+ 7
Hongrie . . . . .	13	32	14	14	60	28	+ 32
Italie . . . . .	1.419	1.801	1.815	832	4.448	4.384	+ 64
Luxembourg . . . . .	8	11	5	4	20	17	+ 3
Norvège . . . . .	2	4	5	4	13	7	+ 6
Pologne . . . . .	61	99	102	46	247	227	+ 20
Portugal . . . . .	5	6	4	5	15	13	+ 2
Roumanie . . . . .	13	24	23	8	55	54	+ 1
Russie . . . . .	62	84	101	44	229	229	—
Suède . . . . .	6	10	15	2	27	30	— 3
Tchéco-Slovaquie . . . . .	29	41	43	19	103	92	+ 11
Turquie . . . . .	42	64	57	51	172	175	— 3
Ukraine . . . . .	1	2	1	1	4	4	—
Yougoslavie. . . . .	14	23	25	4	52	58	— 6
Heimatloses. . . . .	6	12	10	2	24	21	+ 3
Finlande . . . . .	2	2	3	1	6	7	— 1
Lichtenstein . . . . .	—	1	—	—	1	4	— 3
<b>Totaux .</b>	<b>4.184</b>	<b>4.568</b>	<b>6.371</b>	<b>2.135</b>	<b>13.074</b>	<b>13.170</b>	<b>— 96</b>

CHAPITRE II.

**IMPOTS MUNICIPAUX** <sup>1</sup>

**1. Taxe professionnelle fixe.**

En dérogation à l'article 316 de la loi du 24 mars 1923 sur les Contributions publiques et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 octobre 1928, les Communes ont été autorisées à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1929.

Conformément à cet arrêté, le Service de la Taxe municipale a perçu les taxes professionnelles fixes de l'année 1929 ainsi que le reliquat des exercices antérieurs.

Le résultat de l'exercice 1929 s'établit ainsi :

PRODUCTION.

Reliquat à fin 1928 . . . . .	fr.	633.171,16
Taxes fixes de l'exercice 1929 . . . . .	»	1.736.323,70
Total . . . . .	fr.	<u>2.369.494,86</u>

PERCEPTION.

Reliquat à fin 1928 . . . . .	fr.	399.644,—
Taxes fixes de l'exercice 1929 . . . . .	»	1.321.490,10
Total . . . . .	fr.	<u>1.721.134,10</u>

*Recettes hors-rôle.*

Surtaxes et remboursements de poursuites	fr.	11.779,10
Intérêts bonifiés par la poste . . . . .	»	39,—
	fr.	11.818,10
Total de la perception . . . . .	fr.	<u>1.732.952,20</u>

DÉGRÈVEMENTS.

Sur reliquat à fin 1928 . . . . .	fr.	102.482,71
Sur Taxes fixes de l'exercice 1929 . . . . .	»	68.803,65
Total . . . . .	fr.	<u>171.286,36</u>

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Reliquat 1928 et Taxes fixes 1929 :	fr.	2.369.494,86.
Perçu . . . . .	fr.	1.721.134,10
Dégrevé . . . . .	»	171.286,36
Solde, soit Reliquat 1929 . . . . .	»	<u>477.074,40</u>
Totaux égaux . . . . .	fr.	2.369.494,86
Recettes hors-rôle . . . . .	»	11.818,10
	fr.	<u>2.369.494,86</u>

<sup>1</sup> Chapitre III du Compte rendu financier.

CHÈQUES POSTAUX. — Le montant des versements effectués au compte de chèques s'est élevé à fr. 1.035.133,10 soit le 59,73 % de la recette totale (8158 chèques).

#### SERVICE DES ENQUÊTES.

Le Service des enquêtes de la Taxe municipale a fait pendant l'exercice 1929, 7472 enquêtes, se répartissant ainsi :

Pour le Service de la Taxe municipale :

3272 enquêtes concernant les changements de domicile et l'établissement de nouveaux contribuables.

350 enquêtes sur recours adressés par les contribuables.

3622 Total.

Pour le Département des Finances et Contributions :

3850 enquêtes sur déclarations incomplètes et requêtes, concernant l'impôt cantonal.

COMMISSION TAXATRICE ET RÉCLAMATIONS. — Le Conseil administratif a reçu 714 requêtes contre la Taxe professionnelle fixe, qu'il a transmises à la Commission taxatrice.

En outre, il a été soumis à la Commission cantonale de recours, 60 recours, avec préavis du Conseil administratif.

RECOURS AUX TRIBUNAUX. — Conformément à la procédure établie par la loi sur les Contributions publiques, du 1<sup>er</sup> décembre 1928, les recours aux tribunaux sont maintenant introduits devant la Cour de Justice civile au lieu du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance.

A la fin décembre 1928, il restait à juger 8 instances pour taxes de 1919 à 1928.

En 1929, il a été introduit devant la Cour de Justice civile 5 instances pour taxes de 1926 à 1929.

En 1929, 4 recours ont reçu une solution.

PERSONNEL. — Pour effectuer une partie des enquêtes demandées par le Département des Finances et Contributions, le Service de la Taxe municipale a occupé, pendant 2 mois, un fonctionnaire du bureau de la Police municipale et un employé surnuméraire.

## **2. Centimes additionnels communaux.**

Le taux des centimes additionnels de 1929, perçus par le Département des Finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé par le Conseil municipal à 35% de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 31 décembre 1929, le Département des Finances a arrêté comme suit les comptes de la Ville de Genève :

EXERCICE 1929.

*Production.*

Reliquat taxes fixes 1924, au 31 décembre 1929. . . . .	fr.	30.654,80
Redressement effectué par le Département des Finances . . . . .	»	3.086,35
Reliquat centimes additionnels au 31 décembre 1929. . . . .	»	<u>1.475.101,90</u>
Total de Reliquat . . . . .	fr.	1.508.843,05
Centimes additionnels de 1929 . . . . .	fr.	<u>4.203.728,95</u>
Total à percevoir . . . . .	fr.	5.712.572,—

A DÉDUIRE :

Dégrèvements sur Reliquat et Exercice. . . . .	fr.	984.732,85
Frais de perception . . . . .	»	<u>69.178,80</u>
Solde à percevoir . . . . .	fr.	<u>4.658.660,35</u>

PERCEPTION.

Sur taxes fixes 1924 . . . . .	fr.	4.194,10
Sur centimes additionnels . . . . .	»	<u>3.385.565,95</u>
Reliquat au 1 <sup>er</sup> janvier 1930 . . . . .	fr.	<u>1.268.900,30</u>
Recette hors budget : Impôt de plus value immobilière . . . . .	fr.	5.000,—



### CHAPITRE III.

---

## LOYERS ET REDEVANCES <sup>1</sup>

---

*Immeubles locatifs et terrains divers.* — La Ville de Genève a acquis au cours de l'année 1929, les immeubles rue des Délices, 25, ancienne propriété Voltaire, rue du Grand-Perron, 5, rue Calvin, 5 bis, et 7 bis, rue du Nord, 26 et 28, rue Verdaine, 6 et 10, et Terreaux-du-Temple, 44. Le Conseil Municipal, par arrêté du 12 novembre 1929 a ratifié la transaction intervenue entre le Conseil administratif et la Société immobilière l'Alignement, en vue de la cession amiable à la Ville de Genève de l'immeuble rue du Grand-Perron, 7. La prise de possession par la Ville aura lieu dans un délai de 5 ans.

Le produit des immeubles et terrains divers s'élève à fr. 598.261,25 et les dépenses se montent à fr. 109.106. — non compris les contributions qui figurent sous rubrique spéciale pour la somme de fr. 11.965,45. Indépendamment de l'entretien courant, nous avons fait transformer un appartement de l'immeuble rue Beauregard, 1. Nous avons actuellement dans cette maison 3 appartements pourvus du chauffage central et de salles de bains. Cet immeuble n'étant pas destiné à disparaître dans un avenir prochain, nous poursuivrons sa modernisation progressivement. Les loyers qui ont déjà subi une amélioration seront d'ici quelques années d'un rendement qui permettra un bon entretien de cet immeuble. Il a été procédé à la réfection du vitrage d'une construction, sur cour, de l'immeuble rue du Cendrier, 23 bis, servant à l'exploitation d'une fonderie. En outre, nous avons fait des réparations partielles et complètes d'appartements qui ne pouvaient être différées et cela dans la mesure du crédit affecté à cet effet. Comme les années précédentes, nous avons dû faire exécuter des réparations prescrites par le Service d'Hygiène.

*Square Paul Bouchet.* — Les loyers encaissés ascendent à fr. 112.299,40 et les dépenses à fr. 27,931,20. Les arcades précédemment occupées comme dépôt par le Service de l'Electricité ont été réparées et transformées selon les besoins des commerces installés. Ces travaux nous ont occasionné des dépenses assez importantes. Par contre, nous avons passé des baux prévoyant une augmentation du prix du loyer, en rapport aux dépenses faites dans ces locaux. Nous avons fait placer des fenêtres aux cages d'escaliers des maisons rues Lissignol, 9, et Rousseau, 16, qui n'en étaient pas pourvues. Huit appartements ont été réparés.

Dans le but d'obtenir un meilleur entretien de ces immeubles, le Conseil administratif a décidé de relever les loyers et a fixé le prix de la pièce à fr. 225. —. Les augmentations, qui conservent à ces immeubles un caractère de loyer à bon marché seront réparties sur trois années à partir du 1<sup>er</sup> avril 1930 et seront appliquées conformément aux décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal.

---

<sup>1</sup> Chapitre IV du Compte rendu financier.

*Kiosques à journaux et dans les promenades.* — Recettes fr. 51.043,45 dépenses fr. 4.118,60. Le kiosque de l'Île Rousseau a été réparé et une location a été passée avec un nouveau tenancier ; le loyer annuel qui était de fr. 800. — passe à fr. 900. — pour atteindre fr. 1.000, —. Par suite de l'aménagement de la gare, le kiosque à journaux situé à la place Cornavin a été transféré au boulevard des Tranchées à l'angle de Malagnou. L'ancien logement du garde du jardin Brunswick a été loué à destination d'une crèmerie ; les réparations et transformations nécessitées pour cette exploitation ont été faites par le locataire et à ses frais.

*Water-closets.* — Recettes fr. 16.564,90, dépenses fr. 4.761,25. Par suite des nouvelles dispositions prises pour l'exploitation des W.C. payants, le nettoyage de ceux-ci a été confié à une entreprise spécialisée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1929. L'employé précédemment chargé de ce travail a été transféré au service de la Voirie. La tuyauterie d'amenée d'eau aux W.C. des Bastions a été remplacée, les anciens tuyaux étaient complètement fusés.

*Contributions.* — Fr. 11.965,45 représentant l'impôt immobilier complémentaire.

*Buanderie.* — Recette fr. 3.600. — conformément à la convention passée avec M. MAUCH, gérant. L'exploitation de cet établissement se poursuit normalement.

*Maison du Faubourg.* — La Salle de réunion a été concédée pour 4 bals, 1 bal d'Escalade, 12 soirées littéraires et bals, 1 littéraire, 1 arbre de Noël suivi de littéraire et bal, 1 vente, 1 distribution de certificats, 4 assemblées, 1 conférence, 1 congrès, 1 session d'examens de fin d'apprentissage et 1 assemblée avec banquet. Les recettes se montent à fr. 22.773,70, dépenses fr. 15.034,75.

Sur demande de la Commission des comptes rendus de 1929, nous avons procédé aux installations et modifications suivantes : Installation de deux portails, un dans chaque escalier, pour condamner l'accès aux étages supérieurs pendant les soirées organisées dans la grande salle. Installation d'une main-courante à la galerie, d'une porte incombustible pour la scène, d'une cabine pour le contrôle à l'entrée de la grande salle, d'une prise de courant sur la galerie pour les projections. Par économie, nous avons fait remplacer le système de ventilation par moteur de la grande salle, par 2 vasistas qui donnent entière satisfaction. Le nombre des crochets porte-manteaux du vestiaire a été augmenté. Les chaudières du chauffage central ont été révisées et des régulateurs automatiques modernes à membrane ont été placés. Le Conseil administratif a approuvé la modification de quelques articles et l'introduction de nouvelles dispositions du règlement général de l'immeuble.

*Rue Louis Favre, 19 et 21.* — Loyers perçus, fr. 22.364,70, dépenses fr. 2.608,50. Rien à signaler, à part l'entretien courant, immeubles neufs.

*Rue Louis Favre, 20-22 et 22 bis.* — Loyers encaissés, fr. 16.785,35, dépenses fr. 6.583,75. Nous avons fait installer l'eau au compteur à l'immeuble n° 20 et réparer la cage d'escaliers de la maison n° 22. Pour ces immeubles également le Conseil administratif a adopté un relèvement des loyers à partir du 1<sup>er</sup> avril 1930. Les augmentations ne seront appliquées qu'aux locataires ayant une situation leur permettant d'accepter un réajustement du prix des loyers.

*Villas ouvrières de Châtelaine.* — Produit des loyers, fr. 6.102,15, dépenses fr. 3.308,80. Nous avons fait installer une distribution d'eau pour les jardins potagers. Les loyers subiront une modeste augmentation dès le 1<sup>er</sup> avril 1930.

*Maisons ouvrières des services industriels, route de Peney.* — Les loyers sont retenus par les soins de la Comptabilité des services industriels sur le salaire des employés, locataires. Nous avons fait élaguer les arbres le long du chemin d'accès aux maisons et niveler le sol de ce chemin. Une étude pour la création de chambres de bains a dû être abandonnée, les locaux ne se prêtant pas à cette amélioration. Quelques réparations d'entretien courant ont été exécutées. Le prix de location a été fixé à fr. 175. — la pièce à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1930. Toutefois, cette augmentation ne sera appliquée qu'en cas de demande de grosses réparations ou de changements de locataires.

*Maisons hygiéniques à loyer bon marché de la rue du Nord.* — Loyers encaissés fr. 43.477,80, dépenses fr. 16.490,10 y compris le chauffage central représentant fr. 7.359,95. Nous avons réparé 5 appartements. En vue d'obtenir un entretien rationnel de ces bâtiments, le Conseil administratif a décidé de fixer le nouveau prix des loyers à fr. 300. — la pièce, chauffage compris. Les augmentations seront échelonnées sur trois années à partir du 1<sup>er</sup> avril 1930 et seront appliquées conformément aux décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal.

*Maisons locatives Place de la Navigation, 4, et rue du Léman 11.* — Loyers perçus fr. 29.721,90, dépenses fr. 4.270. — Entretien courant des deux bâtiments. Rien de spécial à signaler, immeubles de construction récente.

*Maisons de la rue de l'Ancien Port, 10 et 12.* — Déduction faite de la dépense se montant à fr. 5.405,25, des intérêts sur prêts versés à l'Etat de Genève et des intérêts des contributions du Fonds Galland, la recette nette, fr. 14.760,65 s'ajoute au produit des immeubles locatifs et terrains divers, rubrique No 1, ch. IV.

*Fondation Revilliod.* — Rue de l'Hôtel de Ville, 12, loyers encaissés fr. 8.200, —, dépenses fr. 2.128,90. Place Claparède, 2, loyers perçus fr. 20.033,35, dépenses fr. 5.725,90. Un appartement a été remis en état et nous avons renouvelé le bail d'un locataire avec de nouvelles conditions de location.

*Fondation Diday.* — Hôtel Richemond. Loyer encaissé fr. 20.000, —, dépenses fr. 2.061,25. Nous avons fait procéder à une révision sérieuse de la toiture, fait retoucher les doubles-fenêtres et les encadrements sur rue du Fossé Vert et dû faire compléter l'isolement d'un canal de cheminée des cuisines qui surchauffait une chambre au point de la rendre inutilisable.

*Legs Diodati-Plantamour.* — Produits des loyers de l'immeuble Promenade du Pin, 5, fr. 5.665, —, dépenses fr. 2.533,85.

*Succession Maget, immeuble rue Ferdinand Hodler, 5.* — Loyers encaissés fr. 15.196,10, dépenses fr. 12.578,50. A part l'entretien courant, nous avons eu 2 appartements à réparer entièrement lors de changements de locataires. Nous avons fait installer la distribution d'eau au compteur. Enfin, une partie du canal évacuant les eaux de l'immeuble a dû être refaite à neuf.

*Redevances diverses.* — Après examen de la demande de la Société Genevoise du commerce de détail, le Conseil administratif dans sa séance du 8 novembre 1929, a diminué les taxes prévues aux articles 26, 32, 36, 39 du tarif concernant les empiètements sur la voie publique et supprimé celles prévues à l'article 28, ceci dans le but d'alléger les charges des commerçants. Ces diverses modifications ont été approuvées par le Conseil d'Etat par arrêté en date du 26 novembre 1929.

Le service des Loyers et Redevances a assuré la perception :

- a) du loyer du Café du Théâtre.
- b) des loyers de la Société Fermière, du Club International et des arcades du Casino Municipal.
- c) de la location de divers locaux à l'Abattoir.
- d) du loyer de locaux situés à l'Ecole Ménagère.
- e) des loyers de 3 immeubles appartenant à la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Ville.
- f) des redevances suivantes : éclairage des chemins privés, droits d'attache, droits d'introduction dans les égouts, saillies fixes et mobiles, expositions de marchandises, travaux sur la voie publique, terrasses de cafés, locations de places sur la voie publique, champ de foire et de la publicité sur le rideau-annonce du Théâtre.

## CHAPITRE IV.

# SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE <sup>1</sup>

Chef de Service : Major William KELLER.

### *Effectif du Bataillon :*

Etat-Major . . . . .	5
Petit Etat-Major . . . . .	1
Poste Permanent . . . . .	18
Rive Gauche . . . . .	104
Rive Droite . . . . .	129
Total. . . . .	257 hommes

### *Répartition de l'effectif :*

Officiers . . . . .	17
Officiers médecins . . . . .	4
Sous-Officiers . . . . .	57
Appointés . . . . .	17
Infirmiers . . . . .	5
Clairons . . . . .	4
Sapeurs techniciens . . . . .	12
Sapeurs . . . . .	141
Total. . . . .	257 hommes

### **Poste Permanent.**

Le Poste Permanent assure les services suivants :

a) Secours contre l'incendie dans les communes de Genève-Ville, Petit-Saconnex, Eaux-Vives et Lancy.

b) En cas de nécessité, fermeture pendant la nuit, dans tout le Canton, des concessions d'eau et de gaz.

c) Relèvement des câbles aériens de la Compagnie Genevoise des Tramways Electriques.

<sup>1</sup> Chapitre V du Compte rendu financier.

**Travaux.**

Revision, entretien et répartition du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers . . . . .	132	508	13.660	448
Service du Feu de la Ville de Genève . . . . .	—	—	12.320	—
	<hr/>	<hr/>		
Totaux . . . . .	132	508	25.980	448

**Rondes.**

Services des rondes de nuit : Grand-Théâtre	241
Hôtel Municipal et Annexes	365
Ecole des Beaux-Arts	7
	<hr/>
	613 rondes.

**Instruction.**

Une instruction théorique et pratique a été régulièrement donnée au personnel.

**Interventions du Poste Permanent.**

Le Poste Permanent a été alarmé 1605 fois ayant nécessité 3927 présences.

a) *Incendies* : (autres que feux de cheminées).

Ville de Genève . . . . .	84
Eaux-Vives . . . . .	23
Petit-Saconnex . . . . .	15
Lancy . . . . .	—
Plainpalais . . . . .	15
Communes rurales . . . . .	9
Etranger (Saint-Julien) . . . . .	1
	<hr/>
Total . . . . .	147 incendies.

b) *Feux de cheminées* :

Ville de Genève . . . . .	91
Eaux-Vives . . . . .	23
Petit-Saconnex . . . . .	7
Lancy . . . . .	1
Plainpalais . . . . .	—
	<hr/>
Total . . . . .	122 feux de cheminées

c) *Fausses alertes justifiées* :

Ville de Genève . . . . .	91
Eaux-Vives . . . . .	12
Petit-Saconnex . . . . .	7
Lancy . . . . .	1
Plainpalais . . . . .	1
	<hr/>
Total . . . . .	112 fausses alertes

d) *Fermetures de concessions d'eau et de gaz :*

Pour tout le canton :

Eau . . . . .	1041
Gaz . . . . .	27

Total . . . . . 1068 fermetures de concessions

e) *Sauvetages de vies humaines :*

Pour tout le canton . . . . .	20
-------------------------------	----

f) *Sauvetages de vies d'animaux :*

Pour tout le canton . . . . .	11
-------------------------------	----

g) *Interventions diverses :*

Pour tout le canton . . . . .	116
-------------------------------	-----

h) *Inondations :*

Pour tout le canton . . . . .	2
-------------------------------	---

i) *C. G. T. E. :*

Relèvement des câbles tombés à terre . . . . .	7
--	---

156 interventions  
diverses

Total général, 1605 interventions

**Recettes.**

Rondes de nuit au Grand-Théâtre . . . . .	fr.	2.000,—
Redevance du Service des Eaux . . . . .	»	2 000,—
Redevance du Service du Gaz . . . . .	»	300,—
Redevance Commune des Eaux-Vives . . . . .	»	2.000,—
Redevance Commune du Petit-Saconnex . . . . .	»	2.000,—
Redevance Fils directs d'alarme et Usines . . . . .	»	725,—
Redevance C.G.T.E. pour interventions du Poste Permanent en cas d'accidents et relèvement des câbles aériens . . . . .	»	800,—
Redevance Commune de Lancy . . . . .	»	500,—
Produits travaux P.P. (recettes encaissées) . . . . .	»	6.094,40
Vente de matériel P.P. (recettes encaissées) . . . . .	»	702,35
Total . . . . .	fr.	17.121,75

**Compagnies de volontaires.**

Les nominations, mutations et démissions ont été consignées dans les ordres en cours d'exercice, auxquels nous nous référons pour les détails ainsi que pour les dispositions prises à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1929.

ETAT-MAJOR. — L'Etat-Major a régulièrement pourvu à l'instruction et aux divers besoins du service.

EXERCICES. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 11, 12, 25 et 26 mai, 6, 12 et 19 octobre. Ils accusent 1130 présences, avec une solde de fr. 2338,50.

Une école de recrues et une école de sous-officiers ont en outre eu lieu ; des exercices volontaires soldés et non soldés ont été organisés dans chaque unité, 24 au total avec 1477 présences et une solde de fr. 638.—

Une inspection générale des bouches à eau situées sur le territoire de la Ville de Genève a été faite par le personnel des compagnies.

RONDES ET PIQUETS. — Le Corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles et les services de Piquet des dimanches et fêtes.

### Incendies.

a) *Alarme générale du Bataillon :*

28 février, route de Florissant II, La Résidence . . . . .	148 présences
Total . . . . .	<u>148 présences</u>

b) *Alarmes générales de Rives :*

15 février, Cours des Bastions 13, feu de combles . . . . .	54 présences
25 février, Rue Petitot, 5, feu de caves . . . . .	43 »
7 août, Rue Pradier, 11, feu de combles . . . . .	98 »
17 décembre, Avenue de la Grenade, 4-8, feu de combles . . . . .	62 »
18 décembre, Place Chevelu, 6, feu d'ateliers . . . . .	50 »
Total . . . . .	<u>307 »</u>

c) *Alarmes partielles de Rives :*

16 février, Hôpital de St-Julien, incendie . . . . .	22 »
19 juillet, Rôtisserie 33, feu de combles . . . . .	34 »
Total . . . . .	<u>56 présences</u>

d) *Sans alarmes :*

80 interventions avec 185 présences.

Service des inondations en février 1929 : 51 services avec 113 présences.

Total général : 139 interventions · 809 présences.

Solde pour ces diverses interventions : fr. 3549,95.

Des « rapports de feu » ont été adressés à l'Autorité judiciaire pour la plupart des sinistres (incendies).

COMMUNES RURALES. — Le dimanche 19 mai 1929, le Service du Feu de la Ville de Genève a assuré les secours complets sur le territoire de la commune de Meyrin.

*Services des gardes, incendies, entretien de matériel, exercices obligatoires et volontaires.*

#### SERVICES DE PRÉSERVATION.

Bâtiments :	Services	Présences	Rondes	Solde
Théâtre . . . . .	72	440	1	1.909,—
Alhambra . . . . .	397	800	131	4.225,90
Amis de l'Instruction . . . . .	53	103	23	586,—
Bâtiment Electoral . . . . .	77	207	33	1.517,40
Casino Municipal . . . . .	145	290	46	1.654,30
Maison du Faubourg . . . . .	23	46	16	544,30
Casino de Saint-Pierre . . . . .	34	65	21	359,40
Salle de la rue du Môle . . . . .	35	43	18	368,20
Salle de la Réformation . . . . .	6	12	3	74,—
Services divers . . . . .	41	72	21	524,60
Totaux . . . . .	<u>883</u>	<u>2.078</u>	<u>313</u>	<u>11.763,10</u>

*Récapitulation des services.*

	Services	Présences	Solde fr.
Service des gardes . . . . .	883	2078	11.763,10
Exercices obligatoires . . . . .	7	1130	2.338,50
Exercices volontaires soldés et non soldés . . . . .	24	1477	638,—
Rondes d'officiers . . . . .	179	53	—
Services de Piquet des dimanches et fêtes . . . . .	61	61	—
Totaux . . . . .	1154	4799	14.739,60

*Assurances.* — A l'exception de celui du Poste Permanent, le personnel des Compagnies, les Sauveteurs Auxiliaires, les Samaritains, les conducteurs d'automobiles et de chevaux sont assurés à la Société Suisse des Sapeurs-Pompiers. La prime s'élève à fr. 382,40.

De son côté, comme par le passé, le Personnel du Poste Permanent est assuré à une compagnie privée ; la prime s'élève à fr. 3145,65.

D'autre part, conformément aux décisions du Conseil administratif, la Ville de Genève a versé une somme de fr. 4168, 50 pour 2382 mois à 214 sapeurs et sauveteurs, sous forme d'allocation mensuelle de fr. 1,75 par mois, au personnel du Service du Feu, pour lui permettre de faire partie d'une Caisse de secours mutuels pour maladie contractée en dehors du Service.

*Matériel.* — Tous les appareils de sauvetage « Le Papillon » ont eu leur barre d'appui transformée et à chacun il a été adapté une chaîne d'amarrage de 5 mètres de longueur.

La pompe à vapeur a été munie d'un appareil pour dégeler les tuyaux et les bouches à eau.

Il a été placé dans chaque dépôt une réserve de courses neuves, au total 94 courses.

*Entretien du matériel dans les dépôts.* — Le nettoyage du matériel après exercices a nécessité 48 services, 135 présences et une solde de fr. 1107,50.

Le nettoyage du matériel après incendies a nécessité 27 services, 87 présences et une solde de fr. 1151,—.

Le service d'entretien des dépôts a nécessité 82 services, 163 présences et une solde de fr. 1082,25.

Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction du personnel.

CHAPITRE V.

**ABATTOIR<sup>1</sup>**

Directeur : Ernest LANDRY.

ÉTAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1928 ET 1929 :

Espèces	1928	1929	plus	moins
Bœufs et taureaux . . . . .	1.659	685	—	974
Vaches et génisses . . . . .	3.703	5.915	2.212	—
Chevaux et mulets . . . . .	485	469	—	16
Porcs . . . . .	12.225	15.372	3.147	—
Veaux . . . . .	17.289	18.935	1.646	—
Moutons . . . . .	11.831	10.113	—	1.718
Agneaux . . . . .	5.665	3.053	—	2.612
Chèvres . . . . .	22	41	19	—
Chevreaux . . . . .	5	19	14	—
Anes . . . . .	1	—	—	1
Total . . . . .	52.885	54.602	7.038	5.321

L'abatage accuse une augmentation de 1717 têtes, soit de 3,24%, alors que, pour la même période, l'augmentation moyenne des grands abattoirs est de 2%. Ceci doit être attribué en majeure partie à la fermeture de l'abattoir de Carouge à fin 1928. On enregistre d'autre part un notable déficit dans l'abatage des moutons étrangers, surtout des agneaux, conséquence des interdictions et limitations fédérales.

Le bétail étranger vivant nous est provenu des pays suivants :

Pays	Moutons	Agneaux	Porcs	Chevaux
France . . . . .			79	92 et 1 mulet
Italie . . . . .	1.600		554	
Hongrie . . . . .	1.304	322		
Autriche . . . . .	305			
Allemagne . . . . .	250		147	
Total . . . . .	3.459	322	780	93

Les chevaux sont venus par la route et le bétail par la voie de raccordement. Toutefois, cet embranchement n'étant pas utilisable au début de l'année, par suite des travaux de la rue Malatrex, les 1876 moutons reçus durant cette période ont été transportés de Cornavin à l'abattoir au moyen du camion sanitaire fédéral. Ce transport s'est révélé assez coûteux, le camion devant faire deux voyages par wagon et chaque voyage durant une heure.

<sup>1</sup> Chapitre VI du Compte rendu financier.

La voie de raccordement a été utilisée en outre pour un convoi de 86 moutons du Valais (suspects) et pour 200 veaux et 1852 agneaux tués à la frontière française et acheminés en wagon-frigorifique, dont l'importation n'était autorisée que sous cette forme.

Le tout représente un mouvement de 58 wagons. La faiblesse de ce chiffre (174 wagons dans le premier semestre 1928, 378 en 1926) nous a incités à étudier une meilleure utilisation de cette voie, en la rendant accessible au bétail indigène, mais cela ne s'est pas montré praticable dans les circonstances actuelles.

PERSONNEL. — *Nomination* : Dès le 1<sup>er</sup> février, M. Jean Robin, précédemment employé à l'abattoir de Carouge, est entré au service de l'abattoir en qualité d'ouvrier régulier. M. Robin est, quant à sa retraite, au bénéfice d'une convention passée, les 26 et 28 janvier 1929, entre les Villes de Genève et de Carouge.

TRAVAUX. — Amenée d'eau au local de l'ancienne chamoiserie, louée à nouveau. Réparation et peinture aux toitures des bâtiments habités.

Modification de l'alimentation et de la soufflerie des chaudières, par pompe et ventilateur mûs électriquement.

Raccords de dallage aux rues, trottoirs et magasins.

Réfection totale du dallage de la loge 70.

Raccord crépissage d'un mur extérieur.

Cimentage du sol des écuries et amélioration de l'écoulement.

Amélioration aux appartements des employés logés : 2 chambres de bain, changer conduite W.-C. et aération.

Modification du sol des fosses à fumier.

Nettoyage et remise en état des chaudières.

Goudronnage de la rue du Nord.

Couche de peinture aux barrières de l'entrée et du quai de déchargement, aux ferrures exposées de la Halle à bétail étranger.

Pose d'une lampe extérieure porcherie.

Pose d'un tambour extérieur vitré à la porte du bureau principal.

Travaux d'entretien courant.

---

## CHAPITRE VI.

# POMPES FUNÈBRES & CIMETIÈRES<sup>1</sup>

Chef de service : M. M. HENNINGER.

### Pompes funèbres.

Durant l'année 1929, le Service des Pompes funèbres a organisé 1035 convois dont 185 en vue d'incinérations (939 et 165 en 1928), soit :

Convois payants, adultes. . . . .	795
» » enfants . . . . .	50
» gratuits : adultes 175, enfants 15. . . . .	190
Total. . . . .	1035

Le total des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du Crématoire s'est élevé à 1728 contre 1598 en 1928, soit une augmentation de 130, dont 693 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Sur l'augmentation de 130 convois nous avons eu la satisfaction de constater que notre service en a assuré 96.

Les inhumations gratuites concernent 55 genevois, 85 confédérés, 35 étrangers et 3 inconnus.

Les convois se répartissent comme suit dans les différents cimetières :

Saint-Georges 981, Crématoire 301, Châtelaine 192, Plainpalais 4, Petit-Saconnex 81, Veyrier Israélite 18, Thônex 17, Chêne-Bougeries 14, Carouge 12, Veyrier 11, Versoix et Cologny 8, Genthod et Meyrin 7, Carouge-Israélite et Vandœuvres 6, Vernier 5, Grand-Lancy et Grand-Saconnex 4, Compesières 3, Troinex, Pregny, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive et Jussy 2, Bernex, Vésénaz, Avully, Collex-Bossy, Aire, Founex, Chancy, Dardagny, Onex, Choulex et Céligny 1. Outre ces chiffres nous avons été chargé de 24 transports : France 10, Suisse 12, Angleterre 1, Etats-Unis 1.

Le service a été chargé de l'envoi d'urnes aux Etats-Unis et en France.

Les convois payants se répartissent comme suit :

	Hors classe	1re	2me	3me	4me	5me	6me	Total
Adultes . . . . .	8	58	196	300	110	94	29	795
Enfants . . . . .		2	6	2	40	—	—	50

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Officiels : Genève 57, Plainpalais 46, Eaux-Vives 23.

Gratuits : Petit-Saconnex 14, autres communes 25, Police et étrangers 25.

<sup>1</sup> Chapitre VII du Compte rendu financier.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalité : Genève 55, Confédérés 85, France 21, Italie 12, Russie 1, Allemagne 1, Inconnus 3.

Le corps des porteurs a effectué 3571 courses contre 3288 en 1928. Ce corps comprend un chef (2 en 1928) avec 280 courses, 1 porteur à poste fixe avec 723 courses et 9 porteurs à la course avec 2568 courses. Dans ces chiffres figurent 274 courses pour lesquelles les porteurs ont touché une indemnité de déplacement.

Le service a fourni 1020 cercueils (892 en 1928), 183 corbillards à chevaux (195 en 1928), 405 voitures à chevaux (430 en 1928), 815 corbillards automobiles (732 en 1928), 933 voitures automobiles (819 en 1928), 785 draps mortuaires (707 en 1928), 45 fourgons automobiles (24 en 1928).

La maison Fert, adjudicataire de la Ville de Genève pour la fourniture des corbillards et voitures à chevaux, ayant dénoncé son contrat pour le 30 juin 1929, pour cause de cessation de commerce, le service municipal des Pompes funèbres s'est trouvé dans l'obligation, pour assurer les convois par chevaux, d'acheter le matériel de cette maison et de choisir un autre adjudicataire pour la fourniture des corbillards. D'autre part, les corbillards automobiles ont subi une révision complète et leurs carrosseries remises en état et peintes à neuf. Ces dépenses extraordinaires assez élevées ont été payées par le service et paraîtront dans le compte rendu financier de 1929 sous la rubrique voitures.

Le service des Pompes funèbres de la Ville assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants : Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Hospice du Prieuré, Asile des Vieillards, Asile de Vessy, Asile de Loex, Institut Victor Emmanuel.

Chargé officiellement des Pompes funèbres des communes de Plainpalais et du Petit-Saconnex notre service a ristourné à ces communes, sur ses bénéfiques, fr. 12.216,25 à Plainpalais et fr. 5.000, — à Petit-Saconnex.

Pour l'ensemble du service le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 455.680,55 contre 411.749,05 en 1928, 378.477,85 en 1927, 273.674,10 en 1926, soit une augmentation de 66 ½ % en quatre ans.

Le service des Pompes funèbres tout en assurant une répartition sur ses bénéfiques aux communes intéressées et en couvrant le déficit d'exploitation et d'entretien de nos cimetières, permet encore à la Ville de Genève de venir en aide, en maintes occasions, à des familles éprouvées sans les obliger à des démarches pénibles auprès de nos Institutions de Bienfaisance, tout en laissant un reliquat appréciable et en restant avant tout un régulateur indispensable des prix dans un domaine aussi délicat.

### **Cimetières.**

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1281 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière contre 1162 en 1928.

Il a été procédé à 63 exhumations à terme et à 12 avant le terme légal de 20 ans.

Le caveau provisoire a un corps en dépôt.

Il a été retiré 57 monuments dont 41 pour être remplacé sur d'autres tombes, et posé 856 nouveaux.

882 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 856 aux marbriers.

4145 tombes et caveaux sont entretenus par des jardiniers.

24 titres de concessions ont été établis : 6 de première catégorie, 5 de la deuxième, 5 de troisième, et 8 pour 99 ans et plus.

Nous avons terminé le drainage du quartier 51, augmentant de 420 m. notre réseau de drainage. Il a été construit un caveau dans l'emplacement réservé de la partie Est.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 193 entrées contre 190 en 1928.

5 urnes ont été inhumées dans le quartier des cendres et 16 dans les autres quartiers.

Il a été procédé à 13 exhumations à terme et 2 avant terme.

843 tombes et caveaux sont entretenus par des jardiniers.

195 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 193 aux marbriers.

Il a été retiré 64 monuments dont 55 ont été remplacés sur d'autres tombes. Il en a été posé 193 nouveaux.

Le quartier 13 a été aménagé et il a été construit un caveau.

Nous avons dressé 13 titres de concessions : 6 de la première catégorie, 3 de la deuxième, 1 de la troisième et 3 jusqu'à l'échéance du cimetière.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — 4 inhumations ont été enregistrées (6 en 1928).

Il a été procédé à 2 exhumations avant terme et à l'inhumation de 3 urnes.

480 tombes sont entretenues par notre service dans ce cimetière.

Les chambres mortuaires ont reçu 61 corps en dépôt, dont 60 en 1928.

4 titres de concessions ont été dressés, dont deux jusqu'à l'échéance du cimetière.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance des cimetières se répartissait comme suit au 31 décembre 1929 :

2 concierges, 3 gardes réguliers, 1 garde supplémentaire le dimanche après midi, 2 piqueurs, 1 chauffeur, 11 ouvriers réguliers.

3 des porteurs à la course du service des Pompes funèbres de la Ville travaillent comme ouvriers supplémentaires dans les cimetières pour compléter leur gain journalier.

35 ouvriers temporaires ont été occupés dans le cours de l'année.

Les trois cimetières comptent au total 29.722 tombes, soit :

	Saint-Georges . . . . .	24158		
	Châtelaine . . . . .	4742		
	Plainpalais . . . . .	822		
	Saint-Georges	Plainpalais	Châtelaine	Total
Adultes à la ligne . . . . .	18239	671	3823	22733
Quartiers réservés. . . . .	1164	—	242	1406
Caveaux . . . . .	157	—	142	299
Grands enfants . . . . .	671	44	94	809
Petits enfants . . . . .	2434	107	403	2944
Quartier des cendres . . . . .	491	—	38	529
Columbarium . . . . .	1002	—	—	1002
	24158	822	4742	29722

L'application des nouveaux règlements à partir du 1<sup>er</sup> mars 1929, a apporté diverses améliorations.

La fermeture des cimetières de Saint-Georges et de Châtelaine à 18 heures au lieu de 17 heures durant les mois de mars et octobre a été très appréciée du public et des industriels travaillant dans ces cimetières.

L'interdiction de sortir les vieux monuments autrement que pour leur transfert sur des tombes de la même famille a reçu l'approbation du public et des marbriers intéressés, en mettant un frein à un trafic scandaleux ; en l'espace de 9 mois, 15 monuments sur 66 ont été sortis pour la vente contre 242 en 1928. A part trois exceptions, toutes les personnes intéressées à l'application de cet article de règlement ont approuvé la décision prise par la Ville.

La Colonie allemande a érigé un monument à la mémoire des soldats allemands morts pendant la guerre, sur l'emplacement concédé par la Ville au cimetière de Saint-Georges. Sous ce monument reposent les corps de deux soldats décédés à Genève pendant le passage d'un train de grands blessés.

La Ville a fait placer des monuments sur les tombes de deux de ses généreux donateurs, Victor Baudin et Arthur Scheuermann.

La partie de l'avenue du cimetière de Saint-Georges comprise entre l'entrée principale et le Stand a été remise à l'Etat qui doit en assurer l'entretien. Le service de la Voirie a procédé au goudronnage de la partie comprise entre le bois de la Bâtie et l'entrée principale. La Ville de Genève a fait installer l'électricité à ses frais et la commune de Lancy a pris à sa charge les frais d'éclairage et d'entretien des lampes de toute cette avenue.

90 massifs décorent nos cimetières, dont 87 à Saint-Georges et 3 à Châtelaine.

Des lauriers boules et pyramidaux ont été achetés pour la décoration des chambres mortuaires, de la Chapelle et du Crématoire.

Par suite du froid rigoureux et persistant de l'hiver dernier, le creusage des fosses a nécessité un personnel supplémentaire spécial, et de nombreuses canalisations d'eau et appareils de W.C. ont dû être réparés ou remplacés, occasionnant à notre service des frais imprévus très élevés.

Les chambres mortuaires de Plainpalais ont été complètement remises en état ainsi que la façade du bâtiment et le portique d'entrée du cimetière. Dans les chambres mortuaires, l'éclairage et le chauffage au gaz ont été remplacés par l'électricité.

**CRÉMATOIRE DE SAINT-GEORGES.** — Au cours de l'année, il a été procédé à 300 incinérations auxquelles s'ajoutent une incinération d'ossements et une d'un corps exhumé, soit au total 302 incinérations, dont 168 hommes, 128 femmes et 6 enfants.

Destination des cendres : Columbarium 59, quartiers des cendres 38, autres quartiers de Saint-Georges 37, de Châtelaine 22, de Plainpalais 2, cimetière du Petit-Saconnex 21, autres cimetières du canton 29, Suisse 16, Etranger 8, à domicile 31, Désintéressées 5, Dépôt provisoire 8, Facultés de médecine 26.

Nous avons fait procéder à la réfection complète des fours.

La salle d'attente, les vestibules, les sous-sol et la morgue du bâtiment du crématoire ont été remis à neuf.

Sur la demande des familles nous avons dû décorer à plusieurs reprises le Hall du crématoire, à l'occasion de cérémonies funèbres.

**PERSONNEL.** — Monsieur Constant Treuthardt, chef porteur a été mis à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Le chauffeur du crématoire a été permuté en 3<sup>me</sup> catégorie de l'échelle des traitements du personnel ouvrier, à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Monsieur Paul Dardel, de la comptabilité des services industriels, a été permuté dans notre service à partir du 21 novembre.

**DÉCISIONS ADMINISTRATIVES.** — 22 *janvier*. Le Conseil administratif approuve le cahier des charges pour la fourniture des cercueils au Service municipal des Pompes funèbres.

— Le Conseil administratif approuve le règlement pour le personnel des convois et le concierge du bureau des Pompes funèbres de la Ville de Genève.

12 *février*. Le Conseil décide, sur le vu d'un rapport médical de mettre à la retraite pour cause d'invalidité, Monsieur Treuthardt Constant, chef porteur au service municipal des Pompes funèbres.

18 *février*. Le Conseil approuve la proposition de Monsieur le Conseiller administratif Naine, de décorer sobrement, mais de façon artistique, le Hall du Crématoire.

— de mettre les chauffeurs du Service des Pompes funèbres sous les ordres du chef de garage de la Voirie pour tout ce qui concerne l'entretien et la surveillance des voitures.

1<sup>er</sup> *mars*, Le Conseil décide de préciser comme suit le tarif des redevances prévues à l'article 33 du règlement des Cimetières de la Ville de Genève, du 15 juin 1928, en ce qui concerne le retrait de monument sur les tombes.

Retrait de monument sur tombe d'enfants de 0 à 3 ans . . . . .	fr. 20.—
» » » 3 à 13 ans . . . . .	» 30.—
» » d'incinéré . . . . .	» 30.—
» » d'adulte à la ligne . . . . .	» 40.—
» » de quartier réservé . . . . .	» 50.—

13 *août*. Le Conseil décide de faire placer des monuments sur les tombes de Victor Baudin et de Arthur Scheuermann au cimetière de Saint-Georges.

27 *août*. Le Conseil décide d'informer la Colonie allemande de Genève qu'il est d'accord de lui concéder un emplacement, au cimetière de Saint-Georges, pour lui permettre d'ériger un monument dédié aux morts de la grande guerre.

11 *octobre*. Monsieur Paul Dardel est transféré de la caisse des Services industriels au Service des Pompes funèbres.

22 *novembre*. Le Conseil décide de poursuivre le voleur arrêté par le personnel au cimetière de Saint-Georges et de déposer une plainte auprès du Procureur Général.

## CHAPITRE VII.

# ÉTAT CIVIL <sup>1</sup>

Chef de Service : M. Louis JOIGNE, Officier de l'Etat-Civil.

### MARIAGES

582 mariages célébrés en 1929, en augmentation de 69 sur l'exercice précédent.

59 entre genevois et genevoises	contre	49 en 1928
62 entre genevois et confédérées	»	66 en »
53 entre genevois et étrangères	»	40 en »
44 entre confédérés et genevoises	»	59 en »
203 entre confédérés et confédérées	»	159 en »
56 entre confédérés et étrangères	»	61 en »
15 entre étrangers et genevoises	»	12 en »
40 entre étrangers et confédérées	»	32 en »
50 entre étrangers et étrangères	»	44 en »
<u>582</u>		<u>513 en 1928</u>

*Publications de mariage* : 1081 contre 1011 en 1928.

*Divorces* : 119, soit 3 de plus qu'en 1928.

### NAISSANCES

86 masculins légitimes	contre	72 en 1928
65 féminins légitimes	»	77 en »
0 masculin naturel	»	2 en »
4 féminins naturels	»	2 en »
<u>155</u>		<u>153 en 1928</u>

### NATIONALITÉ DES NOUVEAUX-NÉS

50 genevois	contre	48 en 1928
68 confédérés	»	81 en »
37 étrangers	»	24 en »
<u>155</u>		<u>153 en 1928</u>

<sup>1</sup> Chapitre VIII du Compte rendu financier.

DÉCÈS

172 masculins . . . . .	contre	172 en 1928
200 féminins . . . . .	»	208 en »
0 mort-né masculin . . . . .	»	2 en »
1 mort-né féminin . . . . .	»	2 en »
<u>373</u>		<u>384 en 1928</u>
148 genevois . . . . .	contre	163 en 1928
122 confédérés . . . . .	»	123 en »
103 étrangers . . . . .	»	98 en »
<u>373</u>		<u>384 en 1928</u>

EXPÉDITIONS D'ACTES

*Il a été délivré en 1929 :*

1239 extraits de naissances
284 extraits de décès
824 extraits de mariages
<u>2347</u> contre 1996 en 1928

Le produit des actes s'est élevé à la somme de francs 5193.—, soit francs 1412.80 de plus qu'en 1928.

*Ont été délivrés gratuitement :*

64 actes de naissances, mariages et décès,
456 certificats de publications.

Le tronc placé dans la Salle des Mariages a produit francs 1273.35 contre francs 667.45 en 1928, versés à l'Hospice Général.

71 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit :

Fr. 355.— contre fr. 390.— en 1928.

Les opérations se résument ainsi :

1. Déclarations de naissances . . . . .	155	2	—
2. Déclarations de décès . . . . .	373	—	11
3. Mariages célébrés . . . . .	582	69	—
4. Inscriptions de divorces . . . . .	119	3	—
5. Publications de mariages . . . . .	1081	70	—
6. Expéditions d'actes . . . . .	2867	300	—
7. Livrets de famille . . . . .	607	94	—
8. Légitimations par mariage . . . . .	22	4	—
9. Légitimations après mariage . . . . .	2	0	1
10. Communications d'office . . . . .	3100	300	—
11. Fiches pour les registre des familles (Remplacent les transcriptions.)	1100	—	—
	<u>10008</u>	<u>842</u>	<u>93</u>
Total 1928 . . . . .	9259		
1929 . . . . .	10008		
<i>Augmentation</i> . . . . .	<u>749</u>		

Monsieur Eugène JAQUES est nommé chef de bureau et classé en 3<sup>e</sup> catégorie.

La création du registre des familles est une innovation très utile ; elle permet de réunir tous les membres des familles ressortissantes à la commune de Genève. Chacun a sa fiche où s'inscrivent : naissances, mariages et décès survenus à Genève, en Suisse ou à l'étranger.

Ce travail a été confié à M. Eugène Jaques, chef de bureau.

---

## CHAPITRE VIII.

# POLICE MUNICIPALE, HALLES ET MARCHÉS<sup>1</sup>

Directeur : M. Gustave CLARET († le 19 avril 1929).

Chef de Service : M. Marcel DÉPRAZ (depuis le 1<sup>er</sup> juin 1929).

Ce service comprend également les naturalisations, options, et les enquêtes pour l'Administration municipale.

Les permutations ci-après ont eu lieu :

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, M. Alfred Strassberger, peseur, a été nommé agent enquêteur.

Le 23 avril, M. Marcel Dépraz, chef de bureau, a été nommé chef de service dès le 1<sup>er</sup> juin, pour une année à titre d'épreuve. M. John Vibert, commis principal, a été nommé chef de bureau et M. Marc Rouge, commis de 1<sup>re</sup> classe, a été nommé commis principal.

*Personnel* (à fin décembre):

BUREAU : Chef de service, chef de bureau, commis principal, planton.

ENQUÊTES. — Naturalisations : 1 enquêteur de 1<sup>re</sup> classe ; — Enquêtes diverses : 3 enquêteurs de 1<sup>re</sup> classe ; — Assurance scolaire : 1 agent enquêteur et 1 garde municipal.

CORPS DE POLICE. — 21 hommes, dont un chargé de la perception de l'assurance scolaire.

HALLES. — 6 gardes.

### A) **Police.**

Pendant l'année 1929, la Police municipale a relevé 781 contraventions et procédé à 99 mises en fourrière d'objets divers :

Contraventions payées au bureau . . . . .	751
» exonérées . . . . .	3
» annulées . . . . .	6
transmises au Département de Justice et Police . . . . .	21
Total . . . . .	<u>781</u>

<sup>1</sup> Chapitre IX du Compte rendu financier.

Elle a exercé de nombreuses surveillances et chaque jour des observations et avis divers ont été faits dans la Ville et sur les marchés, pour infractions aux règlements.

Il a été trouvé par les gardes municipaux et par d'autres personnes 58 objets qui ont été transmis au Service cantonal des objets trouvés, ou remis à leurs propriétaires.

La Police municipale a effectué le service de police du Théâtre et du Victoria-Hall pour toutes les représentations, concerts, manifestations, conférences et cultes qui y ont eu lieu. Elle a également assuré le service de police, en remplacement de titulaires, les dimanches : au cimetière de St-Georges, au Jardin botanique, à la Bibliothèque publique et universitaire. La surveillance du Parc du Bureau international du Travail, pendant les dimanches et jours de fêtes officiels, a été effectuée par les gardes municipaux.

Au cours de l'année, plusieurs commis et gardes ont été chargés de travaux divers dans plusieurs services de l'Administration municipale ainsi que d'enquêtes et encaissements de l'assurance scolaire.

La police municipale a également effectué les services et travaux ci-après :

Du 1<sup>er</sup> au 6 janvier, service du champ de foire. — Du 14 février au 13 mars, délivrance de bons de combustibles et d'aliments pendant la période des grands froids. — 26 février, obsèques de M. A. Gampert, ancien Conseiller administratif. — 31 mars, obsèques du s/brigadier de gendarmerie Bugnon. — Du 15 au 19 avril, recensement du bétail et vérification de l'état de fourniture des chevaux. — 1-2-8-9 juin, service de police vogue des Grottes. — 27 juin, fêtes des écoles enfantines. — 29 juin, cérémonies de distribution des prix et fêtes des écoles primaires. — 6-7-8 juillet, surveillance à la Villa Bartholoni pendant les représentations des fêtes du Rhône. — 7 juillet, surveillance promenade du Lac et pelouses quai du Mont-Blanc pendant la fête de nuit. — 23 juillet, réception au Parc La Grange. — 16 août, réception au Théâtre, de la Chorale « Les Valeureux Liégeois ». — 12 septembre, réception de délégations à l'Ariana. — 27-28 et 29 septembre, réceptions au Théâtre, Hôtel-de-Ville et Parc La Grange, des délégués des Villes suisses. — 3-5-6-8 octobre, 50<sup>me</sup> anniversaire du Théâtre. — 7 octobre, réception de congressistes au Palais Eynard. — 10 novembre, cérémonie devant le monument aux morts, Parc Mon-Repos. — 29-31 décembre, service du champ de foire. — 31 décembre, manifestation au Monument National.

D'autre part, la Police municipale a assuré le service de police pour les 71 concerts payants et gratuits qui ont eu lieu dans les différentes promenades et sur les places publiques de la Ville de Genève au cours de l'été. Le service de location des chaises sur divers emplacements de concerts gratuits a été effectué par les gardes municipaux.

Pendant toute l'année une surveillance a été effectuée par les gardes municipaux aux écoles de Malagnou et du Grutli, aux heures d'entrée et de sortie.

Le service de la Police municipale a assuré pendant l'année la délivrance des autorisations pour la dépose et la repose des tentes déjà placées. Conformément à ses attributions il a donné son préavis comme les années précédentes et après examen sur place, sur les demandes d'autorisations concernant les expositions de marchandises, vitrines, bancs en saillie, terrasses de cafés, marchands glaciers, marchands de marrons, distributeurs automatiques, emplacements pour petits chars, etc.. La Police municipale est intervenue pour des travaux concernant la sécurité et la

circulation publiques. En octobre et novembre, il a été procédé à un recensement de toutes les enseignes, peintures murales, réclames, etc., nécessitant une réfection ou devant être supprimées. Il a été envoyé 10 avis concernant les réparations de façades d'immeubles, comportant la désignation exacte des travaux à effectuer, suivant les données du Service des Travaux de la Ville.

Des avis ont été également envoyés aux propriétaires ou régisseurs pour petites réparations (descentes d'eaux pluviales, chéneaux, bouchons de canaux, etc.), et diverses réfections à effectuer sur la voie publique ont été signalées au Service des Travaux.

### B) Halles et Marchés.

*Halles* (Marchés permanents). — Pendant l'année 1929, il a été loué :

A la Halle de l'Ile, 84 cases à 81 négociants et 51 greniers à 46 négociants ;

A la Halle des Pâquis, 48 cases à 39 négociants, et les sous-sols à une société ;

A la Halle de Rive, 56 cases à 45 négociants.

Par arrêté du 28 mai 1929, le Conseil municipal a ouvert un crédit de 90.000 francs pour des travaux de réfection et de transformation à la Halle de l'Ile. Cet arrêté a été suspendu par décision du Conseil d'Etat.

Diverses améliorations et aménagements ont été effectués dans les cases des trois Halles. En outre, il a été commandé 4 cases en ciment armé pour remplacer d'anciennes cases en bois dans la catégorie des bouchers, à la Halle des Pâquis. Ce travail a été exécuté dès fin décembre 1929.

Dès fin décembre un nouvel horaire a été établi de manière à effectuer la surveillance des trois halles par 5 gardes, au lieu de 6 précédemment.

Plusieurs locataires de la Halle de l'Ile ayant fait parvenir une réclamation, l'Administration a fait supprimer l'urinoir qui existait à droite de l'entrée de la Halle et l'a fait remplacer par un garage à bicyclettes à l'usage des locataires.

*Marchés.* — Pendant l'année 1929, il a été loué 1746 emplacements par abonnements (marchés de gros et détail) à 1263 producteurs, marchands et négociants.

La location des emplacements aux personnes non abonnées a donné lieu à la délivrance de 66.680 tickets, pour la perception effectuée par les gardes municipaux.

Dès le 20 avril, le marché aux champignons a été transféré de la place de la Madeleine au quai de l'Ile, partie amont. Dès le 24 avril, le marché existant rue du Vieux-Collège a été supprimé et les locataires ont été transférés sur la place de la Madeleine.

Par suite de l'extension prise par le marché de détail du boulevard Helvétique et rues adjacentes, de nouveaux emplacements ont été créés sur la partie du cours de Rive sise entre le boulevard Helvétique et la place des Eaux-Vives.

Le développement du marché de la rue de la Prairie (lundis et jeudis) a nécessité un prolongement de ce marché dans la partie de la rue Tronchin sise entre la rue de la Servette et la rue de la Prairie.

Un essai a été tenté pendant quelques mois pour installer un marché à la rue Lugardon, ensuite d'une demande des locataires de la Halle des Pâquis et de commerçants. En raison des résultats peu satisfaisants, le dit marché n'a pas été maintenu.

Il a été établi 104 mercuriales de marchés de gros et de détail.

Le marché aux sapins du Grand-Quai et de la place de la Chapelle Anglaise a été fréquenté par 28 marchands.

La location des emplacements occupés sur différentes parties de la ville par les posticheurs a donné lieu à la délivrance de 1468 quittances par les gardes municipaux.

### Enquêtes.

Le Service d'enquêtes de la Police municipale a effectué au cours de l'année les enquêtes ci-après :

Enquêtes pour naturalisations . . . . .	163
» pour renonciations à la nationalité genevoise . . . . .	3
» pour divers services de l'Administration municipale. . . . .	142
» pour le Service de la Police municipale et des Halles et Marchés.	103
» diverses, pour demandes de renseignements de Suisse et de l'é-	
tranger . . . . .	489
» concernant les demandes de certificats d'indigence. . . . .	313
» concernant le Service des Loyers et Redevances. . . . .	191
» pour attestations demandées par le Département des Finances	
et Contributions . . . . .	91
» pour demandes de renseignements d'Autorités militaires. . . . .	85
» pour demandes de renseignements de l'Assurance militaire	
fédérale. . . . .	22
» concernant les demandes de subside militaire . . . . .	175
» relatives aux demandes d'exonération du paiement de chaussures	
militaires . . . . .	23
» pour le Service de l'Instruction publique concernant des de-	
mandes de bourses . . . . .	10
Statistiques mensuelles des prix de gros et détail pour l'Office fédéral du	
travail. . . . .	12
Enquêtes concernant les demandes de combustibles, gaz, électricité et lait	
gratuit. . . . .	273
Total . . . . .	2095

En outre, il a été procédé à 6473 encaissements ou démarches à domicile pour le recouvrement des cotisations de l'assurance scolaire.

Le Service de la Police municipale a enregistré 21 déclarations d'options définitives et 16 avis de situations.

## CHAPITRE IX.

---

# INSTRUCTION PUBLIQUE<sup>1</sup>

### **I. Ecoles enfantines. — 2. Ecoles primaires.**

Dès le printemps, la Ville a pris à sa charge le coût du lait distribué aux élèves des écoles primaires dont les parents ne sont pas en mesure de subvenir à cette dépense. Cet avantage a été étendu aux écoles enfantines à partir de l'automne. L'Administration municipale procède au contrôle des cas qui lui sont soumis par le Département de l'Instruction publique et le personnel enseignant et toutes dispositions ont été prises pour assurer un service régulier avec le concours des Laiteries réunies.

Le Conseil administratif a arrêté la liste des lauréats pour le prix Osiris pour l'année scolaire 1928-1929, conformément aux propositions du Département de l'Instruction publique.

Les fêtes des « Promotions » ont eu lieu dans la Promenade des Bastions, celles des écoles enfantines le 27 juin, celles des écoles primaires le 29 juin, conformément aux programmes arrêtés d'accord avec la Commission de l'enseignement primaire.

Les Autorités municipales ont offert une réception au personnel enseignant des écoles enfantines et primaires, au Palais Eynard.

---

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

# ECOLES ENFANTINES

Statistique au 31 décembre 1929

BATIMENTS	Classes	Inscriptions au 1 <sup>er</sup> janvier 1929	Inscriptions pendant l'année	Sortis en 1929	Inscriptions au 31 décembre 1929	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers
Ecole des Croupettes . . . . .	7	194	80	128	146	82	64	38	85	23
Ecole des Terreaux . . . . .	5	129	93	86	136	65	71	37	74	25
Ecole de la rue du Môle . . . . .	5	136	82	72	146	80	66	43	80	23
Ecole de rue de Neuchâtel . . . . .	5	119	72	60	131	67	64	25	85	21
Ecole de Malagnou . . . . .	6	138	65	82	121	60	61	36	52	33
Ecole des Bastions. . . . .	3	78	40	41	77	34	43	25	31	21
Total . . . . .	31	794	432	469	757	388	369	204	407	146

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE GENÈVE  
au 31 décembre 1929.

Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total des élèves
Rue Necker . . . . .	7	—	192	51	87	54	192
Croquettes . . . . .	18	236	255	144	287	60	491
Boul. James Fazy . . . . .	15	324	15	85	185	69	339
Pâquis (garçons) . . . . .	13	—	317	92	163	62	317
Pâquis (filles) . . . . .	15	325	31	97	189	70	356
Grutli . . . . .	14	134	195	122	125	82	329
Malagnou . . . . .	14	243	93	111	141	84	336
Casemates . . . . .	4	—	121	49	44	28	121
	100	1262	1219	751	1221	509	2481

**3. Académie professionnelle.**

(Fondation Paul BOUCHET).

M. Ch. PIGUET-FAGES, administrateur.

Les deux divisions de l'Académie professionnelle : Dames et Messieurs, ont réuni un total général de 1.542 élèves, chiffre marquant sur celui de l'année dernière, une plus-value d'une vingtaine d'élèves. Les cours pour messieurs ont une augmentation de 43 participants ; par contre les cours de dames accusent une diminution sur le chiffre total d'élèves, de 23.

**Division des dames.**

Cette division a reçu 948 élèves, dont le 72% de Genevoises et Confédérées et 28% d'Etrangères ; on trouve cette année un déplacement du pourcentage en faveur de l'élément national.

Les *sections d'apprentissage* ont réuni dans leurs divers ateliers 146 apprenties, dont 94 pour la coupe et la confection des vêtements de dames. Cette spécialité, quoique réunissant encore le plus fort chiffre d'apprenties, est en diminution sur l'année précédente de 24 unités. Cela nous a obligé à supprimer un atelier et, très malheureusement, à nous séparer d'une maîtresse auxiliaire à qui nous avons pu trouver une compensation incomplète dans les cours temporaires. Les autres spécialités : vêtements d'enfants, lingerie et dentelle d'art, maintiennent leurs chiffres qui devraient trouver cependant plus d'adhérentes. Comme à l'ordinaire, les apprenties n'ayant pas atteint 16 ans, ont, en plus de l'enseignement pratique, suivi les cours généraux que nous avons institués conformément à la loi cantonale sur les apprentissages.

La caractéristique de cette dernière année scolaire est l'excellente discipline observée par les élèves et dont se louent toutes les maîtresses, particulièrement celles des cours théoriques. Les résultats pratiques présentent comme toutes les années, une grande variété surtout en ce qui concerne la diligence, mais restent supérieurs aux

moyennes de ces dernières années en ce qui concerne nos examens. L'année dernière, sur une cinquantaine de nos apprenties qui ont subi cette épreuve, 45 ont passé avec succès, plusieurs même en tête de leur série, par contre, 5 ont échoué. Les bons résultats obtenus par le plus grand nombre ne permettent pas de mettre en doute l'excellence de l'enseignement donné dans nos ateliers, mais il est incontestable que l'absence d'un contrat d'apprentissage permet trop facilement à nos apprenties de s'évader des obligations que nous devrions pouvoir leur imposer avant d'être autorisées à se présenter aux examens cantonaux de fin d'apprentissage, certaines mesures ont été prises cette année pour enrayer cet abus. Il faudra pouvoir les compléter.

Les *cours complémentaires de coupe* et les *cours de coupe par le moulage*, destinés aux apprenties et ouvrières du dehors, ont été suivis par 46 élèves dont 26 apprenties, qui trouvent là le complément indispensable pour passer avec succès leur examen de fin d'apprentissage.

Les *cours temporaires*, de l'après-midi et du soir, ont réuni 802 participantes, pour la confection de vêtements de dames et de vêtements d'enfants, mode, lingerie, broderie, dentelle, raccommodage, repassage, etc. Les chiffres de l'année dernière se maintiennent pour chaque spécialité avec une sensible augmentation pour la confection des vêtements de dames.

A propos de notre dernière exposition de travaux d'élèves, un journal de notre ville voulait bien constater que l'Académie professionnelle fait des apprenties qui gagnent leur vie en sachant *bien* travailler.

Mais, si nous louons nos apprenties d'être attentives et soigneuses, nous ne saurions trop les engager à être moins lentes.

*Récapitulation de l'exercice 1928-1929.*

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT	Nombre des élèves	Apprenties	Ouvrières	Ménagères et personnes sans profession	Genevoises	Confédérées	Etrangères
Coupe et confection de vêtements de dames section d'apprentissage. . . . .	94	94	—	—	43	21	30
Coupe et confection de vêtements de dames : cours temporaires . . . . .	274	33	141	100	72	100	102
Coupe et confection de vêtements d'enfants : section d'apprentissage . . . . .	15	15	—	—	6	5	4
Coupe et confection de vêtements d'enfants : cours temporaires . . . . .	22	—	2	20	13	9	—
Coupe et confection de lingerie : section d'apprentissage. . . . .	15	15	—	—	6	6	3
Coupe et confection de lingerie : cours temporaires . . . . .	67	4	36	27	26	31	10
Dentelles d'Art : section d'apprentissage . . . . .	12	—	—	12	6	5	1
Dentelle d'Art : cours temporaires . . . . .	39	2	15	22	22	8	9
Broderie perfectionnement : section d'apprentissage. . . . .	10	2	2	6	8	2	—
Broderie perfectionnement : cours temporaires . . . . .	153	15	99	39	55	54	44
Couture à la machine . . . . .	48	48	—	—	22	13	13
Raccommodage. . . . .	50	14	21	15	23	14	13
Mode . . . . .	38	—	23	15	15	13	10
Dessin de broderie . . . . .	10	9	1	—	5	2	3
Repassage et dégraissage . . . . .	30	1	7	22	5	18	7
Comptabilité et calligraphie . . . . .	24	—	16	8	6	10	8
Sténo-dactylographie . . . . .	47	5	37	5	17	16	14
Genevoises	948	257	400	291	350	327	271
Confédérées	36,1%						
Etrangères	34,5%						
	28,6%						

Après avoir appris à travailler bien, il faut qu'elles apprennent à travailler vite, qu'elles n'oublient pas que notre époque est celle de la célérité.

Quant à nos 800 et quelques ménagères qui sont venues l'après-midi et le soir se mettre sous la discipline de nos spécialistes pour ajouter par leur travail un peu de confort dans leur intérieur, nous les féliciterons en les remerciant du beau témoignage d'utilité qu'elles apportent à notre institution.

#### **Division des messieurs.**

L'augmentation de l'effectif des participants aux cours pour messieurs compense et au delà le léger fléchissement qui s'est produit dans les cours de dames. Dans ces cours, nous avons réuni 594 élèves, dont 56 dames, soit 365 apprentis et 229 ouvriers, le 60% est composé de Genevois et de Confédérés et le 40% d'Etrangers. Dans les nationaux, les Genevois ne sont compris que pour un petit tiers, soit 103 Genevois contre 252 Confédérés.

Dans toutes les spécialités, on constate une augmentation des participants, dans certaine le manque de place nous a obligés à refuser des inscriptions, en particulier aux cours de menuisiers, dans d'autres, comme celle des ébénistes, le chiffre de 69 élèves répartis en deux cours, dépasse de beaucoup un maximum normal. Ce chiffre a pu être diminué par une épuration que la conduite de quelques-uns a rendu nécessaire et qui d'après la commission de ce cours aurait dû être plus complète. Comme les années précédentes, les maîtres doivent consacrer beaucoup trop de temps à faire respecter l'ordre et la discipline au grand détriment du temps déjà bien court qu'ils peuvent donner à l'enseignement individuel.

Il est à remarquer que ce sont les apprentis qui sont les moins disciplinés et les moins assidus, sans doute parce qu'ils subissent une pression de leurs patrons pour suivre nos cours alors que les jeunes ouvriers qui ont pu déjà constater les lacunes de leur instruction professionnelle s'appliquent avec plus de volonté et de courage à les combler et qu'au surplus ils viennent librement.

Aussi, à part quelques individualités sortant de l'ensemble, la moyenne reste ce qu'elle était les années précédentes. On trouve que le niveau général intellectuel des élèves est en baisse, la recherche de la perfection est abandonnée, un faible « à-peu-près » les contente.

La plupart des élèves ne viennent qu'un hiver aux cours alors qu'il faudrait qu'ils les suivissent trois ou quatre années pour acquérir un bagage vraiment utile. Ils ne peuvent ainsi obtenir que de vagues connaissances. Les préoccupations sportives ont plus d'attrait et plus d'importance, elles priment tout actuellement.

Et la commission ajoute mélancoliquement : « Il y a encore 25 ou 30 ans on se créait avec joie pour la vie un bel intérieur ! Actuellement, ce qu'on veut, c'est une « conduite intérieure » qui passe et qui casse ! Conséquence, en dehors des autos, il n'y a plus d'amateurs pour les belles choses faites par de bons ouvriers, personne, sauf de très rares exceptions, ne veut y mettre le prix. Inconsciemment la génération actuelle le sent, voit cela, et nous en constatons les résultats.

Nous disions l'an dernier, que l'existence du cours de dessin de publicité artistique nous paraissait sérieusement menacée et que nous en examinerions les causes. Nous avons entièrement remanié le programme pour comprendre à côté de l'enseignement du dessin spécialisé à la publicité, une partie réservée à la technologie même de la publicité, cela constituait un programme complet et attrayant, enseigné par deux professeurs éminents, reconnus maîtres chacun dans leur partie. En dehors des annonces dans nos quotidiens, une publicité spéciale a été faite, toutes les institutions de notre ville et de notre canton ont été informées. Mais ces efforts ont été vains et avant la fin de l'année dernière, ce cours a dû être fermé.

\* \* \*

Les cours pour coiffeurs bénéficient, au point de vue de la quantité des participants, de la mode actuelle. Cette mode qui devait libérer les femmes, dans une large mesure, des coiffeurs, les a au contraire asservies à des obligations dont la fréquence a augmenté dans des proportions considérables le travail des coiffeurs.

Nous avons eu un total de 114 élèves pour les cours de coiffeurs, dont 89 pour la coiffure de dames, ces derniers répartis en quatre classes, représentaient 22 élèves et 22 modèles par classe. Si une élimination plus rigoureuse l'an prochain ne nous permet pas de diminuer ce chiffre, il sera indispensable d'augmenter le nombre des classes, afin de ne pas dépasser le maximum de 15 élèves par classe.

La maison Kadus de Zurich nous a fait don d'un appareil pour ondulations indéfrisables, don important représentant une somme de plus de 1500 francs. Un cours a été organisé pour la démonstration et l'utilisation de cet appareil ; les séances d'application pratique prennent un minimum de quatre heures, ce qui complique un peu cet enseignement pour les personnes occupées dans la journée.

Dans les départs de collaborateurs, celui qui nous a été le plus sensible est la démission de M. Jolidon, professeur au cours des ébénistes depuis le début de l'organisation actuelle des cours de l'Académie ; le Conseil administratif lui a exprimé les regrets que lui causait cette détermination dictée par son grand âge et sa santé et combien il lui était reconnaissant du dévouement qu'il avait prodigué à ses élèves pendant un aussi grand nombre d'années. La commission du cours des ébénistes désirait, pour le remplacer, trouver un spécialiste pratiquant la construction du meuble, très au courant des méthodes rapides actuelles ; elle présenta dans cette idée M. Moget au Conseil administratif qui a confirmé ce choix.

*Statistique de l'année scolaire 1928-29*

COURS :	Inscriptions	Ouvriers	Apprentis	Genevois	Confédérés	Etrangers	Domiciliés	
							Ville	Communes
Géométrie et construction. . . . .	30	24	6	1	8	21	14	16
Charpentiers . . . . .	34	21	13	4	13	17	6	28
Menuisiers . . . . .	41	16	25	5	13	23	10	31
Ebénistes . . . . .	68	11	57	16	18	34	24	44
Ferblantiers (théorique) . . . . .	45	3	42	15	12	18	16	29
Ferblantiers (pratique). . . . .	19	2	17	2	7	10	8	11
Bijoutiers-joailliers-chainistes (pratique) . . . . .	55	23	32	14	23	18	24	31
Bijoutiers-joailliers (théorique) 21 . . . . .	dames . . 3 hommes . . 18	0 0	3 18	0 7	2 8	1 3	2 8	1 10
Dessin: styles et ornements 20 . . . . .	dames . . 1 hommes . . 19	0 6	1 13	1 5	0 7	0 7	1 9	0 10
Tapissiers. . . . .	31	6	25	12	10	9	7	24
Cordonniers . . . . .	20	10	10	0	15	5	13	7
Tailleurs . . . . .	46	42	4	3	13	30	25	21
Relieurs 12 . . . . .	dames . . 1 hommes . . 11	0 7	1 4	1 0	0 6	0 5	1 6	0 5
Prothèse dentaire 20 . . . . .	dames . . 2 hommes . . 18	0 0	2 18	0 4	1 10	1 4	0 7	2 11
Dessin de publicité artistique . . . . .	18	9	9	5	10	3	9	9
Cours de coiffure de dames :								
1 <sup>re</sup> division (24) . . . . .	dames . . 10 hommes . . 14	4 12	6 2	2 1	5 9	3 4	3 9	7 5
2 <sup>me</sup> division (16) . . . . .	dames . . 10 hommes . . 6	1 4	9 2	0 1	7 3	3 2	3 3	7 3
3 <sup>me</sup> division (24) . . . . .	dames . . 4 hommes . . 20	1 5	3 15	0 3	2 11	2 6	1 11	3 9
Cours de coiffure de dames :								
2 <sup>me</sup> série (25) . . . . .	dames . . 13 hommes . . 12	0 6	13 6	0 0	12 7	1 5	8 8	5 4
Cours de manucure (13) . . . . .								
	dames . . 12 hommes . . 1	3 1	9 0	1 0	10 1	1 0	9 1	3 0
Cours d'ondulations permanentes (12) . . . . .								
	hommes . . 12	12	0	0	9	3	7	5
Récapitulation . . . . .								
	dames . . 56 hommes . . 538	9 220	47 318	5 98	39 213	12 227	28 225	28 313
Totaux . . . . .	594	229	365	103	252	239	253	341

#### 4. Ecole d'Horlogerie

Directeur : M. Eugène JAQUET.

COMMISSION DE SURVEILLANCE. — Sans changement. La Commission a tenu 11 séances et les diverses sous-commissions et jurys se sont réunis 38 fois.

STATISTIQUE. — L'Ecole d'Horlogerie a été fréquentée en 1929 par 140 élèves réguliers : 104 jeunes gens et 36 jeunes filles. A ce nombre, il faut ajouter les élèves des cours du soir, dont 57 durant l'hiver 1928-29 et 61 pendant celui de 1929-30.

Les élèves réguliers appartiennent aux nationalités suivantes :

49 Genevois (35% du nombre total) ;

60 Confédérés (43% du nombre total) ;

18 Etrangers nés ou établis depuis plus de dix ans à Genève (13% du nombre total)

13 Etrangers (9% du nombre total).

Ils habitent les communes suivantes : Ville 63, Petit-Saconnex 23, Plainpalais 20, Eaux-Vives 8, Vernier 7, Petit-Lancy 5, Carouge 4, Chêne-Bourg 4 ; autres communes 5 ; Lausanne 1.

Dans le courant de l'année, 43 nouvelles inscriptions ont été prises et 33 élèves ont quitté l'école : 28 pour fin d'apprentissage, 5 pour divers motifs.

Les 28 ayant terminé leur apprentissage se répartissent de la manière suivante : 3 repasseurs, 1 rhabilleur, 3 acheveurs d'échappements, 10 réglouses (poseuses de spiraux), 2 négociants en horlogerie, 2 horlogers-électriciens, 1 faiseur d'étampes, 2 mécaniciens-horlogers, 3 parties détachées de la montre, 1 ne suivant que des cours de théorie.

Sur 24 considérés comme ouvriers, 23 sont placés à Genève, 1 à Boudry.

A fin décembre, l'Ecole comptait 107 élèves, se répartissant ainsi : 13 techniciens-horlogers ou désirant le devenir, 20 horlogers repasseurs et réglours (4 en division technique et 16 en division des praticiens), 17 rhabilleurs, 3 échappementiers, 9 horlogers-électriciens, 5 mécaniciens-horlogers, 6 outilleurs-horlogers, 6 faiseurs d'étampes, 1 pivotteur, 4 acheveurs et acheveuses d'échappements, 12 poseuses de spiraux (réglouses), 6 négociants en horlogerie, 4 cours de perfectionnement, 1 apprenti de la place ne suivant que des cours de théorie.

Les cours du soir de l'hiver 1929-30 ont réuni 34 ouvriers et ouvrières pour celui de réglage et 27 pour celui d'achevage d'échappements.

**PERSONNEL ENSEIGNANT.** — Depuis Pâques, jusqu'au début de septembre, nous avons été privés des services de M. John Addor, maître de la classe de repassage et réglage, qui avait été victime d'un accident d'automobile. M. Emile Godet, citoyen genevois, l'a remplacé pendant une période de trois mois.

Nous avons eu le malheur de perdre le maître de la classe de Mécanique horlogère, M. Albert Kunzli, que la maladie a terrassé en deux mois. Entré à l'Ecole d'Horlogerie en 1895 pour seconder M. Quitry, il l'a remplacé en 1898. Pendant plus de trente ans, ce maître a voué toutes ses forces à son enseignement.

A la suite d'une mise au concours, le Conseil administratif, dans sa séance du 19 février, a nommé à partir du 1<sup>er</sup> avril 1929, M. Albert von Auw, citoyen genevois, pour le remplacer. Dans celle du 10 mai, aussi après un concours, il a nommé M. Dante Gibertini pour diriger la classe nouvellement créée et ouverte au mois d'août, pour la réparation de la montre et de la pendule.

M. Jules Golay n'ayant pu continuer de s'occuper du Musée d'horlogerie, cette charge de Conservateur a été confiée à partir du mois d'août à M. Gibertini.

**ENSEIGNEMENT.** — Tous les détails relatifs à la marche de l'Ecole pendant l'année scolaire 1928-29, ont été consignés dans le rapport du directeur présenté à la séance de distribution des prix, certificats et diplômes, le 28 juin 1929.

**ACQUISITION DE MACHINES.** — L'Ecole a fait l'acquisition d'un tour d'outilleur S.V. 65, de deux burins fixes et de toute une série de petits outils pour la nouvelle classe de réparations d'horlogerie ; d'un amplificateur des bruits de la montre (appareil à ausculter les montres), d'un tour à fileter, pour la classe de mécanique horlogère, et de douze moteurs-renvois d'établi Boley destinés à six classes différentes.

**DIVERS.** — L'Ecole d'Horlogerie a participé en juillet à l'Exposition organisée dans notre ville à l'occasion des Fêtes Rhôdaniennes.

Comme les années précédentes, l'Ecole a reçu de nombreux prix et des dons pour le Musée, ils ont été consignés dans les rapports de fin d'année scolaire.

## 5. Ecole des Beaux-Arts.

Directeur : M. Adrien BOVY.

*Statistique.* — Le nombre des élèves, pendant l'année scolaire 1928-1929, a été de 275, soit 178 jeunes gens et 97 jeunes filles.

Ce chiffre comprend 102 genevois, 90 confédérés et 83 étrangers.

96 élèves sont des apprentis sous régime de contrat.

172 externes ont suivi les cours oraux ou le cours de croquis, ce qui porte à 447 le nombre des personnes ayant fréquenté l'Ecole pendant cette année scolaire.

Le total des inscriptions aux divers cours est de 685.

*Personnel enseignant.* — Pendant l'année scolaire 1928-1929, de graves maladies ont suspendu pendant plusieurs mois l'activité de deux professeurs, MM. David ESTOPPEY et Henry BAUDIN.

M. ESTOPPEY a demandé à prendre sa retraite dans le courant de l'été, après vingt-neuf ans d'enseignement. Le Conseil administratif, pour reconnaître les grands services rendus par cet artiste distingué, lui a donné le titre de professeur honoraire.

L'Ecole a fait le 30 octobre une perte très sensible en la personne de M. Henry BAUDIN, chargé de l'atelier et des cours théoriques d'architecture depuis 1919.

*Enseignement.* — En attendant qu'une décision soit prise au sujet de la succession de M. ESTOPPEY, M. Ph. HAINARD, professeur, a bien voulu se charger de donner un cours de figure de 14 à 16 h.

Dès le mois d'octobre, la suppléance de M. BAUDIN a été organisée comme suit : M. J. TORCAPEL, architecte, a été chargé de l'atelier de composition ; MM. Edmond FATIO, Arnold HOECHEL et Louis VINCENT, architectes, des cours théoriques.

M. Louis VINCENT, jusqu'ici assistant du professeur d'architecture, a été nommé maître adjoint à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Le nombre des élèves du cours de figure du soir a nécessité la collaboration d'un 2<sup>me</sup> assistant depuis le 1<sup>er</sup> novembre.

Sous le nom de cours préparatoire d'ornement, un enseignement élémentaire spécialement destiné aux architectes et apprentis du bâtiment a été donné dans la classe d'ornement de M. J. JACOBI, sans que le nombre d'heures d'enseignement fût modifié.

Un grand nombre d'élèves, pour la plupart apprentis, se sont inscrits en septembre au cours préparatoire du soir. Ce cours a dû être dédoublé. M. Paul CARTERET a été chargé de la classe supplémentaire. En revanche le cours de figure de M. CARTERET a été supprimé pour l'année 1929-1930.

L'Ecole a été visitée par M. l'expert fédéral REVILLIOD.

Les jurys ont examiné en mai les travaux de l'année et, dans la seconde quinzaine de juin, les concours.

L'Ecole a décerné cinq diplômes de dessinateur-architecte et six certificats de la classe de composition décorative appliquée à l'industrie.

*Expositions.* — Comme les années précédentes la direction a organisé, à l'usage de la Commission, des jurys, des professeurs et des élèves, une exposition de travaux personnels.

En avril-mai, l'Ecole a exposé une importante série de dessins d'architectes du XVIII<sup>me</sup> siècle. Cette précieuse collection lui avait été prêtée par M. Edmond FATIO, architecte.

Une conférence a été faite à cette occasion par le directeur.

*Bibliothèque.* — Le nombre des prêts à domicile s'élève à 2368. Celui des consultants étrangers à l'Ecole à III.

Il a été acquis 85 ouvrages et 328 clichés de projections.

*Divers.* — Des récompenses spéciales ont été décernées à certains élèves grâce à la générosité de la Société des Ingénieurs et Architectes (section de Genève), de l'Association des Employés-Architectes et de l'Association des fabricants bijoutiers et joailliers.

Divers objets (modèles et matériel d'enseignement) ont été donnés à l'Ecole par M. René ENGEL et M. Serge PAHNKE.

## 6. Concours Charles Galland.

Le XLII<sup>e</sup> Concours Charles Galland avait pour objet : *La composition et l'exécution du modèle d'une médaille, destinée à être offerte par la Ville de Genève.*

Le Jury, composé de trois personnes étrangères, s'est réuni le 17 septembre et a examiné les 25 projets parvenus dans les délais fixés. En deux tours d'élimination, le Jury a écarté 20 projets, comme étant insuffisants ou manquant d'originalité. Le classement définitif des 5 projets restant a eu lieu après que le Jury ait estimé qu'aucun d'eux ne méritait le premier prix. Par suite, la somme attribuée à un premier prix éventuel étant de fr. 1.000. —, le Jury a considéré qu'une récompense de fr. 700. — était normale pour chaque 2<sup>e</sup> prix.

Aucun des projets présentés n'a été jugé digne d'être exécuté tel quel, et le Jury n'a pas préavisé en faveur de l'exécution de l'un des projets (art. 19 du règlement). Dans l'éventualité d'une exécution, il conviendra de demander aux auteurs des deux projets classés *ex-aequo* d'apporter un certain nombre de retouches, étant entendu qu'au cas où celles-ci ne donneraient pas encore satisfaction, le Conseil administratif ne saurait être tenu à aucune obligation d'exécution envers les deux concurrents.

Le Jury a proposé l'attribution des récompenses suivantes aux projets classés :

2<sup>e</sup> rang : « Galanterie », auteur, M. Maurice Sarkissov, *ex-aequo* avec le projet « Genève reconnaissante » B., auteur, M. Max Weber. Prix de fr. 700. — à chacun des deux auteurs.

3<sup>e</sup> rang : « Calme », M. Max Weber, auteur également du projet déjà primé « Genève reconnaissante ». Pas de prix attribué (art. II du règlement).

4<sup>e</sup> rang : « Etoile rouge », variante avec l'Ile Rousseau, auteur, M. Luc Jaggi. Prix de fr. 300. —.

Le Conseil administratif a ratifié ces propositions, dans sa séance du 20 septembre, et a décidé de demander des retouches aux auteurs des deux 2<sup>e</sup> prix classés *ex-aequo*.

L'exposition des projets a eu lieu au Musée d'Art et d'Histoire, du 26 septembre au 3 octobre inclusivement.

Le XLIII<sup>e</sup> Concours Charles Galland aura lieu en 1930 et sera consacré à la bijouterie et à la joaillerie, sous la forme suivante :

Composition et exécution d'un bijou faisant partie intégrante de la parure féminine, soit : pendants d'oreilles, colliers, pendentifs, médaillons, broches, bracelets, bagues, bijoux-montres, boucles de chapeaux, de ceintures, de chaussures, etc.

Si des ensembles sont présentés, chacun des bijoux les constituant sera apprécié séparément.

Deux catégories sont prévues : 1<sup>o</sup> Bijouterie, 2<sup>o</sup> Joaillerie.

Une somme globale de 3.000. — fr. est mise à la disposition du jury et la somme minimum de 1.200 fr. est attribuée, en principe, à chacune des catégories.

Seuls les bijoux complètement exécutés participeront au concours. Toutefois, dans la catégorie Joaillerie, il pourra être tenu compte d'objets présentés « en blanc », c'est-à-dire non sertis.

## I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS.

1. Sont seuls admis à concourir les Genevois et les personnes habitant le canton de Genève depuis deux ans au moins.

2. Toute œuvre antérieurement mise sous les yeux du public sera éliminée d'office.

3. Les envois ne porteront pas de signature, ni aucune indication de nature à faire reconnaître leur auteur, mais une *devise* répétée sur chaque pièce.

Les concurrents pourront, s'ils le désirent, remettre en plus une note explicative donnant des renseignements complémentaires sur leur œuvre. Cette notice devra porter en suscription la devise de l'envoi. Ceux des concurrents qui désireraient qu'elle figurât à l'exposition devront en écrire le texte d'un seul côté de la feuille, n'excédant pas le format « écolier ». Ils devront en outre joindre à la devise le mot « Exposition », à défaut duquel les notices ne seront pas soumises au public.

4. Les devises seront reproduites sur une enveloppe fermée et cachetée qui contiendra les noms, les qualités et l'adresse des concurrents.

5. Tout concurrent dont le nom figurerait ailleurs que sous ce pli sera de ce fait disqualifié. L'auteur d'un envoi classé qui ne ferait pas connaître son nom ne recevra pas de récompense.

6. Les envois sont reçus jusqu'au 15 mai 1930 inclusivement, au Musée des Arts décoratifs.

7. Les concurrents qui feraient appel à diverses collaborations devront indiquer, dans l'enveloppe portant leur devise, les noms de leurs collaborateurs, et la part qu'ils ont prise (voir N<sup>o</sup> 4 ci-dessous).

## II. JUGEMENT ET RÉSULTATS DU CONCOURS.

10. Le jury chargé d'examiner les envois des concurrents a été composé comme suit par le Conseil administratif :

M. J.-B. Pons, Vice-président du Conseil administratif, délégué, président.

M. Marcel Ladé, licencié ès sciences commerciales, secrétaire.

M. Adrien Bovy, directeur de l'École des Beaux-Arts.

M. Armand Cacheux, doyen de la Section des Arts industriels de l'École des Arts et Métiers.

M. Henri Demole, professeur à la Section des Arts industriels de l'École des Arts et Métiers.

M. John Dethurens, bijoutier.

M. Antoine Dufaux, Conservateur du Musée des Arts décoratifs au Musée d'Art et d'Histoire.

M. J.-L. Gampert, artiste-décorateur.

M. Alfred Jacot-Guillarmod, professeur à la Section des Arts industriels de l'École des Arts et Métiers.

M. Charles Laplace, bijoutier-joaillier.

M. Charles Markowski, ciseleur-décorateur.

M<sup>me</sup> Juliette Matthey de l'Etang, artiste décorateur.

M. Percival Pernet, artiste décorateur.

M. Michel-Ange Plojoux, bijoutier.

M. John Pochelon, bijoutier-émailleur.

M. Antony Pochon, décorateur-nielleur.

M. Ernest Ponti, bijoutier.

M. Albert Weber, fabricant de bijouterie.

2. La participation aux travaux du jury, en tant que membre, entraîne la mise hors concours.

3. Le jury est chargé de classer par ordre de mérite les objets présentés au concours, de donner au Conseil administratif son préavis sur ceux qu'il estime devoir être récompensés, et, au besoin, sur des acquisitions dans le cas où le Conseil administratif jugerait convenable d'en faire.

4. Le jury a toujours droit de s'assurer que les objets présentés sont bien l'œuvre des concurrents.

5. Le Conseil administratif est chargé de la répartition de la somme affectée à ce concours. Dans le cas où la qualité des objets présentés dans l'une ou l'autre des catégories serait jugée insuffisante par le jury, le Conseil n'est pas tenu d'employer cette somme.

6. Une exposition d'ensemble aura lieu au Musée des Arts décoratifs, après le jugement du jury. En aucun cas, les concurrents ne pourront retirer les objets avant la fin de l'exposition.

## **7. Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier.**

Sur le préavis de la Commission de ces Fondations, le Conseil administratif a attribué, sur 17 candidats qui se sont présentés, les bourses et des subsides à :

### *A. Fondation Lissignol.*

M. Robert Juillerat (bourse de 2<sup>e</sup> année)

M. Robert Hainard (bourse de 2<sup>e</sup> année).

M. Albert Chavaz (bourse de 1<sup>re</sup> année).

*B. Fondation Chevalier.*

M. Léon Magnin (bourse de 3<sup>e</sup> année).  
M. John Reitz (bourse de 3<sup>e</sup> année).  
M. Jean Chomel (bourse de 2<sup>e</sup> année).  
M. Jean-Joachim Cornaglia (subside).  
M. Eric Poncy (subside).

L'attention des bénéficiaires a été attirée sur le fait que l'attribution d'une bourse les oblige à faire un voyage d'études dans le courant de l'année 1930.

**8. Ateliers de la Maison du Faubourg.**

Un atelier a été concédé à chacun des 5 candidats suivants :

M<sup>lles</sup> Bastian et Klein,  
MM. Gianoli, König et Lang.

M. Lang occupe un atelier depuis 1923, mais comme il y a moins de demandes que d'ateliers disponibles, le Conseil administratif a consenti au renouvellement de cette concession pour 1930.

---

## CHAPITRE X.

---

# BIBLIOTHÈQUES<sup>1</sup>

---

### 1. Bibliothèque publique et universitaire

Directeur : M. Frédéric GARDY.

---

COMMISSION. — La Commission a eu le regret de perdre un de ses membres, M. Emile CHAIX, professeur à l'Université († 10 mai), qui en faisait partie depuis 1924.

Le Conseil administratif a nommé membres de la Commission MM. Paul-Edmond MARTIN, professeur à la Faculté des lettres et directeur des Archives d'Etat, et Charles BURKY, professeur extraordinaire à la Faculté des sciences économiques et sociales, ce dernier en remplacement de M. Chaix.

PERSONNEL. — M<sup>lle</sup> Marie de POURTALÈS, élève diplômée de l'Ecole d'études sociales pour femmes (section des bibliothécaires), a été nommée assistante dès le 1<sup>er</sup> janvier et chargée de la surveillance de la Salle Naville et du service de la reliure.

La Bibliothèque a eu le regret de perdre un employé surnuméraire, M. Gottfried BUCHMANN († 19 juillet), qu'elle occupait depuis 1922 comme ouvrier relieur.

#### Dépenses pour acquisitions

Il a été dépensé pour acquisitions :

I. Imprimés.	
a) Ouvrages neufs . . . . .	Fr. 8.961.05
b) Ouvrages d'occasion . . . . .	» 2.738. —
c) Suites . . . . .	» 9.286.85
d) Périodiques . . . . .	» 23.833.45
II. Manuscrits. . . . .	» 844.75
III. Estampes . . . . .	» 1.373.65
Total. . . . .	Fr. 47.037.75

---

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :

a) Intérêts du Fonds Brunswick . . . . .	13.000.—	
b) Allocation de la Ville . . . . .	12.000.—	
c) Allocation de l'Etat . . . . .	10.000.—	
d) Taxe universitaire 1928/29 . . . . .	4.000.—	Fr. 39.000.—

II. Ressources extra-budgétaires :

a) Réserve «taxe universitaire» . . . . .	2.793.70	
b) Intérêts du «Fonds Gillet» (lettres) . . .	750.—	
c) Intérêts du «Fonds du Congrès de médecine»	200.—	
d) Prélèvement sur le compte «Dons et legs»	1.661.40	
e) Intérêts du «Fonds Moynier» (abonne- ments sc. sociales) . . . . .	1.632.65	
f) Allocation de la Société médicale . . . . .	1.000.—	Fr. 8.037.75

Total. . . . . Fr. 47.037.75

A cette somme s'ajoutent les achats effectués :

a) par le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque . . . . .	Fr. 4.965.75
b) par la Faculté de médecine . . . . .	» 4.404.40

**Département des imprimés**

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Broch. (incl. brevets)	Thèses et pièces acad.
Dons . . . . .	2361	8265 (5973)	7658
Achats . . . . .	2229	137 —	—
Remis par huit sociétés (suivant convention)	731	201 —	—
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>5321</b>	<b>8603 (5973)</b>	<b>7658</b>

CATALOGUE. — Ont été catalogués : 4414 ouvrages nouveaux, 940 volumes et fascicules de suites et 850 brochures.

2987 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 9543 fiches, le méthodique de 5274 et le catalogue alphabétique de la Salle de lecture de 5980.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 19 août au 7 septembre et la Salle Naville du 1<sup>er</sup> août au 7 septembre.

*Salle de lecture.* — En 285 jours, 26.639 volumes ont été communiqués à 1568 personnes (dont 391 étudiants). Ces chiffres comprennent :

1<sup>o</sup> Service de la journée : 285 jours, 18124 demandes d'ouvrages et 25670 volumes communiqués. Moyenne par jour : 64 demandes et 90 volumes.

2<sup>o</sup> Service du soir (20 à 22 h.) : 119 séances, 2152 lecteurs, 969 volumes communiqués. Moyenne par séance : 18 lecteurs et 8 volumes.

Il a été délivré 735 nouvelles cartes d'entrée.

*Salle Ernest Naville.* — 270 jours, 3321 consultations par 179 personnes différentes<sup>1</sup>, 2533 volumes et documents communiqués.

*Salle Gustave Moynier.* — 283 jours, 5005 consultations (dont 2122 par des étudiants). Moyenne par jour : 18 lecteurs (dont 8 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 15.551 volumes ont été prêtés à domicile à Genève, à 1608 personnes (dont 415 étudiants).

857 volumes ont été prêtés à 31 bibliothèques et institutions suisses et 30 à 14 bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 464 volumes de 29 bibliothèques et institutions suisses et 4 volumes de 2 bibliothèques de l'étranger.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf pendant le mois d'août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 16 lecteurs par jour et a prêté à domicile 735 volumes.

DONATEURS. — 231 particuliers ont donné 662 volumes et 888 brochures et pièces diverses.

456 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1699 volumes, 7377 brochures et pièces diverses (dont 5973 brevets), et 7658 thèses et pièces académiques.

PRINCIPAUX DONs. — Nous avons reçu, entre autres :

De M. Edouard AUDEUD, une collection de pièces (imprimés, estampes, etc.), relatives à l'Escalade ;

Du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 150 vol. (publications périodiques) ;

De M<sup>me</sup> Albert FRANZONI, 130 vol. et 119 broch. (ouvrages de médecine et de chirurgie provenant de la bibliothèque du D<sup>r</sup> Albert Reverdin) ;

De la Rédaction du *Journal de Genève*, 142 vol. et 139 broch. (actualités, histoire, littérature, etc.) ;

Du FONDS AUXILIAIRE de la Bibliothèque, un *Kalendarium* imprimé à Genève en 1479 « per Heynricum Wirzburg de Vach et Adam Steynschaber », malheureusement incomplet, dont on ne connaît que deux autres exemplaires ; deux opuscules rares imprimés à Genève au XVI<sup>me</sup> siècle ; le *Bréviaire de Philippe le Bon* (XV<sup>me</sup> siècle), *étude du texte et des miniatures*, par l'Abbé Leroquais, Bruxelles, 1929, 2 vol. in-fol. avec pl. ; *Miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale du VI<sup>me</sup> au XIV<sup>me</sup> siècle*, par Henri Omont, Paris, 1929, in-fol. avec pl. En outre, le Fonds auxiliaire a pris à sa charge la troisième et dernière annuité à payer pour le *London... Philosophical Magazine* (voir Compte rendu 1927). Ses débours se sont élevés au total à Fr. 4.965.75.

---

<sup>1</sup> Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des imprimés de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau, qui a eu lieu dans la salle Ernest Naville.

## Département des manuscrits et des estampes.

### A. MANUSCRITS.

CONSULTATION. — En 285 jours, il y a eu 311 consultations par 80 personnes différentes et 648 volumes et documents communiqués.

5 mss. ont été prêtés à des bibliothèques et archives suisses et 12 mss. à des bibliothèques étrangères. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 3 mss. de bibliothèques et archives suisses.

CLASSEMENT. — Les autographes de la collection Eynard ont été catalogués sur fiches. Divers fonds anciens (papiers Ch. Bonnet, etc.), ont été classés et les travaux en cours ont été continués.

L'établissement de la nouvelle numérotation de l'ancien fonds (numéros d'inventaire) a été achevé et tous les volumes et recueils, au nombre de 2040, munis d'une nouvelle étiquette.

DONS. — 11 personnes et institutions ont donné 30 documents (volumes, lettres, etc.).

ACQUISITIONS. — 403 documents (volumes, lettres, etc.).

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — *Dons*: de M. Edouard AUDEOUD, deux manuscrits du XVIII<sup>me</sup> siècle relatifs à l'Escalade ;

De la famille DE LA RIVE, 17 lettres adressées à de la Rive par Ampère, Faraday, etc., complétant le don fait en 1928 ;

*Achats*: Un exemplaire du *Projet de code pénal pour la République et Canton de Genève* (1821), avec de nombreuses annotations d'Etienne Dumont ;

164 lettres adressées au Conseiller fédéral Fornerod et à Rod. Blanchet, relatives à l'affaire de Savoie, etc., 1859-1860 ;

145 lettres adressées à Pierre Odier, professeur de droit, 1831-1857 ;

divers manuscrits de Petit-Senn, Gustave Revilliod et Edouard Rod ;

lettres de La Corbière, Jacques Necker, Aug. de la Rive, Pellegrino Rossi, Carl Vogt, etc.

### B. PORTRAITS, ESTAMPES, ETC.

CONSULTATION. — 35 personnes différentes.

La Salle Lullin a été visitée par 1055 personnes et le Musée J.-J. Rousseau par 399.

DONS. — 5 personnes et 1 institution ont donné 62 pièces.

ACQUISITIONS. — 2244 pièces.

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — Sont entrés dans nos collections par achat :

Une vue de Genève prise de St-Antoine, aquarelle, attribuée à J.-A. Linck ; — diverses vues de Genève et des environs, gravées ou lithographiées, en couleurs, par J. Du Bois, etc. ; — deux gravures sur cuivre, en couleurs, représentant Jacques Balmat et le Dr Paccard, de Chamonix, par Bacler d'Albe ; — divers portraits

de personnages genevois, dessinés ou gravés ; — une collection de documents graphiques relatifs à l'Exposition nationale suisse (Genève, 1896), formée par Ch. Bastard (2165 pièces).

La Société auxiliaire du Musée d'Art et d'Histoire nous a remis en dépôt un buste de Carl Spitteler, en marbre blanc, par M<sup>lle</sup> Adèle Schallenmüller.

RESTAURATION. — Deux des grandes vues de Genève peintes par Gardelle au commencement du XVIII<sup>me</sup> siècle, qui se trouvent à la Salle Lullin (nos 162 et 163), ont été nettoyées et réparées par le peintre Ed.-G. Castres.

### **Département des cartes** (ancien Dépôt des cartes).

M. Emile CHAIX, qui faisait partie de la Commission du Dépôt des cartes depuis sa création (1904) et qui portait un vif intérêt à cette institution, est décédé au mois de mai.

Le Conseil administratif a décidé, en date du 25 octobre, de remplacer la dénomination de « Dépôt des cartes », qui prête à confusion, par celle de « Département des cartes ». La Commission spéciale attachée à ce service a été supprimée. Dorénavant ce sont les membres de la section de géographie de la Commission générale de la Bibliothèque qui fonctionneront comme commissaires pour le Département des cartes. M. le professeur Ch. BURKY, qui était membre de l'ancienne Commission du Dépôt des cartes, a été appelé à faire partie de la Commission générale.

CONSULTATION. — 53 personnes différentes.

DONS. — 8 personnes et institutions ont donné 25 atlas, 428 cartes et 138 vol. et brochures.

Le principal don a été fait par le Bureau topographique fédéral, qui a envoyé les cartes suisses éditées par lui, à différentes échelles.

ACQUISITIONS. — 19 cartes et volumes.

MOBILIER. — Pour améliorer l'installation des documents et en faciliter le maniement, on a commencé la transformation du mobilier. Les casiers à rayons fixes seront remplacés peu à peu par des armoires à rayons mobiles, dont deux sont déjà en usage.

### **Divers.**

RÉPARATIONS. — Les parois, plafonds et colonnes du vestibule central et de l'escalier ont été entièrement nettoyés et repeints.

PROJETS D'AGRANDISSEMENT. — Suivant le désir exprimé par la Commission de la Bibliothèque, le projet d'agrandissement de celle-ci, établi par le directeur, a été soumis à l'Etat et à l'Université, en vue d'arriver à une entente et à l'établissement d'un projet qui donne satisfaction à la fois à la Bibliothèque et à l'Université, cette dernière ayant aussi besoin de locaux. L'Université a désigné une Commission chargée d'étudier la question avec la direction de la Bibliothèque.

STAGIAIRES. — Sept élèves de la section des bibliothécaires de l'Ecole d'études sociales pour femmes ont été admises comme stagiaires.

CONFÉRENCES. — Dans la série des conférences organisées par le Musée d'Art et d'Histoire, une causerie a été faite à la Salle Ami Lullin, le 9 février, par M. Aug. Bouvier, sur « Les Livres à gravures du XVIII<sup>me</sup> siècle à la Bibliothèque de Genève », avec exposition.

EXPOSITIONS. — Les expositions temporaires suivantes ont été organisées à la Salle Ami Lullin :

1<sup>o</sup> En janvier, exposition de dons et achats récents (estampes, manuscrits, etc.) à

2<sup>o</sup> De février à mai, exposition de livres à gravures du XVIII<sup>me</sup> siècle, provenant en particulier du legs Moutonnat (1834).

3<sup>o</sup> En juin, exposition de documents concernant Victor Cherbuliez, à l'occasion du centenaire de sa naissance, organisée avec l'obligeant concours de sa famille.

4<sup>o</sup> De juillet à octobre, exposition de vues des rives suisses du Rhône.

5<sup>o</sup> En octobre, exposition de documents rappelant le passage de Goëthe à Genève en 1779.

6<sup>o</sup> En novembre, exposition de documents concernant Etienne Dumont, à l'occasion du centenaire de sa mort, avec l'obligeant concours de MM. le D<sup>r</sup> H. Maillart et Jean Martin.

7<sup>o</sup> En décembre : a) exposition de documents concernant Marc Monnier, à l'occasion du centenaire de sa naissance, organisée avec l'obligeant concours de sa famille, de la Société de Belles-Lettres, etc. ; b) exposition concernant l'égyptologie comprenant des livres choisis dans la bibliothèque d'Edouard Naville, donnée en 1928, des dessins exécutés par M<sup>me</sup> Naville, le buste en bronze d'Edouard Naville par Jules Trembley, et d'autres documents aimablement prêtés par la famille Naville et le Musée d'Art et d'Histoire.

PUBLICATIONS. — Dans la revue *Genava*, t. VII, 1929, M. Aug. Bouvier, bibliothécaire, a publié des *Notes sur quelques reliures anciennes de la Bibliothèque de Genève* (p. 228-234, avec 3 pl.) et des *Notes sur deux portraits de la Salle Ami Lullin* (p. 235-238, avec 2 fig.).

RÉUNION ET CONGRÈS DE BIBLIOTHÉCAIRES. — Les 13 et 14 avril a eu lieu, à Lyon, une réunion des bibliothécaires français et suisses, à laquelle plusieurs de nos bibliothécaires ont pris part.

En juin a eu lieu à Rome le premier « Congrès mondial des bibliothécaires et de bibliographie », auquel le Directeur a participé en qualité de l'un des délégués de l'Association des bibliothécaires suisses, invités par le Gouvernement italien.

ANNIVERSAIRE. — A l'occasion du trentième anniversaire de son entrée à la Bibliothèque, M. Fréd. Gardy, directeur depuis 1906, a reçu de la Faculté des lettres de Genève le diplôme de docteur *honoris causa*. Le Conseil administratif et le personnel de la Bibliothèque ont marqué cet anniversaire par la remise au jubilaire d'objets d'argenterie.

## **2. Bibliothèques circulantes.**

Conservateur : M. E. DUJARDIN.

### **A. Bibliothèques circulantes.**

Elles ont été ouvertes 1109 heures, pendant lesquelles il a été satisfait à 63.800 demandes de lecture, dont 31.024 à la Rive droite, et 32.776 à la Rive gauche.

485 abonnés nouveaux se sont fait inscrire, dont 251 à la Rive droite à 234 à la Rive gauche.

Par contre, il a été enregistré 104 départs ou décès, dont 31 à la Rive droite, et 73 à la rive gauche ; ce qui donne au 31 décembre 1929, un total de 3846 lecteurs pour les deux rives, soit 2127 à la rive droite et 1719 à la rive gauche. Quant à la nationalité, ces abonnés se répartissent comme suit : 2523 Genevois, 1206 Confédérés, 117 étrangers.

56 lecteurs ont profité de la faculté qui leur est accordée d'aller emprunter des livres à la Bibliothèque de la rive sur laquelle ils ne sont pas abonnés.

La Bibliothèque s'est enrichie, au cours de l'année, de 1643 volumes, dont 1572 ont été achetés et 71 offerts par 10 donateurs.

Dans sa séance du 15 mars, le Conseil administratif a approuvé le nouveau règlement des Bibliothèques circulantes proposé par le Conservateur et adopté à l'unanimité par la Commission des dites Bibliothèques.

Dans sa séance du 20 août, la Commission des Bibliothèques, présidée par M. le Conseiller administratif J.-B. Pons, s'est déclarée entièrement d'accord avec le Conservateur pour l'impression d'un nouveau catalogue qui devra paraître en 1930

### **B. Salle de lecture.**

Ouverte les mêmes jours que les Bibliothèques, elle a mis à la disposition du public, avec une douzaine de quotidiens et une vingtaine de revues, un bon nombre de livres récréatifs et d'ouvrages de vulgarisation.

Les 45.203 entrées qui ont été enregistrées se répartissent comme suit :

16.876 entre 10 et 14 heures

16.558 » 14 et 18 »

11.769 » 18 et 22 »

Les lecteurs inscrits et munis d'une carte d'entrée étaient, au 31 décembre 1929, au nombre de 361, soit : 47 Genevois, 105 Confédérés de Suisse romande, 107 Confédérés de Suisse allemande, 15 Tessinois et 87 étrangers.

### **Règlement des Bibliothèques circulantes.**

ARTICLE PREMIER. — Les personnes qui désirent emprunter des livres aux Bibliothèques circulantes doivent se faire inscrire à la bibliothèque de la rive sur laquelle elles habitent et présenter, à cette fin, une pièce d'identité établissant leur nationalité et leur domicile. L'inscription est accordée à partir de l'âge de 16 ans. Les parents signent pour leurs enfants mineurs et sont responsables des livres prêtés.

ARTICLE 2. — L'inscription est gratuite pour les citoyens genevois et confédérés, domiciliés dans la Ville de Genève, ou y exerçant une activité professionnelle.

Les personnes qui ne remplissent pas ces conditions payent un droit d'inscription : de 4 fr. la première année et de 2 fr. chaque année suivante.

Les étrangers payent ce droit d'inscription, même s'ils habitent la Ville de Genève.

ARTICLE 3. — Les confédérés doivent, en s'inscrivant, présenter leur permis d'établissement, à défaut duquel ils peuvent, à leur choix, ou se faire cautionner par un citoyen genevois établi à Genève, ou verser, en garantie, un dépôt de 5 fr. qui leur est rendu s'ils quittent la Bibliothèque.

Les étrangers, même pourvus d'un permis d'établissement doivent déposer 5 fr. en garantie ou se faire cautionner par un citoyen genevois établi à Genève.

Les personnes qui se portent caution doivent présenter une pièce d'identité, et sont responsables des livres prêtés à la personne cautionnée.

ARTICLE 4. — La personne qui se fait inscrire achète le catalogue des Bibliothèques et reçoit une carte d'abonné, sur laquelle sont inscrits chaque fois les livres qui lui sont prêtés.

ARTICLE 5. — Il n'est délivré à chaque abonné qu'un roman à la fois et au maximum deux volumes. La durée du prêt du livre est de 3 à 30 jours. Si le livre n'est pas rapporté dans ce délai, l'abonné paie 5 centimes par jour de retard.

ARTICLE 6. — Tout abonné est responsable des livres inscrits sur sa carte et paie une amende, en cas de détérioration.

Sont considérées comme détériorations les notes, marques, cornes, dessins à la plume ou au crayon, les taches, les déchirures ou les mutilations.

Si le livre est perdu ou gravement détérioré, l'abonné est tenu d'en payer la valeur. Si ce livre fait partie d'un ouvrage en plusieurs volumes, l'abonné est tenu de payer le prix de l'ouvrage entier, et reçoit en échange l'ouvrage dépareillé.

ARTICLE 7. — Tout abonné qui change de domicile est tenu d'en informer le Conservateur des Bibliothèques circulantes sans retard et par écrit.

---

## CHAPITRE XI.

---

# MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE'

---

Directeur : M. le D<sup>r</sup> Pierre REVILLIOD.

---

COMMISSION : sans changement.

PERSONNEL : Madame L. SCHONDELMAYER-SENÉ a donné sa démission des fonctions de secrétaire-bibliothécaire dont elle s'acquittait avec zèle depuis 1913. Monsieur M. CHAMBAUD l'a remplacée à titre temporaire du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juin et du 1<sup>er</sup> août à la fin de l'année. Le Conseil administratif a également enregistré avec honneur et remerciements la démission de M. Lucien BERTHET, concierge, qui prenait sa retraite après 25 années de service. Il a été remplacé par M. Jean VILBERT, précédemment concierge à l'Ecole des Beaux-Arts, qui a pris ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> octobre.

LEGS ET DONNS. — Le Muséum d'Histoire naturelle a perdu en la personne de M. Charles MAERKY, décédé le 3 décembre 1929, son plus ancien collaborateur, qui n'a cessé durant 35 années de consacrer à son service les heures de liberté que lui laissaient ses fonctions d'instituteur primaire et qui, depuis sa retraite de l'enseignement, a voué presque tout son temps à nos collections municipales.

C'est en effet en 1895 que son nom figure pour la première fois dans le compte rendu administratif du Muséum. Il fut attaché dès cette époque à la section entomologique et chargé spécialement du classement des Coléoptères et de l'organisation des collections entomologiques régionales. Dès 1907, M. Ch. MAERKY s'était mis à la disposition des collectionneurs et amateurs tous les dimanches de 10 h. à midi au Palais Eynard, et plus tard les jeudis ou samedis après-midi. Il sut attirer au Muséum, grâce à ses connaissances de la faune entomologique locale et à son entrain communicatif, de nombreux jeunes gens et amateurs. Le Muséum conservera de M. Charles MAERKY un souvenir profondément reconnaissant pour le labeur considérable accompli avec tant de fidélité.

M. Ch. MAERKY a légué à la Ville de Genève sa collection d'Insectes, comprenant 352 boîtes, dont 238 de Coléoptères. Elle sera d'une grande utilité par sa richesse en spécimens des environs de Genève et de Suisse.

Le décès de M. le Professeur Jaques L. REVERDIN, survenu au début de janvier a privé également le Muséum d'un ami et la science genevoise d'un grand savant qui, après une brillante carrière médicale, se voua entièrement à l'étude des Lépidoptères.

---

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

Jaques L. REVERDIN fit partie de la commission du Muséum de 1909 à 1925 et fut membre fondateur de la Société auxiliaire de notre Musée, qu'il présida en 1908-1909. Il avait désiré mettre à la disposition du Muséum sa très belle collection de Papillons renfermée dans 534 boîtes dont 374 contiennent des spécimens classés. Le Muséum choisira les exemplaires pouvant compléter ses séries et conservera à part en une collection Jaques L. REVERDIN les types, co-types et formes décrits par l'auteur dans ses nombreuses publications. Une collection d'environ 10.000 préparations microscopiques, formant le matériel de base des études de J. L. REVERDIN, ainsi que sa bibliothèque d'entomologie complètent ce magnifique legs, qui rendra les plus grands services aux lépidoptérologues de notre ville.

Un tableau comprenant quinze gravures coloriées et dessins de R. HAINARD représentant les espèces les plus communes d'Oiseaux sauvages, hôtes d'hiver du port de Genève, accompagnés d'un texte, a été placé dans une vitrine exposée à la Promenade du Lac.

La SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE a bien voulu prendre à sa charge les frais de l'illustration et de l'impression du tableau ainsi que ceux de la vitrine.

L'Association des Intérêts de Genève a fait l'acquisition d'un exemplaire du tableau et installé à ses frais une seconde vitrine placée au Quai des Bergues.

Plus de cent dons ont été enregistrés cette année, soit 52 d'animaux, minéraux et objets divers et 50 de publications. Nous désirons citer particulièrement le legs que nous devons à feu M. Eugène CROCHET d'une armoire vitrée contenant 79 spécimens d'Oiseaux montés provenant de la région, le don d'une collection de fossiles récoltés au Vuache, déterminés et étudiés par M. le Professeur honoraire H. SCHARDT, de l'Ecole polytechnique de Zurich, et le don fait par M. le Curé RICHARD, de Chésery, d'une belle collection de fossiles du Rauracien coralligène de la Meuse, renfermant de nombreux échantillons représentant 40 espèces diverses. M. le Professeur J. PIAGET a bien voulu donner au Muséum l'importante collection de Limnée récoltée en vue de son travail sur « L'Adaptation de la *Limnaea stagnalis* aux milieux lacustres de la Suisse Romande » paru dans le volume 36, 1929, de la Revue Suisse de Zoologie. Une partie de ce matériel comprend les exemplaires provenant des élevages pratiqués par M. PIAGET ; elle donne par conséquent une valeur toute particulière à cette collection. Notre reconnaissance est aussi acquise à M. G. H. VITET établi à Batang-Taro (Sumatra) à qui nous devons de nombreux spécimens de Reptiles, Amphibiens et Arthropodes variés de cette région.

BATIMENT. — Le Service des Bâtiments a fait refaire la peinture de la Salle de Minéralogie et y a installé l'éclairage électrique ainsi que dans la Salle Melly ; il a fait construire un meuble pour les collections entomologiques. Deux vitrines ont été posées dans la salle de Géologie du Musée régional, et des rayonnages construits dans la cave sud du Muséum pour les collections systématiques et anatomiques d'étude et de dépôt.

La collection d'Echinodermes DE LORIOU a été installée dans la maison du Calabri et les armoires renfermant la collection J. L. REVERDIN au Muséum.

DIVERS. — L'enrichissement considérable de la collection de Lépidoptères par la collection Ch. J. PITARD, a permis de multiplier cette année encore les dons de Papillons. Plus de 100 spécimens ont été remis à l'Ecole des Arts Industriels, 43 à l'Ecole secondaire des Jeunes Filles, plus de 250 à divers artistes et professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'enseignement privé. Divers spécimens et préparations ont été donnés au Collège, au Professeur LENDNER et un cristal de roche à M. le Professeur E. BRINER directeur du laboratoire de chimie technique de l'Université.

Les demandes de prêts de collections et de livres se sont élevées à 75 pour Genève ; 25 envois ont été faits à destination de la Suisse et de l'étranger.

Il a été fait 11 achats d'animaux récents, 1 de fossiles et 2 de minéraux. Notons l'importante acquisition d'un groupe d'Orangs-outans, faite sur la réserve du fonds Brunswick avec l'assentiment du Conseil administratif.

Une exposition publique de Coléoptères a eu lieu du 10 au 27 octobre ; elle se composait de 96 cadres renfermant des Cétoines et familles voisines.

Onze cours ont été donnés pendant l'hiver 1929-1930, le samedi à 17 heures.

Le volume 36 de la *Revue Suisse de Zoologie* paru au cours de l'année contient 22 travaux, avec 6 planches et de nombreuses figures dans le texte. Les numéros 16, 18, 19 et 21 sont des études de MM. les D<sup>rs</sup> E. HANDSCHIN, B. UVAROV, M. HEBARD et C. ROEWER sur les Collemboles, Acridiens, Scorpions, Opilions, etc., rapportés par MM. le D<sup>r</sup> J. CARL et K. ESCHER de leur voyage dans l'Inde méridionale. Nous rappelons que tous les matériaux étudiés par ces auteurs et renfermant de nombreux spécimens types d'espèces nouvelles font dorénavant partie des collections du Muséum. Les collections malacologiques du Muséum ont été utilisées par M. le Professeur J. PIAGET pour son importante étude mentionnée plus haut (N<sup>o</sup> 17 du vol. 36).

Le catalogue des Gastéropodes sortira de presse au début de l'année 1930.

*Vertébrés, Ostéologie et Anatomie comparée.* — Les travaux de préparation ont été presque entièrement consacrés à la confection de groupes biologiques d'Oiseaux du pays destinés au Musée Régional. Une vingtaine d'Oiseaux ont été montés dont un grand Coq de bruyère, un Héron cendré, un Cygne, etc.

La confection du catalogue sur fiches des Oiseaux (comprenant pour chaque espèce la liste non seulement des spécimens montés et des peaux, mais aussi des squelettes, crânes, œufs et nids) a été continuée jusqu'à la famille des Pelecanidae, incluse. Ce travail exigeant la revision complète de toutes les collections a permis l'élimination d'un assez grand nombre de spécimens en mauvais état et le triage des collections de doublets d'œufs.

Grâce à divers dons, la collection de prêts d'Oiseaux a été complétée et comprend 215 espèces ; son catalogue a été établi et une copie en a été communiquée au Département de l'Instruction Publique. On s'efforcera dans la suite de composer quelques séries semblables de Mammifères, Amphibiens, Reptiles et Poissons.

La collection d'exposition des Reptiles a été remaniée, celle des Amphibiens mise en place définitivement, de nombreux spécimens de Serpents ont encore été montés sur verre et tous les textes explicatifs des ordres et familles terminés.

Les collections d'Insectivores et de Chiroptères ont été placées dans les petites vitrines face au couloir central, afin de récupérer de la place pour les Carnivores.

Diverses préparations anatomiques ont été faites. Les ossements d'animaux provenant des fouilles faites au printemps et en automne dans la station néolithique de Saint-Aubin (Neuchâtel) ont été nettoyés et déterminés.

Les ossements néolithiques des Carnassiers, Rongeurs et Bovidés sont classés. Ceux des fossiles Gallo-Romains et du Moyen-Age provenant de l'emplacement du Crédit Suisse sont triés.

*Mollusques.* — Les collections malacologiques ont été enrichies par des dons de MM. HESS et J. FAVRE. De nombreuses demandes de renseignements d'envois d'échantillons à l'examen, etc., ont occupé une partie du temps de M. MERMOD. Parmi les correspondants mettant à contribution les collections malacologiques, on peut citer MM. les D<sup>rs</sup> BOETTGER, HESS en Allemagne, SCHLESCH à Copenhague, KUSCER à Laibach, M<sup>lle</sup> GARDNER à Londres. Diverses préparations ont été faites et quelques exemplaires montés pour l'exposition dans les galeries dont un très gros exemplaire de Calmar, *Stenoteuthis bartrami*. M. MERMOD a consacré en général la demi journée au classement de la collection des Lépidoptères en commun avec M. le D<sup>r</sup> CARL.

*Arthropodes.* — Le travail de reclassement et de fusion des diverses collections de Papillons a continué. 135 cadres comprenant diverses familles ont été classés définitivement. Les Nymphalides de la collection Ch. J. PITARD contenues dans 197 boîtes ont été déterminés en grande partie par M. le D<sup>r</sup> G. AUDEOUD que nous remercions ici très vivement pour son concours si précieux.

La collection J. REVERDIN a été installée provisoirement, et le triage des exemplaires types et des préparations a commencé. La bibliothèque a été pointée et intercalée.

Le Museum a fait l'acquisition d'une collection d'Opilionides déterminés par M. le Professeur ROEWER. Environ 150 espèces d'Orthoptères reçues en échange, de l'Académie de Philadelphie, ont été intercalées ainsi que les exemplaires types de Géométrides de la collection G. AUDEOUD déterminés par PROUT. Des échanges ont encore été faits avec le British Museum de Londres. Les entomologistes suivants sont venus travailler au Museum, ce sont : MM. le professeur BRADLEY d'Ithaka (Etats-Unis), D<sup>r</sup> Ch. FERRIÈRE, de Londres, D<sup>r</sup> CERUTTI, du Grand-Saint-Bernard, D<sup>r</sup> DOBLER, de Riesa (Saxe) ; M. Ch. MAERKY avait poursuivi l'arrangement des Coléoptères selon le catalogue Junk jusqu'à la famille des Silphidae.

L'inventaire de la collection d'Insectes (non compris les collections JURINE, A. FOREL et les collections régionales) est résumé dans le tableau suivant qui indique le nombre de boîtes vitrées dans lesquelles elle est renfermée :

	Collections	Dépôts	Double	Total
Orthoptères . . . . .	527	83	67	677
Hémiptères . . . . .	157	64	15	236
Diptères . . . . .	59	24	12	95
Neuroptères . . . . .	51	2	5	58
Pseudo-Neuroptères . . . . .	46	40	9	95
Hyménoptères . . . . .	398	84	223	705
Coléoptères . . . . .	1263	350	57	1670
Lépidoptères . . . . .	899	607	179	1685
	<hr/> 3400	<hr/> 1254	<hr/> 567	<hr/> 5221

GÉOLOGIE, PALÉONTOLOGIE ET MINÉRALOGIE. — Une collection de fossiles du Rauracien de la Meuse comprenant de nombreux exemplaires appartenant à 40 espèces a été préparée et intercalée.

Les abondants matériaux de la collection PITARD, provenant des sables coquilliers éocènes du Bassin de Paris ont été triés. Les Lamellibranches, Scaphopodes et une partie des Gastéropodes de l'éocène du Bassin de Paris ont été déterminés, préparés et intercalés. Ce travail a entraîné la revision des fossiles éocènes de ces mêmes groupes appartenant aux collections du Museum.

Il est encore rentré une partie de la collection des Crustacés fossiles confiée à M. Van STRAELEN, Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles. Ces exemplaires déterminés par lui ont été étiquetés et intercalés.

Les collections d'exposition relatives à la plaine de Genève, au Jura et aux Voirons ont été installées dans les nouvelles vitrines montées dans la salle du relief au Palais Eynard.

La collection de minéraux s'est enrichie de nombreuses acquisitions qui ont été intercalées dans les collections. Il a été aussi introduit des séries d'échantillons recueillis au cours de divers travaux (puits et sondages) exécutés dans le Canton de Genève. M. E. JOUKOWSKY a employé une partie de son temps à suivre à titre d'expert géologue ces travaux entrepris par les Services Industriels de la Ville de Genève.

Le coloriage d'après la Géologie, de deux reliefs au 1 : 50.000, celui de la région de Zermatt et celui du Bassin du Lac de Genève a été mis en train.

BIBLIOTHÈQUE. — Le manque de place dans les deux salles de bibliothèque a suscité divers remaniements qui ne sont encore que provisoires. La bibliothèque J. L. REVERDIN a été fichée et intercalée. L'intercalation et l'inscription des brochures de la bibliothèque M. BEDOT continue.

On a reçu cette année du Concilium Bibliographicum 14.425 fiches ce qui porte le total de ces fiches à 545.733. M. Ph. MOSSAZ, chargé de l'arrangement du Concilium, a terminé le classement des fiches reçues en 1928 et remanié tout le fichier de façon à ce que l'ordre des fiches suive exactement l'ordre du classement indiqué sur le tableau régulateur affiché dans la salle du Concilium.

---

CHAPITRE XII.

**MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE<sup>1</sup>**

Directeur : M. W. DEONNA, professeur à l'Université.

Secrétaire de la Direction : M. L. VIELLE.

Conservateur des Collections archéologiques, des Collections Fol et de la Salle des Armures : M. W. DEONNA.

Conservateur des Arts décoratifs : M. A. DUFAUX.

Conservateur des Beaux-Arts : M. L. GIELLY.

Conservateur du Vieux-Genève : M. L. BLONDEL.

COMMISSIONS — M. Emile DARIER, membre de la Commission des Beaux-Arts, délégué de la Société auxiliaire du Musée, démissionnaire, a été remplacé par M. Jacques CHENEVIÈRE.

PERSONNEL. — Le Conseil administratif a confirmé pour une nouvelle période de quatre ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1929, le personnel du Musée.

L'effectif du personnel n'a subi aucun changement au cours de l'année.

STATISTIQUE DES ENTRÉES.

	1928	1929
Entrées payantes . . . . .	6.208	6.294
Entrées gratuites . . . . .	48.792	57.706
Total. . . . .	55.000	64.000

en plus, 10.950 entrées gratuites, représentant les visites scolaires, cours, conférences, etc., contre 8.457 en 1928.

Il a été délivré 47 cartes d'étude.

Le nombre des visiteurs s'élève au total, du 15 octobre 1910 (date de l'inauguration du Musée) au 31 décembre 1929 à . . . . . 1.128.926  
se répartissant comme suit : entrées payantes . . . . . 95.825  
entrées gratuites . . . . . 916.561  
écoles, cours, conférences, etc. . . . . 116.540

L'augmentation très sensible des visiteurs sur l'année précédente témoigne de l'intérêt croissant que le public et les étrangers portent à nos collections et aux expositions que nous organisons. Nous sommes heureux de constater que, malgré la concurrence des cinémas et des nombreuses manifestations sportives, le public consacre ses loisirs à la visite des collections scientifiques et artistiques. Nous sommes certains également que lorsque l'unification des horaires et la gratuité des entrées auront pu être appliqués à tous nos Musées, l'affluence des visiteurs ne fera que s'accroître d'année en année.

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

**VISITES SCOLAIRES.** — Les écoles primaires, secondaires (Collège, École secondaire des jeunes filles, Ecole des Beaux-Arts, Ecole des Arts et Métiers) et supérieures (Université), les écoles privées, fréquentent toujours plus le Musée, où le personnel enseignant donne des leçons devant les diverses collections. Nous avons enregistré 3561 élèves, dont 537 provenant des écoles de Suisse et de l'étranger.

**CINÉMA SCOLAIRE.** — Par autorisation du Conseil administratif et d'accord avec le Département de l'Instruction publique, la salle de conférences du Musée est concédée de temps à autre au service du cinéma scolaire des écoles primaires. De nombreux films artistiques et historiques ont été projetés sur l'écran. Le nombre des élèves qui ont assisté à ces projections s'élève à 1240.

**VENTE DES PUBLICATIONS, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES, ETC.** — La vente de ces divers articles a produit la somme de fr. 2.456,40 contre fr. 2.426,75 en 1928.

**TRAVAUX D'ATELIERS.** — L'utilisation des ateliers de menuiserie, serrurerie, tapissier et montage, est de plus en plus nécessaire pour nos divers et nombreux travaux. Notons parmi ceux-ci : plusieurs corps d'armoires à l'usage des nouveaux dépôts des arts décoratifs au passage à voitures ; la transformation de vitrines et d'armoires à l'usage des collections ; le podium de la nouvelle salle de conférences ; des panneaux pour les expositions ; la pose des tentures murales au Cabinet de Numismatique, celles des intérieurs de vitrines ; les coussins des nouveaux banes de la salle de conférences ; la pose de stores à diverses salles. Enfin, de nombreux objets anciens ont été restaurés et nettoyés pour assurer leur conservation.

**TRANSFORMATION ET AMÉNAGEMENT DES SALLES.** — Pendant le cours de l'année, la transformation de plusieurs salles résultant de remaniements dans les collections des arts décoratifs a nécessité la réfection de leurs murs, travaux exécutés par le Service des Bâtiments. On a modifié et aménagé d'anciennes vitrines pour la nouvelle salle des tissus antiques. L'ancienne tenture qui recouvrait les murs du Cabinet de numismatique a fait place à une tenture plus claire, en harmonie avec les boiseries. La collection des maquettes des médailleurs Bovy, précédemment installée dans un des petits cabinets de peinture, est maintenant réunie au Cabinet de Numismatique où était sa véritable place. Les tapisseries anciennes ont été réparties entre la salle de conférences et la salle des sculptures. Ces changements ont entraîné des travaux de réfection et de peinture (parois de la galerie Fol et de la salle de sculpture).

Le dépôt des matériaux provenant de la restauration de la cathédrale St-Pierre, situé à la rue du Cloître, a été désaffecté et une partie des monuments, les mieux conservés, ont été transférés sous les portiques du Musée où se trouvent réunies les collections lapidaires.

Le Service des Bâtiments a entrepris, en plus des travaux mentionnés ci-dessus, la réfection d'une partie des tentures des salles B. Menn et C. Witz (galerie des Beaux-Arts), détériorées il y a quelques années par de nombreuses infiltrations provenant de la toiture vitrée. Les murs d'une partie de la galerie Fol ont été lavés

et repeints pour enlever les traces résultant du chauffage central. La salle de conférences a été agrandie de 9 m. 75, avec la création d'une cabine isolée pour projections, et ceci conformément aux prescriptions du Service d'Hygiène.

Nous espérons qu'au cours de cette année on eût pu procéder à l'installation de l'éclairage électrique dans les salles les plus obscures. Malheureusement, ces travaux n'ont pas encore été entrepris, malgré nos demandes réitérées.

LEGS. — Nous avons déjà signalé dans le compte rendu de l'exercice 1928 le legs fait par M<sup>lle</sup> Marguerite MAGET, décédée à Genève le 23 mai 1928 (arrêté du Conseil municipal du 30 novembre 1928); le reliquat provenant de la vente de son immeuble situé rue Ferdinand-Hodler 5 doit être remis au Musée pour l'acquisition d'œuvres d'art. Les formalités n'étant pas encore terminées, nous n'avons pas pu disposer de ce legs important.

Le legs fait au Musée et à la Ville de Genève par M. Arthur SCHEUERMANN consiste en œuvres d'art diverses (tableaux, bronzes, porcelaines, faïences, etc.) et en argenterie déposée à la villa du Parc La Grange (voir Mémorial du Conseil municipal, séances des 9 et 20 novembre 1928).

M. John KIMMERLING a légué, pour les collections archéologiques et la Salle des Armures : une collection de vases antiques et un mousquet de rempart, signé Montauban à Genève, 1775, avec un moule à balles.

M<sup>lle</sup> Alice FAVRE : deux grands vases de Sèvres bleus sur socles acajou et un tableau de A. van Muyden, « Nourrice et enfant ». (Les deux vases ont été déposés à la villa du Parc La Grange.)

ACQUISITIONS, DONNÉES D'ŒUVRES D'ART. — Pour les enrichissements scientifiques du Musée en 1929, voir *Genava*, VIII, 1930, qui en donne la liste détaillée.

RESTAURATIONS. — *Beaux-Arts*: Plusieurs restaurations ont été confiées à M. Ed. Castres, peintre-restaurateur : Largillière, « St-Jean » et « Portrait d'Arlaud — Agasse, « Intérieur d'écurie » — Ecole française du XVII<sup>me</sup> siècle, « Déposition de croix » — M. Q. de La Tour, « Portrait de l'auteur » — Agasse, « Sorcerer » — Monelli, « Un moine ».

*Archéologie*: Travaux de restauration exécutés dans nos ateliers : statuettes en terre cuite, agrafes de l'époque barbare, couvercle de sarcophage égyptien, verreries et porcelaines anciennes, etc.

*Salle des armures*: Deux drapeaux des milices genevoises du XVIII<sup>me</sup> siècle (Nos H. 68 et G. 26) ont été restaurés et mis sous filet de protection, par les soins de M<sup>lle</sup> Gauthier, brodeuse, qui s'acquitte de ce travail délicat à notre entière satisfaction. Nous continuerons, l'année prochaine, par les fanions, dont la conservation laisse à désirer.

PRÊTS A L'EXTÉRIEUR. — Les demandes de prêts d'œuvres d'art pour des expositions organisées en Suisse et à l'étranger se multiplient de façon anormale. Les œuvres prêtées subissent de grands risques pendant leur transfert (en particulier deux toiles de Largillière, envoyées à l'exposition de ce peintre qui eut lieu à Paris l'an dernier, nous ont été retournées endommagées et ont dû être restaurées),

et ces prêts trop nombreux désorganisent nos salles. En conséquence, le Conseil administratif a décidé, sur notre demande, de refuser désormais ces prêts, sauf circonstances exceptionnelles.

DÉPOTS FAITS AU MUSÉE. — Par le Département de Justice et Police : Deux anciennes masses de Commissaires de Police (N<sup>os</sup> 12890-12891).

M<sup>me</sup> BLONDET de MONTRY : Stalle d'église, en noyer sculpté, style Renaissance, fin du XVI<sup>me</sup> siècle.

Le CONSEIL D'ETAT : Bannière de l'Union Générale des Rhôdaniens.

M. J. A. HOLZER : Tableau à l'huile, sans cadre : « La Vierge et l'Enfant Jésus ».

DÉPOTS FAITS PAR LE MUSÉE. — A l'Ecole d'Horlogerie : Chronomètre électrique, système Campiche, ayant servi à régler les pendules électriques du Musée.

A la Villa du Parc La Grange : Legs de M<sup>lle</sup> Alice Favre : deux grands vases de Sèvres, bleu foncé, décor or, avec deux socles en acajou (N<sup>os</sup> C. 816, 816 bis).

Au Musée de l'Ariana : Maquette en bois de la Cathédrale de Reims, exécutée par M. Leemann, architecte. Don de M<sup>lle</sup> Leemann (avec socle peint faux bois).

Trois grands vases en porcelaine de Saxe, décor polychrome, avec couvercle et socle (N<sup>os</sup> 13.051/52/53) — Legs Arthur Scheuermann.

A la Bibliothèque Publique et Universitaire : Buste de Carl Spitteler, par M<sup>lle</sup> A. Schellenmuller (don de la Société auxiliaire du Musée).

Au Laboratoire de Psychologie de l'Université : Tableaux médiumniques et documents provenant du legs de M<sup>lle</sup> C. E. Muller, alias Hélène Smith.

EXPOSITIONS. — Au cours de l'année 1929, le Musée a organisé les expositions suivantes :

Du 26 janvier au 25 février : Arts décoratifs (salle N<sup>o</sup> 7) : Exposition de papiers peints pour tentures anciennes et modernes, modèles de la Maison Grandchamp & Co, à Genève.

Du 16 février au 17 mars : Beaux-Arts (salle N<sup>o</sup> 39) : Exposition posthume des œuvres de M<sup>lle</sup> Louise Breslau (1857-1927).

Du 9 mars au 7 avril : Galerie du rez-de-chaussée : Exposition de 60 eaux-fortes valaisannes d'Ed. Vallet.

Du 23 mars au 28 avril : Beaux-Arts (salle N<sup>o</sup> 39) : Exposition posthume des œuvres du peintre Albert Trachsel (1863-1929). (Vernissage officiel).

Du 13 au 28 avril : Galerie du rez-de-chaussée : Exposition de gravures et eaux-fortes de M. Lorenzo Laurenzi, artiste italien.

Du 4 au 26 mai : Galerie du rez-de-chaussée : Exposition de gravures belges modernes, organisée sous les auspices de l'Association des Amitiés belgo-suisse.

Du 23 juin au 15 juillet : Arts décoratifs (salle N<sup>o</sup> 7) : Exposition d'estampes suisses anciennes, paysages et costumes, extraites des collections du Musée.

Du 18 juillet au 4 septembre : Arts décoratifs (salle N<sup>o</sup> 7) : Exposition de gravures et estampes suisses modernes de M<sup>lle</sup> A. Bally, MM. Ed. Bille, H. Forestier, John Graz, Percival Pernet et P. E. Vibert, provenant des collections du Musée.

Du 7 septembre au 6 octobre : Beaux-Arts (salles 39, 40, 41) : Exposition d'art hongrois contemporain, organisé par le Gouvernement hongrois. (Vernissage officiel).

Du 26 septembre au 8 octobre : Arts décoratifs (salle N° 8) : Exposition du XLI<sup>me</sup> concours Ch. Galland (projet d'une médaille pour la Ville de Genève).

Du 26 octobre au 24 novembre : Beaux-Arts (salle N° 39) : Exposition posthume des œuvres du peintre Ed. Vallet (1876-1929). (Vernissage officiel).

Du 24 octobre au 24 novembre : Arts décoratifs (salle Amélie Piot) : Exposition des œuvres du miniaturiste Louis Arlaud-Jurine, à l'occasion du centenaire de sa mort.

Du 2 au 17 novembre : Salle des expositions, N° 7 : Exposition de peintures médiumniques de M<sup>me</sup> Hélène Smith, léguées à la Ville de Genève.

Du 9 au 15 décembre : Galerie du rez-de-chaussée : Exposition de documents et souvenirs de l'Escalade de 1602.

Du 7 au 31 décembre : Salle des expositions, N° 7 : Exposition de dessins du sculpteur James Pradier (1790-1852), collections du Musée.

Exposition d'étains modernes d'après les moules des maîtres potiers genevois F. Bourrelrier (XVIII<sup>me</sup> siècle) et Lacombe frères (XIX<sup>me</sup> siècle), fondus par M. Eug. L'Eplattenier, fondeur d'étains à Genève.

L'exposition d'Art hongrois contemporain, qui a eu lieu en septembre à l'occasion de l'Assemblée de la Société des Nations, a été très fréquentée. A l'occasion de cette manifestation artistique, M. le professeur T. GEREVICH, de Budapest, a fait une conférence à l'Athénée et une causerie à l'exposition. A l'issue de cette dernière, M. Paul de HEVESY, Ministre de Hongrie auprès de la S.d.N., a offert une réception dans la salle de l'exposition à de nombreux invités, parmi lesquels on remarquait nos autorités, des délégués des institutions internationales et suisses, etc.

Ces expositions, de plus en plus nombreuses, attirent une affluence considérable de visiteurs qui, non seulement apprécient les œuvres des artistes qui leur sont présentées, mais profitent de leur présence au Musée pour visiter les diverses sections.

BIBLIOTHÈQUE :

	1928	1929
Consultants. . . . .	3.006	2.207
Volumes consultés. . . . .	6.436	5.340

Les ouvrages achetés sont au nombre de 167, plus 50 volumes de périodiques.

En vue de constituer un unique fichier alphabétique, on a continué durant l'année les travaux de classement et de timbrage des fiches. Il résulte de l'inventaire, fait sur la demande de la Bibliothèque Publique et Universitaire, que le nombre des volumes inscrits se décompose comme suit :

Beaux-Arts et Arts décoratifs : volumes et brochures . . . . .	8123
Archéologie . . . . .	id. . . . . 6176
Numismatique . . . . .	id. . . . . 1436
<b>Total. . . . .</b>	<b>15735</b>

CONFÉRENCES. — Les conférences, cours pratiques et excursions archéologiques, ont eu lieu en 1929 conformément au programme imprimé. Les auditeurs qui les fréquentent sont toujours plus nombreux. Nous avons enregistré 4986 auditeurs contre 3510 en 1928.

Le Conseil administratif a bien voulu accéder à notre demande d'agrandissement de la salle de conférences et il a profité des travaux en cours pour prévoir les installations modernes exigées par le Service d'Hygiène. Le Musée possède donc aujourd'hui une salle de conférences pourvue des derniers perfectionnements.

Les excursions archéologiques prévues au programme ont été favorisées par le beau temps et ont obtenu plein succès.

Les 4 et 16 mai, sous la direction de M. Louis Blondel, archéologue cantonal : excursion à Chancy, où des fouilles ont été faites récemment ; excursion dans les environs des Voirons, avec visite de vieux châteaux. Le 25 mai, à Annecy, excursion d'une journée sous la direction de M. le professeur Paul Ed. Martin : avec visite des monuments, des musées et du château de Montrottier. Grâce à la grande obligeance de MM. Ch. Marteaux, Président honoraire de l'Académie Florimontane, Marc Le Roux, Conservateur du Musée, Serand, Conservateur du château de Montrottier, et Avezou, Archiviste départemental, les excursionnistes ont bénéficié de facilités toutes spéciales. Nous nous plaignons à rendre hommage à nos estimés collègues pour tout le dévouement et l'amabilité qu'ils nous ont témoigné.

PUBLICATIONS. — W. Deonna : Catalogue illustré des collections archéologiques et historiques (Moyen âge et temps modernes), 1929.

— Pierres sculptées de la vieille Genève (collections lapidaires du Musée et documents hors du Musée), 1929.

M. L. Gielly prépare le catalogue de la collection des dessins, qui commencera à être imprimé dans *Genava*, VIII, 1930.

*Genava*, tome VII, 1929, in 4°, 323 p. avec de nombreuses illustrations.

Plusieurs publications concernant les collections du Musée, dues à MM. Blondel, Deonna, Gielly, etc., ont paru dans *Genava*, VII, 1929, et dans diverses revues scientifiques (voir *Genava*, VIII, 1930).

Nous avons édité une nouvelle série de cartes postales en héliogravure : 10 sujets, dont 8 de F. Hodler, 1 de J. B. Corot et 1 de M. Q. de La Tour, destinés à remplacer des sujets épuisés.

PUBLICITÉ. — Comme les années précédentes, nous avons fait tirer en héliogravure 10.000 cartes-horaires, avec vue du Musée, à l'usage des hôtels, pensions de la ville et des environs. L'Association des Intérêts de Genève et l'Office français du Tourisme ont bien voulu, comme les années précédentes, nous prêter leur obligeant concours.

DIVERS. — Le chauffage central, ne donnant pas entière satisfaction, a été révisé par la maison Calorie et son entretien a été confié à cette maison à partir de l'automne 1929.

#### **Annexes du Musée.**

A. **Promenade du Pin, N° 5.** — Les divers locaux occupés par les bibliothèques archéologique, numismatique et du Vieux-Genève et par les collections d'estampes, sont accessibles au public aux jours et heures fixés par l'horaire. La grande salle de conférences du 1<sup>er</sup> étage, concédée en hiver à la Société d'Histoire et d'Archéologie pour ses conférences, l'a été aussi, avec l'autorisation du Conseil administratif, aux cours de vacances de l'Université et à l'Institut des Hautes Etudes internationales.

B. **Musée Rath.** — Les salles du Musée ont été concédées gratuitement, conformément au règlement, pendant neuf mois de l'année à divers artistes suisses.

En septembre, une exposition des Beaux-Arts « Turnus », a été organisée par la section de Genève de la Société des Peintres, sculpteurs et architectes suisses.

Le règlement des expositions temporaires a été réimprimé, avec quelques modifications, et adopté par le Conseil administratif, le 11 octobre 1929. Il en a été de même pour le règlement de l'Exposition Municipale des Beaux-Arts qui aura lieu du 14 juin au 17 août 1930.

<i>Entrées :</i>	1928	1929
Entrées payantes . . . . .	2.980	2.464
Entrées gratuites . . . . .	23.800	24.615
Total. . . . .	26.780	27.079

Le produit net des entrées, y compris le pourcentage sur les ventes, a été de fr. 2.661,90. La taxe pour le droit des pauvres est supportée par les visiteurs.

TRAVAUX. — Le Service des Bâtiments a fait procéder à des travaux de transformation des vitrages sur la façade, côté ruelle. En outre, nous avons fait repeindre des socles et les écriteaux extérieurs, installer une portière pour séparer les salles, et renouveler les drapeaux.

C. **Halle de la Maison de Ville.** — Nous continuons à entretenir régulièrement, chaque semaine, les canons, armures, etc., placés à la vue du public.

D. **Villa romaine du Parc La Grange.** — Comme les années précédentes l'emplacement des fouilles est entretenu chaque saison par le personnel du Musée.

---

### **Règlement des expositions temporaires au Musée Rath.**

*Adopté par le Conseil administratif le 6 mai 1921,  
modifié le 11 octobre 1929.*

---

ARTICLE PREMIER. — Conformément aux termes de l'arrêté du Conseil municipal, en date du 23 juillet 1920, les salles du Musée Rath sont affectées par le Conseil administratif aux expositions de peinture, sculpture, dessin, gravure, architecture et arts décoratifs, organisées soit par l'Autorité municipale (expositions municipales, concours, etc.), soit par les associations d'artistes ou les artistes individuellement.

Le Conseil administratif se réserve le droit de concéder en même temps des salles distinctes à des exposants non associés.

Un délai de trois mois au moins devra s'écouler entre la date de la demande et la date désirée pour l'exposition.

Les demandes doivent être adressées par écrit à M. le Conseiller administratif délégué aux Musées, Hôtel municipal.

Une commission, où les principaux groupements artistiques sont représentés, préavise sur ces demandes.

Les expositions municipales feront l'objet de règlements spéciaux.

ART. 2. — Il n'y aura pas, dans la règle, plus de deux expositions de groupes dans l'année.

Cependant, l'année où aura lieu une Exposition municipale des Beaux-arts, le Musée Rath ne sera concédé qu'une seule fois à un groupe, dont l'exposition se fera postérieurement à la Municipale.

Pour que les groupes puissent avoir normalement leur tour, ils s'inscriront suffisamment à l'avance, de façon à ce que l'on puisse établir un roulement ; l'administration du Musée et la Commission des Expositions temporaires n'étant d'ailleurs nullement liées par ces inscriptions.

ART. 3. — L'exposant auquel une ou plusieurs salles auront été concédées versera immédiatement à l'Administration du Musée Rath, à titre de dépôt, une somme de 50 francs par salle concédée, à peine de nullité de la concession. Cette somme sera remboursée à l'exposant au moment du règlement des comptes. Si, pour une raison quelconque, l'exposition n'a pas lieu, le dépôt versé est acquis à l'Administration.

ART. 4. — Les salles sont concédées gratuitement aux artistes suisses, ainsi qu'aux artistes étrangers domiciliés à Genève depuis cinq ans au moins. Pour les autres, le prix de location est fixé, pour la durée normale d'une exposition, à 500 francs pour la grande salle centrale, 300 francs pour chacune des grandes salles latérales, 100 francs pour chacune des petites salles.

Toutefois, des réductions pourront être consenties pour les expositions exigeant plus de trois salles. En cas de durée excédant la normale, le Conseil administratif fixera le droit de location.

ART. 5. — Les expositions temporaires s'ouvriront au début de chaque mois et dureront jusqu'au 23 (ou 24, si le 23 est un samedi). La dernière semaine du mois est affectée aux remaniements et installations.

Les demandes de concession de plus longue durée feront l'objet de décisions spéciales du Conseil administratif.

ART. 6. — L'exposant pourra disposer à son usage exclusif des locaux qui lui auront été concédés. Il sera cependant tenu de se conformer aux indications d'ordre général qui lui seraient transmises par l'Administration.

Il sera responsable du matériel mis à sa disposition par l'Administration, en particulier des tringles et crochets au moyen desquels devront être suspendues les œuvres exposées.

Toutes les installations exigeant des dispositions ou des moyens spéciaux devront être préalablement soumises à l'approbation du conservateur.

ART. 7. — Le gardien du Musée Rath est chargé de la conservation et de l'entretien du matériel ainsi que de la surveillance générale du bâtiment et des installations.

ART. 8. — Le droit d'entrée est perçu par un employé de l'Administration chargé également du vestiaire.

ART. 9. — Les frais de transport et d'installation sont à la charge de l'exposant.

Les œuvres expédiées au Musée Rath par la poste, les messageries, maisons de transport, etc., devront être adressées au nom de l'exposant ou du comité organisateur de l'exposition. L'Administration décline toute responsabilité quant aux confusions qui pourraient résulter de l'inobservation de cet article.

ART. 10. — L'Administration municipale n'assume aucune responsabilité quelconque quant aux risques d'incendie et de vol contre lesquels l'exposant aura à s'assurer lui-même s'il le juge convenable.

L'Administration n'assume non plus aucune responsabilité quant aux actes de vandalisme et aux accidents qui pourraient se produire dans l'intérieur du Musée Rath.

ART. 11. — Sauf cas exceptionnel et autorisation spéciale, toutes les œuvres exposées sur les parois des salles devront être encadrées.

ART. 12. — Les expositions seront signalées par les soins de l'Administration dans un cartouche placé devant le Musée Rath. Il ne sera apposé aucune affiche, de quel genre que ce soit, sur les façades du Musée Rath ou devant elles, en dehors du cadre fourni par l'Administration et placé dans les conditions qu'elle juge convenable.

L'affichage en ville est à la charge et aux soins de l'exposant.

L'Administration se charge des communiqués aux journaux annonçant l'ouverture et la durée des expositions.

ART. 13. — Les expositions sont ouvertes tous les jours (sauf le lundi matin), de 10 heures à midi et de 13½ h. à 16½ h., 17 ou 18 heures suivant les saisons.

L'ouverture des salles à la lumière électrique fera l'objet de droits spéciaux correspondant aux heures supplémentaires des employés et au prix de revient de l'électricité.

ART. 14. — Les catalogues sont à la charge et aux soins des exposants.

Sauf cas exceptionnels et autorisation spéciale, les prix ne devront pas être marqués sur les œuvres exposées. Ils pourront figurer au catalogue et être affichés dans les salles.

ART. 15. — Sauf circonstances exceptionnelles et autorisation spéciale, les œuvres vendues au cours d'une exposition ne pourront pas être retirées avant la clôture de cette exposition.

ART. 16. — L'Administration prélève une commission sur les ventes, de 10% pour les expositions individuelles ou de petits groupements, de 5% pour les expositions organisées par les sociétés d'artistes reconnues par la Commission.

La recette des entrées est acquise à l'Administration.

ART. 17. — Le gardien du Musée Rath est chargé, s'il y a lieu, de renseigner le public sur le prix des œuvres exposées et de conclure les ventes. Il est également chargé de la vente des catalogues.

Toutefois l'exposant pourra charger de ces divers soins une personne spécialement engagée par lui. En ce cas, cette personne devra être agréée par l'Administration. Celle-ci pourra en tout temps s'opposer au réengagement de cette catégorie d'employés et, en cas de faute grave, leur interdire l'accès du Musée Rath.

Le montant des ventes doit être versé au gardien du Musée Rath.

ART. 18. — L'Administration n'assure pas un service de surveillance permanent. Dans le cas où l'exposant jugerait nécessaire un service de garde spécial, ce service serait à sa charge et soumis aux conditions exprimées dans l'article précédent.

ART. 19. — L'Administration ne prend aucun engagement en ce qui concerne le chauffage des salles qui, en cas de force majeure, pourra être interrompu.

ART. 20. — Une carte d'entrée permanente sera remise par les soins de l'Administration aux Autorités municipales, aux directeurs et conservateurs des collections municipales, aux membres des Commissions artistiques, aux directeurs et professeurs des Ecoles d'art, à la rédaction des journaux.

Seront en outre valables: les cartes du Département fédéral de l'Intérieur, des membres de l'Association suisse des Beaux-Arts, et des Sociétés artistiques de Genève représentées dans la commission des Expositions temporaires.

Les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et de la Section des Arts Industriels de l'Ecole des Arts et Métiers auront entrée libre aux expositions sur présentation de leur carte d'élève à condition que celle-ci soit munie d'une photographie du titulaire timbrée par l'administration de ces écoles.

ART. 21. — Il sera remis à chaque exposant un certain nombre de cartes permanentes (pour la durée d'une exposition) et un certain nombre de cartes valables pour une entrée. Ces cartes devront être signées par l'exposant. Elles ne pourront donc servir pour une autre exposition.

---

## **Règlement de l'exposition municipale des Beaux-Arts au Musée Rath.**

*Juin-août 1930.*

---

ARTICLE PREMIER. — Une exposition municipale des Beaux-Arts aura lieu au Musée Rath, du 14 juin au 17 août 1930, organisée par le Musée d'Art et d'Histoire.

### **Exposants.**

ART. 2. — Peuvent prendre part à cette exposition : a) les artistes genevois ; b) les artistes suisses d'autres cantons domiciliés dans le canton de Genève ; c) les artistes étrangers domiciliés dans le canton de Genève depuis cinq ans.

Les artistes genevois domiciliés hors du canton pourront participer à l'exposition à la condition d'être représentés à Genève par une personne qu'ils désigneront et qui remettra leurs envois en se conformant aux termes des articles 10 à 12 du présent règlement.

Peuvent être également présentées au Jury les œuvres des artistes genevois ou ayant fait leur carrière à Genève, décédés au cours des cinq dernières années.

### **Ouvres exposées.**

ART. 3. — Ne sont admis que les ouvrages originaux.

Les copies ne seront acceptées que si elles reproduisent un ouvrage par un procédé différent.

ART. 4. — Les envois seront classés dans les catégories suivantes :

1. — Peintures à l'huile
2. — Aquarelles, pastels et dessins
3. — Gravures et lithographies (spécimens n'ayant pas encore été mis dans le commerce)
4. — Sculptures et médailles.

ART. 5. — Les toiles dont la surface dépasserait 6 mètres carrés, cadre non compris, et les sculptures pesant plus de 500 kilogrammes, doivent être annoncées spécialement et ne seront reçues que si les circonstances le permettent.

L'administration fait toute réserve pour l'admission des modelages en terre ou en cire.

Les œuvres réunies dans le même cadre (dont la plus grande dimension ne devra pas excéder 1 m. 20) ne sont admises que si elles constituent un ensemble artistiquement justifié.

ART. 6. — Chaque exposant ne peut envoyer plus de deux œuvres de même nature, ni dépasser au total le nombre de quatre. Toutefois, le nombre des envois de même catégorie peut être porté à six pour les médailles.

L'Administration, sur le préavis de la commission de placement, se réserve le droit de limiter le nombre des œuvres de chaque artiste admis par le Jury, selon la place disponible<sup>1</sup>.

#### **Inscription.**

ART. 7. — Les inscriptions sont reçues du 15 février au 31 mars 1930. Aucune inscription n'est admise passé ce délai.

ART. 8. — Les artistes devront utiliser à cet effet les formulaires imprimés (cf. art. 9).

Ils seront envoyés à l'adresse : Exposition Municipale des Beaux-Arts, Genève 1930, Musée d'Art et d'Histoire, rue Charles-Galland, Genève.

ART. 9. — Les exemplaires du règlement de l'Exposition et le formulaire d'adhésion sont, dès ce jour, à la disposition des artistes aux adresses suivantes : Secrétariat du Conseil Administratif, rue de l'Hôtel-de Ville, 4 ; Musée Rath ; Musée d'Art et d'Histoire.

#### **Livraison des œuvres.**

ART. 10. — Les œuvres seront déposées au Musée Rath du 6 au 17 mai, le matin, entre 10 et 12 heures.

Passé cette date, aucune livraison ne sera acceptée.

ART. 11. — Les œuvres d'art devront être livrées à l'Exposition sans emballage et déposées sans frais au Musée Rath, contre reçu.

---

<sup>1</sup> Sur la demande des groupements artistiques genevois, l'art. 6, alinéa 2, a été modifié comme suit :

« En cas de manque de place, l'élimination des œuvres trop nombreuses sera faite, non par la Commission de placement comme l'indique l'alinéa 2 de l'art. 6, mais de nouveau par le Jury réuni en entier. »

ART. 12. — Tous les tableaux devront être encadrés.

Le Jury aura, s'il le juge bon, le droit d'écarter les œuvres qui seraient encadrées de façon défectueuse, ou dont le cadre romprait l'harmonie de l'ensemble, ou de demander à l'exposant les modifications nécessaires.

ART. 13. — Dès que les ouvrages auront été reçus, nul ne sera admis à les retoucher.

### **Jury.**

ART. 14. — Les œuvres envoyées sont soumises à l'examen d'un jury d'admission. Le Jury est composé de 14 membres nommés de la façon suivante :

6 par le Conseil Administratif dont quatre choisis parmi les artistes professionnels, plus le Directeur du Musée d'Art et d'Histoire et le Conservateur des Beaux-Arts, qui en font partie de droit.

1 sur présentation de l'Association syndicale des peintres, sculpteurs, dessinateurs et artisans d'art.

1 sur présentation de la Section des Beaux-Arts de l'Institut national genevois.

2 sur présentation de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes (section de Genève).

1 sur présentation de la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts.

1 sur présentation de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs (section de Genève).

1 sur présentation du Cercle des Arts et des Lettres.

1 sur présentation de la Société suisse des Beaux-Arts.

Les présentations doivent être faites sur des listes comprenant au moins trois noms au choix du Conseil administratif, dont un sculpteur (six pour la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, dont deux sculpteurs).

ART. 15. — Les opérations du Jury sont présidées par M. le Conseiller administratif délégué ou par son mandataire.

Le Jury se divise en deux groupes : le groupe A, comprenant 9 membres (8 peintres, un graveur) jugera les travaux appartenant aux catégories 1, 2 et 3 ; le groupe B, comprenant 3 membres, tous sculpteurs, jugera les travaux appartenant à la catégorie 4.

Le directeur du Musée et le conservateur des Beaux-Arts font de droit partie de ces deux groupes.

ART. 16. — Le vote a lieu à main levée. On procédera, toutefois, au scrutin secret dans le cas où la majorité des jurés présents en feraient la demande.

Les décisions sont prises à la majorité absolue et sont sans appel.

ART. 17. — Les fonctions de membre du Jury sont gratuites.

Les œuvres des membres du Jury sont admises de droit.

### **Installation, placement.**

ART. 18. — L'Administration fournit les socles, vitrines, etc., selon ses disponibilités.

Elle peut cependant exiger des exposants le matériel nécessaire au placement de leurs œuvres.

ART. 19. — Tout placement nécessitant une installation spéciale est à la charge de l'exposant. Sont également à sa charge tous frais résultant d'une détérioration qui serait causée par l'exposition de ses œuvres.

ART. 20. — Le Jury désigne parmi ses membres ceux qui sont chargés du placement des œuvres. La direction du Musée se réserve le droit de prendre les dispositions qu'elle jugera nécessaires pour le dit placement.

#### **Assurances.**

ART. 21. — L'Administration assure contre l'incendie et le vol les œuvres exposées dont la valeur lui a été désignée dans le formulaire d'inscription, cela jusqu'à concurrence d'une valeur maximum de 5.000. — francs par pièce.

ART. 22. — Elle prend, pendant la durée de l'exposition, les précautions voulues pour éviter les vols, actes de vandalisme, accidents, etc., sans assumer cependant aucune responsabilité à cet égard.

#### **Ventes.**

ART. 23. — Il est prélevé une commission de 10 % sur toute vente effectuée à l'occasion de l'Exposition. La commission est calculée sur le prix marqué au catalogue. Le montant des ventes doit être versé au concierge du Musée Rath.

ART. 24. — Le règlement des comptes se fait avec chaque exposant après la clôture de l'exposition, déduction faite des frais qui pourraient lui incomber.

#### **Publicité - Reproductions.**

ART. 25. — L'Administration se charge de la publicité et du catalogue de l'exposition.

Aucune reproduction des ouvrages exposés ne peut être faite sans une autorisation de l'auteur, transmise par l'Administration.

Cette réserve ne s'applique pas aux vues d'ensemble de l'exposition.

#### **Retrait des œuvres.**

ART. 26. — Les œuvres non admises par le Jury seront retirées sans frais du 16 au 23 juin au plus tard, le matin de 8 à 10 heures.

ART. 27. — Aucune œuvre acceptée par le Jury ne peut être retirée avant la clôture de l'exposition.

ART. 28. — Les œuvres admises à l'exposition seront retirées par les exposants du 25 au 30 août.

Passé ce délai, l'administration décline toute responsabilité.

## CHAPITRE XIII.

---

# MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE<sup>1</sup>

**Parc Mon Repos.**

---

Conservateur : M. le Professeur Eugène PITTARD.

---

La Commission du Musée a eu le grand regret de perdre l'un de ses membres, M. Emile Chaix, professeur de Géographie à l'Université. M. Chaix s'était toujours vivement intéressé au développement des collections d'ethnographie.

Durant l'année 1929 le Musée s'est enrichi de 314 objets. Ce sont surtout les départements de l'Afrique et de l'Amérique qui ont le plus augmenté leurs séries.

**DONS ET DÉPÔTS.** — Les donateurs ont été nombreux au cours de cette année. Le département de l'Europe a reçu des objets de MM. Franzoni, Vallot, Donici ; celui de l'Afrique, de MM. Vallot, Graz, Angst, Demiéville, Rusillon ; le département d'Asie, de MM. Kammermann et Vallot ; le département d'Amérique, de Mr. Virignin. Que tous ces donateurs soient sincèrement remerciés,

*Expositions.* — Au cours de l'année 1929, plusieurs expositions ont eu lieu :

1) A la fin du mois d'avril, le conservateur du Musée a donné, avec M<sup>me</sup> Florentin, une conférence sur l'art nègre. A cette occasion, une exposition d'art nègre a eu lieu dans les salons de l'Athénée. Les objets provenaient presque tous des collections du Musée d'Ethnographie. Quelques autres avaient été prêtés par des voyageurs : M<sup>lle</sup> Couchet, MM. Graz, Molly, ingénieurs-prospecteurs, M. le D<sup>r</sup> Doucas. Cette exposition a été visitée par un très grand nombre de personnes.

2) Au mois de juin, cette fois-ci dans les vitrines du Musée d'Ethnographie, eut lieu une exposition d'armes africaines, d'un type spécial, les troumbaches. Ces curieuses armes, dont l'extension est assez limitée en Afrique, étaient représentées dans toute leur systématique.

3) Grâce à l'obligeance d'un ami du Musée, habitant la Belgique, le conservateur a pu mettre sous les yeux du public toute une série de peintures congolaises du plus haut intérêt.

Jusqu'à présent, les Noirs d'Afrique ne s'étaient guère révélés peintres, sauf en de très rares endroits, sous l'influence des Européens. En revanche, beaucoup de Noirs sont d'habiles, même d'admirables sculpteurs, des tisserands d'un sens décoratif parfait, de remarquables artisans du fer et de l'argile, au goût généralement très sûr.

---

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

Personne n'ignore aujourd'hui l'habileté technique et l'expression esthétique des statuette et des masques créés par les artistes nègres. Mais ceux à qui ces choses sont familières n'imaginaient pas cependant que les Nègres pouvaient aussi, d'un seul coup, sans préparation d'école, devenir des peintres.

Un colonial belge, M. Georges Thiry, de Verviers, a fait une expérience qui, pour l'histoire de l'art, est une véritable révélation. Il eut l'idée de confier à des artisans congolais, au milieu desquels il vit, du papier, de la couleur et des pinceaux, et, sans autre suggestion, de leur demander d'exprimer, à l'aide de ces instruments, tout nouveau pour eux, leur état d'âme, la représentation des faits qui les entourent, de concrétiser leurs inspirations.

Le Musée a mis sous les yeux du public une quarantaine d'œuvres d'un indigène Bakongo, nommé Lubaki, originaire des environs de Thysville (Congo Belge). Ce Noir ne connaît rien de l'Europe. Il n'a jamais quitté la brousse. Il est, de son métier, ivoiriste.

Si le mot d'art réaliste doit représenter des choses exactes, la peinture de Lubaki est loin d'une telle expression. C'est un art de fantaisie où l'imagination de l'artiste s'est donné carrière. On a pu voir au Musée de Mon-Repos de singulières réussites, une mise en place étonnante, un sens de la décoration porté à un très haut degré, un sentiment de l'équilibre et de la valeur dégradante des tons. Lubaki n'utilise ni perspective, ni ombre, ni fond pour ses tableaux, ni décor superflu.

C'est la première fois qu'en Suisse on a fait connaissance avec cet art populaire, né spontanément, au sein même de la nature congolaise. Cette exposition a remporté un très gros succès.

*Conférences.* — Comme d'habitude, le Conservateur du Musée a donné quelques conférences dont la matière même était représentée dans nos collections municipales : l'une au Musée même, sur les caractères ethnographiques des Esquimaux ; les autres : à l'Athénée, à la Classe des Beaux-Arts, et aux élèves des Ecoles d'art industriel, sur l'Art africain.

---

## CHAPITRE XIV.

---

# CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKES<sup>1</sup>

---

Directeur : M. le D<sup>r</sup> John BRIQUET.

---

Conformément aux indications relatives à la Fondation Auxiliaire du Conservatoire botanique, données dans le Compte rendu administratif pour 1928, la Fondation a pris à sa charge les acquisitions pour la bibliothèque et les collections dès le 1<sup>er</sup> avril 1929, date à laquelle elle s'est trouvée prête à fonctionner. En revanche, le Conseil Administratif a nommé M. le D<sup>r</sup> Alfred Becherer assistant au Conservatoire botanique en date du 26 décembre 1928, avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 1929. — Nous avons eu le chagrin de perdre cette année un très ancien collaborateur. Georges Kohler (né le 12 février 1858 ; décédé le 18 mars 1929) était en effet entré au Conservatoire botanique en octobre 1879 en qualité de préparateur et a rempli ces fonctions à l'entière satisfaction du D<sup>r</sup> J. Muller, puis du directeur actuel, pendant près de cinquante ans. Outre son travail de préparateur, Kohler, qui était un floriste instruit et zélé, s'est occupé au cours des vingt dernières années, de la tenue en ordre et des travaux d'intercalation dans la collection de l'Europe Centrale. Il a légué au Conservatoire botanique son bel herbier personnel. Nous lui gardons un souvenir très reconnaissant. — M<sup>lle</sup> A.-E. Crétier a bien voulu, cette année encore, exécuter à titre bénévole divers travaux de classement.

L'activité du personnel scientifique a été répartie comme suit. M. J. Briquet a continué l'arrangement préliminaire des matériaux de l'Herbier de Candolle, en vue d'un classement définitif, pour un très grand nombre de familles et avancé la détermination des Composées de la Flore des Alpes maritimes. M. Hochreutiner a terminé sa revision des types asiatiques de Burmann, opérant chemin faisant le classement cursif de plusieurs groupes, et repris le classement des Malvacées. M. Fr. Cavillier a poursuivi l'inventaire de l'Herbier Pitard, et entièrement mis en ordre les groupes suivants : Desmodiées, Malpighiacées, Capparidacées, Polémoniacées, Connaracées ; il a fait un arrangement préliminaire de plusieurs grandes familles, ainsi que la distribution par familles des collections nouvellement arrivées. M. A. Becherer a fait le classement définitif des familles suivantes : Equisétacées, Isoétacées, Salviniacées, Marsiliacées, Lycopodiacées, Sélaginellacées, Gnétacées, Ephédracées et Characées ; il a procédé à un arrangement cursif de divers grands genres ; enfin il a entrepris la mise au point de l'embranchement des Algues, auquel, depuis tant d'années, il n'avait pas été possible de toucher faute de personnel.

---

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la presque totalité des acquisitions en 1929 a été payée par la Fondation auxiliaire du Conservatoire botanique et une petite fraction par les intérêts du legs Müller. Cette situation extrêmement favorable au développement de notre Conservatoire botanique n'a pas échappé au Conseil Administratif, qui a adressé au principal bienfaiteur de la Fondation, le Board Rockefeller, à New-York, une lettre de remerciements.

Les séries suivantes sont ainsi entrées dans la collection générale en 1929 (achats, échanges et dons).

*Europe.* — Braun-Blanquet, J. Flora Raetica exsiccata, cent. 11 (100); Evers' Pl. du Tyrol (1); Flora Hungarica Exsiccata, cent. 6-8 (323); Flora Romaniae Exsiccata, cent. 8 et 9 (205); Hollos. Fungi Hungarici (450); Höppner, H. Orchidaceae Exsiccatae, fasc. 5 et 6 (50); Sennen. Pl. d'Espagne, ann. 1929 (452); Thellung, A. et divers. Pl. de Suisse (33).

*Asie.* — Ishiba, E. Plantes vasculaires du Japon (809); Ishiba. Mousses du Japon (213); Fleischer. Musci Archipelagi Indici (200); Grossheim, A. et Schischkin. Plantae Orientales Exsiccatae (174); Herbarium Florae Asiae Mediae (Tashkent, 300); Plantae Sibiriae Exsiccatae (Tomsk, 82); Plantae Turkestanicae Exsiccatae (Tomsk, 13); Plants of the Philippines, distr. Bureau of Science, Manila (393).

*Afrique.* — Cavillier, J. Plantes du Gabon (21); Font-Quer. Iter Maroccanum 1928 (438); Jahandiez, E. Plantes du Maroc 1928 et 1929 (486); Kaudern, W. Plantae Madagascarienses (31); Maire, R. Plantes div. de l'Afrique du Nord (425); Schlechter, R. Plantae Africae australis (anciennes séries, 220); Wilczek, E. et Dutoit. Plantae Maroccanæ (186).

*Australie.* — Plantes diverses de Victoria (du National Herbarium, South Yarra, 73).

*Amérique du Nord.* — Munz, P.-A. Onagracées des Etats-Unis (du Pomona College Herbarium, 98); Grout. North American Musci Perfecti (175); Grout. North American Musci Pleurocarpi et Suppl. (113); Heller, A. A. Plants of California, Washington, Oregon et Colorado (486); Mann, F.-B. et Muenscher, W.C. North American Myxomycetes, fasc. 1 (50); Plantes diverses de l'Alaska, Colombie Britannique et Etats-Unis (du State College of Washington, 931).

*Amérique Centrale et Antilles.* — Britton, N.-L. Exploration of Porto Rico (79); Broadway, W. E. Plants of Trinidad, Tobago, Patos and Grenada (204); Ekman. Plantae Ihneris Reguelliani (Cuba, 244); Ekman, E.-L. Plantae Indiae occidentalis (224); Lankester, C.-H. Flora of Costa Rica (env. du Jard. roy. de Kew, 70); Mexia, Ynes. Flora of Mexico (880); Purpus, C.-A. Plants of Mexico (189); Shipp, W.-A. Flora of British Honduras (300).

*Amérique du Sud.* — Buchtien. Herbarium Bolivianum (350); Donat, A. Plantae Patagonicae (98); Herter, G. Plantae Uruguayenses (181); Pittier, H. Plantes du Venezuela (321); Schiffner, V. Lichenes Brasilienses (92); Steinbach, José. Herbarium Bolivianum (1345); Wilczek E. Flora Argentina (129).

*Divers.* — American Grasses from the U. S. Department of Agriculture (100) ; Bauer. Musci exsiccati, fasc. 24-41 (850) ; Plantes diverses de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud. (env. du U.-S. National Herbarium, 84) ; Schiffner, V. Algæ marinæ, sér. 1 et 2 (500).

Ces diverses séries donnent un total de 13.952 numéros. Mais il convient d'y ajouter encore l'Herbier Bryologique de Auguste Guinet, mentionné dans le dernier Compte rendu administratif, et dont l'inventaire a été terminé en 1929. Cet inventaire accuse 11.022 numéros. Le chiffre total des acquisitions de 1929 s'élève donc à 24.974 numéros. Toutes ces séries ont été montées, désinfectées et distribuées par familles. Nous renvoyons à plus tard des détails sur l'herbier C.-J. Pitard, lorsque les travaux relatifs à cette importante collection auront été terminés.

La collection de l'Europe centrale s'est enrichie d'une suite de 1900 numéros du Jura méridional. M. Briquet a continué dans ce territoire ses études sur le terrain (Jura Bugeysien et Jura de Crémieu). Nous reviendrons sur l'Herbier Kohler, destiné à la collection de l'Europe Centrale, lorsque l'inventaire aura pu en être établi.

A la Bibliothèque, la diminution de crédits effectuée depuis 1925, avait provoqué de très graves lacunes. Ces dernières ont été en grande partie comblées par l'emploi d'un reliquat du fonds laissé à l'entière disposition personnelle du directeur du Conservatoire botanique par feu Emile Burnat. Ce regretté savant, après avoir été de son vivant un Mécène pour le Conservatoire botanique, aura ainsi continué, longtemps après sa mort, à être secourable à notre service botanique. De cette manière, plus de 500 volumes sont entrés dans la bibliothèque en 1929, non compris les périodiques, ainsi que les brochures, thèses, etc. (au nombre de plusieurs centaines). La situation se trouve maintenant rétablie et les années de restriction auront passé sans laisser de traces durables, mais non sans exiger un effort énergique de la part de la direction du Conservatoire botanique.

La bibliothèque et l'iconothèque, ont, en outre, reçu en don un nombre considérable de pièces (69) dues à la générosité de M. le Comte de Cerrageria à Madrid, Miss Dr. Perkins, Prof. Dr. J. Strohl, Dr. A. Becherer, Prof. Dr. C. Schroeter, M. Frank Filliol.

Nous avons publié cette année le tome III du recueil *Candollea*, vol. in-8° de 530 pages avec 154 vignettes, 1 portrait et 1 planche ; l'impression de ce volume a été répartie sur les années 1926 à 1929. Le nombre des institutions et des périodiques avec lesquels nous sommes en relation d'échange s'élève à 158.

L'utilisation des collections continue à être intense, tant sous forme de demandes d'informations, que sous forme de prêts. Il y a eu, en 1929, 143 séances de travail de visiteurs au Conservatoire botanique. Les travailleurs se répartissent ainsi par nationalités : Allemagne 1, Angleterre 1, Etats-Unis 3, Finlande 1, France 4, Hollande 2, Italie 3, Pologne 2, Suisse 10, Suède 1, Afrique du Sud 1.

Au Jardin botanique, à la suite de deux accidents consécutifs survenus à des ouvriers, nous avons été contraints de prendre un ouvrier supplémentaire pendant deux mois. Dans le courant de l'hiver nous avons continué le drainage des allées avec pose de sacs et de grilles. En dehors des travaux habituels, nous avons effectué des plantations d'arbres et d'arbustes dans diverses parties du Jardin. L'hiver exceptionnellement rigoureux a eu comme conséquence de grandes pertes en arbres, arbustes,

plantes vivaces et alpines, etc. ; plus de 3000 plantes ont déjà été plantées dans le Jardin alpin pour combler les vides occasionnés par ces gros froids, mais une grande quantité reste encore à planter pour l'année courante.

Le Service des Travaux a fait remplacer les cheminées des serres et repeindre les stores de la grande serre froide ; les bâches des petites serres ont été entièrement revisées et des réparations urgentes y ont été effectuées. Une conduite d'eau ainsi que deux bouches à eau ont dû être remplacées, plusieurs bancs et écriteaux ont été repeints. Comme les années précédentes, nous avons fait des achats de gravier, terre de bruyère, outils aratoires, bacs, drains, etc.

Le service d'échanges des graines nous a permis de recevoir 4609 sachets ; nous en avons expérimé 3774. En outre, nous avons reçu des plantes et des graines de M<sup>me</sup> Dupont de Dokhtoroff, de MM. le D<sup>r</sup> Rudio, Wartmann, Correvon, Lendner, Weber, Zimmermann et de l'Ecole Cantonale d'Horticulture. Sur la demande du Comité de l'Exposition nationale d'Horticulture, nous avons collaboré à la décoration du Palais des Expositions. Notre collection d'*Oxalis* a été mise à la disposition de M. le D<sup>r</sup> Virzi pour ses recherches physiologiques. Enfin comme les années précédentes, le Jardin a fourni des matériaux d'étude à l'Institut botanique et au Laboratoire de pharmacognosie de l'Université, au Collège, à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Ecole des Arts Industriels. Des leçons pratiques ont été données au Jardin et au Musée du Conservatoire botanique pour les élèves du Collège, de l'Ecole d'Horticulture, ainsi qu'aux étudiants en pharmacie. Le nombre des cartes d'accès permanent aux serres et aux cultures spéciales s'est élevé à 565 (542 en 1928).

---

## CHAPITRE XV.

---

# GRAND-THÉÂTRE, CASINO MUNICIPAL, VICTORIA-HALL ET CONCERTS<sup>1</sup>

---

### A. Grand-Théâtre.

Conservateur : M. Marc ZBINDEN.

---

L'activité du Grand-Théâtre s'est poursuivie pendant l'année 1929, d'une façon très normale, faisant oublier l'absence d'une saison dite « régulière » et nous pouvons enregistrer au cours de cette année, de beaux spectacles, honorant grandement notre scène.

A côté des représentations lyriques d'ouvrages du répertoire courant, nous avons eu de la Comédie, de la danse, des concerts.

Pour l'opéra, une reprise par la Société de l'Orchestre de la Suisse romande de *Don Juan*, de *Tannhäuser* et de *Tristan et Isolde*, a obtenu un gros succès et nous avons, grâce à la Société des festivals internationaux, pu applaudir à la création à Genève, des *Maîtres chanteurs* de Richard Wagner et de *Hélène l'Égyptienne* de Richard Strauss, avec les artistes et l'orchestre de l'Opéra de Dresde.

Nous avons commémoré le cinquantenaire du Grand-Théâtre, par une reprise de l'opéra *Guillaume-Tell*, musique de G. Rossini, dont 4 représentations ont obtenu un éclatant et intéressant succès ; nous avons respecté la tradition dans laquelle cet ouvrage, le 2 octobre 1879, ouvrait la première saison de la nouvelle scène de Neuchâtel.

Le 2 juillet, le Conseil municipal a ouvert un crédit spécial de fr. 30.000,— en vue de la célébration de ce cinquantenaire.

Plusieurs œuvres philanthropiques ont bénéficié de représentations au Grand-Théâtre et nous citerons les « danses enfantines », organisées par l'« Union internationale de Secours aux enfants ».

Le 13 juin, une réception au Grand Foyer, était offerte par le Conseil fédéral, l'Etat et la Ville, aux délégués à la 12<sup>me</sup> Conférence du Travail (S.D.N. et B.I.T.).

Le Congrès de la Fédération universelle des associations pédagogiques, a utilisé le Grand-Théâtre, pour présenter aux nombreux délégués les « nouvelles enfantines » de Jacques-Dalcroze, et « Pestalozzi », de Théo Wyler.

---

<sup>1</sup> Chapitre X du Compte rendu financier.

Beaucoup de manifestations ont nécessité un grand nombre de répétitions, qui n'ont été possibles, que par l'organisation actuelle de notre salle.

Pour les décors, nous avons pour *Guillaume-Tell* particulièrement, redonné de la vie à des décors datant de la création et remplacé ceux par trop usagés. Notre matériel est constamment révisé, ainsi que tout ce qui est meubles, rideaux et tentures, soit pour la scène, soit pour la salle.

Notre service d'éclairage s'améliore tous les jours et suivant les dispositions permises par notre budget.

Le personnel régulier, en nombre réduit, n'a pas subi de changement et nous avons toujours recours aux anciens saisonniers pour compléter les équipes dont le nombre dépend des répétitions et de l'importance des ouvrages qui se jouent.

Entretien du bâtiment : Voir chapitre : Service des bâtiments.

### Bibliothèque du Théâtre.

Bibliothécaire : M. Louis HANSOTTE.

#### Mouvement des sorties et des entrées en 1929 :

Genres de Musique	Partitions d'orchestre	Partitions réduites	Parties d'orchestre et de ceurs	Totaux
Musique dramatique. . . . .	40	357	1077	1474
Musique symphonique. . . . .	248	8	12980	13236
	<u>288</u>	<u>365</u>	<u>14057</u>	<u>14710</u>

#### Augmentation en 1929 :

	Achats	Dons	Totaux
Partitions chant et piano . . . . .	70	5	70
Autographes . . . . .		5	5
	<u>70</u>	<u>5</u>	<u>75</u>

#### Dons :

Anonymes : 5 autographes.

Administration de la *Tribune de Genève* : un abonnement.

### B. Casino Municipal.

Par lettre du 22 juin, le Conseil administratif a résilié pour le 31 mars 1930, la convention du 20 mai 1925 passée avec la Société d'exploitation du Casino municipal. Le 24 septembre, faisant application de l'article 18 de la dite convention, le Conseil administratif a informé cette Société que la Ville disposerait de la salle de spectacles, dès le 15 octobre suivant, pour y effectuer des travaux de réparations.

Le 29 octobre, le Conseil administratif a exposé au Conseil municipal l'état de la question du Casino municipal et a fait part du résultat de ses études. Une commission nommée le 12 novembre, pour examiner les propositions contenues dans la communication du Conseil administratif, rapporta, le 10 décembre, par l'organe de M. Paul Carry qui fit un exposé clair et précis de la situation. Après une longue discussion, le Conseil

administratif fut invité, en second débat, à présenter un arrêté en ce qui concerne les réparations à effectuer au Kursaal. Le principe du non rétablissement des jeux fut également voté, ainsi que l'attribution d'une subvention annuelle de fr. 100.000.— au concessionnaire pour l'exploitation du Kursaal. Le 17 décembre, le Conseil municipal prit, en 3<sup>e</sup> débat, un arrêté (à la majorité d'une voix) aux termes duquel un crédit de fr. 300.000.— était ouvert en vue de la réfection du Kursaal et le Conseil administratif autorisé « à concéder le Kursaal pour une durée maximum de 7 ans, sur la base d'un cahier de charges permettant l'exploitation des jeux de hasard, dans les limites fixées par les dispositions fédérales en la matière ».

Il convient d'ajouter, pour être complet, que, par son arrêté du 21 janvier 1930, le Conseil d'Etat n'a approuvé que les articles 1 et 2 de la délibération du Conseil municipal du 17 décembre (ouvrant un crédit de fr. 300.000.— en vue de la réfection du Kursaal). L'Autorité cantonale a estimé ne pas pouvoir approuver l'article 3 (rétablissement des jeux de hasard), n'ayant pas été, suivant les prescriptions fédérales, sollicité d'accorder le rétablissement des jeux de hasard au Kursaal de Genève. Cet article a été, en conséquence, renvoyé au Conseil municipal pour une nouvelle étude.

Ces faits ont été portés à la connaissance du Conseil municipal, le 11 février 1930, par une communication du Conseil administratif dont la majorité présenta un nouvel arrêté complet prévoyant l'ouverture du crédit de fr. 300.000.— pour les travaux de réfection et l'autorisation de concéder le Kursaal pour une durée maximum de 7 ans sur la base d'un cahier des charges et l'attribution d'une subvention au concessionnaire. Après l'adoption inattendue dans cette même séance, en 2<sup>e</sup> débat, d'un amendement présenté par un membre du Conseil municipal comportant « la vente du Casino municipal ou son utilisation à d'autres fins », ce Corps prit finalement, en 3<sup>e</sup> débat, le 18 février 1930, l'arrêté complémentaire suivant :

#### Le Conseil municipal,

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 janvier 1930 approuvant les articles 1 et 2 de l'arrêté du Conseil municipal du 17 décembre 1929 et renvoyant au Conseil municipal le surplus de l'arrêté pour une nouvelle étude,

#### Arrête :

Article 3. — Le Conseil administratif est autorisé à concéder le Kursaal pour une durée maximum de 7 ans sur la base d'un cahier des charges prévoyant le versement au concessionnaire d'une subvention.

Le Conseil municipal met annuellement dans ce but une somme de fr. 75.000.— au maximum à la disposition du Conseil administratif.

Article 4. — Cette somme figurera au compte rendu de 1930 et sera portée au budget des années suivantes.

Il convient de noter qu'avec la subvention de fr. 25.000.— accordée par l'Autorité cantonale, l'adjudicataire du Kursaal disposera d'une subvention totale de fr. 100.000.— pour l'exploitation du Kursaal.

Ajoutons, enfin, que le Conseil administratif a établi, par la suite, avec le concours de juristes, membres du Conseil municipal, un cahier de charges pour l'exploitation du Kursaal et a procédé à l'adjudication des travaux de réfection de cet édifice sur les bases de ce dernier arrêté.

Le différend qui s'était élevé avec la Société d'exploitation du Casino municipal relativement au Café Garance, locataire de la Ville, a été porté devant les Tribunaux par la Société.

Le Conseil administratif a poursuivi, dans le courant de l'année, différents pourparlers en vue de la vente du stock des anciens costumes dont il y a lieu de se débarrasser.

### **C. Victoria-Hall.**

M. A. Bastard, qui avait été désigné en qualité de régisseur du Victoria-Hall, par M. Barton, il y a 33 ans, et que les Conseils administratifs qui se sont succédés depuis 1904 avaient conservé dans ses fonctions, a donné, au mois d'avril, sa démission pour le 30 juin.

Désireux de témoigner sa gratitude à M. Bastard pour ses bons et loyaux services, le Conseil administratif lui a remis, dans sa séance du 28 juin, un plat en argent gravé aux Armes de la Ville.

M. Jules Graef, qui a rempli consciencieusement ses fonctions de concierge du Victoria-Hall pendant 25 ans et demi, a demandé sa mise à la retraite pour le 1<sup>er</sup> janvier 1930. Le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 17 septembre, d'accepter la démission de M. Graef pour la fin de l'année, avec honneur et remerciements pour ses bons et loyaux services.

En témoignage de sa satisfaction, le Conseil administratif dans sa séance du 13 décembre, a remis à M. Graef un plat en argent gravé aux Armes de la Ville.

Pour remplacer cet excellent fonctionnaire, le Conseil administratif a nommé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1930, par permutation et à la suite de l'inscription ouverte parmi le personnel de la Ville, M. William Groux, ouvrier-soigneur au Service des Eaux.

L'orgue du Victoria-Hall a fait l'objet d'un examen attentif de la part d'une Commission formée de spécialistes. Ceux-ci ayant conclu à la réparation urgente de l'orgue, un crédit de fr. 15.000. — a été demandé au Conseil municipal qui l'a accordé, dans sa séance du 2 juillet. Les travaux ont été adjugés à MM. G. et A. Tschanun qui devaient les terminer le 31 octobre. En fait, les réparations n'ont été achevées qu'à la fin du mois de janvier 1930 et, dans leur rapport du 20 février suivant, les membres de la Commission se sont déclarés satisfaits du résultat obtenu.

Dès le mois de juillet 1929, la gestion du Victoria-Hall a été confiée au Secrétaire-adjoint du Conseil administratif qui, pendant ce second semestre a assuré le service de la location de la grande salle.

Pendant l'année 1929, celle-ci a été occupée pour 90 séances, soit pour 10 concerts et conférences donnés par des étrangers plus 10 répétitions ; pour 19 concerts de sociétés locales ; 7 concerts populaires ; 44 conférences religieuses et pour les cérémonies de distributions des prix, diplômes et certificats de différentes écoles.

Le montant total de ces locations et divers s'est élevé à la somme de fr. 21.505,75.

(Voir au chapitre XVII — Service des bâtiments — les renseignements relatifs aux travaux d'entretien de cet édifice).

## D. Concerts et représentations populaires.

### *Concerts gratuits et payants.*

53 concerts publics et gratuits répartis entre 32 sociétés, dont 13 instrumentales et 19 chorales, ont eu lieu sur les places et dans les promenades de la Ville de Genève, à savoir :

18, promenade du Lac (Jardin Anglais) ; 14, place Dorcière ; 6, promenade des Bastions ; 4, promenade de la Treille ; 4, préau du Bâtiment scolaire de la Prairie ; 3, sur le terre-plein de l'Eglise de la Madeleine ; 2, place Grenus ; 2, place de la Navigation.

De plus la Musique des Cadets de La Chaux-de-Fonds a donné 2 concerts gratuits, l'un à la promenade du Lac, l'autre sur la rotonde du quai du Mont-Blanc.

1 concert a été donné par le Régiment genevois, aux Bastions, 16 concerts payants organisés également par le service des Concerts, ont été donnés à la Promenade du Lac par nos principaux Corps de Musique. En outre, les Sociétés étrangères suivantes : Harmonie Africaine de Mustapha, Harmonie de Beaume, Musique Les Valeureux Liégeois et la Musique Italienne « Concordia », de Bienne, donnèrent 4 concerts payants ; l'Harmonie italienne se produisit à la Promenade des Bastions et les trois autres sociétés, à la promenade du Lac.

Le kiosque mobile a été utilisé pour les concerts gratuits donnés sur la promenade de la Treille, places Grenus et de la Navigation, soit au total 8 fois.

### *Concerts et représentations populaires.*

Dans le courant de 1929, le Service des Concerts a organisé :

4 concerts au Victoria-Hall, aux dates suivantes :

Le lundi 18 janvier, avec le concours de l'O.S.R.

Le lundi 4 février, avec l'O.S.R. et la Société de Musique Symphonique ;

Le lundi 18 mars, avec l'Harmonie Nautique ;

Le lundi 15 avril, avec le concours des Sociétés ouvrières.

8 représentations populaires au Grand-Théâtre, les :

14 janvier « Le Bourgeois Romanesque » ;

21 janvier « Le Bourgeois Romanesque »

28 janvier « Le Barbier de Séville » ;

1<sup>er</sup> février « Le Barbier de Séville » ;

11 février « Au Grand Large » ;

19 février « Le Barbier de Séville » ;

1<sup>er</sup> mars « Le Barbier de Séville » ;

4 mars « Passion de Fantoche ».

1 séance cinématographique a été organisée au Casino Municipal, le vendredi 22 février, au prix de 25 centimes à toutes les places. Au programme : « L'Exode », film documentaire, avec le gracieux concours de la Musique municipale de la Ville de Genève.

Ces concerts et représentations populaires furent suivis par de nombreux auditeurs ; ils firent chaque fois salle comble.

RÉCAPITULATION.

*Concerts d'été*: 209 (en 1927 : 65, soit 48 gratuits, 17 payants ; en 1928 « 72 soit 55 gratuits, 17 payants ; en 1929 : 72, soit 55 gratuits et 16 payants).

*Concerts populaires au Victoria-Hall*: 41 (en 1923 : 1 ; en 1924 : 5 ; en 1925 : 7 ; en 1926 : 8 ; en 1927 : 5 ; en 1928 : 8 ; en 1929 : 7.)

*Représentations populaires au Grand-Théâtre*: 27 (en 1928 : 9 ; en 1929 : 18).

*Représentation populaire cinéma et concert au Casino Municipal*: 1 en février 1929

---

## CHAPITRE XVI.

# SERVICE DES TRAVAUX <sup>1</sup>

Conseiller délégué : M. Jean UHLER.

Suppléant : M. John L. ALBARET.

### Direction générale

Ingénieur en chef : M. Louis ARCHINARD

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI.

ECLAIRAGE PUBLIC. — L'éclairage électrique des rues de la Ville comprenait, au 31 décembre 1928, 1326 lampes. Durant l'exercice 1929, il en a été placé 175. Total au 31 décembre 1929 : 1501 lampes.

En 1929, nous avons poursuivi l'installation de lampes complémentaires, suivant le programme établi et pour l'exécution duquel un crédit supplémentaire de fr. 50.000. — a été porté au budget.

L'éclairage a été amélioré dans le quartier de la Bourse, la Corrairie, la Cité, Coutance, le haut de la rue du Mont-Blanc, le quartier des Pâquis.

A la rue du Rhône, les commerçants nous ont demandé de mettre, avec leur participation, un éclairage de couleur jaune-or destiné à donner un caractère particulier à cet artère. Il faut cependant reconnaître que l'essai n'est pas très heureux, parce que les globes teintés mangent une grande partie de la lumière. Nous nous y attendions du reste et nous n'avons pas été surpris de recevoir des réclamations à ce sujet. Il conviendra peut-être d'en revenir à la lumière blanche.

Il y a quelques années, les commerçants de la place du Molard (numéros pairs) avaient installé un cordon lumineux contre la façade des immeubles. Nous avons repris cette installation et les propriétaires nous versent une allocation annuelle pour compenser le complément des frais qui en résulte pour l'éclairage public.

COMMISSION CONSULTATIVE DES TRAVAUX. — La Commission a tenu 5 séances en 1928. Elle s'est occupée de la percée Fusterie-Corrairie ; de l'aménagement des abords de la Gare de Cornavin ; du plan d'alignement place Bel-Air — rues de la Corrairie, de la Confédération, de la Monnaie — pour la reconstruction du Crédit Suisse ; de l'aménagement de la vieille Ville ; du plan d'aménagement des quartiers des Grottes et des Délices ; des stations-abris du Rond-Point de Plainpalais et de la place de la Navigation ; de projets de reconstruction rues de la Rôtisserie, Madeleine, Perron, rues Calvin, Pélisserie ; d'un projet de garages rues de la Pélisserie — Calvin ; de l'aménagement du Kursaal.

PERCEMENTS ET ÉLARGISSEMENTS DE RUES. — En 1929, il a été procédé, en prévision d'opérations de percements et d'élargissements de rues, à l'acquisition des immeubles rue Calvin 5 bis et 7, rue Verdaine 6, rue du Nord 26-28, rue du Cendrier 13.

<sup>1</sup> Chapitre XI du Compte rendu financier.

Une transaction, ratifiée par le Conseil municipal le 12 novembre 1929, a mis fin à l'expropriation de l'immeuble Grand-Perron 7, votée le 21 décembre 1928.

Le 22 mars, le Conseil Municipal a ratifié la vente d'une parcelle de terrain située entre les rues Bartholoni et Calame, derrière le Sacré-Cœur, en vue de l'agrandissement de cette église.

Conformément au vœu exprimé par l'opinion publique, le Conseil municipal a ratifié le 18 juin l'achat de la propriété des Délices dans laquelle séjourna Voltaire.

L'angle des rues Ferdinand Hodler et Adrien Lachenal a été abattu ; le terrain annexé au domaine public a été cédé gratuitement et la Ville a pris à sa charge la réfection de la clôture.

*Rue Verdaine-rue du Vieux-Collège.* — L'expropriation de l'immeuble rue Verdaine 6, votée par le Conseil municipal le 21 décembre 1928, a donné lieu à une transaction ratifiée par le Conseil municipal le 21 mai 1929.

En même temps, le Conseil municipal a voté la mise en vente aux enchères publiques du terrain utilisable, à l'angle des rues du Vieux-Collège et Verdaine, que rendra disponible la démolition des immeubles Nos 6, 8 et 10 de cette dernière rue.

Aucune offre n'a été faite aux enchères. Néanmoins, étant donnée la nécessité de remédier au danger que présentait l'étranglement de la rue Verdaine, le Conseil administratif a fait procéder à la démolition des vieux bâtiments sans attendre les offres qui ne devaient pas manquer de lui être faites pour l'achat du terrain utilisable.

La démolition a été entreprise au printemps 1930.

*Vieille Ville.* — Au vu du résultat de l'expertise financière dont il a été parlé au précédent compte rendu, la Commission des Travaux a pu poursuivre l'examen de la question qui lui était posée, savoir si elle estime qu'il est indiqué de donner suite aux propositions formulées par MM. de Morsier et Weibel, sur la base des tracés préconisés par ces Messieurs et qui modifient les alignements adoptés par le Conseil municipal le 23 juillet 1920.

Après avoir considéré tous les éléments du problème : le rôle de la percée dans les courants de circulation transitant à travers la Ville, les effets d'une réglementation de la circulation, l'élargissement de la rue de la Monnaie (en cours d'exécution), l'élargissement projeté des ponts de l'Île, les conclusions de l'expertise financière, la Commission des travaux estime que la percée ne présente, au point de vue de l'intérêt général, aucun caractère d'urgence. La Commission donne sa préférence au projet de la Ville tout en réservant les améliorations que les études subséquentes pourraient apporter à ce projet ; elle réserve également les modifications nécessitées par la nouvelle loi sur les constructions et dont les conséquences seront plus graves pour le projet de MM. de Morsier et Weibel. En conséquence, la Commission écarte le projet de MM. de Morsier et Weibel et préavise en faveur du projet de la Ville, estimant qu'il peut comporter des améliorations notamment le tunnel de la place Neuve au lieu de la percée par la Tertasse.

D'autre part, à la suite du rapport (26 décembre 1928) de la Commission qui fut chargée d'examiner la proposition de M. le Conseiller municipal Billy, concernant la conservation du caractère de la vieille Ville, le Conseil municipal vota, le 25 janvier 1929, un arrêté chargeant le Conseil administratif d'élaborer, avec le concours de la Commission mixte qu'il s'est adjointe à cet effet, un nouveau plan d'aménagement

de la vieille Ville, lequel devra être soumis à l'approbation du Conseil municipal dès son achèvement.

La Section genevoise de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes ayant exprimé l'avis que l'aménagement de la vieille Ville ne pouvait pas être résolu par un concours, la Commission mixte se rallia à cet avis et désigna MM. Guyonnet, architecte, Garçon, architecte, et Blondel, architecte et archéologue cantonal, pour procéder avec le Service des Travaux à l'élaboration du nouveau plan.

Ce travail aussitôt entrepris a été poursuivi pendant l'année 1930.

En date du 24 mai 1929, le Conseil d'Etat a pris un arrêté décrétant qu'aucune reconstruction de bâtiments existants dans la première zone de construction ne peut être autorisée sans qu'un plan d'aménagement (loi du 9 mars 1929) concernant le quartier dans lequel il se trouve n'ait été établi et approuvé préalablement par les autorités compétentes. Aucune construction ne peut être démolie dans la première zone sans une autorisation du Département des Travaux Publics.

AMÉNAGEMENT DU QUAI TURRETTINI ET DU QUAI DES BERGUES, RECONSTRUCTION DU QUARTIER DU SEUJET. — L'alignement des quais de la rive droite ayant fait l'objet de l'accord de principe relaté au précédent compte rendu, nous avons poursuivi en 1929 les tractations en vue de l'achat des cinq derniers immeubles restant à acquérir dans le quartier du Seujet. Ces tractations ont abouti à des accords soumis au Conseil municipal au début de 1930.

Le Conseil administratif tenait à prendre toutes les dispositions qui le mettront en mesure de commencer l'opération de reconstruction aussitôt que le plan d'aménagement du quartier sera établi.

Les études relatives à la traversée de Genève et à la correction du Rhône continuent mais, comme les conséquences en seront sensibles, surtout pour les Services industriels, ce sont ces derniers qui les suivent. Les pourparlers avec la France n'ont pas encore été repris.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVE DROITE. — Le 2 juillet, le Conseil municipal a voté un arrêté accordant au Conseil administratif un crédit de fr. 35.000. —, porté au budget de l'exercice, pour l'ouverture d'un concours à un degré en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement de la rive droite et du quartier de l'Ile.

Ont été désignés pour faire partie du jury : MM. Jean Uhler, conseiller administratif délégué aux travaux, H. Bernoulli, architecte à Bâle, Ed. Fatio, architecte à Genève, Frantz Fulpius, architecte à Genève, Hermann Herter, architecte du Service des Travaux de la Ville de Zurich, Arnold Hoechel, architecte, chef du Bureau cantonal du Plan d'extension de Genève, A. Laverrière, architecte à Lausanne ; suppléants : MM. Albert Bourrit, architecte à Genève, et Jean Camoletti, architecte à Genève, qui ont accepté leur mandat et approuvé le règlement du concours.

Ont été adjoints au Jury, avec voix consultatives : MM. E. Choisy, directeur de la Compagnie genevoise des tramways électriques, G. Zoller, chef de la Police cantonale, G. Nerbollier, inspecteur du Service cantonal des automobiles, Henry Roche, architecte du Service des travaux de la Ville de Genève, et Albert Giuntini, secrétaire du Service des travaux de la Ville de Genève.

L'ouverture du concours a eu lieu le 12 août 1929 et le dépôt des projets a été fixé au 15 janvier 1930.

RECONSTRUCTION DE LA GARE DE CORNAVIN. — Le 22 mars, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 1.724.000. — à amortir au moyen de cinq annuités budgétaires de fr. 344.800,—, en vue de l'aménagement des abords de la gare nécessité par la reconstruction de celle-ci.

Les travaux prévus comprennent l'établissement de refuges et trottoirs, la correction du terre-plein de Cornavin qui doit être reculé jusqu'à l'alignement du nouveau passage sous voies, l'établissement des chaussées, la démolition et la reconstruction de divers tronçons d'égouts, l'établissement de sacs à eaux pluviales, la pose de bouches à eau, l'établissement des passages souterrains, l'établissement d'un refuge central, la construction de W.C. et urinoirs en sous-sol, la construction d'une station abri sur le refuge central, enfin l'éclairage de la place de la Gare, de la place de Montbrillant et des passages souterrains.

L'exécution de ces travaux, combinée avec la reconstruction de la Gare, la pose des voies de tramways et des canalisations des services publics, s'est poursuivie durant l'exercice. Nous donnons dans les Chapitres de la Section I et de la Section de Voirie des indications sur l'état d'avancement de ces travaux.

Le 29 octobre, le Conseil municipal a ratifié la cession gratuite, consentie par les C.F.F., d'une parcelle de terrain à annexer au domaine public à la rue de Malatrex prolongée.

La Ville de Genève a pris à sa charge, en échange de cette cession, la dépense supplémentaire occasionnée par la reconstruction au nouvel alignement, du mur de soutènement des voies.

PLANS D'ALIGNEMENT. — Le 19 avril, le Conseil municipal a approuvé :

1<sup>o</sup> Les alignements présentés par le Conseil administratif en vue de l'aménagement du quartier compris entre les rues des Délices-Voltaire et la voie du chemin de fer.

2<sup>o</sup> Les alignements présentés par le Conseil administratif en vue de l'aménagement du quartier des Grottes et de Montbrillant, compris entre la rue de la Servette, l'avenue des Bosquets, la rue du Grand-Pré, le chemin Baulacre, la rue des Gares, la place de Montbrillant et la rue de Malatrex.

Le Conseil d'Etat a ajourné l'approbation de ces deux plans étant donné les études en cours pour les voies d'accès à l'Ariana et l'aménagement de la Rive Droite.

Le 9 juillet, le Conseil municipal a ratifié l'accord intervenu avec la Société Immobilière des Trois-Rois (Crédit Suisse) en vue de la reconstruction des Immeubles place Bel-Air 2 et rue de la Confédération 1. La largeur de la rue de la Monnaie est portée à 16 mètres au lieu de 14,50 m. prévu par l'arrêté du 10 juillet 1928. Cette emprise sur la propriété de la Société est compensée par un avancement de 1,50 m. du côté de la Corratierie qui conserve encore une largeur de 25 m. 50, de façade à façade, ce qui ménage une chaussée de 18,50 m.

A la fin de l'année, les démolitions étaient achevées et les fondations du nouveau bâtiment étaient entreprises.

Le 17 décembre, le Conseil municipal a adopté le plan d'alignement de la place du Lac, côté Ouest, et de la partie de la rue du Rhône comprise entre le Molard et la Fusterie.

### **Divers.**

*Chemins privés.* — Nous avons poursuivi, en 1929, les tractations en vue de la remise en état et de la cession à la Ville de la rue de l'Est. Un accord conclu avec la majorité des propriétaires intéressés a été soumis à l'approbation du Conseil municipal au début de 1930.

*Logements à bon marché.* — Nous avons fait, durant l'exercice 1929, diverses études en vue de la construction de logements à bon marché sur les bases fixées par la loi du 12 mai 1929. Ces études ont abouti au projet de construction de deux maisons locatives à la rue des Pâquis, voté par le Conseil municipal au début de 1930.

*Circulation.* — Le Conseil administratif a fait diverses démarches auprès de l'Administration cantonale au sujet de l'encombrement des chaussées résultant de l'abus du stationnement.

De récentes statistiques ont démontré que dans la partie de la Ville comprise entre Rive et la Corraterie, où il est prévu des places de stationnements pour 250 voitures, on en compte 850 à certaines heures de la journée et quelquefois plus de 1000. C'est cet abus généralisé du stationnement sur la voie publique qui est la cause principale de l'obstruction de nos rues.

L'Administration municipale considère, avec les usagers de la route, que certaines artères de la Ville sont suffisantes, moyennant une bonne réglementation, pour assurer le débit actuel et même un débit considérablement accru. De sorte qu'avant de songer à des percées nouvelles ou à des élargissements de rues, impossibles à réaliser à bref délai, il importe de réprimer l'abus du stationnement « permanent » et de réserver les parcs ménagés en Ville au stationnement momentané résultant du trafic normal.

Pour le stationnement « permanent » des automobiles, on a cru pouvoir utiliser les trottoirs, terre-pleins et refuges, mais il faut reconnaître aujourd'hui que ce fut une erreur.

Outre que cette utilisation dégrade et salit les trottoirs, donnant aux places un aspect déplorable, il est excessif de priver les piétons de refuges dont la nécessité croît en raison même de l'augmentation du nombre des véhicules. Ce n'est pas seulement les trottoirs nécessaires à la libre circulation des piétons doivent être laissés à leur entière disposition, mais encore les refuges, les terre-pleins, les esplanades et autres lieux plantés d'arbres et pourvus de bancs. Les piétons ne doivent pas être dépossédés de ces endroits de refuge ou de repos, créés à leur intention, en faveur d'une utilisation considérée, à juste titre comme abusive et illicite.,

*Tramways.* — La question des lignes de tramways dans les rues Basses et la rue du Rhône, si importante au point de vue de la circulation, a fait l'objet de tractations avec l'Administration cantonale et la Compagnie Genevoise des tramways électriques. Celle-ci a déposé un projet, comportant l'établissement d'une double voie dans les rues Basses, avec circulation des tramways dans les deux sens; la ligne empruntant la rue du Rhône serait supprimée entre Bel-Air et la place du Port. Il n'a pas encore été statué sur ce projet.

L'Administration municipale a demandé que ce projet soit complété par les projets d'aménagement du Cours de Rive et de la rue Pierre Fatio où certaines modifications s'imposent, tant pour dégager la rue Pierre Fatio que pour relier les voies du Genève-

Veyrier à celles de la C.G.T.E. Ce n'est que lorsque ce projet d'ensemble lui sera présenté que l'Administration municipale pourra se prononcer. Il semble, au vu des premières études, que l'établissement de la double voie dans les Rues Basses exigera un rétrécissement des trottoirs qui paraît bien difficile à admettre.

*Emplacements de jeux.* — Le Conseil administratif a fait aménager, sur les terrains de la Ville à Vernier, des emplacements de jeu à l'intention des sociétés de foot-ball de la Ville.

Nous avons également poursuivi, avec la Commission qui avait été désignée à la suite de la proposition de M. le conseiller municipal Joray, les études en vue de l'aménagement de places de jeux en ville, notamment dans la promenade des Croupettes, afin de doter la rive droite d'une installation analogue à celle de la place Sturm.

Des emplacements de jeux pour enfants ont été aménagés aux Bastions, à la place des Alpes, à la campagne Bartholoni; le préau de l'école de la rue Necker, laissé à la disposition des enfants en dehors des heures de classe, a été entouré d'un treilli en fil de fer.

ADMINISTRATION. — Le résultat de l'exercice accuse, pour l'ensemble du Service des Travaux, une dépense en moins, sur les crédits budgétaires, de . fr. 37.244,85  
somme à laquelle s'ajoute un excédent de recettes de . . . . . » 18.170,10  
soit une amélioration, sur les prévisions budgétaires, de . . . . . fr. 55.414,95

*Personnel.* — Récapitulation de la statistique du personnel régulier du Service des Travaux :

<i>Années :</i>	1919	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
<i>Effectif :</i>	260	244	243	218	204	192	194	193

## **Section I. — Bâtiments, Etudes et travaux neufs**

Chef de section : M. H. ROCHE, architecte du Service des Travaux.

*Personnel.* — M. E. Compin, chef de bureau, a été transféré au début de l'année au Service des Bâtiments.

M. E. Chométy, citoyen genevois, a été nommé, à l'essai, en qualité de dessinateur

a) BATIMENTS. — Les mémoires des entrepreneurs des bâtiments de la rue Louis Favre (A et B) ont été soldés au cours de l'année, à l'échéance des délais de garantie.

Le 28 mai, le Conseil municipal a voté la construction de deux stations-abris : l'une au Rond-Point de Plainpalais et l'autre à la place de la Navigation. L'exécution des plans et la direction des travaux ont été confiées à M. Mezger, architecte, pour le premier édicule, et à M. E. Favre, architecte, pour le second. Les travaux ont été entrepris à la fin de l'année.

Le 17 décembre, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 300.000. — pour la transformation du Kursaal; à cette somme s'ajoute le solde du crédit du 20 juillet 1926.

Les travaux, entrepris au début de 1930, sont exécutés suivant les plans de M. Alfred Olivet, architecte, et sous sa direction.

Construction d'un urinoir souterrain devant le bâtiment électoral.

b) ETUDES. — Les études pour l'aménagement des abords de la Gare de Cornavin ont été poursuivies au cours de l'année. Le plan général de la place a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 22 mars 1929. Les plans généraux de nivellement de détail ont été établis pour l'aménagement de la place Montbrillant, du passage sous-voies rue des Amis, du terre-plein devant Notre-Dame, du trottoir rue de Lausanne, du passage souterrain à la sortie des voyageurs, etc. Des études et plans pour aménagements provisoires ont également été nécessités par le déplacement de la ligne 3.

Parmi les études élaborées par la Section, citons :

Relevé sur place et projet de transformation de la Perle du Lac, pour aménagement d'une Crêmerie-Restaurant ;

Un pavillon au Jardin Anglais pour restaurant, kiosque à musique ;

Edicule au Bd. des Tranchées, pour transformateur électrique, abri C.G.T.E., W.C., kiosque à journaux ;

Annexe de l'herbier Delessert à la Console, étude de 3 variantes ;

Aménagement d'un hippodrome sur les terrains de la commune de Plan-les-Ouates, étude de 3 variantes ;

Maisons locatives à loyer bon marché à la rue des Pâquis, étude de 5 variantes ;

Transformations intérieures au bâtiment du pont de la Machine, pour le Service de l'électricité ;

Garage pour les voitures automobiles du Service des Eaux, à la rue de l'Arquebuse ;

Reconstruction complète, en béton armé, des Bains des Pâquis ;

Aménagement d'un Parc zoologique au Bois de la Bâtie ;

Aménagement des campagnes Batholony, Perle du Lac, Moynier et Mon Repos.

L'ouverture d'un concours d'idée pour l'aménagement de la Rive Droite a nécessité l'élaboration d'un matériel abondant de documentation et de base mis à la disposition des concurrents : plans généraux au 1 : 2500, plans de détail des quartiers au 1 : 500. Développement des quais en plan et élévation, nivellements, etc,

*Alignements et nivellements.* — La construction de nouveaux immeubles a nécessité les études de nivellement des artères suivantes : rues des Délices, Jean-Jaquet, de Monthoux, du Vuache, Adh.-Fabri, Plantamour, du Jura, du Marché, place Bel-Air, square de Malagnou, de la rue d'Italie et de Saussure. Les niveaux à observer ont été communiqués aux divers constructeurs et vérifiés par la Section.

Des plans d'alignements, avec étude de nombreuses variantes ont été établies pour les rues des Délices, du Perron, de la Rôtisserie, quartier des Grottes, voies d'accès à la S.D.N., place Bel-Air, Corraterie (Crédit Suisse), rue Malatrex prolongée, rue du Rhône (de la place du Rhône à la place du Lac).

Un nivellement spécial a été effectué au bld. Helvétique en vue de la construction d'un égout.

Le nouvel égout rues Malatrex-Mandement-St-Jean a été levé et nivelé.

Application des niveaux et tracés sur place pour les améliorations des abords de la Gare.

c) DIVERS. — Etablissement des plans de distribution intérieure du Musée de l'Ariana, relevés sur place.

Installation d'un poste téléphonique pour station de taxis à la rue de la Prairie.

Installation d'un poste téléphonique provisoire pour station taxis à la place de Cornavin.

Installation d'une colonne d'affichage avec cabine téléphonique automatique à la place Longemalle.

Correction de l'angle des rues Adrien Lachenal et Ferd. Hodler.

Etude d'utilisation du terrain entre rues Gevray et Pâquis.

Aménagement d'un passage à piétons sous l'arcade d'angle rues Fontaine-Toutes-Ames.

Aménagement d'un garage à vélos devant la halle de l'Ile.

Déplacement de la fontaine place de la Navigation.

Réfection du portique de la Treille. Remplacement des colonnes en pierre de Morley. Ravalement des entablements et corniches. Remplacement du vieux placage par un nouveau en cuivre.

Réfection de la toiture de la Bibliothèque de « La Grange ».

Correction du trottoir angle Pépinière-rue de Lyon.

Pose de 5 bancs de fer place Isaac Mercier.

La Section s'est occupée, sur la demande du Service des Eaux, des expertises et fixation d'indemnités pour dégâts causés par la rupture de conduites H.P. à la rue de Carouge, N<sup>os</sup> 39, 43, 45, rue des Savoises N<sup>o</sup> 6, bd. St-Georges N<sup>o</sup> 74 et au bâtiment de l'Apollo (Cirque Rancy), ainsi que de la direction et de la surveillance des travaux de remise en état.

La Section a examiné les immeubles offerts en vente à la Ville.

L'architecte du Service des Travaux a suivi comme délégué de la Ville, les séances de la Commission cantonale du Plan d'extension. Il a également assumé la direction, avec le chef de la Section Voirie, du Service des Travaux de la Commune du Petit-Saconnex.

*Passages, escaliers, grilles.* — Travaux d'entretien et réparations courantes.

*Bains des Pâquis.* — Entretien habituel des ponts, cabines, barrières, etc. Installation d'une cabine pour société.

*Noms de rues et numéros de maisons.* — Le 18 janvier, le Conseil administratif a donné le nom de place Isaac Mercier à la place limitée par le boulevard James Fazy et la place du Temple, bordée par les rues de Saint-Jean et Neuve-du-Temple. Le tronçon de la rue Neuve-du-Temple, entre le boul. James Fazy et la voie du chemin de fer, a été réuni à la rue Voltaire.

Modifications de numérotation rue Voltaire, place Isaac Mercier, route de Ferney, rue Jean Jaquet et place Montbrillant, imposées soit par un changement de dénomination, soit par la construction de nouveaux immeubles.

En outre, quelques plaques en mauvais état ont été remplacées.

*Enclos des cygnes : Ile Rousseau.* — Les travaux d'entretien ont été plus importants qu'à l'ordinaire : en plus du remplacement habituel de quelques cadres de treillis, il a dû être procédé à la consolidation de montants et portails ; les perrés au devant

des abris ont été cimentés et jointoyés, en outre quelques pilotis ont été foncés et un empierrement mis en place pour combler un fort affouillement et consolider le perré contigu.

La Section a examiné 109 requêtes en construction ou transformation d'immeubles, dont 8 ont été refusées ; 1435 requêtes diverses pour pose d'enseignes, attributs de commerce, marquises, vitrines, emplacements d'affichage, clôtures de chantier, etc., etc. ; 890 bordereaux de droit d'échelle pour travaux divers ont été délivrés (recette fr. 2.670.—).

La Section a surveillé et toisé 138 emplacements de chantiers sur la voie publique pour travaux divers (recette fr. 13.824.70).

17 bordereaux de droits de saillie ont été établis pour de nouvelles constructions (recette fr. 15.980,10).

## **Section II. — Promenades et jardins.**

Chef de Section : M. G. F. NITZSCHENER.

Le personnel de la Section des Promenades et Jardins comptait, au 31 décembre 1928 : 35 ouvriers réguliers. 6 ont été nommés le 1<sup>er</sup> janvier 1929 et 1 a été permuté du Service du Gaz. Total au 31 décembre 1929 : 42 ouvriers réguliers.

En outre, la Section des Promenades a occupé, pendant l'année, 8 ouvriers supplémentaires.

Les gardes de promenades logés sont au nombre de trois (Parc Mon Repos, Parc de la Grange et Bois de la Bâtie).

Pendant la saison d'été, 5 gardes supplémentaires ont effectué les services de remplacement et assuré la surveillance dans les promenades du Lac, des Cropettes, des Bastions, Parc Bartholoni et Quais.

Cette surveillance nous a occasionné une dépense supplémentaire de fr. 9.853.—. Elle est cependant nécessaire, vu l'augmentation des décorations florales et les dégâts causés par les jeunes gens ou les enfants, dégâts qui provoquent des réclamations justifiées.

La taille des arbres commencée le 15 janvier, a été interrompue par le froid très vif qui a sévi, particulièrement pendant le mois de février ; elle s'est terminée un peu plus tard que d'habitude.

Les décorations florales des Promenades ont été augmentées. Le nouvel aménagement du Monument Brunswick a permis de fleurir les plate-bandes entourant les bassins ; il en est de même pour le débarcadère des Pâquis et les talus de la place de Cornavin. L'un des massifs du Grand Quai a été agrandi et décoré avec plus d'ampleur.

Comme de coutume, le quai des Eaux-Vives a reçu une décoration florale, pour le compte de l'Etat.

Les cours et terrasses de l'Hôtel-de-Ville et de l'Hôtel Municipal, ainsi que les fenêtres du second ont reçu des décorations appropriées.

Les décorations pour œuvre de bienfaisance, expositions et réceptions diverses, sont au nombre de 78 et en forte augmentation sur les années précédentes.

Notre service a été chargé de fournir des attributs ornés de fleurs et de flots de rubans pour le cortège des promotions des Ecoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.

*Plantations d'alignement.* — Nous avons dû supprimer, à la place des XXII Cantons, un platane empoisonné par une conduite de gaz, et, à la place de la Navigation, deux tilleuls qui gênaient la construction de la nouvelle station abri.

Les vieux ormeaux de la Treille, de la promenade de Saint-Antoine, de la cour de Saint-Pierre et des Bastions, atteints par la galéruque et le scolyte, ont nécessité plusieurs traitements pendant l'année.

*Promenades des Bastions.* — Entretien ordinaire. Deux ormeaux ont été remplacés dans l'allée centrale et les bancs réparés.

Les pelouses, entourant le monument de David, sont réservées aux jeux des petits enfants ; deux balançoires ont été placées à cet endroit.

La statue a été tournée face à l'avenue.

*Promenade du Lac.* — Entretien ordinaire, surveillance active, réparations aux bancs.

*Place des Alpes.* — Afin de donner plus d'espace aux enfants, la disposition des pelouses autour du Monument Louis Favre a été modifiée ; de nouveaux bancs ont été placés.

*Terre-plein de l'Ile.* — Aménagement et plantations d'arbustes à l'occasion du changement apporté à la sortie de la cour des immeubles riverains.

*Rue Ferdinand Hodler-boulevard des Tranchées.* — Le Conseil d'Etat a cédé à la Ville la jouissance pour une période de 40 ans, du triangle situé à l'intersection, de la rue Ferdinand Hodler et du boulevard des Tranchées, dans lequel un transformateur a été établi. En conséquence, la Ville pourvoira à l'entretien de cette petite promenade.

*Ile Rousseau.* — Placé une nouvelle fontaine et repeint les bancs.

*Bois de la Bâtie.* — Coupe réglementaire du bois, suivant plan d'aménagement forestier.

Plantation de jeunes plants de fayards, mélèzes, charmilles, acacias et aubépines.

Les bancs ainsi que les petits ponts de cette promenade ont été réparés par nos soins.

Le Service de la Voirie a continué les réfections d'allées et talus.

Au bord de l'Aire et au Nant Manant, quelques arbres ont été déracinés par la crue des eaux et la bise.

Placé 6 écriteaux pour réglementation de la circulation.

Coupe de bois mort aux arbres du sentier des Saules.

*Parc Mon Repos.* — Entretien ordinaire. Un tilleul et un ormeau ont été arrachés et remplacés dans l'avenue.

Suppression du débarcadère inutilisé des Mouettes.

Autour du jeu des enfants une barrière a remplacé les fils de fer usagés.

Une balançoire a complété cet aménagement.

*Parc de la Grange.* — Le travail d'aménagement le long de la nouvelle clôture bordant la rue William Favre a été terminé au printemps ; des plantations successives, compléteront le rideau de verdure existant.

Une allée a été créée dans l'axe du nouveau portail situé en face de la rue de Montchoisy.

Remplacé 7 ormeaux le long de l'avenue conduisant de la route de Frontenex au château.

Trois nouvelles bouches à eau ont remplacé les anciennes installations, autour du château.

La remise en état des allées et terrasses du parc est presque terminée.

*Parc de l'Ariana.* — Entretien ordinaire jusqu'à la fin de l'année.

Le 4 octobre les canards et autres oiseaux aquatiques ont été transférés dans les enclos de l'Île Rousseau.

L'assèchement de la carpière et du lac a nécessité le transfert des poissons dans le grand bassin du Parc Bartholoni.

L'outillage et les bancs de jardin ont été transportés dans les dépôts de ce nouveau parc, la serre démolie, le matériel et le foin entreposé au dépôt de Varembe.

Le matériel de chauffage a été utilisé en partie au Parc Bartholoni et à la Grange.

*Parc Bartholoni.* — Ce parc a été ouvert au public le dimanche 11 août.

Les ouvriers supplémentaires occupés par la Section des Promenades en 1929 l'ont été particulièrement pour la remise en état de cette propriété.

Nos travaux ont consisté à éclaircir les bosquets et sous-bois, élaguer le bois mort des arbres de haute futaie et supprimer ceux qui étaient en mauvais état.

En prévision de la circulation, et suivant plan dressé, les allées ont été élargies, d'autres créées, et en décembre, une équipe de 25 chômeurs a entrepris le minage et l'aménagement des pelouses.

Les serres ont été remises en état pour remplacer celles de l'Ariana et l'orangerie aménagée pour l'hivernage des grosses plantes.

Les canalisations d'eau et les bouches ayant été vérifiées, un plan détaillé en a été dressé par notre Service.

Une nouvelle canalisation a été installée pour l'écoulement de l'eau du grand bassin, rien n'ayant été prévu pour sa vidange.

Un emplacement de jeux, pour enfants, a été établi.

Le Département des Travaux Publics a mis à la disposition de la Ville, le banc dit « de Lamartine » qui se trouvait précédemment dans la propriété Bartoloni et qui en a été enlevé lorsque le mobilier de cette propriété a été vendu. Ce banc a été offert par M. Baumgartner pour être installé à sa place primitive.

*Dégâts causés par le gel.* — L'hiver 1928-1929 a été particulièrement rigoureux, la bise et le gel ont causé des dégâts considérables aux plantations de nos différents parcs.

En particulier aux Bastions, deux Juniperus et les Lauterelles, au Monument Brunswick, 4 Magnolia et 5 tulipiers et au Parc Mon Repos, 3 ormeaux et 2 Magnolia ont gelé.

Il en fut de même de plusieurs Magnolia de la terrasse de l'Ariana ; au printemps, il a été procédé à la transplantation de quelques-uns de ceux qui n'avaient pas été atteints afin de conserver à cette plantation une certaine symétrie.

Au Parc de la Grange, la bise a cassé beaucoup de branches et déraciné plusieurs arbres.

Les arbustes à feuillage persistant ont particulièrement souffert de cette baisse de température ; beaucoup durent être arrachés, d'autres régénérés par la taille.

Les serres et les couches ont été chauffées au bois et les cultures qu'elles abritaient n'ont pas souffert.

*Cygnés.* — Le 11 février une bise glaciale faisait baisser la température à  $-12^{\circ}$  centigrades. Le 13, le froid était devenu si intense, que plusieurs cygnes furent surpris par la glace dans la rade et le port de Genève.

A l'île Rousseau, la bise et le froid, descendu à  $-16^{\circ}$  centigrades, couvraient ces oiseaux de glaçons. Plusieurs d'entre eux, particulièrement les cygnes noirs, furent transportés à l'abri dans un local mis à notre disposition par M. le Conseiller administratif Uhler.

Le 14, la bise ayant cessé, ces volatiles furent remis à l'eau.

Nous n'avons pas eu de pertes sensibles, les nichées du printemps ayant comblé les quelques vides occasionnés par l'hiver rigoureux.

Les perrés et les enclos, ont été réparés dans le courant de l'été.

Nous avons expédié : le 22 mars, un cygne femelle blanc à la Ville de Thoune et, le 4 avril, une paire de cygnes blancs à la Ville d'Arras, Pas-de-Calais.

Au 31 décembre 1929, les cygnes étaient au nombre de 91 (7 cygnes noirs et 84 cygnes blancs) et les canards divers au nombre de 39.

### Section III. — Voirie.

a) **Administration.** *Ouvertures autorisées sur la voie publique.* — Les fouilles pratiquées sur la voie publique pendant l'exercice 1929, par les Services industriels, le Service téléphonique et les particuliers, se sont élevées à 654 contre 445 en 1928. Sur ce total, on compte en ce qui concerne les revêtements spéciaux, ciment 291 brèches, pavage pierre 270 brèches, pavage bois 38 brèches, asphalte 13 brèches, vulcanol-rostolith 5 brèches, macadam asphaltique 5 brèches.

b) **Personnel ouvrier.** La Section de Voirie comptait le 31 décembre 1928 : 137 ouvriers. En 1929, 4 ouvriers ont été nommés, 1 réintégré, 1 transféré des Loyers et Redevances, 5 mis à la retraite, 1 révoqué et 1 transféré dans les supplémentaires ; total le 31 décembre 1929, 136 ouvriers.

Personnel ouvrier	}	1925	1926	1927	1928	1929
en		157	147	136	137	136

En outre, sur les chantiers et pour le nettoyage des rues, il a été occupé temporairement, des ouvriers supplémentaires qui ont fait un total de 225,628 heures, ce qui représente une moyenne annuelle de 90 hommes (60 en 1928).

c) **Rues.** *Pavage en pierre.* — Surface réfectionnée, brèches des Services industriels comprises : 3,000,78 m<sup>2</sup>.

Seules ont été goudronnées les artères à grande circulation, où l'usure était prononcée, ceci pour éviter les coulées latérales qui se produisent lorsque la couche de goudron devient un peu épaisse ; surface traitée : 16.915 m<sup>2</sup>.

A signaler comme travaux importants l'élargissement de la chaussée de la rue du Mont-Blanc, entre la rue Chaponnière et la rue de Lausanne, 422 m<sup>2</sup>, et la réfection d'une partie de la rue Neuve du Molard, 233 m<sup>2</sup>.

Autour de la bibliothèque du Parc La Grange, le pavé rond était en mauvais état ; il a été remplacé par des pavés carrés en couleur, sur une surface de 182 m<sup>2</sup>.

*Asphalte.* — Les réfections d'asphalte, y compris les brèches des Services Industriels, se sont élevés à 112,65 m<sup>2</sup>.

*Keramit.* — La chaussée de la rue des Gares a nécessité une remise en état sur 22,50 m<sup>2</sup>.

*Pavage en bois.* — Les réfections exécutées au pavage en bois, y compris les brèches des Services industriels, se sont élevées à 2.092 m<sup>2</sup>.

Comme travail important citons l'élargissement d'une partie de la chaussée de la rue du Mont-Blanc, 989,90 m<sup>2</sup> et de la rue de la Corratierie, 664,50 m<sup>2</sup>.

L'huilage des pavés de bois a été remplacé par le Colassage, procédé qui a donné d'excellents résultats ; les gonflements ont été moins fréquents et le revêtement moins glissant. Surface traitée : 38.799 m<sup>2</sup>.

*Rues macadamisées.* — L'entretien, les recharges et cylindrages représentent une surface de 29.175,75 m<sup>2</sup>, pour lesquels il a été employé 2.966,95 m<sup>3</sup> de macadam et 1.649,55 m<sup>3</sup> de matière de la Chéniaz.

Parmi les travaux spéciaux, citons l'aménagement des rues de l'Est, Ferdinand Hodler, Ad. Lachenal, Voltaire, de Lyon et du Jura prolongée.

*Promenade des Bastions.* — Nous avons continué l'aménagement des allées de la promenade (9.221 m<sup>2</sup>), ainsi que la réfection de la cour du Palais Eynard.

*Bois de la Bâtie.* — La remise en état du sentier de la Tour, commencée en 1928, a été terminée (1.681 m<sup>2</sup>). Le même travail, soit gravelage, application de matière de la Chéniaz et épandage d'une couche de bitume Colzuma, a été exécuté aux escaliers, qui conduisent de la passerelle du Bois de la Bâtie au plateau et au sentier de la Tour.

Des barrières avec croisillons rustiques, ont été posées le long du sentier de la Tour, du Nant Manant et des escaliers.

Nous avons également revêtu de macadam goudronné Aeberli, les allées sous bois, au-dessous du chalet restaurant, sur une surface de 2.321,40 m<sup>2</sup>

Quelques corniches surplombant les sentiers de la Tour et du Nant Manant devenaient dangereuses et des éboulements s'étaient produits ; 5 consoles en béton armé ont été construites pour les soutenir et pour donner toute sécurité aux passants.

*Parc La Grange.* — Nous avons commencé l'aménagement d'une partie des allées de la promenade avec application de Colas ; surface traitée : 5.855 m<sup>2</sup>.

*Place des Alpes.* — Le terre-plein devant la monument Louis Favre a été remis en état par un gravelage et une application de matière de la Chéniaz sur une surface de 525 m<sup>2</sup>.

*Ile Rousseau.* — La remise en état des allées de l'Ile Rousseau, soit gravelage, application de matière de la Chéniaz et de Colas, a été faite pour les fêtes du Rhône.

*Goudron et émulsions.* — Surfaces traitées : 263.438 m<sup>2</sup> (336.599).

La diminution provient de ce que les artères à faible circulation qui s'usent lentement n'ont pas été traitées, afin d'éviter que la couche bitumineuse ne devienne trop épaisse et ne donne naissance à des coulées transversales pendant les fortes chaleurs.

Au cours de cette année, nous avons fait l'acquisition d'une deuxième épandeuse Ammann, ce qui nous a permis d'augmenter les applications d'émulsions.

Avec les bitumes à froid, le travail peut s'exécuter même lorsque la température est peu élevée et le temps incertain ; ceci nous permet d'en entreprendre l'application dès le printemps et de nous arrêter pendant l'été. Ce n'était pas le cas avec le goudron, qui ne pouvait être étendu que pendant les grandes chaleurs et par un temps très sec.

*Entretien des trottoirs.* — L'entretien des trottoirs en ciment a nécessité la réfection de 3.745,33 m<sup>2</sup> de dallage, dont 671,86 m<sup>2</sup> pour la réfection des brèches des Services Industriels.

Les réfections de bordures et gondoles ont été : bordures en granit 1.224,70 ml., bordurettes planches 253,30 ml. ; gondoles 1082,35 ml.

Comme travaux importants signalons :

*Rue de la Corraterie.* — A la suite de la suppression des candélabres, la largeur du trottoir du côté pair a été diminuée de 0,80 m., ce qui a nécessité le déplacement de 311,55 ml. de bordures en granit de 27 cm. et de 4 sacs d'égouts et la réfection de 723,08 m<sup>2</sup> de dallage. Nous en avons profité pour dégager les intersections de rues, en établissant des cintres à plus grand rayon.

*Rue du Mont-Blanc.* — Le rétrécissement des trottoirs, commencé en 1928, a été terminé. Pour l'exécution de ce travail, 504,05 ml. de bordure de granit et 9 sacs d'eaux pluviales ont été déplacés et le dallage a été refait sur 688,80 m<sup>2</sup>.

Comme à la rue de la Corraterie, tous les rayons des cintres ont été agrandis.

Il a été fait de même aux angles du boulevard Georges Favon et du Rond-Point de Plainpalais, de la rue du Conseil Général et des rues de Saussure et de Candolle, ainsi qu'à la place Dorcière, du côté de la rue des Alpes.

*Trottoirs neufs.* — La surface des trottoirs neufs en ciment faite en 1929 est de 1.492,31 m<sup>2</sup>. En outre, il a été posé 497,75 ml. de bordures de granit et 446,20 ml. de gondoles.

A noter comme travaux importants : l'établissement de trottoirs à la rue de Coutance ; à l'angle des rues Ferdinand Hodler et Adrien Lachenal ; au boulevard Helvétique, 24 et devant les immeubles neufs des rues Louis Favre, Voltaire et de Lyon.

d) **Ponts et quais.** *Pont du Mont-Blanc.* — Le pavage en bois a été refait, puis collassé entre les rails extérieurs de la C. G. T. E. et la bordure du trottoir (2.081,52 m<sup>2</sup>).

*Pont des Bergues.* — Avant les fêtes du Rhône, toutes les barrières du pont ont été retenues.

*Pont de la Machine.* — Entre le quai des Bergues et le bâtiment du Service Electrique, nous avons réparé ou remplacé les fers zorés qui portent le tablier du pont et rétabli une couche d'asphalte coulé dur sur une surface de 209,48 m<sup>2</sup>.

*Pont de l'Ile.* — Nous avons posé un joint de dilatation à la sortie du pont de l'Ile aval, pour éviter les poussées qui se produisaient dans le pavé de bois de la place Bel Air.

*Passerelles de l'Ile.* — La peinture des barrières des passerelles a été refaite, de même que le jointoyage des marches.

*Pont de la Coulouvrenière.* — L'entretien du pont a nécessité des réfections en planelles Kéramit sur la chaussée et en planelles de Sarreguemines sur les trottoirs.

Le revêtement de la chaussée exécuté en 1906 s'use rapidement et nécessitera prochainement une réfection complète.

*Quai des Bergues.* — La barrière du quai des Bergues, entre le pont de la Machine et le pont de l'Ile, ne présentait plus une solidité suffisante ; les potelets étaient rouillés et les plates-bandes en mauvais état. La barrière a été reposée sur toute sa longueur. Les fers zorés qui étaient en très mauvais état également, ont été remplacés et le ciment refait en partie.

*Quai Wilson.* — Nous avons procédé à la réfection des joints du moëllonage du perré.

*Grand Quai et quai Besançon Hugues.* — Le nettoyage du mur et le jointoyage des moëllons a été fait, du pont du Mont-Blanc au pont de l'Ile (bras gauche).

*Radiers et perrés.* — Ile Rousseau. Le courant du Rhône ayant entraîné une partie des enrochements de l'enclos des cygnes, nous avons battu des pieux et posé un nouvel enrochement pour éviter les affouillements.

*Sentier des Saules.* — Nous avons continué la pose d'enrochement.

*Bains des Pâquis.* — L'aménagement de la plage créée en 1928, à la jetée des Pâquis, a été poursuivi. Pour augmenter l'emplacement réservé aux baigneurs, des enrochements et du gravier ont été déversés le long de la jetée.

Nous y avons construit un radeau.

e) **Egouts.** — Les travaux suivants ont été exécutés en 1929 :

*Construction d'égouts*

Rue	Section	Longueur	Observation
boul. Helvétique . . .	60/90	126 ml.	2 cheminées
rue de l'Est. . . . .	0.50	88 ml.	2 »
rue Général Dufour . .	40/60	42 ml.	(branchement de l'urinoir en sous-sol)
rue de la Corratierie . .	40/60	43.50 ml.	(égout détourné pour la reconstruction du Crédit Suisse)

L'égout de la Pisciculture-Mandement-Malatrex, commencé en 1928, a été terminé pendant cet exercice.

*Réparations d'égouts*

Rue	Section	Longueur	Observation
rue du Stand . . . . .	0.30	45 ml.	canal maçonnerie coupé
boul. des Philosophes .	0.25	20 ml.	branchement sacs égouts
promenade Cropettes .	0.20	67 ml.	canal bouché par des racines

A la suite des grands froids de février 1929, nous avons dû remettre en état les sacs d'eaux pluviales ; ces derniers avaient passablement souffert (coupe-vents démolis, maçonnerie détériorée par le gel).

Plusieurs égouts, dont la section ne permet pas le curage, ont été lavés.

Il a été construit 46 sacs qui ont nécessité la pose de 14 ml. de tuyaux de 0,15, 52 ml. de 0,20, 9 ml. de 0,25, 114 ml. de 0,30.

Lors de l'aménagement des allées de la promenade des Bastions, nous avons établi pour l'écoulement des eaux pluviales, 11 sacs pour le branchement desquels 43 ml. de tuyaux de 0,30 ont été posés. Nous avons également construit 7 puits perdus pour l'écoulement des sacs.

Au parc La Grange, 4 sacs ont été construits, 1 puits perdu établi et 27 ml. de tuyaux de 0,30 posés.

*f) Travaux divers. Rue de l'Est.* — La remise en état du chemin privé dit « rue de l'Est » a nécessité la construction d'un égout en tuyaux de 0,50 m. de diamètre, sur une longueur de 88 ml., de 5 sacs, d'un trottoir en ciment avec bordures en granit du côté pair, et d'un trottoir cassis en bordurettes pavées et matière goudronnée du côté impair ; la pose d'un empierrement et le cylindrage de la chaussée avec bitume Colas par imprégnation sur une surface de 524 m<sup>2</sup>.

*Rue du Jura prolongée.* — Le même travail a été fait à la rue du Jura prolongée, où un trottoir en ciment a été établi sur 274 m<sup>2</sup> avec 161 ml. de bordures ; la nouvelle chaussée a été empierrée et cylindrée sur une surface de 525 m<sup>2</sup>.

*Terrain de jeux de Châtelaine.* — Etablissement de deux places de jeux, avec construction d'un vestiaire pour les joueurs.

*Entretien des chaussées dans la zone des voies de tramways.* — L'entretien des revêtements dans la zone des voies de tramways a nécessité le cylindrage complet, avec application de bitume par pénétration des surfaces suivantes :

rive droite	— m <sup>2</sup> 2350. —
rive gauche	— m <sup>2</sup> 1642.50
	<u>total m<sup>2</sup> 3992,50</u>

En outre, un entretien régulier des parties de chaussées dégradées le long des rails, a été exécuté avec application de bitume colas par pénétration.

Les réfections en pavés de bois se sont élevées :

rive droite	— m <sup>2</sup> 78,18
rive gauche	— m <sup>2</sup> 612,98
	<u>total m<sup>2</sup> 691,16</u>

changement de plots isolés : 864 pièces.

Le goudronnage et le colassage des revêtements dans la zone des voies de la C. G. T. E. a été fait sur une surface de :

rive droite	— m <sup>2</sup> 13.248,—
rive gauche	— m <sup>2</sup> 19.587,—
	<hr/>
total	m <sup>2</sup> 32.835,—

La réfection des pavés de pierre s'est élevée à 110 m<sup>2</sup>.

g) **Dépôts.** *Boulevard Saint-Georges.* — Nous avons continué l'entretien régulier des toitures de nos locaux et changé un grand nombre de tuiles cassées par le gel. Nous avons fait retenir les barres à neige et repeindre les garnitures métalliques.

*Dépôt des Casemates.* — Par suite des grands froids de février, les tuyauteries des lave-mains, W.-C., ont sauté ; elles ont été remplacées complètement.

*Gare de Cornavin.* — Les premiers travaux d'aménagement des abords de la nouvelle gare ont été exécutés :

a) *Chaussées.* Aménagement de la chaussée devant le bâtiment de départ des C. F. F., soit :

empierrement, macadamisage, cylindrage et colassage, sur une surface de . . . . .	m <sup>2</sup> 1.327,39
aménagement de la chaussée sous le passage des Amis, soit :	
même travail . . . . .	m <sup>2</sup> 1.230,—
aménagement d'une partie de la place Cornavin, vers le terre-plein de Notre-Dame, même travail . . . . .	m <sup>2</sup> 1.100,—
rues Malatrex, Pépinière, Montbrillant, même travail . . . . .	m <sup>2</sup> 3.341,87
	<hr/>
soit un total de . . . . .	m <sup>2</sup> 6.999,26

Nous avons fait également le terrassement de l'encaissement pour le déplacement des voies de la C. G. T. E.

b) *Trottoirs.* La première étape d'établissement des trottoirs de la rue de Lausanne a été exécutée du côté des immeubles.

Il a été placé 141,15 ml. de bordures en granit de 40 cm. et établi 696,87 m<sup>2</sup> de dallage en ciment.

*Passage sous pont des Amis.* — Les trottoirs en ciment ont été exécutés, ce qui a nécessité la pose de 247,12 ml. de bordures en granit de 27 cm. et l'établissement de 493,98 m<sup>2</sup> de dallage en ciment. Pour ces divers travaux, 278 ml. de gondoles ont été établis.

D'autres trottoirs provisoires ont été établis à la rue de Malatrex et à la Pépinière, sur une surface de 181,55 m<sup>2</sup>, avec 83,80 ml. de bordures en granit.

*Place Cornavin devant Notre-Dame.* — Le terre-plein a été modifié et le mur de soutènement reconstruit. L'établissement du trottoir a nécessité la pose de 64,10 ml. de bordures de 27 cm., et la confection de 210,91 m<sup>2</sup> de dallage en ciment ; pour ces travaux 197,65 ml. de gondoles pavées ont été établis.

Un refuge provisoire a été exécuté à l'arrêt des lignes 3-7.

c) *Egouts.* Différents canaux ont été construits, entre autres le canal principal à 6 m. de profondeur, destiné à évacuer les eaux des passages souterrains et de l'édicule qui sera construit sous le grand refuge. Ce travail n'a pas été sans certaines difficultés, dues à la nature du terrain, ainsi qu'à de fortes venues d'eau.

Pour atteindre cette profondeur, nous avons dû reprendre l'égout de la rue des Alpes, à partir de la rue Pradier, avec une section de 80-120 et sur une longueur de 42,50 m. Sur la rue de Lausanne, l'égout a une section de 60/90 et une longueur de 97 m. Ces travaux seront continués en 1930.

Devant la gare, pour prendre les eaux de surface, nous avons construit un canal de 40/60, à une profondeur de 2,50 m. et sur une longueur de 36 m.

*Passage des Amis.* — Pour évacuer les eaux des sacs établis sous le nouveau pont, nous avons construit sous chacune des deux chaussées, un canal en tuyaux de 40 cm. de diamètre, à une profondeur de 2,20 m. et sur une longueur de 172 m.

Pour la construction des différents trottoirs, il a été établi 6 sacs d'eaux pluviales, qui ont nécessité pour leur branchement à l'égout, la pose de 19 tuyaux de ciment de 30 cm. de diamètre.

**h) Matériel.**

DOIT	« Matériel », compte à amortir	AVOIR
<hr/>		
<i>Solde au 31 décembre 1928 :</i> 2 <sup>me</sup> arroseuse automobile Fr. 21.440,—	<i>Annuités budgétaires :</i> 7 <sup>e</sup> sur 10 . . . . . Fr. 5.360,— <i>Solde débiteur au 31</i> <i>décembre 1929 . . . . . » 16.080,—</i>	Fr. 21.440,—
	Fr. 21.440,—	Fr. 21.440,—
<i>« Matériel », achat et entretien</i>		
<i>Dépenses en 1929 :</i> Achat de matériel . . . Fr. 62.490,— Entretien du matériel divers . . . . . » 9.356,85 Matériel automobile: outillage et atelier . . . » 6.493,55 camions à matériaux . . . » 23.900,50 » à ordures . . . » 29.914,10 arroseuses . . . . . » 3.570,40 balayeuse . . . . . » 1.600,15 Matériel de goudronnage entretien . . . . . » 2.886,20 Rouleaux compresseurs: entretien . . . . . » 4.211,65 Matériel roulant d'Aïre entretien . . . . . » 960,70	Prélèvement sur Fonds de renouvellement du matériel automobile. Fr. 38.240,— Virements sur comptes budgétaires . . . . . » 15.086,20 Recettes diverses . . . . . » 2.060,60 Annuité budgétaire pour achat et entretien de l'outillage et du maté- riel . . . . . » 89.997,30	
	Fr. 145.384,10	Fr. 145.384,10

Il a été acquis en 1929 : 1 nouveau camion pour l'enlèvement des ordures ménagères, 2 sableuses mécaniques, 1 machine à épandre les émulsions, 2 rouleaux compresseurs légers qui nous étaient nécessaires pour les applications d'émulsions faites sur les chaussées et plus spécialement dans la zone des voies.

**i) Magasin.**

Compte « Magasin »

Solde à fin 1928. . . . .	Fr. 149.076,05
Marchandises et matériaux entrés en 1929 . . .	» 401.845,25
	<hr/> Fr. 550.921,30
Marchandises et matériaux utilisés en 1929 . . .	» 445.831,05
Solde à fin décembre 1929 . . . . .	Fr. 105.090,25

**j) Collecte et transports des ordures, verres, machefer, feuilles.**

	Vente m <sup>3</sup>	Livraison gratuite m <sup>3</sup>	en dépôt m <sup>3</sup>	Total m <sup>3</sup>
Ordures . . . . .	25.737,500	2.350,—	11.887,500	39.975,—
Verre . . . . .	—	—	4.000,—	4.000,—
Mâchefer . . . . .	5,—	490,—	1.790,—	2.285,—
Feuilles . . . . .	710,—	25,—	—	735,—
Remblais . . . . .	5,—	—	1.657,500	1.662,500
Marchés . . . . .	1.930,—	112,500	57,500	2.600,—
<hr/> 1929. . . . .	<hr/> 28.387,500	<hr/> 2.977,500	<hr/> 19.392,500	<hr/> 50.757,500
<hr/> 1928. . . . .	<hr/> 21.700,—	<hr/> 9.575,—	<hr/> 14.530,—	<hr/> 45.905,—

L'augmentation de 4.852,500 m<sup>3</sup> représente 971 camions.

Ce gros cube d'ordures a nécessité l'achat d'un 12<sup>e</sup> camion à ordures ; malgré cela, notre matériel est déjà redevenu insuffisant et nous prévoyons qu'il nous faudra encore un camion de plus avant la fin de 1930. En attendant, nous utilisons l'un de ceux qui servent au transport des matériaux.

La manutention des ordures à notre dépôt d'Aïre a nécessité 1.841 journées d'ouvriers.

*Autres transports effectués par les camions à ordures en 1929 :*

Produit du nettoyage des sacs . . . . .	105 camions
Enlèvement des neiges . . . . .	295 »
Sable, gravier, etc. . . . .	635 »

---

1.035 camions

représentant 5.175 m<sup>3</sup>.

*Prix de revient du transport automobile*

	1928	1929
<i>Intérêt et amortissement (4 1/2%)</i>		
du capital dépensé, camions, garage, outillage	56.754,05	37.761,15 <sup>1</sup>
<i>Exploitation: Camions . . . . .</i>	135.204,90	112.191,20
Garage et ateliers (11/18) . . . . .	8.600,60	(12/19) 6.837,45
	<hr/> Fr. 200.559,55	<hr/> 156.789,80

<sup>1</sup> Les camions 1 à 7 sont amortis à fin 1928.

*Statistique*

	1928	1929
<i>Kilomètres parcourus</i>		
d'après les compteurs . . . . . Kil.	148.759	166.891
<i>Prix de revient par kilomètre. . . . .</i> fr.	1,348	0,939
<i>Journées de transport . . . . .</i> journées	2.421	2.664
<i>Coût moyen par jour . . . . .</i> fr.	82,84	58,85
<i>Cube moyen d'ordures transporté</i>		
journellement (300 jours) . . . . . m <sup>3</sup>	153	169
<i>Consommation totale de benzine. . . . .</i> litres	70.340	82.305
aux 100 kilomètres . . . . . litres	47,28	49,32

*Prix de revient de l'enlèvement des ordures  
(dépenses budgétaires)*

	1928	1929
<i>Enlèvement des ordures . . . . .</i> fr.	155.917,55	162.808,60
<i>Manutention à Aïre. . . . .</i> »	19.607,35	21.614,85
<i>Matériel (entretien et réparation) . . . . .</i> »	69.683,30	29.914,10
<i>Garage et ateliers (11/18) . . . . .</i> »	8.600,60	(12/19) 6.837,45
	<hr/> fr. 253.808,80	<hr/> 221.175,—
<i>Vente des ordures: Recettes encaissées . . . . .</i> fr.	11.560,50	13.716,—
	<hr/> fr. 242.248,30	<hr/> 207.459,—
<i>Mètres cubes collectés . . . . .</i> m <sup>3</sup>	45.905,—	50.757,50
<i>Coût de la collecte et du transport par m<sup>3</sup> . . . . .</i> fr.	5,27	4,08
<i>Coût du transport (non compris intérêt et amor-</i> <i>tissement) . . . . .</i> fr.	3,13	2,34

Comme précédemment les agriculteurs ont été autorisés à prendre des ordures fusées au dépôt d'Aïre.

k) **Nettoisement des rues.** — Le nettoyage des rues a nécessité 20.068 journées d'ouvriers.

*Marchés.* — Les débris de marchés ont atteint 2.600 m<sup>3</sup> compris dans le chiffre précédent ; leur enlèvement a nécessité 1.722 journées d'ouvriers.

*L'enlèvement des neiges.* — L'enlèvement des neiges a nécessité 4.186 journées d'ouvriers. L'évacuation de la neige a été effectuée par nos camions.

l) **Sablage et arrosage.** *Sablage.* — L'hiver rigoureux de 1929 a nécessité de nombreux sablages, dus à la neige et au froid.

*Arrosage.* — Le lavage à grande eau des chaussées a été exécuté surtout pendant la nuit avec les arroseuses automobiles. Il ne peut plus que très difficilement être fait de jour à cause de l'intensité de la circulation et de l'encombrement des rues par des automobiles stationnant souvent toute la journée.

m) **Entretien des W.C. et urinoirs.** — Avant de transférer le nettoyage des W. C. et urinoirs à la maison Treutter-Négelin, nous avons procédé à la remise en état d'une partie de ces derniers.

Un certain nombre avait souffert du gel.

*Place Chevelu :* L'urinoir a été transporté au square de Chantepoulet.

*Place Cornavin :* Construction d'un urinoir provisoire pendant la durée des travaux.

*Rue de la Navigation et place de la halle de l'Ile :* Démolition des urinoirs.

n) **Bassins et fontaines.** *Boulevard Helvétique (face rue Ami Lullin) et Ile Rousseau :* — Rétablissement des bornes fontaines.

---

## CHAPITRE XVII

# SERVICE DES BATIMENTS (ENTRETIEN)<sup>1</sup>

Les travaux exécutés au cours de cet exercice ont été particulièrement importants, ce qui a occasionné des dépassements de crédits pour plusieurs rubriques. Un certain nombre de ces travaux étaient urgents et ne pouvaient plus être différés.

Le chauffage de la plus grande partie des bâtiments a été rendu très difficile au début de l'année, tant par suite de la rigueur de la température que du manque de coke à l'Usine à Gaz. Il a pu, néanmoins, être assuré de façon convenable.

Les concessions de salles dans les écoles ont été au nombre de 107. La Salle du Môle a été louée 35 fois et l'Aula de l'Ecole d'Horlogerie 74 fois.

Indépendamment des travaux exécutés, le Service des Bâtiments a étudié les projets suivants :

*Halle de l'Ile*: Plans et devis pour compléter les cases en béton, remplacer les marbres et revêtir les parois et murs de carreaux de faïence, remplacer les barres et crochets de suspension en fer par de l'aluminium.

Plans et devis pour la construction, au bd. Helvétique, d'un bâtiment pour le Service du Feu.

Etudes pour la construction d'un nouveau magasin des décors.

*Bibliothèque Publique et Universitaire*: Etabli un avant-projet pour l'agrandissement, côté rue de Candolle.

*Casino Municipal*: Projet pour la création de garages au sous-sol.

*Monument Brunswick*: Etudes diverses d'utilisation de l'ancienne loge du garde.

*Villa Voltaire*: Relevé des façades des bâtiments et dépendances et étude pour leur réfection complète.

Etude et devis pour l'agrandissement de la Salle de Réunions de la rue du Môle. Projet d'installation de W.-C. en sous-sol pour la Halle de Rive.

### **A) Bâtiments scolaires et B) Mobilier scolaire.**

ECOLLES PRIMAIRES. — *Grulli*. Les modifications apportées au programme des classes de 7<sup>e</sup> année ont nécessité le remaniement complet d'un certain nombre de salles. Le cinéma scolaire installé récemment au N° 9, 1<sup>er</sup> étage, a été transféré au N° 3, rez-de-chaussée. La Bibliothèque a passé du N° 1 au N° 2 pour faire place aux cours de travaux sur métaux. Les classes 9 et 10 ont été repeintes et la classe 8 pourvue d'un plancher en bois dur. Un grand lavabo a été placé dans les W.-C. du rez-de-chaussée, un urinoir a été installé au 1<sup>er</sup> étage pour les nouvelles classes de garçons, N°s 11, 12,

<sup>1</sup> Chapitre XI du Compte rendu financier.

13 et 14 qui ont été pourvues d'un mobilier approprié à leur nouvelle destination. Réparé une chambre, appartement du concierge et repeint l'escalier du sous-sol.

*Casemates.* — Réparations importantes à la toiture et à l'appartement du concierge. Lessivé et repeint les escaliers et vestibules, côté primaire, la salle de gymnastique et un local affecté à l'Ondine Genevoise.

*Rue F. Hodler.* — Peinture classe 17 et salle du cinéma. Réfection du sol des W.-C. du 2<sup>e</sup> étage, remplacé les cuvettes. Installé des séparations entre les sièges de W.-C. Réfection des faces de la salle de gymnastique. Aménagé un local pour déposer le matériel servant aux élections.

*Rue Necker.* — Réfection des W.-C. de l'appartement du concierge. Réparé le linoléum de la salle de gymnastique. Placé un treillis de protection sur tout le pourtour du préau. Aménagé les salles 14 et 15 pour les cours de l'Académie professionnelle, transférés du Grutli.

*Bld. James Fazy.* — Transféré le bureau de la directrice dans la salle 15 et installé 2 chambres pour le concierge dans l'ancien bureau. Réfection complète de la façade sur le bld. James Fazy et révision partielle de la toiture. Vérifié l'installation du chauffage central. Aménagé la salle de gymnastique pour servir aux opérations électorales.

*Croquettes.* — Refait une partie des canalisations du préau, obstruées par des racines. Repeint toutes les fenêtres, face préau. Placé des radiateurs électriques dans 3 classes. Modifié le système d'écoulement des W.-C. des maîtres.

*Rue de Berne.* — Réfection complète des faces sur les rues du Môle, de Berne et de la Navigation, réparé la toiture. Révisé et remplacé une partie des stores. Changé le plancher et repeint la classe 5. Réfection des revêtements en faïence et des linoléums du bâtiment neuf. Changé une section, chaudière du chauffage central, bâtiment neuf.

*Rue de Neuchâtel.* — Lessivé les murs de l'escalier. Installé des douches au sous-sol pour les sociétés. Refait le placage métallique du dôme central.

ÉCOLES ENFANTINES. — *Croix-Rouge.* Mis l'eau au compteur en prise directe. Tapissé deux classes, réparé les garnitures métalliques autour des cheminées. Posé un linoléum cork dans la salle de jeux.

*Croquettes.* — Révision des W.-C.

*Rue du Môle.* — Remise en état de la couverture en ardoises. Suppression d'un mas de cheminée.

*Rue de Neuchâtel.* — Remplacé une partie du tuyautage de la distribution de vapeur et changé des radiateurs, salle de jeux. Refait les radiers de quelques urinoirs.

*Rues F. Hodler. Terreaux.* — Travaux ordinaires d'entretien.

#### ÉCOLES SPÉCIALES.

*Horlogerie.* — Repeint la classe de mécanique. Créé deux vestiaires et fait diverses transformations, classe 39. Réparé la cuisine du concierge. Remplacé 3 sections à une

des chaudières du chauffage central. Aménagé l'ancien bureau de l'Etat-civil, au rez-de-chaussée, pour servir de local de paie aux retraités.

*Beaux-Arts.* — Révisé les installations sanitaires. Réparé l'appartement du concierge. Repeint les classes 12 et 22. Ouvert une porte, classe de M. Bovy. Remis en état les garnitures métalliques de la toiture. Pose de nouveaux stores en toile. Diverses modifications d'éclairage.

*Académie professionnelle.* — Rue du Soleil-Levant, 6. Réparé deux classes, révisé des cheminées.

Dans l'ensemble des bâtiments, révision du mobilier, fourniture de 170 dessus de pupitres neufs, peinture de planches noires, réparation des stores, des engins de gymnastique, etc. Entretien et goudronnage des préaux.

### **Bibliothèques, musées et collections.**

#### **C) Entretien. D) Mobilier.**

*Bibliothèque Publique et Universitaire.* — Réfection de la peinture du vestibule d'entrée, des escaliers et dégagements du 1<sup>er</sup> étage. Réparé les stores salle Ami Lullin. Transformé des casiers, placé de nouveaux rayonnages pour les livres.

*Bibliothèques circulantes.* — Fourni 2 meubles à tiroirs, un corps de bibliothèque double pour la rive droite.

*Muséum d'Histoire Naturelle.* — Réfection complète de la salle de minéralogie et installation d'un nouveau mode d'éclairage par diffuseurs. Réparé l'appartement du concierge. Fourni 2 meubles à 35 tiroirs pour la salle Melly. Un meuble pour les cartes de géographie.

*Musée d'Art et d'Histoire.* — Réfection des tentures murales, salles Witz, Bartélémy Menn et école italienne. Repeint deux salles du Musée des Arts décoratifs. Nettoyage de la pierre de taille de l'entrée et bouchardage des marches en roche. Transformé des vitrines, salle 4 (tissus antiques). Agrandissement de la salle de conférences, établissement d'une nouvelle cabine cinématographique avec sortie spéciale, d'un sol en plan incliné, pose d'un linoléum cork sur toute la surface de la salle. Refait les installations électriques. Fourni 36 nouveaux bancs pour compléter le mobilier.

*Musée Rath.* — Modification et agrandissement des fenêtres de l'appartement du concierge donnant sur le passage Corratier-rue Diday.

*Musée d'Ethnographie.* — Travaux ordinaires d'entretien.

*Conservatoire et Jardin Botanique.* — Révisé le chauffage des serres.

#### **E) Bâtiments divers.**

*Hôtel Municipal et annexes.* — Achevé la transformation des bureaux de la Comptabilité centrale, création d'un bureau dans le vestibule de l'Etat-Civil et fourniture de meubles. Réfection de la peinture de l'escalier, pose d'un linoléum, escalier

et vestibule du Service des Travaux, Section I. Révision des installations téléphoniques, Caisse et Secrétariat général. Renouvelé le mobilier de la Caisse. Remplacé et repeint des double fenêtres et volets, au 2<sup>e</sup> étage. Changé des éléments aux chaudières du chauffage central.

*Annexe, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.* — Réparé une partie des locaux loués à l'Impôt de guerre.

*Annexe, 2, Cour Saint-Pierre.* — Remis en état le bureau du chef de la Police municipale. Pose de stores.

*Palais Eynard.* — Remise en état et peinture de la grille de clôture sur la Promenade des Bastions.

*Halles.* — *Ile.* Réfection de la toiture vitrée de l'allée centrale.

*Rive.* — Transformé l'installation de l'eau des W.-C. et du lavage.

*Pâquis.* — Révision de l'installation d'eau des W.-C. Réfection de l'isolation du plafond des caves sous les W.-C. endommagés par l'humidité.

*Cimetières.* — *Saint-Georges et Châtelaine.* Travaux ordinaires d'entretien. *Plainpalais.* Réfection de la face d'entrée côté cimetière, remplacé les piliers en bois par de la taille artificielle, ainsi que l'extérieur des bâtiments d'entrée. Revêtement de faïence et peinture des murs des salles mortuaires et du vestibule d'entrée. Refait le plafond vitré, installé des postes d'eau, l'éclairage et chauffage électrique (double tarif). Réparé la loge du concierge et remis les toitures en état. Réparé la charpente et l'escalier d'une ancienne « capite » servant de dépôt.

*Promenades.* — *Parc Mon Repos.* Réfection de l'appartement du garde, loge d'entrée. Remise en état des toitures et peinture des garnitures métalliques des divers bâtiments du parc et de la villa Bartholony. Réparé la toiture du dépôt du bld. de Saint-Georges.

*Service du Feu.* — Travaux ordinaires d'entretien. Installation du double tarif pour le Poste permanent.

*Voirie.* — Réparation de l'appartement du magasinier.

## **F) Grand-Théâtre et magasin des décors.**

Peinture des grilles de clôture sur tout le pourtour de l'édifice. Travaux de peinture dans les loges, salon du Conseil administratif, etc. Réparé les zincs de la toiture.

## **G) Victoria-Hall.**

Réparé et recouvert en simili-cuir tous les sièges des loges. Réfection complète des urinoirs.

### **H) Casino municipal et Club international.**

Transformé les vitrages des arcades Tapo, sur rue de la Cloche. Réparé la loge du concierge et divers locaux ensuite des dégâts causés par le gel. Remplacement des stores à rouleau des arcades Delaye. Révisé toutes les installations d'eau. Remis en état la toiture de la salle de spectacles.

### **I) Horloges.**

*Horloges de clochers.* — Cette catégorie d'horloges n'a exigé aucune réparation cette année. Dans sa séance du 29 octobre, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 22.000,— pour la réfection du carillon de Saint-Pierre. Ce travail s'exécutera au cours de l'année 1930.

*Horloges électriques.* — Il a été contracté cette année 13 nouveaux abonnements, par contre nous avons enregistré 4 résiliations ; l'augmentation sur 1928 est donc de 9 horloges. L'entretien des lignes a été, comme toujours, la principale cause des dépenses de ce chapitre.

### **J) Abattoirs.**

Réfection du placage métallique de la toiture des bureaux et appartements. Etablissement d'un tambour vitré à l'entrée des bureaux. Recrépi la face sur le quai de l'Arve. Installation de chambres de bains dans les appartements du personnel ouvrier. Repeint et tapissé l'appartement du garde, remplacé les planchers en sapin par du chêne. Réparé les treuils de la porcherie. Installé une pompe pour les chaudières. Goudronné la rue du Nord.

### **K) Personnel.**

Monsieur E. Compin, chef de bureau du Service des Travaux, qui avait suppléé M. Ramel pendant sa maladie, a été permuté en même qualité, au Service des Bâtiments dès le 1<sup>er</sup> janvier 1929.

---

FONDATION G. REVILLIOD <sup>1</sup>  
ARIANA <sup>2</sup>

Administrateur : M. Charles PIGUET-FAGES.

**Musée.**

La courbe des entrées payantes au musée a subi, cette année, un fléchissement très sensible. Les étrangers sont venus en grand nombre à l'Ariana pour voir l'emplacement des futurs bâtiments du Secrétariat de la Société des Nations, le début des terrassements, l'endroit où s'érige la première pierre dont la pose a fait l'objet d'une cérémonie le 7 septembre. Mais absorbés par les pensées d'avenir que comporte l'institution qui viendra s'installer dans les vastes bâtiments projetés, ils ne songent plus à entrer dans le musée pour contempler des vestiges cependant intéressants du passé.

En dehors du public sédentaire qui, toujours fidèle, vient le jeudi et le dimanche, en dehors des copistes d'art décoratif assez nombreux, l'activité de ce musée a été absorbée par les prêts de livres de sa bibliothèque qui se sont effectués par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire, par la correspondance pour renseignements et échanges de documents avec le Musée national, le musée des Beaux-Arts de Zurich, Berlin, la Hollande, etc. Au Musée de Martin-Disteli à Olten, nous avons remis les reproductions des œuvres que nous possédons de cet artiste. Nous avons eu le plaisir de faciliter le travail spécial d'un étudiant hongrois, qui, sur place, a effectué de longues recherches pour l'établissement d'une thèse qu'il se propose de soutenir.

La décision prise par le Conseil municipal de céder la cloche japonaise placée sur l'esplanade du Musée au Temple de Shinagawa a reçu son exécution et la lanterne de jardin en granit offerte par les autorités de ce Temple est arrivée.

M. Nicolas Gay qui avait déposé un grand tableau : une crucifixion du Christ, œuvre de son père habitant la Russie, d'un réalisme saisissant, a retiré ce tableau. Les tableaux déposés par le musée des Beaux-Arts pour décorer l'ancienne demeure de G. Revilliod ont été repris par ce musée au moment du déménagement des salles du rez-de-chaussée de cette villa. Une partie de l'ameublement a été transporté au musée Ariana et le reste dans les dépôts de la Ville.

Le musée des Arts Décoratifs a déposé à l'Ariana la maquette en bois de la cathédrale de Reims, exécutée par M. Leemann, architecte, et du legs de M. A. Scheuermann de Milan, trois grands vases, Saxe, décor polychrome en haut relief.

Le musée a été utilisé : pour le banquet de nos pompiers, pour la réception du congrès des femmes universitaires, des délégués hongrois, des délégués à l'assemblée des Villes suisses et des Professionnels de la route.

<sup>1</sup> Chapitre XII du Compte rendu financier.

<sup>2</sup> Voir article p. 14.

L'entretien du bâtiment intérieur et extérieur a été l'objet de la sollicitude ordinaire. Plus de 40 ans ont passé depuis sa construction et son installation intérieure, aussi le maintient en état de l'une et de l'autre devient chaque année un peu plus coûteux, en effet, actuellement des réfections s'imposent. On a effectué cette année, celle des bornes-divans de deux salons et celle du grand tapis du hall, pour ces travaux, le prix dépasse 1.600,— francs. Pour la construction : entre le placage du dôme et les grandes lanternes il a été dépensé près de 2.000,— francs, enfin, entre la loge du garde, la réfection de l'appartement du nouveau concierge et l'installation d'une chambre à lessive pour remplacer celle du parc, nous avons un total de 1.500,— francs. Il a été possible de faire face à ces dépenses relativement importantes en utilisant une partie du crédit affecté, encore cette année, aux bâtiments du parc qui, devant être évacués, n'ont plus été entretenus.

### Parc.

Les travaux dans le parc ont été limités au strict minimum, en dehors des massifs et des plates-bandes, de l'esplanade du musée, l'entretien s'est borné à nettoyer les allées et à faire du fourrage pour les animaux. Puis on a enlevé quelques objets qui pourraient être utilisés ailleurs, en particulier le bâti et les portes des serres.

### Animaux

Daims noirs . . . . .	5 mâles	3 femelles	8
Daims blancs . . . . .	5 »	7 »	12
Daims mouchetés . . . . .	3 »	12 »	15
Daims bruns . . . . .	5 »	10 »	15
Lamas . . . . .	2 »	4 »	6
Antilopes . . . . .	0 »	2 »	2
Anes . . . . .	1 »	1 »	2
Marmottes . . . . .	? »	? »	8

Total . . . 77

Volière : 8 faisans divers ; 2 pintades ; 10 tourterelles ; 8 pigeons ; 8 canards carolins, formoses, mandarins et dendrocnygnes.

Les autres canards qui peuplaient la pièce d'eau ont été transportés à l'île Rousseau.

Dans le parc en liberté : 9 paons : 4 mâles et 5 femelles plus quelques variétés de poules naines.

Les dépenses à la charge de l'Association des Intérêts de Genève se sont élevés à fr. 4.698,— contre fr. 4.852,45 de recettes.

## CHAPITRE XIX

(CHAPITRES XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI du Compte rendu financier)

---

# SERVICES INDUSTRIELS

---

Conseiller délégué : M. John L. ALBARET.

Suppléant : M. Jean UHLER.

Secrétaire : M. L. MENNET.

Comptabilité, Directeur : M. E. TRACHSEL.

Caissier : M. J. ALPHONSE.

Service de l'Electricité, Directeur : M. A. FILLIOL.

Usine de Chèvres : » M. M. SAUGEY.

Service du Gaz : » M. W. HABEL.

Service des Eaux : » M. A. BÉTANT.

### *Commission des Services industriels :*

Dès le 22 mai 1929 :

MM. Frédéric MARTIN, président ; F. BOVIER, vice-président ; M. de MIRBACH, secrétaire ; G. BOVY ; L. CORBOUD ; Ch. E. DUCOMMUN ; I. FRAISSE ; A. NAINE et F. TINGUELY.

---

**1. Arrêtés du Conseil Municipal et décisions du Conseil Administratif.**

**2. Comptabilité générale.**

**3. Statistique.**

---

## 1. ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

---

### **A. Arrêtés du Conseil Municipal en 1929**

21 mai.

Election de la Commission des Services industriels :  
Sont élus : MM. Frédéric BOVIER ; Isaac FRAISSE ; François TINGUELY ;  
Ch. E. DUCOMMUN ; Léon CORBOUD ; Marcel de MIRBACH ; Frédéric MARTIN ;  
Gabriel BOVY et Albert NAINE.

14 juin.

Participation de la Ville à l'augmentation du capital social EOS.

24 juin.

Crédit de fr. 615.000. — pour la construction d'un poste de couplage et de transformation à l'Usine à Vapeur.

9 juillet

Approbation de la convention avec la S. A. L'Energie de l'Ouest Suisse (E.O.S.), pour la fourniture d'énergie électrique.

29 octobre

Arrêté concernant la suppression temporaire du département des installations du Service de l'Electricité.

Crédit de fr. 660.000. — pour l'installation de divers appareils et d'un groupe d'épurateurs à l'Usine à Gaz.

12 novembre

Rescriptions ou bons de caisse pour fr. 2.191.998,40 pour couvrir les facilités accordées aux abonnés des Services industriels en 1929 et autorisation d'accorder les mêmes facilités aux nouveaux abonnés en 1930.

26 novembre

Crédit de fr. 100.000. — pour l'étude de la transformation du Service des Eaux, en vue de la construction d'une usine élévatoire et d'un nouveau captage d'eau dans le lac.

27 décembre

Echange de parcelles de terrain avec la Commune de Collonge-Bellerive.

## **B. Décisions du Conseil Administratif en 1929**

*11 janvier*

Le Conseil administratif approuve les marchés de charbons proposés par le Service du Gaz pour l'année 1929.

*8 février.*

Le Conseil arrête les prix des coques provenant de l'Usine à Gaz, pour être appliqués dès le 1<sup>er</sup> février 1929.

*22 mars*

Le Conseil approuve l'abaissement à fr. 6.— de la redevance annuelle de l'horloge par année et par abonné sans que toutefois la recette par horloge soit inférieure à fr. 12.—.

Les abonnés reliés à une horloge effectuant déjà le service d'éclairage d'escalier bénéficient donc de la réduction.

*28 juin*

Le Conseil approuve les nouveaux tarifs A, B, C, D, E, F et G du Service de l'Electricité.

Le Conseil, à la majorité, décide d'accepter la limitation de la réduction du tarif du Service de l'Electricité à fr. 0,45 le kwh.

*2 juillet*

Le Conseil décide de réduire le prix du m<sup>3</sup> de gaz de 28 à 26 centimes à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1929.

*23 juillet.*

Le Conseil approuve les nouveaux prix pour la vente du coke de l'Usine à Gaz dès le 1<sup>er</sup> août 1929.

*29 octobre.*

Le Conseil approuve les nouveaux prix pour la vente du coke de l'Usine à Gaz dès le 1<sup>er</sup> novembre 1929.

*16 novembre.*

Le Conseil approuve le rabais supplémentaire de 5 centimes par m<sup>3</sup> accordé aux gros consommateurs de gaz dès le 1<sup>er</sup> janvier 1930.

*29 novembre.*

Le Conseil approuve l'ouverture d'un crédit de fr. 800.000.— destiné aux travaux d'extension des Services industriels.

---

## Capital fourni par la Ville aux Services Industriels

	Au 31 décembre 1928			Au 31 décembre 1929				
	A Capital dépensé	B Amortissements	C Capital engagé A - B	D Dépensé en 1929	E Capital dépensé A + D	F Amortis- sements en 1929	G Total des amortissements B + F	H Capital engagé E - G
Eaux . . . . .	16.475.451,40	10.878.095,55	5.597.355,85	265.829,65	16.741.281,05	248.878,50	11.126.974,05	5.614.307,—
Chèvres <sup>1</sup> . . .	25.601.774,55	8.890.489,90	16.711.284,65	1.203.445,—	26.805.219,55	963.457,35	9.853.947,25	16.951.272,30
Electricité. . .	24.222.638,40	10.816.418,35	13.406.220,05	867.086,65	25.089.725,05	1.231.348,25	12.047.766,60	13.041.958,45
Gaz . . . . .	21.692.086,70	12.601.683,70	9.090.403,—	281.651,95	21.973.738,65	545.150,40	13.146.834,10	8.826.904,55
Usine III. . .	87.991.951,05	43.186.687,50	44.805.263,55	2.618.013,25	90.609.964,30	2.988.834,50	46.175.522,—	44.434.442,30
	863.608,20	705.384,85	158.223,35	—	863.608,20	—	705.384,85	158.223,35
Eclairage muni- cipal dans di- verses communes	88.855.559,25	43.892.072,35	44.963.486,90	2.618.013,25	91.473.572,50	2.988.834,50	46.880.906,85	44.592.665,65
	69.522,25	56.104,35	13.417,90	—	69.522,25	2.149,30	58.253,65	11.268,60
	88.925.081,50	43.948.176,70	44.976.904,80	2.618.013,25	91.543.094,75	2.990.983,80	46.939.160,50	44.603.934,25

<sup>1</sup> Capital Ville seule, Créance Etat (674.787,15 fr.) non comprise.



## Comptabilité industrielle

	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation
Service des Eaux . . . . .	2.375.049,25	986.314,90
Usine de Chèvres . . . . .	4.311.858,45	2.595.105,80
Service de l'Electricité . . . . .	9.217.727,95	6.063.226,45
Service du Gaz . . . . .	6.220.468,65	3.772.337,90
Usine N° 3 . . . . .	15.369,50	15.369,50
<b>Totaux de 1929 . . . . .</b>	<b>22.140.473,80</b>	<b>13.432.354,55</b>
<b>Totaux de 1928 . . . . .</b>	<b>21.816.798,40</b>	<b>13.480.461,90</b>
<b>Augmentation . . . . .</b>	<b>323.675,40</b>	—
<b>Diminution . . . . .</b>	—	<b>48.107,35</b>

### Répartition

	Solde à répartir	Ville	Plainpalais	Eaux-Vives	Petit- Saconnex	Carouge
Service des Eaux . . . . .	914.005,20	886.589,10	27.416,10	—	—	—
Usine de Chèvres . . . . .	321.241,10	321.241,10	—	—	—	—
Service de l'Electricité . . . . .	1.344.288,90	943.526,60	191.221,10	79.169,15	47.469,75	45.905,65
Service du Gaz . . . . .	1.514.002,30	994.454,85	183.259,40	118.683,50	106.191,65	35.527,05
<b>Totaux de 1929 . . . . .</b>	<b>4.093.537,50</b>	<b>3.145.811,65</b>	<b>401.896,60</b>	<b>197.852,65</b>	<b>153.661,40</b>	<b>81.432,70</b>
<b>Totaux de 1928 . . . . .</b>	<b>3.914.976,95</b>	<b>3.133.475,60</b>	<b>375.316,50</b>	<b>175.957,15</b>	<b>131.540,70</b>	<b>70.701,90</b>
<b>Augmentation . . . . .</b>	<b>178.560,55</b>	<b>12.336,05</b>	<b>26.580,10</b>	<b>21.895,50</b>	<b>22.120,70</b>	<b>10.730,80</b>
<b>Diminution . . . . .</b>	—	—	—	—	—	—

### Répartition

	Cologny	Pregny	Thônex	Grand- Saconnex	Meyrin	Van- dœuvres
Service des Eaux . . . . .	—	—	—	—	—	—
Usine de Chèvres . . . . .	—	—	—	—	—	—
Service de l'Electricité . . . . .	—	—	—	—	—	—
Service du Gaz . . . . .	2.00,80	2.134,15	1.783,50	1.351,65	1.231,60	974,35
<b>Totaux de 1929 . . . . .</b>	<b>2.000,80</b>	<b>2.134,15</b>	<b>1.783,50</b>	<b>1.351,65</b>	<b>1.231,60</b>	<b>974,35</b>
<b>Totaux de 1928 . . . . .</b>	<b>1.754,25</b>	<b>1.743,50</b>	<b>1.447,70</b>	<b>1.307,10</b>	<b>1.560,55</b>	<b>592,95</b>
<b>Augmentation . . . . .</b>	<b>246,55</b>	<b>390,65</b>	<b>335,80</b>	<b>44,55</b>	—	<b>381,40</b>
<b>Diminution . . . . .</b>	—	—	—	—	<b>328,95</b>	—



## RÉSERVE GÉNÉRALE

**Situation au 31 décembre 1929**

<b>DOIT</b>		<b>AVOIR</b>	
1929		1928	
Décembre 31 :		Décembre 31 :	
Dépenses de l'année .	14.437,40	Solde à fin 1928. . .	2.341.682,70
Décembre 31 :		1929	
Solde à nouveau . .	2.514.768,15	Décembre 31 :	
		Recettes de l'année .	187.522,85
	<u>2.529.205,55</u>		<u>2.529.205,55</u>
		1929	
		Décembre 31 :	
		Solde à ce jour . . .	2.514.768,15

### Magasins des Services Industriels

	Eaux	Chèvres	Electricité	Gaz	Total
Solde à fin 1928 . . . . .	320.581,95	1,—	1.003.236,70	214.637,45	1.538.457,10
Marchandises entrées en 1929 . . . . .	316.664,95	23.867,70	1.381.041,95	1.919.125,60	3.640.700,20
	637.246,90	23.868,70	2.384.278,65	2.133.763,05	5.179.157,30
Marchandises livrées en 1929 . . . . .	288.588,35	23.867,70	1.341.420,70	1.931.802,65	3.585.679,40
Inventaires au 31/12-29 . .	348.658,55	1,—	1.042.857,95	201.960,40	1.593.477,90



**Répartition des Recettes en 1929**  
faites dans les communes

Nos	COMMUNES	EAUX	USINE DE CHEVRES	SERVICE de l'électricité	GAZ	TOTAL 1929	TOTAL 1928
1	Genève . . . . .	945.824,—	3.737.504,95	4.126.750,50	2.988.399,55	11.798.479,—	11.635.494,20
2	Eaux-Vives . . . . .	184.265,10	—	921.921,30	664.460,35	1.770.636,75	1.748.933,40
3	Plainpalais . . . . .	462.441,15	201.805,—	1.615.029,65	1.079.157,50	3.358.433,30	3.340.588,75
4	Petit-Saconnex . . . . .	258.098,80	121.352,95	826.666,35	591.931,70	1.798.049,80	1.735.402,40
5	Carouge . . . . .	20.491,90	129.354,75	464.690,30	209.888,85	824.425,80	722.577,95
6	Vernier . . . . .	84.500,25	75.142,30	156.730,15	69.680,30	386.053,—	384.425,80
7	Lancy . . . . .	64.405,70	6.920,—	134.819,60	110.240,90	316.386,20	309.313,85
8	Chêne-Bougeries . . . . .	—	—	129.985,90	123.291,60	253.277,50	252.401,—
9	Versoix . . . . .	33.479,80	2.656,20	88.408,60	41.602,25	166.146,85	157.352,95
10	Chêne-Bourg . . . . .	85,60	—	69.173,—	54.271,30	123.529,90	120.952,80
11	Cologny . . . . .	11.209,05	—	50.827,45	28.371,55	90.408,05	89.781,95
12	Pregny . . . . .	24.864,—	—	32.568,20	23.118,60	80.550,80	81.733,40
13	Collonge-Bellerive . . . . .	16.711,50	—	76.030,30	38.008,50	130.750,30	122.251,95
14	Thônex . . . . .	6.907,35	—	30.218,90	21.464,95	58.591,20	57.883,75
15	Plan-les-Ouates . . . . .	25.101,15	—	27.522,55	18.964,75	71.588,45	71.572,10
16	Grand-Saconnex . . . . .	16.222,65	—	30.633,90	20.132,30	66.988,85	67.053,30
17	Genthod . . . . .	17.736,50	—	30.567,95	11.627,—	59.931,45	55.450,85
18	Bellevue . . . . .	11.595,15	8.223,10	23.871,60	8.377,70	52.067,55	48.127,95
19	Meyrin . . . . .	25.689,65	—	34.326,50	20.416,90	80.433,05	80.409,35
20	Veyrier . . . . .	3.233,40	20.423,80	29.770,65	30.281,65	83.709,50	67.489,25
21	Satigny . . . . .	19.044,—	4.961,60	30.057,15	—	54.062,75	54.764,55
22	Vandœuvres . . . . .	1.659,95	—	27.370,40	18.608,80	47.639,15	46.887,80
23	Dardagny . . . . .	7.420,45	3.513,80	27.688,65	—	38.622,90	49.062,75

24	Bernex . . . . .	15.274,50	—	21.470,10	7.564,80	44.309,40	42.669,80
25	Onex . . . . .	13.873,45	—	17.729,55	12.195,35	43.798,35	43.595,60
26	Corsier . . . . .	5.331,25	—	9.353,05	—	14.684,30	14.400,60
27	Bardonnex . . . . .	9.529,95	—	15.639,25	5.248,20	30.417,40	29.698,35
28	Jussy . . . . .	8.444,60	—	15.249,25	—	23.693,85	23.126,05
29	Confignon . . . . .	7.082,40	—	9.299,35	6.361,35	22.743,10	20.479,—
30	Troinex . . . . .	11.402,60	—	16.078,15	9.592,05	37.072,80	36.371,40
31	Anières . . . . .	8.098,05	—	12.146,10	—	20.244,15	20.091,35
32	Perly-Certoux . . . . .	5.632,60	—	13.699,15	4.878,75	24.210,50	22.932,70
33	Hermance . . . . .	5.285,45	—	11.200,80	—	16.486,25	15.267,35
34	Meinier . . . . .	4.717,35	—	10.185,—	—	14.902,35	14.686,15
35	Cartigny . . . . .	5.125,45	—	8.618,15	—	13.743,60	13.764,20
36	Presinge . . . . .	5.518,90	—	—	—	5.518,90	5.900,55
37	Soral . . . . .	3.691,95	—	5.533,90	—	9.225,85	9.423,65
38	Avully. . . . .	4.537,70	—	5.110,15	—	9.647,85	11.295,90
39	Russin. . . . .	3.154,90	—	4.696,70	—	7.851,60	8.503,—
40	Choulex . . . . .	335,80	—	9.101,75	2.331,15	11.768,70	11.257,80
41	Laconnex . . . . .	2.655,—	—	4.767,—	—	7.422,—	7.592,40
42	Avusy. . . . .	2.495,40	—	5.859,60	—	8.355,—	8.770,45
43	Collex-Bossy . . . . .	372,—	—	6.893,70	—	7.265,70	6.289,—
44	Gy . . . . .	2.198,35	—	2.405,05	—	4.603,40	4.603,05
45	Chancy . . . . .	4.069,60	—	6.032,15	—	10.151,75	10.310,60
46	Aire-la-Ville . . . . .	2.248,70	—	3.532,75	—	5.781,45	5.940,45
47	Puplinge. . . . .	2.986,20	—	—	—	2.986,20	3.582,35
		2.375.049,25	4.311.858,45	9.200.280,20	6.220.468,65	22.107.656,55	21.690.463,80
	Recettes Compte Appareillage	—	—	17.447,75	—	17.447,75	20.897,85
	Totaux des recettes . . . . .	2.375.049,25	4.311.858,45	9.217.727,95	6.220.468,65	22.125.104,30	21.711.361,65

**1929**

**Administrateur**

<b>DÉPENSES</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
		<i>Secrétariat:</i>	
10.000,—	10.000,—	1. Traitement du Secrétaire (hors cadre) . . . . .	10.000,—
17.288,65	18.600,—	2. Traitement des employés au Secrétariat . . . . .	19.743,50
4.023,05	3.500,—	3. Frais divers. . . . .	1.871,50
2.570,60	2.600,—	4. Caisse de Retraite et d'Invalidité (Part Ville) . . . . .	2.527,80
<b>33.882,30</b>	<b>34.700,—</b>		<b>34.142,80</b>
		<i>Comptabilité et Caisse:</i>	
10.000,—	10.000,—	5. Traitement du Directeur de la Comptabilité (hors cadre) . . . . .	10.000,—
9.000,—	9.000,—	6. Traitement du Caissier. . . . .	9.000,—
407.237,35	410.000,—	7. Traitement des employés à la Comptabilité. . . . .	395.078,10
38.035,60	40.000,—	8. Traitement des employés à la Caisse. . . . .	39.942,40
205.114,20	210.000,—	9. Traitement des releveurs-receveurs . . . . .	215.970,05
30.521,60	30.000,—	10. Frais généraux . . . . .	30.852,60
14.545,70	16.000,—	11. Taxes des chèques postaux . . . . .	16.057,85
5.918,40	10.000,—	12. Frais de ports . . . . .	8.819,80
8.302,15	8.000,—	13. Déplacements et Débours . . . . .	8.888,70
14.720,15	14.000,—	14. Loyer et entretien des bureaux . . . . .	21.243,25
1.555,85	1.800,—	15. Chauffage . . . . .	1.814,80
10.000,—	10.000,—	16. Renouvellement du matériel . . . . .	15.196,50
71.277,70	72.000,—	17. Caisse de Retraite et d'Invalidité (Part Ville) . . . . .	70.910,65
32.311,55	34.500,—	18. Assurance du personnel . . . . .	26.967,70
850,—	850,—	19. Pensions allouées à d'anciens employés. . . . .	850,—
2.850,—	3.150,—	20. Primes d'ancienneté . . . . .	3.125,—
<b>896.122,55</b>	<b>914.000,—</b>	<b>Totaux . . . . .</b>	<b>908.860,20</b>



**1929**

**Service**

<b>DÉPENSES</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
<b>A. Exploitation</b>			
12.000,—	12.000,—	1. Traitement du Directeur . . . . .	12.000,—
44.011,90	45.000,—	2. Employés de bureau . . . . .	46.033,60
15.773,45	18.000,—	3. Frais généraux . . . . .	22.564,90
22.968,60	22.000,—	4. Assurance du personnel (accidents et maladies) .	19.764,65
43,70	1.000,—	5. Indemnités pour habillements . . . . .	31,35
3.651,40	5.000,—	6. Entretien des bâtiments . . . . .	5.222,85
3.027,90	4.000,—	7. Chauffage . . . . .	3.899,65
1.722,35	1.500,—	8. Eclairage . . . . .	2.035,20
23.333,70	18.000,—	9. Entretien du barrage . . . . .	21.203,30
163.562,50	175.000,—	10. Entretien de l'usine, régulateurs et relais. . . .	159.732,45
79.358,70	70.000,—	11. Station régulatrice . . . . .	73.238,—
132.854,25	145.000,—	12. Entretien des canalisations et des réservoirs. . .	217.018,85
77.273,40	90.000,—	13. Entretien des concessions particulières . . . .	104.185,05
19.337,15	25.000,—	14. Entretien de l'outillage . . . . .	29.449,85
84.361,90	80.000,—	15. Entretien des compteurs . . . . .	76.199,45
3.953,05	4.500,—	16. Entretien des bouches à eau particulières. . . .	6.532,35
1.122,05	1.000,—	17. Entretien des turbines à domicile . . . . .	1.450,65
9.112,30	12.000,—	18. Entretien des hydrantes . . . . .	12.090,70
5.246,—	5.400,—	19. Contributions. . . . .	5.411,—
5.098,—	9.000,—	20. Restitution de force aux usiniers . . . . .	5.098,—
13.477,—	13.500,—	21. Assurances . . . . .	14.179,70
48.119,50	48.500,—	22. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	48.438,85
1.000,—	1.000,—	23. Rempoissonnement du Rhône et de l'Arve . . . .	1.000,—
50.000,—	50.000,—	24. Fonds de renouvellement. . . . .	50.000,—
960,—	960,—	25. Pensions allouées à d'anciens employés. . . . .	960,—
1.825,—	1.950,—	26. Primes d'ancienneté . . . . .	1.950,—
823.193,80	859.310,—	Dépenses totales d'exploitation . . . . .	939.690,40
45.971,10	47.011,30	27. Part des frais d'Administration générale . . . .	46.624,50
869.164,90	906.321,30		986.314,90
1.525.524,30	1.391.878,70	Excédent de recettes . . . . .	1.388.734,35
2.394.689,20	2.298.200,—		2.375.049,25

des Eaux

1929

<b>RECETTES</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
836.265,25	820.000,—	1. Eau ménagère, basse pression . . . . .	837.937,85
731.733,10	675.000,—	2. Eau ménagère, haute pression . . . . .	731.705,25
9.974,70	11.000,—	3. Eau motrice, basse pression . . . . .	9.627,50
248.066,25	245.000,—	4. Eau motrice, haute pression . . . . .	237.364,95
81.403,25	78.000,—	5. Eau industrielle, basse pression . . . . .	80.032,85
95.474,40	87.000,—	6. Eau industrielle, haute pression . . . . .	104.631,30
67.809,—	67.000,—	7. Recettes de l'entretien des concessions et de la location des appareils et outils . . . . .	68.901,—
16.141,55	17.000,—	8. Recettes de la location des compteurs . . . . .	16.010,25
12.992,25	13.000,—	9. Recettes des bouches à eau particulières . . . . .	12.978,50
5.946,85	6.000,—	10. Recettes des vacations . . . . .	7.767,30
13.200,—	13.200,—	11. Recettes de l'entretien des hydrantes . . . . .	13.200,—
25.806,90	10.000,—	12. Recettes compensant les frais généraux pour des travaux exécutés chez les particuliers . . . . .	18.385,85
244.105,70	250.000,—	13. Produit de l'eau affectée aux services municipaux	230.736,65
5.770,—	6.000,—	14. Loyers divers . . . . .	5.770,—
2.394.689,20	2.298.200,—		2.375.049,25

**Comptabilité**

<b>Compte Profits et Pertes</b>		
Intérêts . . . . .		225.850,65
Amortissements . . . . .		248.878,50
Bénéfice net . . . . .		914.005,20
		1.388.734,35
<b>Actif</b>		
<b>Bilan au</b>		
Dépenses d'installations au 31 décembre 1928 . . . . .		16.475.451,40
Installations de 1929 . . . . .		265.829,65
Capital dépensé à fin 1929 . . . .		16.741.281,05
Amortissements acquis à fin 1928 . . . . .	10.878.095,55	
Amortissements de 1929 . . . . .	248.878,50	11.126.974,05
Comptes débiteurs . . . . .		5.614.307,—
Travaux en cours . . . . .		779.264,35
		152.976,45
		6.546.547,80
<b>Doit</b>		
<b>Compte de Fonds de Renouvellement</b>		
1929 Décembre 31 : Dépenses de 1929 . . . . .		177.091,60
» 31 : Solde à nouveau . . . . .		137.884,40
		314.976,—

**Service des Eaux**

<b>de l'exercice 1929</b>	
Excédent de recettes . . . . .	1.388.734,35
	1.388.734,35
<b>31 décembre 1929</b>	
	<b>Passif</b>
Compte Capital . . . . .	4.434.681,95
Etat de Genève, solde du compte rachat des canalisations . . . . .	1.179.625,05
	5.614.307,—
Fonds de renouvellement . . . . .	137.884,40
Compte Participation Commune de Plainpalais . . . . .	27.416,10
Créanciers divers . . . . .	735,—
Ville de Genève. . . . .	766.205,30
	6.546.547,80
<b>du Service des Eaux</b>	
	<b>Avoir</b>
1928	
Décembre 31 : Solde à ce jour. . . . .	264.976,—
1929	
Décembre 31 : Apport budgétaire . . . . .	50.000,—
	314.976,—
1929	
Décembre 31 : Solde à ce jour. . . . .	137.884,40

## Service des Eaux

**DOIT**      **Commune de Plainpalais, sa part au bénéfice sur Service des Eaux, Exercice 1929**      **AVOIR**

<p>1929. Frais d'exploitation . . . . . 939.690,40</p> <p>Part des frais d'Administration générale . . . . . 46.624,50</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>Intérêts et Amortissements : 5 1/2 % sur 15.009.271,80 fr. = Bénéfice net . . . . .</p>	<p>939.690,40</p> <p>46.624,50</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>986.314,90</p> <p>825.509,95</p> <p>563.224,40</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>2.375.049,25</p>	<p>1929. Recettes en dehors de la Commune de Plainpalais . . . . . 1.912.608,10</p> <p>Recettes dans la Commune de Plainpalais . . . . . 462.441,15</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>2.375.049,25</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>2.375.049,25</p> <p>Bénéfice dans la Commune :  <math display="block">\frac{563.224,40 \times 462.441,15}{2.375.049,25} = 109.664,30</math>                     dont 25 % au profit de la Commune</p>	<p>1.912.608,10</p> <p>462.441,15</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>2.375.049,25</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>2.375.049,25</p> <p>109.664,30</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>27.416,10</p>
--	--	--	---

## Service des Eaux

### Situation des crédits au 31 décembre 1929

Comptes	Crédits votés	Dépendé au 31 décembre 1928	Dépendé en 1929	Total des dépenses	Non dépendé
Imprévu et frais généraux .	37.692,35	—	—	—	37.692,35
Canalisations nouvelles . .	4.757.000,—	4.560.183,15	74.530,95	4.634.714,10	122.285,90
Amélioration des réseaux dans le Canton. . . . .	555.000,—	511.206,35	—	511.206,35	43.793,65
Modification conduite d'alimentation. . . . .	160.000,—	119.929,45	—	119.929,45	40.070,55
Remplacement de moteurs hydrauliques par mo- teurs électriques. . . . .	375.000,—	300.323,50	—	300.323,50	74.676,50
Construction de deux sta- tions élévatoires auxi- liaires. . . . .	495.000,—	269.995,50	182.334,05	452.329,55	42.670,45
Etude pour la transforma- tion des installations du Service des Eaux . . . .	100.000,—	—	10.219,35	10.219,35	89.780,65
	<u>6.442.000,—</u>	<u>5.761.637,95</u>	<u>267.084,35</u>	<u>6.028.722,30</u>	<u>413.277,70</u>

### Dépenses d'installations au 31 décembre 1929

	Total au 31 décembre 1928	Dépenses de 1929	Total au 31 décembre 1929	Capital au 31 déc. 1929 A compter p' la comptabil. an <sup>lle</sup> avec la Com <sup>me</sup> de Plainpalais
Amélioration des réseaux dans le Canton. . . . .	511.206,35	—	511.206,35	—
Remplacement des moteurs hydrau- liques par des moteurs élec- triques . . . . .	300.323,50	—	300.323,50	—
Compteurs . . . . .	740.177,—	24.072,50	764.249,50	—
Canalisations nouvelles b. p. . . .	1.583.904,70	13.093,05	1.596.997,75	—
Canalisations nouvelles h. p. . . .	5.357.878,95	36.110,70	5.393.989,65	—
Construction de 2 stations éléva- toires auxiliaires. . . . .	269.995,50	182.334,05	452.329,55	—
Etude pour la transformation des installations du Service des Eaux	—	10.219,35	10.219,35	—
Installations diverses. . . . .	7.711.965,40	—	7.711.965,40	15.009.271,80
Installations de 1929. . . . .	—	—	—	265.829,65
	<u>16.475.451,40</u>	<u>265.829,65</u>	<u>16.741.281,05</u>	<u>15.275.101,45</u>

1929

Usine de

<b>DÉPENSES</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
<b>A. Exploitation</b>			
12.500,—	12.500,—	1. Traitement du Directeur . . . . .	12.500,—
24.575,—	24.700,—	2. Employés de bureaux . . . . .	25.333,10
27.180,90	14.000,—	3. Frais généraux . . . . .	25.042,20
22.708,70	28.500,—	4. Assurance du personnel (accidents et maladies) .	24.429,90
3.286,25	4.500,—	5. Chauffage et éclairage . . . . .	5.042,35
18.506,65	18.000,—	6. Entretien des constructions. . . . .	20.223,05
6.725,75	10.000,—	7. Entretien des voies d'accès, terrains, clôtures, canalisations, béliet, etc. . . . .	7.525,05
60.951,65	70.000,—	8. Entretien des barrages et grilles. . . . .	62.722,20
96.093,90	100.000,—	9. Entretien des turbines . . . . .	105.561,95
96.025,50	115.000,—	10. Entretien des machines électriques. . . . .	95.857,55
65.315,60	60.000,—	11. Entretien des installations électriques de l'usine, tableaux, transformateurs, appareils de pro- tection. . . . .	70.291,80
47.144,20	50.000,—	12. Entretien des câbles. . . . .	55.574,65
71.389,—	55.000,—	13. Entretien des lignes aériennes. . . . .	35.604,40
185,85	1.000,—	14. Entretien du réseau téléphonique . . . . .	199,45
5.515,60	7.500,—	15. Outillage. . . . .	4.926,95
31.661,40	30.000,—	16. Service d'huile . . . . .	31.732,55
35.000,—	35.000,—	17. Contributions. . . . .	35.000,—
27.438,05	27.500,—	18. Assurances . . . . .	30.606,30
2.381,95	2.000,—	19. Maisons ouvrières . . . . .	1.648,10
157.013,50	140.000,—	20. Usine à vapeur . . . . .	268.265,90
74.655,95	95.000,—	21. Transformation d'énergie pour les tramways . .	76.941,65
860.116,—	950.000,—	22. Achat d'énergie. . . . .	966.499,65
38.960,—	39.000,—	23. Caisse de Retraite et d'Invalidité (Part de la Ville) . . . . .	40.035,50
15.000,—	15.000,—	24. Redevance à l'Etat . . . . .	15.000,—
250.000,—	250.000,—	25. Fonds de renouvellement. . . . .	250.000,—
1.000,—	1.000,—	26. Rempoissonnement du Rhône et de l'Arve . . .	1.000,—
2.355,—	2.355,—	27. Pensions allouées à d'anciens employés. . . . .	2.355,—
2.175,—	2.200,—	28. Primes d'ancienneté . . . . .	2.200,—
250.000,—	250.000,—	29. Renouvellement du matériel pour Usine de secours . . . . .	250.000,—
20.000,—	20.000,—	30. Transformation de magasins . . . . .	20.000,—
2.325.861,40	2.429.755,—	Dépenses totales d'exploitation . . . . .	2.542.119,25
54.305,05	55.533,85	31. Part des frais d'administration générale . . . . .	52.986,55
2.380.166,45	2.485.288,85		2.595.105,80
1.832.840,50	1.695.476,15	Excédent de recettes . . . . .	1.716.752,65
4.213.006,95	4.180.765,—		4.311.858,45

**Chèvres**

**1929**

<b>RECETTES</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
3.150.000,—	3.250.000,—	1. Recettes du Service de l'Electricité (Ville de Genève) . . . . .	3.150.000,—
457.839,65	400.000,—	2. Recettes des tramways. . . . .	508.442,60
57.586,90	20.000,—	3. Recettes du Service des Eaux. . . . .	51.011,65
534.401,90	500.000,—	4. Recettes des abonnés desservis par réseaux primaires. . . . .	588.275,80
8.015,90	5.500,—	5. Recettes diverses et locations. . . . .	8.428,50
5.162,60	5.265,—	6. Maisons ouvrières . . . . .	5.699,90
<u>4.213.006,95</u>	<u>4.180.765,—</u>		<u>4.311.858,45</u>

## Comptabilité — Usine de Chèvres

<b>Compte Profits et Pertes de l'Exercice 1929</b>					
Intérêts . . . . .	700.046,05	Excédent des recettes . . . . .	1.716.752,65		
Amortissements . . . . .	695.465,50				
Bénéfice net . . . . .	321.241,10				
	1.716.752,65		1.716.752,65		
<b>Actif</b>		<b>Bilan au 31 décembre 1929</b>		<b>Passif</b>	
Dépenses d'installations au 31 décembre 1928 . . . . .	25.291.774,55			Compte Capital . . . . .	16.951.272,30
Valeurs diverses . . . . .	1.010.000,—	26.301.774,55		Etat de Genève, sa créance . . . . .	674.787,15
Installations de 1929 . . . . .	879.445,—				17.626.059,45
Valeurs de 1929 . . . . .	324.000,—	1.203.445,—		Réserve pour transformation des réseaux . . . . .	150.000,—
Capital dépensé au 31 décembre 1929 . . . . .		27.505.219,55		Fonds de renouvellement . . . . .	346.733,40
Amortissements acquis au 31 décembre 1928 . . . . .	8.913.694,60				
Amortissements de 1929 . . . . .	965.465,50	9.879.160,10			
		17.626.059,45			
Débiteurs divers . . . . .		42.151,25			
Travaux en cours . . . . .		351,45			
Ville de Genève . . . . .		454.230,70			
		18.122.792,85			18.122.792,85
<b>Doit</b>		<b>Fonds de renouvellement de l'Usine de Chèvres</b>		<b>Avoir</b>	
1929 Décembre 31 : Dépenses de l'année . . . . .	344.855,40			1928 Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	441.588,80
1929 Décembre 31 : Solde à nouveau . . . . .	346.733,40			1929 Décembre 31 : Apport budgétaire . . . . .	250.000,—
	691.588,80				691.588,80
				1929 Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	346.733,40

## Usine de Chèvres

### Dépenses d'installations en 1929

Travaux	Total au 31 décembre 1928	Dépenses de 1929	Total au 31 décembre 1929
Installations diverses . . . . .	12.092.143,10	—	12.092.143,10
Groupe d'alternateur 5000 kw. . . .	529.635,70	—	529.635,70
Acquisition et pose de limiteurs de vitesse . . . . .	103.432,—	—	103.432,—
Imprévu . . . . .	211.104,90	— 469,30	210.635,60
Extension du réseau aérien . . . . .	1.132.682,15	71.299,05	1.203.981,20
Extension du réseau souterrain . . . .	3.589.692,95	263.629,80	3.853.322,75
Remplacement de 4 turbines . . . . .	902.504,30	—	902.504,30
Station transformatrice . . . . .	4.759.774,—	—	4.759.774,—
Etude du régime des rivières de la Versoix et la London . . . . .	10.500,—	—	10.500,—
Extension des installations de l'Usine à Vapeur . . . . .	633.625,35	—	633.625,35
Accumulateurs, diverses installa- tions à l'Usine de Chèvres . . . . .	155.706,55	—	155.706,55
Construction station transforma- trice aux Casemates . . . . .	341.929,05	—	341.929,05
Divers aménagements à l'Usine à Vapeur . . . . .	162.177,—	—	162.177,—
Transformation de magasins . . . . .	266.529,95	32.766,45	299.296,40
Installation de 2 groupes électro- gènes avec moteurs Diesel à l'Usine à Vapeur . . . . .	400.337,55	429.124,—	829.461,55
Rachat ligne Chemin de fer du Salève	—	30.000,—	30.000,—
Construction d'un poste de couplage et de transformation à l'Usine à Vapeur	—	53.095,—	53.095,—
	<b>25.291.774,55</b>	<b>879.445,—</b>	<b>26.171.219,55</b>

### Situation des crédits au 31 décembre 1929

Travaux	Crédits votés	Total au 31 décembre 1928	Dépensé en 1929	Total au 31 décembre 1929	Dépensé en moins	Dépensé en plus
Imprévu . . . . .	34.522,75	25.874,50	— 469,30	25.405,20	9.117,55	—
Extension des réseaux aé- rien et souterrain. . . . .	4.965.650,—	(1.132.682,15 3.589.692,95)	(71.299,05 263.629,80)	(1.203.981,20 3.853.322,75)	—	91.653,95
Extension des installations de l'Usine à Vapeur . . . . .	665.000,—	633.625,35	—	633.625,35	31.374,65	—
Divers aménagements à l'Usine à Vapeur. . . . .	176.000,—	162.177,—	—	162.177,—	13.823,—	—
Transformation de magasins	300.000,—	266.529,95	32.766,45	299.296,40	703,60	—
Installations de 2 groupes électrogènes avec moteurs Diesel à l'Usine à Vapeur	820.000,—	400.337,55	429.124,—	829.461,55	—	9.461,55
Compte portefeuille E.O.S.	2.000.000,—	—	324.000,—	324.000,—	1.676.000,—	—
Construction d'un poste de couplage et de transfor- mation à l'Usine à Vapeur	595.000,—	—	53.095,—	53.095,—	541.905,—	—
	<b>9.556.172,75</b>	<b>6.210.919,45</b>	<b>1.173.445,—</b>	<b>7.384.364,45</b>	<b>2.272.923,80</b>	<b>101.115,50</b>

**1929**

**Service**

<b>Dépenses</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
<b>A. Exploitation</b>			
16.000,—	16.000,—	1. Traitement du Directeur . . . . .	16.000,—
29.450,—	29.800,—	2. Traitement des Ingénieurs . . . . .	31.500,—
88.940,35	94.200,—	3. Employés techniques (études). . . . .	100.400,95
150.860,60	150.000,—	4. Employés de bureaux . . . . .	160.025,55
18.576,50	15.000,—	5. Frais de bureaux . . . . .	16.659,30
27.170,90	25.000,—	6. Frais de bureaux techniques . . . . .	28.936,70
69.111,50	75.000,—	7. Assurance du personnel (accidents et maladies)	78.441,70
104.764,60	85.000,—	8. Frais généraux et entretien des locaux . . . . .	119.846,70
102.643,25	100.000,—	9. Entretien des transformateurs . . . . .	116.114,90
20.685,35	25.000,—	10. Surveillance des moteurs. . . . .	11.150,95
10.932,—	10.000,—	11. Essais des transformateurs, machines, câbles, etc..	19.142,—
133.258,—	110.000,—	12. Fourniture des lampes . . . . .	138.456,30
238.114,—	250.000,—	13. Service de l'éclairage . . . . .	157.136,90
350.014,95	350.000,—	14. Entretien des compteurs . . . . .	322.686,25
79.399,75	80.000,—	15. Entretien des horloges et appareils automatiques.	118.876,40
3.150.000,—	3.250.000,—	16. Energie électrique. . . . .	3.150.000,—
211.536,60	150.000,—	17. Entretien du réseau souterrain . . . . .	200.326,—
280.940,10	175.000,—	18. Entretien du réseau aérien . . . . .	245.759,40
3.671,80	4.500,—	19. Chauffage . . . . .	10.083,60
24.861,25	15.000,—	20. Entretien et achat d'outillage. . . . .	41.271,60
20.983,20	23.200,—	21. Loyers. . . . .	18.609,80
19.328,50	20.000,—	22. Assurances . . . . .	20.271,25
50.000,—	50.000,—	23. Fonds de renouvellement des compteurs . . . . .	50.000,—
150.000,—	150.000,—	24. Fonds de renouvellement des réseaux souterrain et aérien. . . . .	150.000,—
127.797,70	135.000,—	25. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	130.838,15
2.994,—	2.994,—	26. Pensions allouées à d'anciens employés. . . . .	2.084,75
7.250,—	7.325,—	27. Primes d'ancienneté . . . . .	6.929,15
—	—	Réserve pour débiteurs douteux . . . . .	50.000,—
5.489.284,90	5.398.019,—	Dépenses totales d'exploitation . . . . .	5.511.548,30
536.867,—	546.615,25	28. Part des frais d'Administration générale . . . . .	551.678,15
6.026.151,90	5.944.634,25		
500.000.—	—	<b>C. Non-valeurs</b>	6.063.226,45
6.526.151,90	5.944.634,25	Commune de Genève, amortissement de non valeurs	—
2.555.212,85	3.005.365,75		6.063.226,45
9.081.364,75	8.950.000,—	Excédent de recettes . . . . .	3.154.501,50
			9.217.727,95

**de l'Electricité**

**1929**

<b>Recettes</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
7.370.364,95	7.350.000,—	1. Recettes d'éclairage et d'appareils divers. . . .	7.427.080,10
1.303.858,70	1.200.000,—	2. Recettes des moteurs . . . . .	1.383.054,85
142.554,20	130.000,—	3. Recettes des compteurs et appareils automatiques	137.245,20
118.922,15	130.000,—	4. Produit de l'entretien du Service de l'éclairage .	125.534,85
124.766,90	120.000,—	5. Produit de la vente des lampes . . . . .	127.365,20
20.897,85	20.000,—	6. Recettes nettes d'Appareillage . . . . .	17.447,75
<u>9.081.364,75</u>	<u>8.950.000,—</u>		<u>9.217.727,95</u>

## Service de l'électricité

<b>Doit</b>	<b>Compte Profits et Pertes</b>	<b>Avoir</b>	
1929 Décembre 31 : Intérêts . . . . .	578.944,20	1929 Décembre 31 : Excédent des recettes . . .	3.154.501,50
» » Amortissements . . . . .	1.231.268,40		
» » Bénéfice net . . . . .	1.344.288,90		
	3.154.501,50		3.154.501,50
<b>Actif</b>	<b>Bilan au 31 décembre 1929</b>	<b>Passif</b>	
Dépenses d'installations au 31 décembre 1928 .	24.222.638,40	Compte Capital . . . . .	13.041.958,45
Installations de 1929. . . . .	867.086,65	Créanciers divers . . . . .	362.858,90
Capital dépensé au 31 décembre 1929 . . . . .	25.089.725,05	Participations . . . . .	167.749,80
Amortissements acquis à fin 1928 10.816.418,35		Fonds de renouvellement . . . . .	532.109,55
Amortissements de 1929 . . . . . 1.231.348,25	12.047.766,60	Ville de Genève . . . . .	1.073.380,15
	13.041.958,45		
Débiteurs divers. . . . .	1.437.174,40		
Travaux en cours . . . . .	698.924,—		
	15.178.056,85		15.178.056,85
<b>Doit</b>	<b>Fonds de renouvellement des Réseaux souterrain et aérien</b>	<b>Avoir</b>	
1929 Décembre 31 : Dépenses de l'année . . . . .	78.644,35	1928 Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	460.753,90
» » Solde à nouveau. . . . .	532.109,55	1929 Décembre 31 : Apport budgétaire. . . . .	150.000,—
	610.753,90		610.753,90
		1929 Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	532.109,55



**Service de l'Electricité — Travaux neufs au 31 décembre 1929**

	RÉSEAU	Avances pour installations chez particuliers par appareillage et subventions diverses	Avances pour installations chez particuliers par entrepreneurs et subventions diverses	Prises et raccordements	Totaux		Total général
					à fin 1928	de 1929	
Ville . . . . .	1928	2.084.823,10	540.281,35	1.334.038,85	1.971.297,10	5.930.440,40	6.030.825,45
	1929	28.789,25	6.668,75	17.678,75	47.248,30	—	
Plainpalais . . . . .	1928	949.266,90	86.434,35	721.962,45	1.080.016,70	2.837.680,40	2.948.617,65
	1929	48.669,75	1.333,—	8.542,75	52.391,75	—	
Eaux-Vives . . . . .	1928	550.675,90	44.321,05	463.418,50	698.824,10	1.757.239,55	1.830.817,50
	1929	32.546,60	1.249,05	3.205,75	36.576,55	—	
Petit-Saconnex. . . . .	1928	588.294,50	41.438,95	325.072,35	721.329,90	1.676.135,70	1.772.249,10
	1929	47.431,35	181,55	2.899,35	45.601,15	—	
Versoix . . . . .	1928	124.246,—	7.699,35	19.256,35	72.907,05	224.108,75	240.787,05
	1929	11.155,15	67,25	198,80	5.257,10	—	
Chêne-Bougeries . . . . .	1928	104.953,65	8.922,70	56.643,80	194.217,55	364.737,70	377.462,45
	1929	7.798,60	—	2.971,80	1.954,35	—	
Carouge . . . . .	1928	464.780,05	16.389,55	107.801,60	441.325,65	1.030.296,85	1.054.091,85
	1929	9.408,80	286,50	1.246,25	12.853,45	—	
Genthod . . . . .	1928	10.604,20	2.127,50	6.665,45	31.378,25	50.775,40	58.216,10
	1929	5.229,40	—	777,30	1.434,—	—	
Cologny . . . . .	1828	69.713,65	7.025,80	12.726,85	64.383,60	153.849,90	167.479,80
	1929	10.426,—	—	1.208,10	1.995,80	—	
Chêne-Bourg. . . . .	1928	58.183,25	3.847,40	23.035,90	119.092,50	204.159,05	211.802,90
	1929	2.231,30	—	— 43,90	5.456,45	—	
Meyrin . . . . .	1928	77.954,05	1.973,75	15.701,05	57.430,90	153.059,75	156.909,80
	1929	1.540,85	1,80	—	2.307,40	—	
Satigny . . . . .	1928	53.823,95	3.734,40	16.762,30	47.046,20	121.366,85	122.071,45
	1929	—	—	54,10	650,50	—	
Veyrier . . . . .	1928	51.688,45	1.321,95	12.342,50	46.539,45	111.892,35	113.183,95
	1929	—	—	101,—	1.190,60	—	
Chaney . . . . .	1928	16.794,85	409,05	3.249,50	10.083,55	30.536,95	30.457,65
	1929	—	—	—	— 79,30	—	
Avully . . . . .	1928	20.667,75	731,50	5.924,60	9.373,55	36.697,40	36.654,40
	1929	—	—	— 43,—	—	—	
Cartigny . . . . .	1928	24.941,95	1.446,15	8.090,35	12.393,—	46.871,45	48.491,30
	1929	248,60	—	—	1.371,25	—	

Soral . . . . .	1928	9.540,90	631,45	6.775,50	10.222,50	27.170,35	—	27.146,55
	1929	—	—	— 10,80	— 13,—	—	— 23,80	
Laconnex . . . . .	1928	17.904,75	751,65	4.267,70	6.368,—	29.292,10	—	29.292,10
	1929	—	—	—	—	—	—	
Russin . . . . .	1928	13.280,70	3.386,35	2.004,65	7.666,15	26.337,85	—	26.603,25
	1929	—	—	—	265,40	—	265,40	
Bardonnex . . . . .	1928	37.465,10	1.528,65	13.001,15	29.353,90	81.348,80	—	82.090,70
	1929	—	—	138,45	603,45	—	741,90	
Thônex . . . . .	1928	36.129,55	2.802,90	11.423,60	41.951,75	92.307,80	—	94.019,10
	1929	—	—	57,75	1.653,55	—	1.711,30	
Dardagny . . . . .	1928	71.976,30	13.482,30	2.427,95	20.674,65	108.561,20	—	108.561,20
	1929	—	—	—	—	—	—	
Collonge-Bellerive	1928	84.153,95	4.189,95	29.908,50	77.044,85	195.297,25	—	203.162,65
	1929	1.992,90	11,30	1.033,40	4.827,80	—	7.865,40	
Meinier . . . . .	1928	48.399,25	1.232,30	9.574,—	14.908,60	74.114,15	—	74.411,55
	1929	—	—	— 39,95	337,35	—	297,40	
Jussy . . . . .	1928	32.327,55	2.829,05	15.274,45	21.758,30	72.189,35	—	72.748,75
	1929	—	—	— 56,65	616,05	—	559,40	
Anières . . . . .	1928	35.546,05	2.182,25	10.833,45	28.160,55	76.722,30	—	80.157,35
	1929	1.703,45	—	87,45	1.644,15	—	3.435,05	
Choulex . . . . .	1928	17.030,50	968,25	5.021,75	14.133,15	37.153,65	—	38.030,65
	1929	—	—	129,15	747,85	—	877,—	
Corsier . . . . .	1928	29.919,45	1.885,05	8.959,10	17.525,10	58.288,70	—	58.244,95
	1929	—	—	—	— 43,75	—	— 43,75	
Gy . . . . .	1928	7.530,40	434,75	3.594,10	4.562,10	16.121,35	—	16.081,90
	1929	—	—	—	— 39,45	—	— 39,45	
Hermance . . . . .	1928	26.370,65	1.022,05	9.974,—	21.173,35	58.540,05	—	61.247,80
	1929	1.581,45	—	632,15	494,15	—	2.707,75	
Troinex . . . . .	1928	23.868,65	603,20	3.752,60	25.854,60	54.079,35	—	56.069,15
	1929	1.594,30	—	— 146,55	542,05	—	1.989,80	
Plan-les-Ouates . .	1928	58.651,75	2.268,55	16.919,55	42.926,55	120.766,40	—	122.774,95
	1929	374,70	—	86,55	1.547,30	—	2.008,55	
Perly-Certoux . . .	1928	17.860,90	589,70	6.978,20	12.114,—	37.542,80	—	37.509,60
	1929	—	—	—	— 33,40	—	— 33,20	
Vandœuvres . . . .	1928	35.824,85	4.074,80	10.047,25	40.485,75	90.432,65	—	90.254,90
	1929	—	—	— 249,25	71,50	—	— 177,75	
Aire-la-Ville . . . .	1928	5.570,20	606,—	3.021,70	8.005,80	17.203,70	—	17.445,25
	1929	—	—	—	241,55	—	241,55	
<i>A reporter . . . . .</i>		6.073.486,10	823.373,20	3.346.910,35	6.252.401,10	16.003.318,25	492.652,50	16.495.970,75

**Service de l'Electricité — Travaux neufs au 31 décembre 1929 (Suite)**

		RÉSEAU	Avances pour installations chez particuliers par appareillage et subventions diverses	Avances pour installations chez particuliers par entrepreneurs et subventions diverses	Prises et raccordements	Totaux		Total général
						à fin 1928	de 1929	
	<i>Report. . . . .</i>	6.073.486,10	823.373,20	3.346.910,35	6.252.201,10	16.003.318,25	492.652,50	16.495.970,75
Confignon . . . . .	1928	27.985,45	2.390,50	5.733,30	14.588,75	50.698,—	—	51.845,80
	1929	—	—	—	1.147,80	—	1.147,80	
Bellevue. . . . .	1928	28.653,10	2.260,—	5.480,85	27.496,45	63.890,40	—	69.274,85
	1929	1.818,70	—	487,35	3.078,40	—	5.384,45	
Bernex . . . . .	1928	47.684,30	4.149,85	17.110,50	27.802,05	96.746,70	—	100.313,45
	1929	1.402,30	—	—	2.164,45	—	3.566,75	
Onex . . . . .	1928	33.226,60	1.631,75	7.702,30	24.779,60	67.340,25	—	71.050,80
	1929	1.915,90	—	— 174,30	1.968,95	—	3.710,55	
Pregny . . . . .	1928	29.011,85	1.727,85	9.372,65	48.828,25	88.940,60	—	90.803,—
	1929	—	—	106,35	1.756,05	—	1.862,40	
Vernier . . . . .	1928	184.120,70	10.463,45	24.261,45	128.366,20	347.211,80	—	352.560,80
	1929	409,10	30,50	27,80	4.881,60	—	5.349,—	
Lancy . . . . .	1928	141.906,70	15.092,55	55.260,40	188.403,85	400.663,50	—	437.819,05
	1929	31.754,30	767,10	128,30	4.505,85	—	37.155,55	
Avusy . . . . .	1928	23.019,20	954,70	5.031,—	10.711,65	39.716,55	—	39.986,15
	1929	—	—	—	269,60	—	269,60	
Compte Compteurs	1928	2.894.657,55	—	—	—	2.894.657,55	—	2.977.705,30
	1929	83.047,75	—	—	—	—	83.047,75	
Compte Horloges	1928	1.011.892,65	—	—	—	1.011.892,65	—	1.092.582,90
	1929	80.690,25	—	—	—	—	80.690,25	
Compte Transformateurs . . . . .	1928	2.563.318,70	—	—	—	2.563.318,70	—	2.715.568,75
	1929	—	152.250,05	—	—	—	152.250,05	
Divers . . . . .	1928	594.243,45	—	—	—	594.243,45	—	594.243,45
	1929	—	—	—	—	—	—	
		<b>7.227.850,35</b>	<b>6.778.644,35</b>	<b>862.841,45</b>	<b>3.477.438,30</b>	<b>6.742.950,60</b>	<b>24.222.638,40</b>	<b>867.086,65</b>
Au 31 décembre 1928 . . . . .		7.064.112,35	6.376.371,55	852.244,65	3.436.404,05	6.493.505,80	—	24.222.638,40
Extra-budgétaires de 1929.		—	—	10.596,80	41.034,25	249.444,80	301.075,85	867.086,65
Crédits spéciaux . . . . .		163.738,—	402.272,80	—	—	—	566.010,80	—
		<b>7.227.850,35</b>	<b>6.778.644,35</b>	<b>862.841,45</b>	<b>3.477.438,30</b>	<b>6.742.950,60</b>	<b>867.086,65</b>	<b>25.089.725,05</b>

## Service de l'Electricité

### Situation des crédits au 31 décembre 1929

Comptes	Crédits votés	Dépensé au 31 décembre 1928	Dépenses de 1929	Total	Dépensé en moins	Dépensé en plus
Réseau . . . . .	8.407.883,—	8.171.386,60	402.272,80	8.573.659,40	—	165.776,40
Compteurs et horloges .	1.900.000,—	1.660.657,55	163.738,—	1.824.395,55	75.604,45	—
	<u>10.307.883,—</u>	<u>9.832.044,15</u>	<u>566.010,80</u>	<u>10.398.054,95</u>	<u>75.604,45</u>	<u>165.776,40</u>

**1929**

**Service**

<b>Dépenses</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
<b>A. Exploitation</b>			
12.000,—	12.000,—	1. Traitement du Directeur . . . . .	12.000,—
10.000,—	10.000,—	2. Traitement de l'Ingénieur de l'usine (logement 800,— fr.) . . . . .	10.000,—
75.155,50	74.000,—	3. Employés de bureaux . . . . .	72.541,45
122.032,35	130.000,—	4. Réclamations et service des compteurs. . . . .	133.319,40
541.151,15	535.000,—	5. Solde du personnel de l'usine . . . . .	533.955,50
155.515,05	180.000,—	6. Service des sous-produits. . . . .	172.619,15
49.679,55	70.000,—	7. Assurance du personnel (accidents et maladies) .	66.137,65
146.393,15	146.000,—	8. Entretien de l'usine . . . . .	156.267,45
127.196,90	110.000,—	9. Entretien des canalisations et candélabres . . .	123.336,45
19.505,55	25.000,—	10. Service de l'éclairage public . . . . .	12.485,15
1.621.054,40	1.600.000,—	11. Houilles . . . . .	1.768.045,60
74.636,—	100.000,—	12. Huiles . . . . .	62.454,40
96.519,25	100.000,—	13. Entretien des compteurs . . . . .	99.594,45
12.169,—	20.000,—	14. Frais généraux . . . . .	18.064,15
22.308,30	22.000,—	15. Assurances . . . . .	22.733,—
5.208,30	5.500,—	16. Loyers. . . . .	5.500,—
30.136,—	31.000,—	17. Contributions. . . . .	30.227,65
100.757,05	101.000,—	18. Caisse de retraite et d'invalidité (Part de la Ville)	98.623,60
100.000,—	100.000,—	19. Fonds de renouvellement. . . . .	100.000,—
14.720,—	14.720,—	21. Pensions allouées à d'anciens employés. . . . .	12.486,85
4.425,—	4.950,—	22. Primes d'ancienneté . . . . .	4.375,—
3.340.562,50	3.391.170,—	Dépenses totales d'exploitation . . . . .	3.514.766,90
258.979,40	264.839,60	24. Part des frais d'Administration générale . . . . .	257.571,—
3.599.541,90	3.656.009,60		3.772.337,90
2.422.758,85	2.014.590,40		2.448.130,75
6.022.300,75	5.670.600,—	Excédent de recettes . . . . .	6.220.468,65

**du Gaz**

**1929**

<b>Recettes</b>			
1928	Budget de 1929		Comptes de 1929
4.827.717,05	4.565.000,—	1. Vente du gaz aux abonnés . . . . .	4.952.077,60
25.666,55	25.000,—	2. Vente du gaz aux Communes et à l'Etat . . . . .	18.853,—
703.210,40	700.000,—	3. Vente du coke . . . . .	903.374,90
369.148,90	300.000,—	4. Vente du goudron. . . . .	255.651,—
57.828,70	48.000,—	5. Vente des eaux ammoniacales. . . . .	50.838,55
19.781,65	20.000,—	6. Service des lanternes . . . . .	16.300,10
16.347,50	10.000,—	7. Location des compteurs . . . . .	20.773,50
2.600,—	2.600,—	8. Location des immeubles . . . . .	2.600,—
<hr/>	<hr/>		<hr/>
<b>6.022.300,75</b>	<b>5.670.600,—</b>		<b>6.220.468,65</b>

## Comptabilité

<b>Doit</b>		<b>Compte Profits et Pertes</b>	
1929 Décembre 31 : Intérêts . . . . .			389.437,85
1929 Décembre 31 : Amortissements . . . . .			544.690,60
1929 Décembre 31 : Bénéfice net . . . . .			1.514.002,30
			<u>2.448.130,75</u>
<b>Actif</b>		<b>Bilan au 31</b>	
Dépenses d'installations au 31 Décembre 1928 . . . . .	21.461.086,70		
Valeurs diverses . . . . .	231.000,—	21.692.086,70	
Installations de 1929 . . . . .	278.651,95		
Valeurs de 1929 . . . . .	3.000,—	281.651,95	
Capital dépensé au 31 Décembre 1929 . . . . .			21.973.738,65
Amortissements acquis au 31 Décembre 1928 . . . . .	12.418.683,70		
Amortissements acquis au 31 Décembre 1928 pour valeurs diverses . . . . .	183.000,—		
Total des amortissements acquis à fin 1928 . . . . .	12.601.683,70		
Amortissements de 1929 . . . . .	545.150,40	13.146.834,10	
Capital engagé à fin 1929 . . . . .			8.826.904,55
Débiteurs divers . . . . .			580.290,20
Ville de Genève . . . . .			382.983,10
			<u>9.790.177,85</u>
<b>Doit</b>		<b>Fonds de</b>	
1929 Décembre 31 : Dépenses de l'année. . . . .			357.758,60
1929 Décembre 31 : Solde à nouveau . . . . .			416.334,—
			<u>774.092,60</u>

**Service du Gaz**

de l'exercice 1929	<b>Avoir</b>
1929 Décembre 31 : Excédent de recettes . . . . .	2.448.130,75
	<u>2.448.130,75</u>

décembre 1928	<b>Passif</b>
Compte Capital . . . . .	8.826.904,55
Créanciers divers . . . . .	27.391,85
Participations . . . . .	519.547,45
Fonds de renouvellement . . . . .	416.334,—
	<u>9.790.177,85</u>

<b>Renouvellement</b>	<b>Avoir</b>
1928 Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	674.092,60
1929 Décembre 31 : Apport budgétaire . . . . .	100.000,—
	<u>774.092,60</u>
1929 Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	416.334,—

## Service du Gaz

### Situation des crédits au 31 décembre 1929

Comptes	Crédits votés	Dépensé au 31 décembre 1928	Dépenses de 1929	Total	Non dépensé
Imprévu . . . . .	40.994,30	3.883,40	—	3.883,40	37.110,90
Canalisations . . . . .	3.508.000,—	3.219.901,75	119.419,50	3.339.321,25	168.678,75
Compteurs à gaz . . . . .	700.000,—	494.535,85	132.932,45	627.468,30	72.531,70
Agrandissement de l'Usine	660.000,—	—	26.300,—	26.300,—	633.700,—
	4.908.994,30	3.718.321,—	278.651,95	3.996.972,95	912.021,35



## SERVICE DU GAZ — Travaux neufs au 31 décembre 1929

		Canalisations et appareils d'éclairage public	Colonnes montantes	Installations intérieures	TOTALS		Total général
					à fin 1928	de 1929	
Genève . . . . .	1928 . . . . .	1.199.181,30	672.164,10	545.508,45	2.416.853,85	—	2.460.518,10
	1929 . . . . .	43.664,25	—	—	—	43.664,25	
Plainpalais . . . . .	Rachat . . . . .	1.277.265,05	—	—	—	—	1.385.614,—
	1928 . . . . .	102.263,55	283,35	27,35	1.379.839,30	—	
Eaux-Vives . . . . .	1929 . . . . .	5.774,70	—	—	—	5.774,70	805.315,10
	1928 . . . . .	350.349,10	233.018,70	170.975,35	754.343,15	—	
Petit-Saconnex . . . . .	1929 . . . . .	50.971,95	—	—	—	50.971,95	741.511,50
	1928 . . . . .	452.125,90	163.313,30	121.675,35	737.114,55	—	
Chêne-Bougeries . . . . .	1929 . . . . .	4.396,95	—	—	—	4.396,95	269.978,55
	1928 . . . . .	196.166,50	48.525,65	25.830,35	270.522,50	—	
Chêne-Bourg . . . . .	1929 . . . . .	— 543,95	—	—	—	— 543,95	139.041,65
	1928 . . . . .	97.416,30	26.074,90	14.720,05	138.211,25	—	
Vandœuvres . . . . .	1929 . . . . .	830,40	—	—	—	830,40	75.025,90
	1928 . . . . .	59.818,50	9.466,40	5.741,—	75.025,90	—	
Cologny . . . . .	1929 . . . . .	—	—	—	—	—	99.194,55
	1928 . . . . .	80.811,60	9.503,65	6.745,15	97.060,40	—	
Vernier . . . . .	1929 . . . . .	2.134,15	—	—	—	2.134,15	205.060,40
	1928 . . . . .	161.506,95	25.786,25	14.856,70	202.149,90	—	
Pregny . . . . .	1929 . . . . .	2.910,50	—	—	—	2.910,50	96.522,95
	1928 . . . . .	80.927,80	9.617,20	6.133,50	96.678,50	—	
Grand-Saconnex . . . . .	1929 . . . . .	— 155,55	—	—	—	— 155,55	56.459,05
	1928 . . . . .	44.731,65	6.892,30	3.951,60	55.575,55	—	
Choulex . . . . .	1929 . . . . .	883,50	—	—	—	883,50	14.589,60
	1928 . . . . .	11.224,15	2.391,—	974,45	14.589,60	—	
Thônex . . . . .	1929 . . . . .	—	—	—	—	—	87.270,60
	1928 . . . . .	67.838,70	13.022,40	6.507,95	87.369,05	—	
Collonge-Bellerive . . . . .	1929 . . . . .	— 98,45	—	—	—	— 98,45	177.332,75
	1928 . . . . .	145.877,85	20.317,15	11.026,—	177.221,—	—	
Lancy . . . . .	1929 . . . . .	111,75	—	—	—	111,75	313.354,—
	1928 . . . . .	246.576,85	44.309,75	24.336,—	315.222,60	—	
Veyrier . . . . .	1929 . . . . .	— 1.868,60	—	—	—	— 1.868,60	108.459,85
	1928 . . . . .	86.416,85	14.439,50	7.603,50	108.459,85	—	
Carouge . . . . .	1929 . . . . .	—	—	—	—	—	310.854,40
	1928 . . . . .	210.694,50	61.060,20	39.111,55	310.866,25	—	
	1929 . . . . .	— 11,85	—	—	—	— 11,85	

Plan-les-Ouates . . . . .	1928 . . . . .		98.893,85	8.418,30	5.118,70	112.430,85	—	
	1929 . . . . .		9,10	—	—	—	9,10	112.439,95
Onex . . . . .	1928 . . . . .		51.111,60	3.801,75	1.928,40	56.841,75	—	
	1929 . . . . .		— 443,60	—	—	—	— 443,60	56.398,15
Confignon . . . . .	1928 . . . . .		23.423,20	2.581,40	1.423,40	27.428,—	—	
	1929 . . . . .		— 28,20	—	—	—	— 28,20	27.399,80
Bernex . . . . .	1928 . . . . .		21.656,60	3.427,80	1.877,25	26.961,65	—	
	1929 . . . . .		345,10	—	—	—	345,10	27.306,75
Troinex . . . . .	1928 . . . . .		26.972,05	2.746,40	1.525,20	31.243,65	—	
	1929 . . . . .		699,80	—	—	—	699,80	31.943,45
Perly-Certoux . . . . .	1928 . . . . .		28.635,60	2.253,25	1.223,45	32.112,30	—	
	1929 . . . . .		—	—	—	—	—	32.112,30
Bardonnex . . . . .	1928 . . . . .		23.427,50	2.694,90	1.332,80	27.455,20	—	
	1929 . . . . .		—	—	—	—	—	27.455,20
Bellevue . . . . .	1928 . . . . .		31.355,15	1.696,30	851,55	33.903,—	—	
	1929 . . . . .		— 1.346,65	—	—	—	— 1.346,65	32.556,35
Genthod . . . . .	1928 . . . . .		51.505,85	3.813,05	1.597,85	56.916,75	—	
	1929 . . . . .		—	—	—	—	—	56.916,75
Versoix . . . . .	1928 . . . . .		118.879,15	12.129,85	6.130,30	137.139,30	—	
	1929 . . . . .		— 41,25	—	—	—	— 41,25	137.098,05
Meyrin . . . . .	1928 . . . . .		72.108,25	7.689,40	3.411,60	83.209,25	—	
	1929 . . . . .		11.225,45	—	—	—	11.225,45	94.434,70
Usine . . . . .	1928 . . . . .	8.091.180,75	—	—	—	8.091.180,75	—	
	1929 . . . . .	26.300,—	—	—	—	—	26.300,—	8.117.480,75
Compteurs . . . . .	1928 . . . . .	2.363.291,75	—	—	—	2.363.291,75	—	
	1929 . . . . .	132.932,45	—	—	—	—	132.932,45	2.496.224,20
Divers . . . . .	1928 . . . . .	3.143.869,30	—	—	—	3.143.869,30	—	
	1929 . . . . .	—	—	—	—	—	—	3.143.869,30
Capital à fin 1929 . . . . .		15.034.839,30	4.261.316,35	1.411.438,20	1.032.144,80	21.461.086,70	278.651,95	21.739.738,65
Au 31 décembre 1928 . . . . .		14.875.606,85	4.141.896,85	1.411.438,20	1.032.144,80	21.461.086,70	—	21.461.086,70
Extra-crédits . . . . .		—	—	—	—	—	—	—
Crédits spéciaux . . . . .		159.232,45	119.419,50	—	—	—	278.651,95	278.651,95
		15.034.839,30	4.261.316,35	1.411.438,20	1.032.144,80	21.461.086,70	278.651,95	21.739.738,65

**Usine III.**

<b>Doit</b>		<b>Avoir</b>	
1928		1929	
Décembre 31 : Solde à ce jour . Fr.	158.223,35	Décembre 31 : Recettes de l'année Fr.	15.369,50
1929		» 31 : Solde à nouveau »	158.223,35
Décembre 31 : Dépenses de 1929 »	15.369,50		
	Fr. 173.592,85		Fr. 173.592,85
<hr/>			
1929			
Décembre 31 : Solde à ce jour	Fr. 158.223,35		

### 3<sup>o</sup> STATISTIQUE

#### **CONTENTIEUX**

Sommes recouvrées en 1929 . . . . .		Fr. 194.380,30
Affaires en cours à fin 1928 . . . . .	1.676	
Affaires reçues ou remises en cours en 1929 . . . . .	2.150	
Total des affaires à Contentieux en 1929. . . . .	<u>3.826</u>	
Affaires soldées en 1929 . . . . .	1.383	
Affaires réglées pour partie . . . . .	34	
Affaires retirées par les Services, classées insolubles, décédés, introuvables, etc. . . . .	53	
Affaires jointes . . . . .	552	
Affaires reportées en 1930 . . . . .	1.804	
Total . . . . .	<u>3.826</u>	

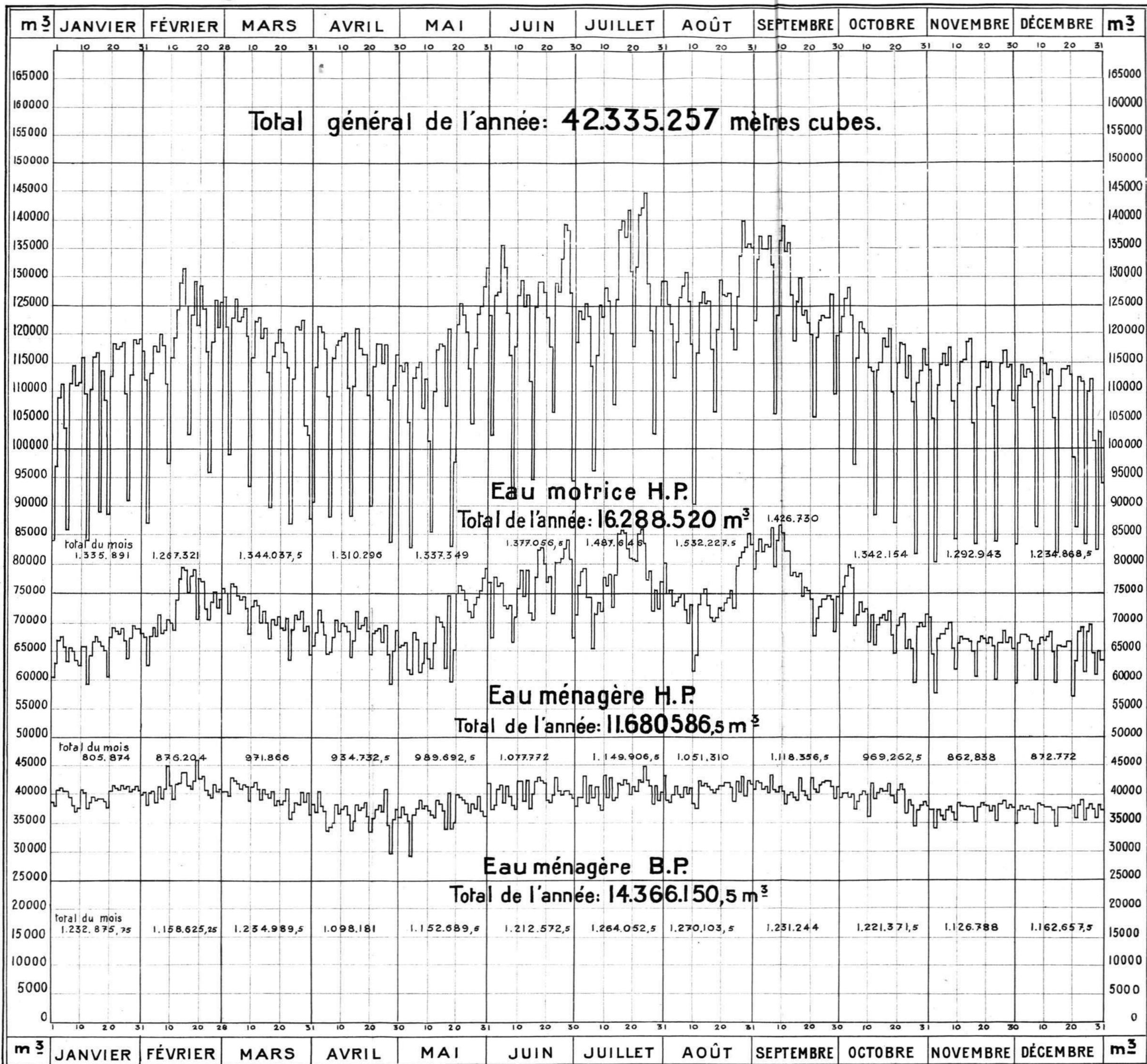
---

**Abonnés des différents services**

<b>SERVICE DES EAUX</b>	<b>EAU</b>			<b>TOTAUX</b>
	<b>Ménagère</b>	<b>Motrice</b>	<b>Industrielle</b>	
Au 31 décembre 1929 . . .	12.063	418	200	12.681
Au 31 décembre 1928 . . .	11.901	434	190	12.525
Augmentation . . . . .	162	—	10	156
Diminution . . . . .	—	16	—	—
<b>USINE DE CHÈVRES</b>				
Au 31 décembre 1929 . . .	—	—	—	29
Au 31 décembre 1928 . . .	—	—	—	27
Augmentation . . . . .	—	—	—	2
<b>SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ</b>				
		<b>Lumière</b>	<b>Force</b>	
Au 31 décembre 1929 . . .	—	66.456	2.106	68.562
Au 31 décembre 1928 . . .	—	63.723	1.881	65.604
Augmentation . . . . .	—	2.733	225	2.958
<b>SERVICE DU GAZ</b>				
Au 31 décembre 1929 . . .	—	—	—	51.909
Au 31 décembre 1928 . . .	—	—	—	50.008
Augmentation . . . . .	—	—	—	1.901
<b>RÉCAPITULATION</b>				
	<b>1928</b>	<b>1929</b>	<b>Augmen- tation</b>	
Service des Eaux . . . . .	12.525	12.681	156	
Usine de Chèvres . . . . .	27	29	2	
Service de l'Electricité . . .	65.604	68.562	2.958	
Service du Gaz . . . . .	50.008	51.909	1.901	
	<b>128.164</b>	<b>133.181</b>	<b>5.017</b>	

# BÂTIMENT DES TURBINES DE LA COULOUVRENIÈRE

## GRAPHIQUE DE L'EAU ÉLEVÉE PAR LES POMPES EN 1929



### Service des Eaux.

Etat des conduites selon leurs diamètres au 31 décembre 1929

Diamètre des tuyaux m/m	LONGUEURS				
	Basse pression mètres		Haute pression mètres		Totaux mètres
	ETAT fin 1928	POSE en 1929	ETAT fin 1928	POSE en 1929	ETAT fin 1929
700	—	—	30	—	30
600	34	—	4 475	—	4 509
500	2 287	—	2 464	—	4 751
450	—	—	86	—	86
400	—	—	11 885	- 245	11 640
350	1 294	—	1 169	—	2 463
300	124	—	18 076	+ 133	18 333
250	11 690	+ 180	9 603	+ 431	21 904
200	6 195	- 5	64 764	- 453	70 501
180	174	—	—	—	174
165	141	—	—	—	141
160	343	—	—	—	343
150	4 985	+ 142	57 950	+ 1 348	64 425
135	218	—	842	—	1 060
120	3 735	—	16 217	—	19 952
110	3 658	—	—	—	3 658
100	30 447	+ 644	126 012	+ 2 080	159 183
90	43	—	3 705	—	3 748
82	1 418	—	—	—	1 418
80	24 160	- 515	28 383	+ 222	52 250
75	529	—	3 804	—	4 333
70	3 587	—	377	—	3 964
65	777	—	—	—	777
60	8 553	- 50	18 781	+ 466	27 750
55	1 836	—	—	—	1 836
50	3 757	—	11 819	- 512	15 064
40	1 180	- 66	750	- 207	1 657
33	—	—	600	- 600	—
30	—	—	97	- 97	—
27	—	—	680	- 680	—
25	—	—	10	- 10	—
20	22	- 22	—	—	—
Totaux ....	112 545		383 405		495 950
Conduites particulières, suivant détail aux comptes-rendus de :					
1907, page 368 ; 1923, page 261 ; 1924, page 237 : 5152 m.					
Posé en 1928 : Service des Travaux Ville de Genève					
Square Pradier, pour fontaine, (40 m/m) : 33 m.					
					5 185
Total général. . . . .					501 135

## Abonnements

### A. Abonnements d'eau ménagère, industrielle, agricole et de bouches à incendie.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION				
	Nombre d'ab <sup>ts</sup> au 31 déc. 1928	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 Déc. 1929	Nombre d'ab <sup>ts</sup> au 31 déc. 1928	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1929	
1° Au compteur :									
Eau ménagère. . . . .	1695	82	37	} 1831	5284	156	33	} 5526	
Abon <sup>ts</sup> transformés de la jauge au compteur. . . . .	—	91	—		—	119	—		—
Abon <sup>ts</sup> transformés du compteur à la jauge. . . . .	—	—	—		—	—	—		—
Eau industrielle . . . . .	46	4	—	49	53	6	—	59	
Eau agricole. . . . .	7	—	—	7	73	7	5	75	
2° A la jauge:									
Eau ménagère. . . . .	2878	2	23	} 2766	2044	15	—	} 1940	
Abon <sup>ts</sup> transformés de la jauge au compteur. . . . .	—	—	91		—	—	119		—
Abon <sup>ts</sup> transformés du compteur à la jauge. . . . .	—	—	—		—	—	—		—
Eau industrielle à forfait. . . . .	10	—	1	9	1	—	—	1	
3° Concessions pour									
Bouches à incendie particulières . . .	42	1	—	43	132	1	2	131	

**B. Abonnements d'eau motrice.**

	Nombre d'abonnements au 31 déc. 1928	Nouveaux abonnements	Abonnements supprimés	Etat au 31 déc. 1929	
				Nombre d'abonnements	Puissances installées en chevaux
1° <i>Moteurs et turbines.</i>					
Sur le réseau à basse pression :					
A forfait. . . . .	6	—	1	5	7 1/2
Au compteur .. . . .	10	—	—	10	16 11/20
2° <i>Turbines.</i>					
Sur le réseau à haute pression :					
A forfait. . . . .	55	1	3	53	562
Au compteur. . . . .	58	—	7	51	205 3/4
3° <i>Ascenseurs.</i> . . . . .	311	—	12	299	598
4° <i>Aspirateurs de poussière</i> . . .	132	—	9	123	246
5° <i>Appareils divers</i> (éjecteurs, souffleries, etc.) . . . . .	94	2	4	92	70 3/4

**Prix de vente du mètre cube d'eau en 1929.**

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recettes	Prix de vente du m <sup>3</sup> en		Mètres cubes	Recettes	Prix de vente du m <sup>3</sup> en	
			1928	1929			1928	1929
		Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
Eau ménagère. . .	6.418.664	837.937,85	0,1305	0,1274	4.526.808	731.705,25	0,1616	0,1556
Eau industrielle	1.010.419	80.032,85	0,0792	0,0815	1.132.812	104.631,30	0,0923	0,0892
Eau motrice. . .	284.636	9.627,50	0,0338	0,0298	7.088.112	237.364,95	0,0334	0,0343
Eau municipale	3.735.494	202.661,—	0,0541	0,0580	518.001	28.075,65	0,0541	0,0580
	<u>11.449.213</u>	<u>1.130.259,20</u>			<u>13.265.733</u>	<u>1.101.777,15</u>		
1928 . . . . .		Prix moyen fr. 0,0985				Prix moyen fr. 0,0818		
1929 . . . . .		Prix moyen fr. 0,0987				Prix moyen fr. 0,0830		

**Prix de revient moyen de l'eau vendue en 1929.**

Eau vendue . . . . .	24.714.946 m <sup>3</sup>
<b>DÉPENSES.</b>	
Entretien. . . . .	fr. 986.314,90
Amortissements . . . . .	» 248.878,50
Intérêts. . . . .	» 225.850,65
	<u>fr. 1.461.044,05</u>
Prix moyen du m <sup>3</sup> d'eau en 1928 . . . . .	fr. 0,0541
Prix moyen du m <sup>3</sup> d'eau en 1929 . . . . .	» 0,0591



## Usine de Chèvres

### a) Travaux

Transformateurs		
	Nombre de transformateurs	kVA
Au 31 décembre 1928, il y avait . . . . .	27	40 670
Installations de 1929. . . . .	2	2 500
Total au 31 décembre 1929 . . .	29	43 170

Lignes électriques primaires					
	Longueur canalisée des lignes construites		Distribution		Total au 31 déc. 1929
	Au 31 déc. 1928	En 1929	Courant biphasé	Courant triphasé	
	m.	m.	m.	m.	m.
Réseau souterrain	120 596,—	3 632,55	88 977,95	35 250,60	124 228,55
Réseau aérien . .	76 994,—	945,—	30 211,—	47 728,—	77 939,—
Totaux . .	197 590,—	4 577,55	119 188,95	82 978,60	202 167,55

### b) Exploitation

#### Puissance installée, alimentée par l'Usine de Chèvres

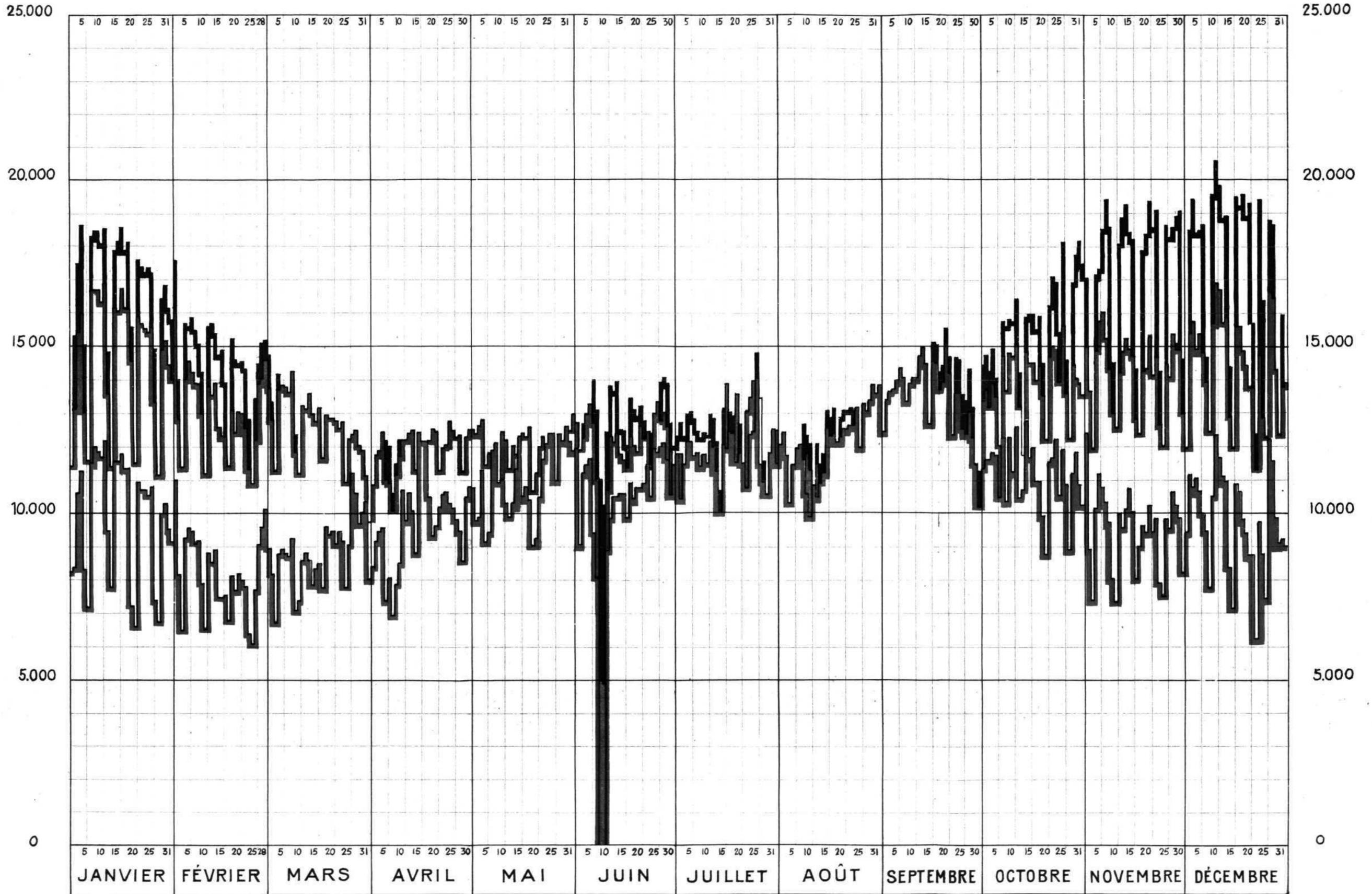
	Nombre de moteurs	Puissance en C. V.
Installations en service au 31 décembre 1928 . . . . .	263	12 055,25
Moteurs installés en 1929 . . . . .	16	542,75
	279	12 598,—
Transformateurs en service sur le réseau secondaire pour fourniture d'énergie électrique : 50 196,30 kVA =	—	68 201,50
Total . . . .		80 799,50

## Répartition de l'énergie fournie (Kilowatts-heure).

1929	UTILISATION							PRODUCTION ET ACHAT			
	Service de l'Electricité	Abonnés de l'usine de Chèvres	Tramways	Electrochimie		Pertes sur le réseau primaire	Total	Usine de Chèvres	Usine à vapeur	Energie achetée	Total
				Part Chèvres	Part E. O. S.						
Janvier . .	4 918 138	965 432	701 748	—	—	634 771	7 220 089	5 338 100	91 352	1 790 637	7 220 089
Février . .	4 324 414	865 366	647 404	—	—	577 766	6 414 950	4 567 600	112 870	1 734 480	6 414 950
Mars . . .	4 290 789	827 097	630 000	—	—	559 948	6 307 834	5 329 500	15 904	962 430	6 307 834
Avril . . .	3 963 612	830 942	598 360	—	587 205	508 780	6 488 899	5 446 800	16 921	1 025 178	6 488 899
Mai . . . .	3 986 873	768 655	614 400	—	634 654	483 207	6 487 789	5 755 500	2 361	729 928	6 487 789
Juin . . . .	3 869 282	1 197 369	599 990	—	868 884	490 423	7 025 948	5 149 000	490 447	1 386 501	7 025 948
Juillet . .	3 948 328	1 328 591	627 758	—	986 256	523 774	7 414 707	6 254 200	145 788	1 014 719	7 414 707
Août . . .	4 007 574	956 806	619 831	414 498	457 241	535 077	6 991 027	6 418 100	106 795	466 132	6 991 027
Septembre	4 280 024	814 619	607 638	645 693	76 887	558 982	6 983 843	6 855 500	35 117	93 226	6 983 843
Octobre .	4 932 866	811 445	634 763	—	302	579 563	6 958 939	6 117 400	184 174	657 365	6 958 939
Novembre.	5 254 290	802 890	640 085	—	—	623 147	7 320 412	5 657 700	247 967	1 414 745	7 320 412
Décembre	5 485 833	732 301	678 545	—	—	664 096	7 560 775	5 783 400	230 381	1 546 994	7 560 775
<i>Totaux .</i>	*53 262 023	10 901 513	7 600 522	1 060 191	3 611 429	6 739 534	*83 175 212	*68 672 800	1 680 077	12 822 335	*83 175 212
1928.	48 504 817	11 295 651	6 889 835	659 290	3 840 293	5 961 348	77 151 234	68 497 400	469 402	8 184 432	77 151 234
<i>Différence</i>	+ 4 757 206 55 116 188	- 394 138	+ 710 687	+ 400 901	- 228 864	+ 778 186	+ 6 023 978 85 029 377	+ 175 400 70 526 965	+ 1 210 675	+ 4 637 903	+ 6 023 978 85 029 377

\* Les chiffres marqués d'un astérisque ont été établis sans tenir compte d'un retard de 2,7% constaté en décembre 1929 dans les indications des compteurs généraux de l'Usine de Chèvres.  
Les chiffres rectifiés sont indiqués au bas des colonnes qu'ils concernent.

# kW MAXIMA DE LA PUISSANCE FOURNIE AU RÉSEAU EN 1929 kW



Usine de Chèvres 
  Usine à vapeur 
  Société "L'Energie de l'Ouest Suisse" (E.O.S.)

kWh

# RÉPARTITION DE L'ÉNERGIE EN 1929

kWh

300 000

300 000

250 000

250 000

200 000

200 000

150 000

150 000

100 000

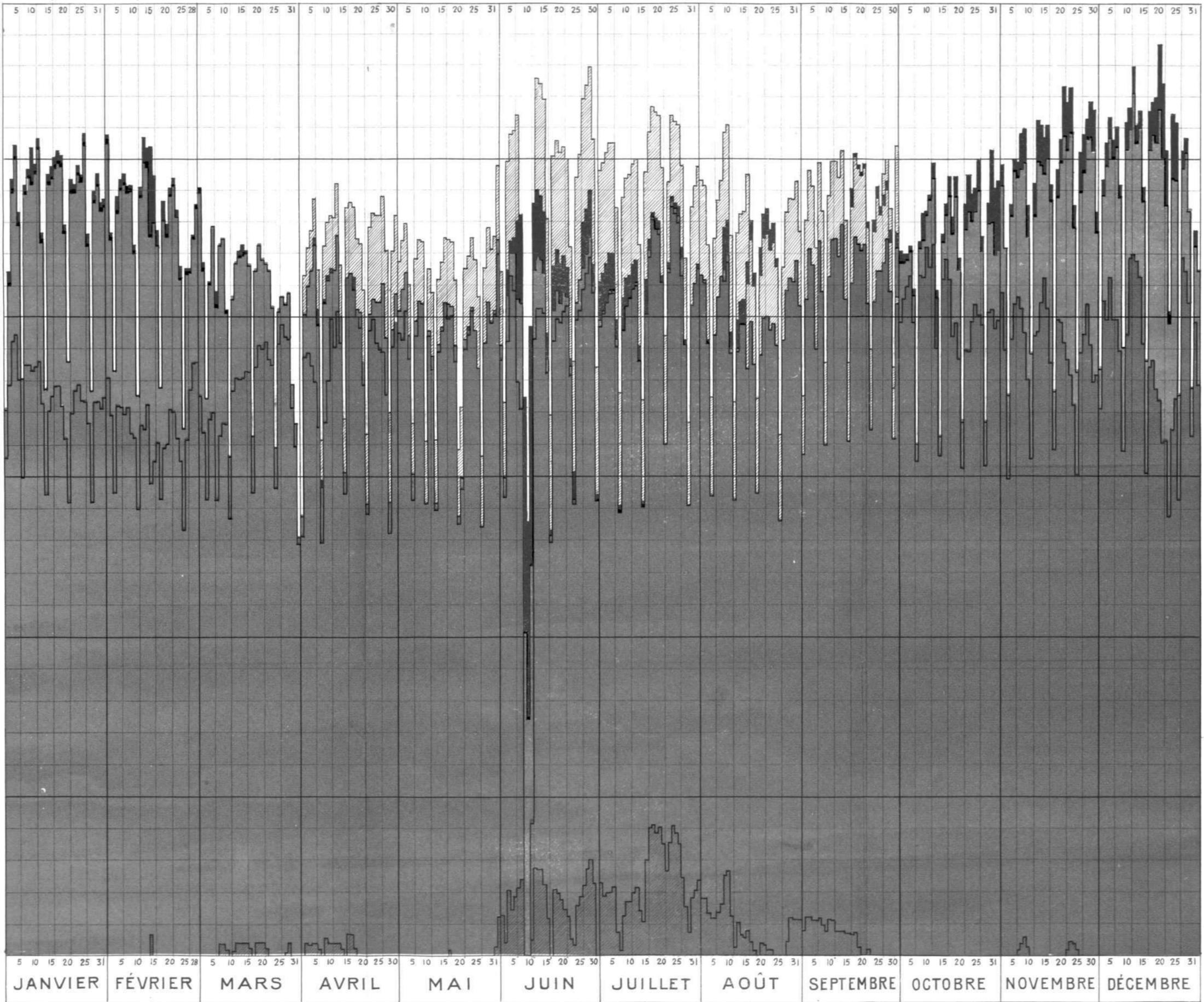
100 000

50 000

50 000

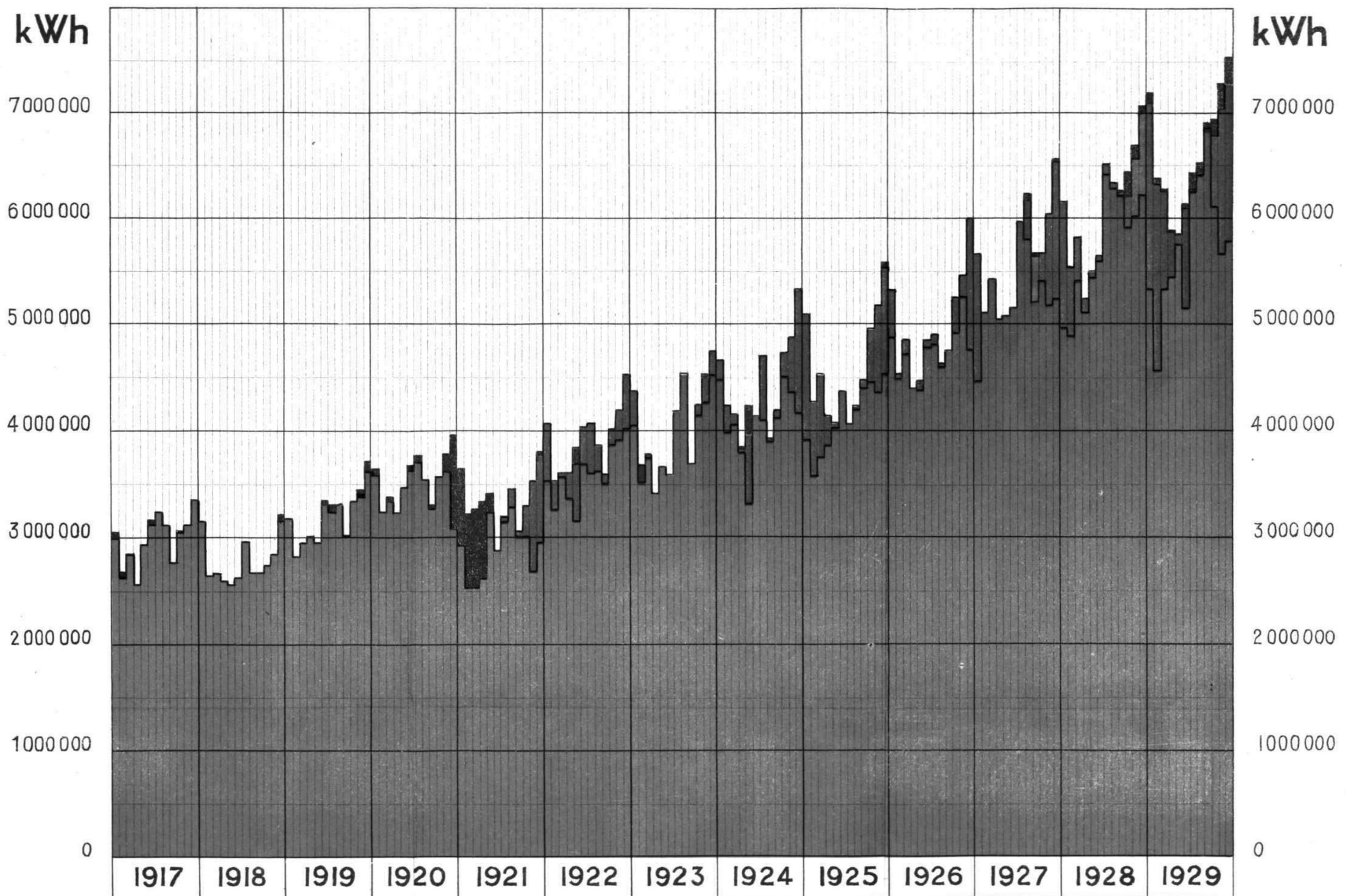
0

0



- Usine de Chèvres
- Usine à vapeur
- Société "L'Energie de l'Ouest Suisse" (E.O.S.)
- Electrochimie

# PRODUCTION MENSUELLE D'ÉNERGIE DE 1917 A 1929



Usine de Chèvres
  Usine à vapeur
  Société "L'Energie de l'Ouest Suisse" (E.O.S.)

## Service de l'électricité

### a) Travaux et installations

#### Extension du réseau

#### Canalisations secondaires

	Longueur canalisée des lignes construites		Distribution		Total au 31 déc. 1929
	Au 31 déc. 1928	En 1929	Courant monophasé et biphasé	Courant triphasé	
	m.	m.	m.	m.	m.
Réseau souterrain . . . . .	197 337,40	5 818,30	192 878,—	10 277,70	203 155,70
Réseau aérien . . . . .	411 054,95	10 118,—	377 898,90	43 274,05	421 172,95
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>608 392,35</b>	<b>15 936,30</b>	<b>570 776,90</b>	<b>53 551,75</b>	<b>624 328,65</b>

#### Prises

	Prises exécutées				Total au 31 décembre 1929	
	Au 31 décembre 1928		En 1929		Nombre	Longueur des câbles
	Nombre	Longueur des câbles	Nombre	Longueur des câbles		
		m.		m.		m.
Réseau souterrain	5 839	106 941,80	109	2 491,10	5 948	109 432,90
Réseau aérien . .	7 344	201 422,55	272	8 243,75	7 616	209 666,30
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>13 183</b>	<b>308 364,35</b>	<b>381</b>	<b>10 734,85</b>	<b>13 564</b>	<b>319 099,20</b>

#### Transformateurs

Désignation des réseaux	Total au 31 décembre 1928		Transformateurs posés en 1929		Total au 31 décembre 1929	
	Nombre	k VA	Nombre	k VA	Nombre	k VA
Réseau souterrain	335	29 597,50	4	914,—	339	30 511,50
Réseau aérien :						
Stations princip.	102	6 496,10	7	541,50	109	7 037,60
Transf. d'abonn.	5 098	10 460,77	299	2 186,43	5 397	12 647,20
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>5 535</b>	<b>46 554,37</b>	<b>310</b>	<b>3 641,93</b>	<b>5 845</b>	<b>50 196,30</b>

**Installations desservies.**

	Nombre	Kilowatts
<b>Eclairage privé :</b>		
Lampes en service au 31 décembre 1928 . . . . .	647 614	36 183,81
Installations de 1929 . . . . .	29 567	1 855,29
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>677 181</u>	<u>38 039,10</u>
<b>Eclairage public :</b>		
Lampes en service au 31 décembre 1928 . . . . .	4 515	864,65
Installations de 1929 . . . . .	454	133,60
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>4 969</u>	<u>998,25</u>
<b>Moteurs jusqu'à 250 volts :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	1 131	863,70
Installations de 1929 . . . . .	214	154,75
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>1 345</u>	<u>1 018,45</u>
<b>Moteurs au delà de 250 volts :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	2 073	10 053,95
Installations de 1929 . . . . .	486	1 599,25
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>2 559</u>	<u>11 653,20</u>
<b>Bouilleurs :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	4 059	5 564,20
Installations de 1929 . . . . .	541	805,55
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>4 600</u>	<u>6 369,75</u>
<b>Radiateurs, cuisinières, réchauds, etc. :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	416	792,50
Installations de 1929 . . . . .	47	123,50
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>463</u>	<u>916,—</u>
<b>Fours de boulangers et pâtisseries :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	26	634,50
Installations de 1929 . . . . .	2	31,35
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>28</u>	<u>665,85</u>
<b>Moteurs aux tarifs d'éclairage :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	863	707,50
Installations de 1929 . . . . .	214	102,10
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>1 077</u>	<u>809,60</u>
<b>Usages divers, appareils de projection, app. médicaux, etc. :</b>		
En service au 31 décembre 1928 . . . . .		710,05
Installations de 1929 . . . . .		48,50
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .		<u>758,55</u>

### Compteurs et Horloges.

<b>Compteurs d'énergie à tarif simple :</b>	Nombre
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	54 646
Installations de 1929 . . . . .	<u>1 079</u>
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>55 725</u>

<b>Compteurs d'énergie à double et triple tarif :</b>	
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	7 963
Installations de 1929 . . . . .	<u>1 303</u>
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>9 266</u>

<b>Compteurs horaires et à dépassement :</b>	
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	3
Installations de 1929 . . . . .	<u>- 3</u>
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>-</u>

<b>Compteurs à indication de maximum :</b>	
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	79
Installations de 1929 . . . . .	<u>14</u>
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>93</u>

<b>Horloges et interrupteurs automatiques :</b>	
En service au 31 décembre 1928 . . . . .	9 202
Installations de 1929 . . . . .	<u>778</u>
<i>Total au 31 décembre 1929</i> . . . . .	<u>9 980</u>

#### b) Exploitation.

Le Service a distribué pendant l'année 1929 . . . . .	kWh	53 262 023
Rectification des compteurs généraux de l'Usine de Chèvres		
+ 2,7% . . . . . =	»	<u>1 854 165</u>
<i>Total</i> . . . . .	kWh	<u>55 116 188</u>
En 1928 . . . . .	»	<u>48 504 817</u>
Augmentation . . . . .	kWh	<u>4 757 206</u>

soit 9,80%.

*Répartition de l'énergie distribuée*

Energie fournie au Service de l'Electricité . . . . . kWh 55 116 188

*Répartition des kilowatts-heure consommés :*

Eclairage privé et appareils divers . . . . .	kWh	23 438 623	
Force motrice . . . . .	»	12 750 699	
Bouilleurs au compteur (complément). . .	»	6 369 250	
Cuisinières au compteur ( « » ). . .	»	65 700	
Eclairage public . . . . .	»	3 696 751	
Chauffage des chaudières à l'usine à vapeur	»	340 970	
Hystérésis (non compris les pertes enregis- trées par les compteurs) . . . . .	»	6 340 838	
		<hr/>	kWh 53 002 831
Reste pour pertes et consommations diverses . . . . .	kWh		<hr/> 2 113 357

soit 3,83% de la fourniture totale.

## SERVICE DU GAZ.

### I. Service extérieur.

Durant cet exercice, il a été placé 4.741 mètres de canalisations nouvelles ; par contre, il en a été déposé 1.492 mètres.

La longueur totale du réseau, qui était de 399.122 mètres au 31 décembre 1928, passe ainsi à 402.371 mètres au 31 décembre 1929, en augmentation de 3.249 mètres.

Le cube total des canalisations est de m<sup>3</sup>. . . . . 7.656

Au 31 décembre 1928, il était de m<sup>3</sup>. . . . . 7.596

La consommation de gaz par mètre courant de canalisation a été de m<sup>3</sup>. 50,81

Elle était au 31 décembre 1928 de m<sup>3</sup>. . . . . 46,04

Le gaz perdu par mètre courant de canalisation a été de m<sup>3</sup>. . . . . 3,3  
(2,4 en 1928).

### II. Usine.

L'émission du gaz marque une augmentation de 2.069.580 m<sup>3</sup> ou de 11,26 % passant de 18.376.450 m<sup>3</sup> en 1928, à 20.446.030 m<sup>3</sup> durant l'année écoulée.

Le nombre des fours en service a été de 7 au minimum et de 8 au maximum.

La production du gaz à l'eau accuse 1.631.020 m<sup>3</sup> en augmentation de 73.960 m<sup>3</sup> sur celle de l'année précédente (1.557.060 m<sup>3</sup>).

Les charbons sont arrivés avec régularité, toujours des mêmes provenances, Angleterre, France, Sarre et Ruhr.

Un nouvel abaissement du prix du gaz a réduit ce dernier de 28 à 26 centimes le m<sup>3</sup>, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, le tarif spécial pour chauffage est, par contre, resté sans changement à 13 centimes.

Quelques travaux importants ont été entrepris à l'intérieur de l'usine, soit : la transformation de deux anciens fours à cornues en fours à chambres et l'agrandissement du bâtiment du gaz à l'eau, avec mise en place d'une nouvelle installation pour gaz carburé, d'une capacité de 30.000 m<sup>3</sup> par 24 heures. Cette installation moderne, exécutée par la Maison Humphreys & Glasgow Ltd., de Londres, est en service régulier depuis le mois de décembre dernier.

### FABRICATION.

La production totale du gaz s'est élevée à . . . . . m<sup>3</sup> 20.438.430

Elle atteignait en 1928 . . . . . m<sup>3</sup> 18.394.650

Augmentation pour 1929 . . . . . m<sup>3</sup> 2.043.780

soit 11,11 %.

La fabrication du gaz se décompose comme suit :

Gaz de houille . . . . . m<sup>3</sup> 18.734.660 91,66 %

Gaz à l'eau carburé . . . . . m<sup>3</sup> 1.631.020 7,98 %

Gaz hydrogène . . . . . m<sup>3</sup> 72.750 0,36 %

m<sup>3</sup> 20.438.430 100,00 %

La quantité de houille distillée a été de . . . . .	kg.	45.426.040
En 1928, elle s'est élevée à . . . . .	kg.	41.002.140
Augmentation en 1929 . . . . .	kg.	<u>4.423.900</u>

soit 10,79%.

Le prix moyen de la houille distillée a été de fr. 38,92 au lieu de fr. 39,53 la tonne en 1928, accusant ainsi une différence de fr. 0,61 en moins.

*Gaz à l'eau carburé.* La production des 1.631.020 m<sup>3</sup> de gaz à l'eau carburé a nécessité l'emploi de 997.070 kg. de gros coke et de 442.345 kg. d'huile, soit par m<sup>3</sup> de gaz à l'eau carburé produit 0 kg. 611 de coke et 0 kg. 271 d'huile.

Le rendement moyen de la houille seule, par 100 kg. a été de 41,24 m<sup>3</sup> contre 40,84 m<sup>3</sup> en 1928, soit une augmentation de 0,40 m<sup>3</sup>.

	1928	1929
Nombre de jours de fours . . . . .	2.481	2.780
Nombre de jours de cornues . . . . .	20.100	18.909
Nombre de jours de chambres. . . . .	8.062	10.343
Nombre de charges de cornues . . . . .	29.846	27.318
Nombre de charges de chambres . . . . .	12.232	15.403
Houille distillée par four et par jour . . . . .	16.527	16.340
Houille distillée par cornue et par jour. . . . .	821	793
Houille distillée par chambre et par jour . . . . .	3.040	2.934
Houille distillée par charge de cornue . . . . .	547	539
Houille distillée par charge de chambre . . . . .	2.025	1.993
Gaz produit par four et par jour . . . . .	6.749	6.739
Gaz produit par cornue et par jour . . . . .	336	327
Gaz produit par chambre et par jour. . . . .	1.242	1.220
Gaz produit par charge de cornue . . . . .	223	222
Gaz produit par charge de chambre . . . . .	826	822
Coke employé au chauffage des fours. . . . .	7.753.010	8.357.790
Coke employé par 100 m <sup>3</sup> de gaz produit . . . . .	46,29	44,61
Coke employé par 100 kg. de matériaux distillés. . . . .	18,91	18,40

Les houilles reçues à l'usine se divisent comme suit :

Sarre . . . . .	16.099.000	kg.
Ruhr . . . . .	2.229.680	kg.
Angleterre . . . . .	15.126.500	kg.
France. . . . .	12.895.560	kg.
Total . . . . .	<u>46.350.740</u>	kg.

Il n'a pas été employé de houille pour les locomotives. Des briquettes ont été achetées pour ce service.

#### CONSOMMATION.

La consommation totale de l'année 1929, soit la quantité		
de gaz émis a été de . . . . .	m <sup>3</sup>	20.446.030
Celle de 1928 était de . . . . .	m <sup>3</sup>	18.376.450
Il en résulte pour 1929, une augmentation de . . . . .	m <sup>3</sup>	2.069.580

soit de 11,26%.

La consommation totale se décompose comme suit :

1. Consommation du gaz au compteur . . . . .	m <sup>3</sup>	18.997.032	soit	92,91 %
2. Bees fixes (éclairage d'escaliers et de cours) . .	m <sup>3</sup>	7.388	soit	0,04 %
3. Eclairage public . . . . .	m <sup>3</sup>	85.765	soit	0,42 %
4. Consommation de l'usine, des bureaux et concessions		21.142	soit	0,10 %
5. Gaz perdu . . . . .	m <sup>3</sup>	1.334.703	soit	6,53 %
	m <sup>3</sup>	20.446.030	soit	100,00 %

Le total du gaz vendu est la somme des trois premières rubriques, soit 19.090.185 mètres cubes.

Le chiffre de la population de la Ville et des communes desservies par le gaz étant, d'après le dernier recensement, de 162.108 habitants, la consommation totale de l'année (ou gaz émis par l'usine) est de 126,1 m<sup>3</sup> par habitant.

Le gaz perdu (fuites et condensation) forme le 6,53% de la consommation totale (5,23% en 1928).

La consommation totale au compteur est répartie sur 53.359 abonnés (soit un abonné sur 3,04 habitants), avec 53.485 compteurs ; elle représente 356 m<sup>3</sup> par abonné et 117 m<sup>3</sup> par habitant.

En 1928, la consommation totale au compteur, qui était de 17.283.143 m<sup>3</sup>, a été répartie sur 51.736 abonnés, soit 334 m<sup>3</sup> par abonné et 109 m<sup>3</sup> par habitant.

**Tableau du gaz émis depuis 1896, 1<sup>re</sup> année de l'exploitation municipale**

Années	Gaz émis	Différence en % sur l'année précédente	Années	Gaz émis	Différence en % sur l'année précédente
1896	7 103 860	+ —	1913	14 498 970	+ 4,796
1897	7 252 350	+ 2,090	1914	13 980 770	— 3,574
1898	7 605 720	+ 4,870	1915	14 237 510	+ 1,836
1899	7 878 150	+ 3,582	1916	15 636 090	+ 9,822
1900	8 170 830	+ 3,829	1917	12 203 100	— 21,955
1901	8 186 610	+ 0,083	1918	10 285 400	— 15,71
1902	8 518 770	+ 4,057	1919	10 297 520	+ 0,12
1903	8 763 370	+ 2,871	1920	11 813 620	+ 14,72
1904	8 817 140	+ 0,613	1921	11 459 080	— 3,—
1905	9 420 620	+ 6,844	1922	14 093 890	+ 22,99
1906	10 172 840	+ 7,985	1923	14 715 210	+ 4,41
1907	10 732 190	+ 5,498	1924	15 232 425	+ 3,515
1908	11 026 430	+ 2,742	1925	15 484 810	+ 1,65
1909	11 046 660	+ 0,183	1926	16 127 010	+ 4,15
1910	12 308 250	+ 11,423	1927	17 437 470	+ 8,12
1911	12 978 060	+ 5,439	1928	18 376 450	+ 5,38
1912	13 835 420	+ 6,606	1929	20 446 030	+ 11,26

SOUS-PRODUITS.

*Coke.*

La production totale du coke a été de . . . . . kg. 34.126.010  
Elle forme le 75.12% de la houille distillée.

Ce chiffre se divise de la manière suivante :

A. Coke vendu . . . . .	»	20.710.240
B. Coke employé . . . . .	»	13.938.770
		kg. 34.649.010
C. Coke en magasin au 31 décembre 1929 . . . . .	»	1.587.000
		kg. 36.236.010

*à déduire :*

Coke en magasin au 31 décembre 1928 . . . . .	kg.	2.110.000
Total comme ci-dessus . . . . .	kg.	34.126.010

Le coke vendu représente le 60,68% du coke produit et le 45,59% de la houille distillée.

Coke vendu par catégories :

Catégories	Kg	%
N° 1. (Gros coke) . . . . .	10 063 660	48,59
N° 2. (Petit coke). . . . .	6 418 720	31,—
N° 4. (Grésillon) . . . . .	1 735 830	8,38
N° 5. (Poussier) . . . . .	2 492 030	12,03
Total . . . . .	20 710 240	100,00

Le coke employé se divise de la façon suivante :

Catégories	Kg.	%
N° 1. (Gros coke) Chauffages des fours . . . . .	7 246 210	51,99
N° 2. (Petit coke) » » » . . . . .	1 111 580	7,98
N° 4. (Grésillon) Chaudières . . . . .	2 380 630	17,08
N° 5. (Poussier) » . . . . .	2 037 720	14,62
N° 1. (Gros coke) Gaz à l'eau carburé . . . . .	997 070	7,15
N° 1. (Gros coke) Locomotives . . . . .	60 000	0,43
N° 1. (Gros coke) Distillerie de goudron. . . . .	62 340	0,44
N° 1. (Gros coke) Canalisations et bureaux . . . . .	25 220	0,18
N° 2. (Petit coke) » » . . . . .	17 800	0,13
N° 4. (Grésillon) » » . . . . .	200	—
Total . . . . .	13 938 770	100,00

Coke produit par catégories :

Catégories	Kg	%
N° 1 et 2 (gros et petit coke) . . . . .	24 677 600	72,31
N° 4 (Grésillon). . . . .	4 428 660	12,98
N° 5 (Poussier). . . . .	5 019 750	14,71
Total . . . . .	34 126 010	100,00

*Goudron.*

La production de goudron a été de 2.440.887 kg. (437.894 kg. de goudron brut, 1.928.280 kg. de goudron distillé, 57.065 kg. de goudron d'huile, 11.158 kg. de benzol et 6.490 kg. de brai).

L'augmentation du magasin a été de 670.000 kg.

La production de goudron représente le 5,37% de la houille distillée.

*Eau ammoniacale.*

La production d'eau ammoniacale a été de 371.490 kg. d'une teneur moyenne de 23,36% d'ammoniaque, soit 86.802,083 kg. d'ammoniaque. L'eau concentrée forme le 0,818% de la quantité de houille distillée. Le rendement en ammoniaque a été de 0,191 kg. pour 100 kg. de houille distillée.

*Abonnements de becs fixes.*

(Eclairage à forfait des escaliers, cours et chemins privés). Au 31 décembre 1929, il restait 15 abonnements représentant 25 becs. Leur consommation pendant l'année a été de 7.388 m<sup>3</sup>.

### Compte général de consommation du gaz en 1929, par communes.

COMMUNES	CONSUMMATION EN M <sup>3</sup>				En 1928	Augmenta- tion en 1929	Diminu- tion en 1929	Diff. en % sur 1928
	Compteurs	Becs fixes	Eclairage public	Total				
Ville . . . . .	6 779 390	4 267	416	6 784 073	6 217 433	566 640	—	+ 9,11
Plainpalais. . .	4 093 898	—	—	4 093 898	3 766 658	327 240	—	+ 8,68
Eaux-Vives. . .	2 502 747	342	—	2 503 089	2 289 188	213 901	—	+ 9,34
Petit-Saconnex	2 234 051	980	—	2 235 031	2 011 861	223 170	—	+ 11,09
Carouge . . . . .	805 698	—	—	805 698	716 776	88 922	—	+ 12,40
Chêne-Bougeries	475 579	1 799	16 931	494 309	454 753	39 556	—	+ 8,69
Lancy . . . . .	413 449	—	10 786	424 235	387 797	36 438	—	+ 9,39
Vernier . . . . .	278 827	—	—	278 827	244 111	34 716	—	+ 14,22
Chêne-Bourg. . .	202 135	—	256	202 391	174 941	27 450	—	+ 15,69
Collonge-Bellerive. .	156 846	—	—	156 846	141 044	15 802	—	+ 11,20
Versoix . . . . .	151 942	—	—	151 942	131 476	20 466	—	+ 15,56
Veyrier . . . . .	106 679	—	3 600	110 279	100 585	9 694	—	+ 9,63
Cologny . . . . .	102 630	—	—	102 630	95 366	7 264	—	+ 7,61
Pregny . . . . .	85 097	—	1 379	86 476	79 936	6 540	—	+ 8,18
Thônex . . . . .	78 287	—	1 412	79 699	71 699	8 000	—	+ 11,15
Grand-Saconnex	79 017	—	—	79 017	74 185	4 832	—	+ 6,51
Meyrin . . . . .	75 059	—	—	75 089	64 739	10 350	—	+ 15,98
Plan-les-Ouates.	70 630	—	—	70 630	60 690	9 940	—	+ 16,37
Vandœuvres . . .	59 462	—	3 340	62 802	57 115	5 687	—	+ 9,95
Onex . . . . .	45 331	—	—	45 331	43 058	2 273	—	+ 5,27
Genthod . . . . .	39 743	—	—	39 743	30 833	8 910	—	+ 28,89
Troinex . . . . .	35 573	—	—	35 573	31 021	4 552	—	+ 14,67
Bellevue . . . . .	28 210	—	—	28 210	18 506	9 704	—	+ 52,43
Bernex . . . . .	28 092	—	—	28 092	24 213	3 879	—	+ 16,02
Confignon . . . .	23 626	—	—	23 626	20 147	3 479	—	+ 17,26
Bardonnex . . . .	19 096	—	—	19 096	15 556	3 540	—	+ 22,75
Perly-Certoux. . .	18 025	—	—	18 025	14 082	3 943	—	+ 28,00
Choulex . . . . .	7 883	—	—	7 883	7 088	795	—	+ 11,21
Département des travaux publics.	—	—	47 645	47 645	52 871	—	5 226	— 9,88
Totaux . . . . .	18 997 032	7 388	85 765	19 090 185	17 397 728	1 697 683	5 226	+ 9,72
En 1928 . . . . .	17 283 143	8 371	103 214	17 397 728				
Augmentation . . .	1 713 889			1 692 457				
Diminution . . . .		983	20 449					

## Rapport du laboratoire pour l'année 1929.

Au cours de cette année, le laboratoire a fait une étude approfondie des différentes eaux intéressant l'usine.

Outre le contrôle régulier des matières premières et des sous-produits, de nombreuses analyses de substances diverses ont été effectuées.

La mise en service du nouvel appareil de gaz à l'eau carburé a également absorbé l'activité du laboratoire, qui a contrôlé journellement la fabrication.

Le gaz livré à la consommation a été également l'objet d'un contrôle régulier. Les chiffres moyens relatifs à sa qualité et à sa composition, d'après les analyses faites au cours de l'année, sont les suivants :

Pouvoir calorifique inférieur mesuré à 15 degrés C. et 760 m/m. = 4.210 calories.  
Densité . . . . . = 0,465

La teneur en ammoniaque a été de 0,08 gramme par 100 m<sup>3</sup>, celle du soufre, de 24 grammes.

La composition moyenne du gaz a été la suivante :

CO <sub>2</sub> . . . . .	=	3,4	%
C <sub>n</sub> H <sub>m</sub> . . . . .	=	3,8	%
O <sub>2</sub> . . . . .	=	0,4	%
CO . . . . .	=	17,2	%
H <sub>2</sub> . . . . .	=	50,6	%
CH <sub>4</sub> . . . . .	=	21,6	%
N <sub>2</sub> . . . . .	=	3,0	%
Total . . . . .	=	<u>100,0</u>	%

Un lot de matières d'épuration neuve, reçu à l'usine, a été analysé, les composants de ces matières sont très variables, selon leur provenance, ainsi :

Le teneur en humidité a varié de . . . . . 40 à 58 %  
Celle en substance active (Fe 2 OH 6) . . . . . 52 à 65 %  
Celle en matière inerte . . . . . 20 à 56 %

Les pourcentages de la substance active et des matières inertes sont calculés sur la matière sèche.

La masse épurante usagée contenait en moyenne 48,4% de soufre, 3,6% de bleu de Prusse et 2,8% d'azote.

L'eau ammoniacale concentrée avait une teneur moyenne de 23,35% d'NH<sub>3</sub> et les eaux résiduaires de 0,022%.

**Prix de revient (général) du mètre cube de gaz en 1929.**

---

Dépenses d'exploitation . . . . . Fr. 3.772.337,90

A déduire :

Recettes autres que celles provenant de la vente du gaz :

Coke . . . . .	Fr. 903.374,90	
Goudron . . . . .	» 255.651,—	
Eaux ammoniacales . . . . .	» 50.838,55	
Robinets becs fixes et service . . . . .	» 16.300,10	
Location des compteurs . . . . .	» 20.773,50	
Location des immeubles . . . . .	» 2.600,—	Fr. 1.249.538,05
Dépenses nettes . . . . .		<u>Fr. 2.522.799,85</u>

Gaz vendu m<sup>3</sup> 19.090.185

Prix de revient d'exploitation par m<sup>3</sup> :

2.522.799,85 : 19.090.185 . . . . . = Fr. 0,132151

Intérêts et amortissements : 934.128,45 : 19.090.185 . . . . . = » 0,048932

Prix de revient du m<sup>3</sup> de gaz vendu en 1929 . . . . . Fr. 0,181083

Prix de revient du m<sup>3</sup> de gaz vendu en 1928 . . . . . » 0,195460

Diminution par m<sup>3</sup> en 1929 . . . . . Fr. 0,014377

---

**Résultats budgétaires de l'Administration municipale**  
**Exercice 1929**

Les dépenses prévues par le budget étaient de . . . . .	fr.	15.069.118,80
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal. . . . .	»	588.561,50
Soit au total . . . . .	»	<u>15.657.680,30</u>
Les recettes prévues se montaient à . . . . .	»	14.898.939,50
Laissant apparaître un excédent de dépenses sur les recettes de . .	fr.	<u>758.740,80</u>
En réalité, les recettes se sont élevées à . . . . .	»	16.007.396,85
Et les dépenses à . . . . .	»	15.866.070,50
Laissant un boni de . . . . .	fr.	<u>141.326,35</u>



# TABLE DES MATIÈRES

Année 1929

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE . . . . .	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE . . . . .	3
Règlements municipaux . . . . .	3
Services municipaux . . . . .	4
Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Ville . . . . .	6
Caisse maladie du personnel . . . . .	8
Certificats d'indigence et divers. Renseignements, etc. . . . .	9
Assurance scolaire en cas de maladie . . . . .	9
Fêtes et cérémonies . . . . .	9
Bureau municipal de renseignements . . . . .	13
Naturalisations . . . . .	14
Assurance militaire. Renseignements relatifs aux affaires militaires . . . . .	14
Secours militaires . . . . .	14
Fondation Adolphe de Rothschild . . . . .	14
Ariana . . . . .	14
Votations et élections . . . . .	15
Recensement fédéral des entreprises de 1929 . . . . .	16
Ville et Communes suburbaines . . . . .	16
Union des Villes suisses . . . . .	16
II. CONSEIL MUNICIPAL . . . . .	17
Délibérations du Conseil municipal . . . . .	18
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1929 . . . . .	22
Chap. II. — IMPOTS MUNICIPAUX . . . . .	24
Chap. III. — LOYERS ET REDEVANCES. . . . .	27
Chap. IV. — SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE . . . . .	31
Chap. V. — ABATTOIR . . . . .	36
Chap. VI. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES . . . . .	38
Chap. VII. — ÉTAT-CIVIL . . . . .	43
Chap. VIII. — POLICE MUNICIPALE, HALLES ET MARCHÉS . . . . .	46
Chap. IX. — INSTRUCTION PUBLIQUE . . . . .	50

	Pages
1. Ecoles Enfantines. — 2. Ecoles Primaires . . . . .	50
3. Académie professionnelle . . . . .	52
4. Ecole d'Horlogerie . . . . .	56
5. Ecole des Beaux-Arts . . . . .	58
6. Concours Charles Galland . . . . .	59
7. Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier . . . . .	61
8. Ateliers de la Maison du Faubourg . . . . .	62
Chap. X. — BIBLIOTHÈQUES . . . . .	63
1. Bibliothèque publique et universitaire . . . . .	63
2. Bibliothèques circulantes . . . . .	69
Chap. XI. — MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE . . . . .	71
Chap. XII. — MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE . . . . .	76
<i>Annexes du Musée</i> . . . . .	81
Chap. XIII. — MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE . . . . .	89
Chap. XIV. — CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES . . . . .	91
Chap. XV. — GRAND-THÉÂTRE, CASINO MUNICIPAL, VICTORIA-HALL ET CONCERTS.. . . .	95
A. <i>Grand-Théâtre</i> . . . . .	95
B. <i>Casino municipal</i> . . . . .	96
C. <i>Victoria-Hall</i> . . . . .	98
D. <i>Concerts et représentations populaires</i> . . . . .	99
Chap. XVI. — SERVICE DES TRAVAUX . . . . .	101
DIRECTION GÉNÉRALE . . . . .	101
Section I. BATIMENTS, ÉTUDES ET TRAVAUX NEUFS . . . . .	106
Section II. PROMENADES ET JARDINS . . . . .	109
Section III. VOIRIE . . . . .	112
Chap. XVII. — SERVICE DES BATIMENTS (Entretien) . . . . .	122
Chap. XVIII. — FONDATION G. REVILLIOD (ARIANA). . . . .	127
Chap. XIX. — SERVICES INDUSTRIELS . . . . .	129
CONSEILLER DÉLÉGUÉ ; SUPPLÉANT ; COMMISSION DES SERVICES . . . . .	129
DIVISION DU RAPPORT ANNUEL . . . . .	129
ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL . . . . .	130
DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF. . . . .	131
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE . . . . .	132
<i>Capital fourni par la Ville</i> . . . . .	132
<i>Comptabilité industrielle</i> . . . . .	134
<i>Réserve générale</i> . . . . .	136
<i>Magasins</i> . . . . .	136
<i>Répartition des recettes faites dans les communes</i> . . . . .	138

(Chap. XVII).	<i>Administration générale</i> . . . . .	140
(Chap. XVIII).	<i>Service des eaux</i> . . . . .	142
(Chap. XIX).	<i>Usine de Chèvres</i> . . . . .	148
(Chap. XX).	<i>Service de l'électricité</i> . . . . .	152
(Chap. XXI).	<i>Service du gaz</i> . . . . .	160
	<i>Usine N° III</i> . . . . .	168
STATISTIQUE		
	<i>Contentieux</i> . . . . .	169
	<i>Abonnés des différents services</i> . . . . .	170
	<i>Service des eaux</i> . . . . .	171
	<i>Usine de Chèvres</i>	
	<i>a) Travaux</i> . . . . .	175
	<i>b) Exploitation</i> . . . . .	175
	<i>Service de l'électricité</i>	
	<i>a) Travaux et installations</i> . . . . .	177
	<i>b) Exploitation</i> . . . . .	179
	<i>Service du gaz</i>	
	1. <i>Service extérieur</i> . . . . .	181
	2. <i>Usine</i> . . . . .	181
RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE . .		189
TABLE DES MATIÈRES . . . . .		191





